LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS



Vol. LXXI — No 45 | Quelques chutes de neige. Température stationnaire. | Montréal, samedi 23 février 1980 | 25 CENTS

Pour faciliter la lecture du journal, nous avons repoussé les suites à la dernière page du premier cahier et transféré nos éditoriaux et documentaires dans les deux pages qui précèdent immédiatement celle des renvois. Ainsi, en soulevant la dernière feuille du premier fascicule, on trouvera toujours les éditoriaux à sa gauche, les articles publiés sous la rubrique «les idées, les événements et les hommes» à sa droite. Une fois habitué à cette nouvelle disposition, le lecteur constatera à l'usage qu'elle est plus commode. Du moins l'espérons-nous en lui souhaitant bonne lecture.

Trudeau reprendra le gouvernail le 3 mars

OTTAWA — M. Pierre Elliott Trudeau prendra charge du gouvernement le lundi 3 mars prochain. C'est ce qui a été décidé hier lors de la visite du chef libéral au gouverneur général, M. Ed Schryer, toujours hospitalisé à Ottawa.

C'est le 3 mars également que M. Trudeau se présentera à Rideau Hall avec toute l'équipe qu'il fera assermenter après avoir distribué les tâches ministérielles. On a fait savoir par la même occasion que le Parlement reprendra ses activités dans la semaine suivant la fête de Pâques, ce qui donnera un mois aux nouveaux ministres pour se familiariser avec les dossiers et pour préparer un programme législatif.

Par ailleurs, M. Trudeau et le président du parti, le sénateur Al Graham, ont confié, hier matin, aux deux seuls élus libéraux de l'Ouest, MM. Lloyd Axworthy et Bob Bockstael, une mission, celle d'effectuer une tournée rapide du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, pour connaître l'avis de cette région sur les moyens de lui donner la meilleure représentation possible au sein ou auprès du gouvernement.

Les deux députés feront rapport personnellement à M. Trudeau, mercredi prochain.

Il était fait état hier dans LE DEVOIR d'une démarche entreprise par le sénateur Ray-Perreault à la demande du bureau du premier ministre. Il appert maintenant que l'initiative du sénateur n'avait pas le caractère officiel qu'il lui accordait lui-même la veille. Sans vouloir vexer son collègue, le sénateur Graham a tout de même précisé hier que M. Perreault avait pris «une initiative personnelle». Pour sa part, M. Perreault a préféré ne pas ajouter quelque autre commentaire.

Ce que M. Trudeau et Graham ont toutefois voulu indiquer clairement, c'est qu'il appartient aux deux seuls élus libéraux de l'Ouest d'aller sonder les reins et les coeurs et de faire rapport ensuite au premier ministre élu et au président du parti.

De Winnipeg, M. Axworthy a indiqué qu'il a reçu mission d'explorer diverses façons d'assurer une représentation de l'Ouest au sein du gouvernement. Ce peut être, bien sûr, par l'entremise de ministres-sénateurs.

M. Trudeau, à cet égard, a mentionné hier qu'il n'avait jamais adressé de reproches à la présence des sénateurs Flynn et Asselin dans le gouvernement Clark. Il en fut tout autrement cependant de M. de Cotret qui, après avoir été défait comme candidat aux élections générales, s'est tout de même vu confier l'un des postes les plus importants du cabinet.

Quoiqu'il en soit, MM. Axworthy et

Voir page 20: Pierre Trudeau



Pierre Trudeau

culture & société



Michel Tremblay

De retour d'une tournée européenne de sa pièce *À toi pour toujours ta Marie-Lou*, l'écrivain Michel Tremblay raconte au DEVOIR comment la culture québécoise peut être perçue en Europe. Il affirme aussi que sa génération est la première «non prétentieuse», c'est-à-dire à n'avoir pas besoin d'être consacrée à Paris pour continuer à croire en ce qu'elle fait.

— page 21



Suzanne Paradis

Depuis vingt ans, Suzanne Paradis a publié au moins autant de livres - romans, poésies, essais - pour occuper sa place dans la littérature québécoise. Son dernier roman, *Miss Charlie* et son dernier recueil, *Les Chevaux de verre*, reçoivent un accueil chaleureux de la critique. Dans une entrevue au DEVOIR, l'écrivain fait l'inventaire de ses vingt ans d'écriture.

— page 21

CLAUDE RYAN

■ *Le référendum ne voudra rien dire; le vrai test sera les élections*

AU train où vont les choses, le référendum ne voudra rien dire, lance le chef du Parti libéral du Québec (PLQ), M. Claude Ryan. L'élection générale qui suivra sera beaucoup plus importante. Ce sera le véritable test.»

M. Ryan accordait jeudi une entrevue exclusive au DEVOIR. Il y a fait le point sur les principales questions de l'heure: le référendum de juin prochain et le projet de réforme constitutionnelle qu'il soumet au congrès d'orientation de son parti à la fin de la semaine prochaine.

Le chef libéral estime que la question référendaire, telle que déposée à l'Assemblée nationale à la veille de Noël et qui réclame un mandat pour négocier la souveraineté-association avec le partenaire canadien rendra à peu près inutile l'exercice référendaire. «Si le OUI devait l'emporter, il nous faudra de toute manière aller en élection générale presque tout de suite après.» Voilà la vraie bataille à laquelle se prépare le Parti libéral. Il la fera du reste sur sa propre proposition de changement constitutionnel.

M. Ryan se montre d'une confiance presque totale, surtout au sujet de l'élection générale de la fin de l'année ou de l'an prochain. «Les sept élections partielles (qui ont eu lieu au Québec depuis 1978) sont déjà un signe beaucoup plus éloquent que tous les sondages», dit-il. De plus, il se dit étonné du délabrement de l'organisation électorale du Parti québécois.

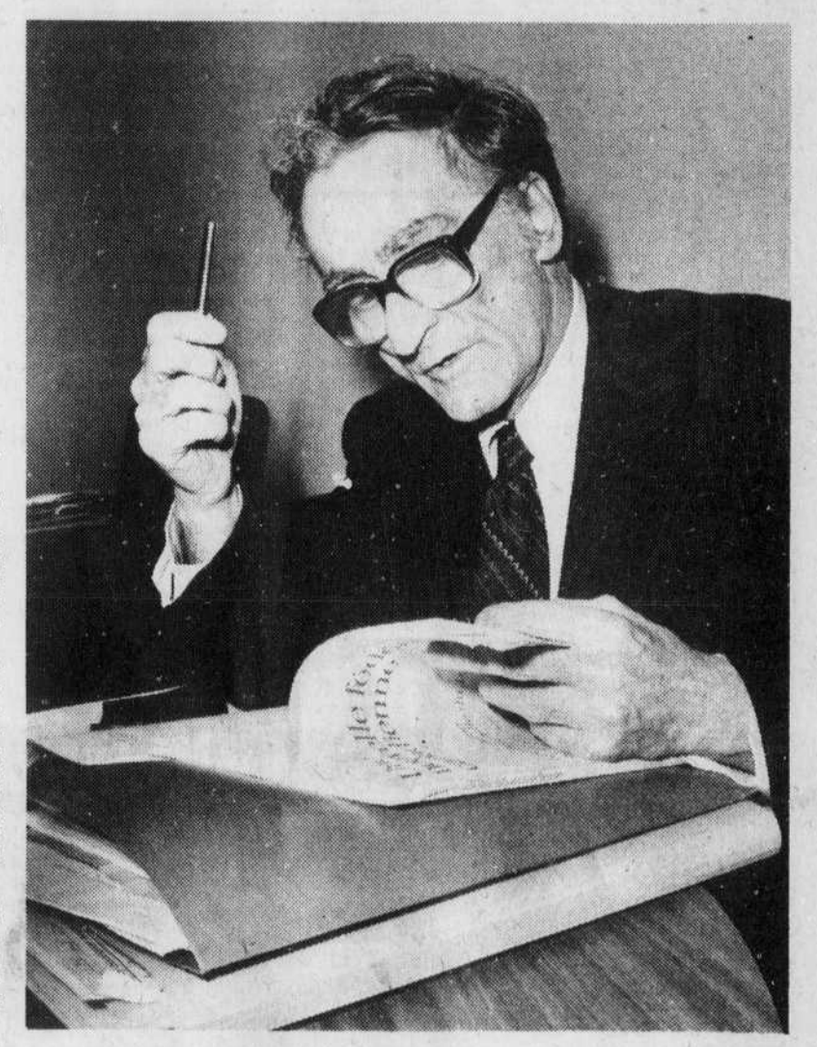
«Ce n'était pas seulement visible aux partielles de l'automne dernier, mais également lors du recencement des électeurs: dans plusieurs comtés, nous avons été obligés de nommer des douzaines de représentants — dans Taillon, par exemple (le comté du premier ministre, M. René Lévesque), que le PQ n'avait pas pu trouver.

Enfin, «les gens ordinaires nous disent que le référendum, ça ne passera pas», lance-t-il péremptoirement. M. Ryan ne nie pas que les résultats de l'élection fédérale de lundi puissent avoir un certain impact sur le réalignement des forces politiques qui se fera à la veille de la consultation populaire de juin. Assurément, des conservateurs déçus ou des néo-démocrates peuvent dire aujourd'hui qu'ils se convertissent au OUI. «Ça se comprend: ils sont frustrés, ils ont perdu des plumes. Faut les laisser se reposer une semaine ou deux. Après cela, on verra...»

Le caucus des députés libéraux ne décidera que la semaine prochaine si, au début de la prochaine session de l'Assemblée nationale, ils contesteront la légalité de la question référendaire proposée en décembre. M. Ryan a demandé cinq avis juridiques de sources diverses sur le sujet. Il en a reçu trois, qu'il n'a pas lus encore. Mais outre l'aspect juridique de la décision, il y a celui de l'opportunité politique.

Au sujet de la légitimité de la question, le PLQ se demande si le gouvernement a le droit d'ajouter un préambule à la question (lequel définit quant à l'essentiel l'option péquiste); il désire également savoir si le gouvernement a le droit de ne

Voir page 20: Claude Ryan



De violentes manifestations en Afghanistan contre les Soviétiques

ISLAMABAD (AFP) — La loi martiale et le couvre-feu ont été décrétés hier, à Kaboul, après de violentes manifestations anti-soviétiques qui ont fait au moins trois morts et constituent pour les autorités afghanes la menace interne la plus sérieuse depuis leur arrivée au pouvoir en décembre dernier.

Dans le même temps à Moscou, M. Leonid Brejnev a déclaré, hier, que l'Union soviétique était prête à commencer de retirer ses troupes «dès que les États-Unis et les voisins de l'Afghanistan pourront garantir que l'ingérence extérieure dirigée contre le gouvernement et le peuple afghans sous toutes ses formes aura entièrement cessée».

Selon des sources diplomatiques à Islamabad, les manifestations, ponctuées de fusillades, ont drainé dans les rues de la capitale plusieurs dizaines de milliers de manifestants scandant les slogans «Allah o Akhbar» (Dieu est le plus grand) et «Mort aux Russes». Des manifestations identiques ont gagné plusieurs autres grandes villes du pays, notamment Kanadahar (au sud) et Hérat (à l'ouest).

De sources sûres provenant de Kaboul à New Delhi et confirmées par les milieux diplomatiques à Islamabad, les manifestations ont commencé dans la nuit de jeudi à vendredi à Kaboul, peu après l'appel par voie de tracts à manifester contre la présence soviétique dans le pays. Très largement suivi, cet appel devait entraîner la fermeture de presque tous les commerces et plusieurs manifestations de milliers de personnes simultanément dans divers points de la capitale.

En fin de matinée, hier, à Kaboul, des tirs d'armes automatiques se poursuivaient et des coups de canon ont même été entendus. Face à cette situation sans précédent, les troupes soviétiques ont déployé un important dispositif autour des secteurs vitaux de la capitale, patrouillée par des blindés, cependant que des MiG-21 et des hélicoptères ont survolé à basse altitude la capitale. Toutes les communications par téléphone et télex avec l'étranger ont été coupées par les autorités de Kaboul.

L'importance de ces manifestations, qui pour la première fois semblent le fruit d'une opposition interne organisée, et le fait que le mouvement se soit largement étendu à l'ensemble du pays, laissent à penser aux observateurs que l'Afghanistan connaît le point culminant de la crise déclenchée par l'intervention soviétique.

En deux mois de pouvoirs, soulignent-ils, le nouveau président Babrak Karmel, loin d'avoir réussi à contrôler la situation, se trouve au contraire confronté à des actions de guérilla multipliées, au point que le cri de «Allah o Akhbar» est devenu le symbole de la résistance contre le régime pro-soviétique issu de la révolution d'avril 1978.

En annonçant que la loi martiale et le couvre-feu avaient été décrétés, le ministère afghan de l'Intérieur, cité par l'agence Tass, a indiqué que ces mesures avaient été prises à la suite d'actions ouvertes d'instigation et de subversion perpétrées le matin du 22 février par des agents étrangers et des mercenaires, protégés des Anglais, Américains, Pakistanais et Chinois».

Accusant ces mercenaires d'avoir ouvertement commencé à piller et allumer les incendies, le ministère afghan cité par Tass a indiqué que les autorités de Kaboul «contrôlent pleinement la situation et sont en mesure de faire face à toute provocations et actions agressives».

Alors que, hier, à Moscou M. Brejnev a

Voir page 20: Afghanistan

Le cabinet Lévesque est prêt à entrer dans la bataille du OUI

SAINTE-MARGUERITE — Soulagé d'avoir enfin terminé, somme toute sans dommage majeur, les négociations du secteur public et réconforté par l'état de l'opinion qu'il dit sentir mieux disposée à son endroit, le gouvernement Lévesque aborde maintenant avec confiance et sérénité la dernière étape de son mandat, soit la tenue du référendum.

Ainsi, hier, au sortir d'une réunion spéciale de deux jours de son cabinet, le premier ministre, M. René Lévesque, affirmait-il que l'ensemble de son équipe «se sent beaucoup plus en forme qu'il y a quelques mois» et que tout le monde entrevoit maintenant avec optimisme le début du débat référendaire.

«La ronde des négociations étant maintenant chose du passé, nous sentons que le contact avec les citoyens est redevenu plus facile et plus sympathique, que les esprits sont mieux disposés que jamais vis-à-vis la question référendaire», ajoutait-il.

Déjà depuis quelques semaines, on sentait, à Québec, que la morosité gouvernementale de l'automne dernier était disparue et que la bonne humeur avait remplacé les jours sombres de novembre et décembre. Mais, au sortir des deux derniers jours, que les ministres ont pour l'essentiel consacré à faire le point de la situation politique et à ajuster les derniers détails de la stratégie référendaire, il est maintenant clair que chacun a retrouvé le sourire et qu'il s'engage avec une certaine assurance dans l'étape référendaire.

Cette réunion spéciale du cabinet, qui s'est tenue dans un hôtel des Laurentides, constituait pour les membres du gouvernementale de l'automne dernier étape à franchir avant d'entreprendre le sprint référendaire, qui débutera officiellement le 4 mars

Voir page 20: René Lévesque

LAKE PLACID 1980

Lake Placid est en délire. Une surprenante victoire de l'équipe américaine de hockey face à l'Union soviétique, hier soir, a en effet entraîné une gigantesque manifestation de joie parmi les citoyens de ce village des Adirondacks. Dans la conjoncture internationale actuelle, cette victoire de 4-3 des États-Unis face aux Soviétiques a évidemment été doublement appréciée, d'autant plus qu'il s'agissait de la première défaite de l'URSS dans un tournoi olympique de hockey depuis 1968. C'est en bonne partie grâce à la tenue de leur gardien de buts, Jim Craig, que les Américains ont ainsi pris une sérieuse option sur la médaille d'or, que les Soviétiques ont gagnée à chaque Olympiade depuis 1960. Pour sa part, l'équipe canadienne s'est inclinée 6-1 face à la Tchécoslovaquie, ce qui relègue les Canadiens au sixième rang du tournoi olympique.

— pages 8 et 9



le débat référendaire

Les dangers d'une question illégale

par Herbert Marx

M. Marx est député libéral du comté de d'Arcy McGee à l'Assemblée nationale.

LA question référendaire déposée par le premier ministre devant l'Assemblée nationale en décembre dernier fut critiquée comme, entre autres, «incroyablement hypocrite» (Keith Spicer), «timide» et «for the birds» (Pierre Bourgault), «ambiguë» et «illégitime» (Claude Ryan). Quoi qu'il en soit, la question proposée est illégale à sa face même.

La validité de la question a été sérieusement mise en doute à trois reprises dans ce journal. J'ai moi-même écrit un article qui porte le titre «La «question» est-elle illégale?» (LE DEVOIR, 4 janvier 1980). La légalité de la question a été mise en doute aussi par Me Robert Décary (LE DEVOIR, 31 décembre 1979) et par le professeur Gil Rémillard de la faculté de droit de l'Université Laval (LE DEVOIR, 10 janvier 1980).

Mon principal argument est que la Loi sur la consultation populaire (Loi 92), aux articles 7, 20 et 26, a clairement dissocié la question elle-même de l'explication de l'option sur laquelle elle porte. Or la «question» proposée, à la différence des dispositions de la Loi 92, mêle ces deux éléments, qui doivent rester distincts. Il est à noter que l'explication de la question proposée compte 94 mots, alors que la question proprement dite ne compte que 21 mots. Si la question reste telle quelle, l'option péquiste sera expliquée sur deux documents officiels, soit le bulletin de vote et la brochure envoyée à tout électeur par le directeur général des élections, alors que l'option libérale ne sera expliquée que dans la brochure. Une telle inégalité dans la diffusion de l'explication des deux options sur les documents officiels, en plus d'être foncièrement injuste, va à l'encontre de l'esprit et de la lettre de la Loi 92.

Si la question référendaire proposée est adoptée par l'Assemblée nationale, deux questions surgiront. Premièrement, qui peut contester une question illégale et quand? En second lieu, quelles seront les conséquences si la question est jugée illégale?

La Loi 92 prévoit la création d'un Conseil du référendum composé de trois juges de la Cour provinciale, dont un président, désigné par le juge en chef de cette cour (art. 2). Ce Conseil a juridiction exclusive pour connaître de toute procédure judiciaire relative à une consultation populaire et à l'application de la Loi 92. Ses décisions sont finales et sans appel, sauf exceptions qui ne concernent pas une contestation de validité de la question (art. 3).

Au stade où nous sommes, la question est déposée mais n'a pas encore été adoptée par l'Assemblée nationale. En vertu de la loi, c'est seulement le gouvernement qui peut demander un avis au Conseil sur un point de droit ou d'ordre technique. Une demande d'avis ainsi que l'avis donné par le Conseil sont rendus publics par ce dernier (art. 5). Le gouvernement a été appelé à quelques reprises à demander l'avis du Conseil du référendum concernant la légalité de la question. Le premier ministre refuse systématiquement de demander un tel avis. De plus, il n'y a pas de document émanant du gouvernement pour tenter de réfuter l'argument voulant que la question soit illégale.

Une fois que la question référendaire sera adoptée par l'Assemblée nationale, tout électeur pourra attaquer sa validité. Il va sans dire que quand un gouvernement procède d'une façon illégale, il y a toujours un recours devant les tribunaux pour que le gouvernement soit rappelé à l'ordre.

Les conséquences d'une décision déclarant illégale la question peuvent varier. Si la question est jugée illégale avant qu'elle soit adoptée par l'Assemblée nationale, le gouvernement peut corriger l'illégalité en modifiant la question. Cependant, si l'avis d'illégalité est donné après l'adoption de la question, les conséquences sont extrêmement sérieuses.

Imaginons le scénario suivant. La question telle que déposée est débattue pendant 35 heures devant l'Assemblée nationale et le gouvernement force son adoption à la fin de mars ou au début d'avril. Admettons que, sur la demande d'un électeur, la question est ensuite jugée illégale. Étant donné le calendrier législatif, il sera trop tard pour faire adopter une autre question avant l'été et impossible de le faire durant l'été. De plus, le mandat électoral coutumier et normal d'un gouvernement au Québec est de quatre ans, et le présent mandat se termine en novembre 1980. Donc, si la question est jugée illégale après son adoption, il devient possible qu'il n'y ait pas de consultation populaire durant le mandat du gouvernement péquiste.

On a du mal à croire que tel puisse être l'objectif du gouvernement. Cependant, il faut rappeler que lors de l'adoption de la loi 101, le gouvernement a fait prévaloir les considérations politiques sur les considérations légales et a fait adopter le chapitre 3 de cette loi en sachant qu'il était illégal et inconstitutionnel. Il faut rappeler aussi que les Québécois se sont déclarés massivement contre l'indépendance politique du Québec lors de chaque sondage tenu sur cette question, et qu'un oui majoritaire à la question ambiguë, floue et diluée du gouvernement est fort improbable. Dans ce contexte, on peut se demander si l'intérêt du gouvernement est que le référendum ait lieu ou n'ait pas lieu. La conséquence d'une question illégale pourrait être qu'il n'ait pas lieu.

Si les tribunaux déclaraient illégale la question, la stratégie du gouvernement pourrait être, comme il l'a antérieurement fait dans les affaires de l'amiante et de la Loi 101, de blâmer les citoyens ayant intenté l'action ou le tribunal ayant rendu la décision. Mais, comme l'écrivait le juge en chef Deschênes, de la Cour supérieure (LE DEVOIR, 1er février 1980): «il importe de rappeler, dans la conjoncture actuelle, l'importance primordiale du respect de la justice par le pouvoir civil (...). Chaque citoyen doit donc pouvoir recourir aux tribunaux, même contre l'État, sans s'exposer à des mesures de représailles. De son côté l'État doit donner l'exemple du respect qui est dû aux tribunaux et à la légitimité qu'ils incarnent».

Si la consultation populaire prévue n'avait pas lieu à cause d'une question illégale, la faute serait attribuable au gouvernement péquiste. La mise en garde a été donnée à quelques reprises.

Une question sérieuse et démocratique

par Francis Le Borgne

M. Le Borgne est étudiant à la faculté de Droit de l'Université de Montréal.

LA question référendaire respecte-t-elle l'esprit du Livre blanc gouvernemental sur la nouvelle entente Québec-Canada? Il est très facile, à la lecture du document, de retracer, dans ses grandes lignes, la démarche que le gouvernement québécois entend suivre afin de respecter «un changement constitutionnel ordonné et démocratique». Cette démarche s'élabore en quatre grandes phases. La phase de réflexion s'effectue déjà depuis la publication du livre blanc tandis que la phase référendaire est, de facto, déclenchée par le dévoilement de la question. La formulation finale et son adoption par l'Assemblée Nationale ne constituent qu'une formalité légale qui déclenchera officiellement la campagne référendaire. La question jette les bases fondamentales constituant le point de départ des négociations sur la souveraineté-association; il n'y a qu'à se référer au préambule de la question qui se réfère à son tour au livre blanc. Il suffit d'un vote positif pour déclencher la phase de négociation. Enfin, la question prévoit déjà, à l'intérieur de son préambule, la façon dont on procédera pour passer à la phase de réalisation de cette souveraineté-association, c'est-à-dire, une deuxième consultation populaire approuvant ou non une proposition découlant de la phase de négociation entre le Québec et le Canada. Cette proposition pourra, par exemple, recommander la souveraineté totale si les négociations achoppent ou alors, on se prononcera tout simplement sur une autre proposition endossant les recommandations d'une négociation qui aura réussi.

La question ne porte que sur la négociation et non sur la «négociation - réalisation». Cette distinction est très importante et les Québécois devront en retenir la portée. Ainsi, au lendemain d'un référendum positif, le Québec demeure une province canadienne. En effet, le gouvernement du Québec n'a aucun mandat de réaliser la souveraineté-association; il n'a qu'un mandat de négocier. Si les négociations durent deux ou trois ans, le Québec restera dans la Confédération durant toute cette période. Mieux, le Québec ne sortira pas du cadre fédératif tant que les Québécois n'en décideront pas autrement par le truchement d'un second référendum.

C'est clair, le gouvernement respecte bien l'esprit du livre blanc: «la souveraineté-association est en fait l'aboutissement d'une démarche politique où la négociation jouera un rôle considérable». Il était évident que Québec mettrait l'accent sur la négociation au référendum. Nous constatons maintenant que le gouvernement péquiste fait de cette négociation une étape unique. Cette négociation consistera sur «le rapatriement au Québec des pouvoirs exercés par le Parlement fédéral et sur le transfert des ressources correspondantes» et évidemment sur la nature de l'association Québec-Canada. La souveraineté-association reste un tout négociable et non pas une négociation en deux étapes: la souveraineté d'abord et ensuite l'association.

Le gouvernement du Parti québécois a sans aucun doute choisi une méthode pouvant paraître un peu tortueuse pour certains, mais elle reste une démarche essentiellement démocratique, dans un cadre juridique absolument légal dans l'esprit de la constitution du Canada. En ce sens, nous devons constater que la question ne pouvait être posée autrement, tout au moins dans l'esprit où elle est posée. En effet, la constitution canadienne ne prévoit pas de modalité de sécession pour une province, et comme c'est elle qui a légalement en 1867 créé le Québec (en divisant le Canada-Uni d'avant 1867 en les provinces de l'Ontario et du Québec), il faut donc un amendement constitutionnel pour que le Québec cesse d'être une province canadienne. Dans un intéressant exposé juridique publié dans LE DEVOIR du premier novembre 1979, le juge Marc Brière soutient que les provinces ont le droit à l'autodétermination, grâce en particulier au Statut de Westminster de 1931 qui a accordé la souveraineté non seulement au Parlement du Canada à l'intérieur de son champ de compétence mais aussi aux assemblées législatives provinciales. Mais il demeure qu'une province ne peut unilatéralement modifier la constitution.

Le processus référendaire fait l'objet de critiques qui tentent de démontrer l'illogisme du Livre blanc et de la question qui a suivi. Comme l'affirme M. Claude Ryan, comment peut-on négocier une association d'égal à égal alors que le Québec n'est pas encore souverain? Selon le chef libéral, il aurait fallu plutôt poser les questions suivantes à la population: «Premièrement, êtes-vous pour ou contre l'indépendance politique du Québec et deuxièmement, si oui, êtes-vous pour ou contre l'association économique que préconise le gouvernement et la Parti ministériel?» (extrait du discours de M. Ryan à l'Assemblée nationale le 20 décembre 1979). On note déjà une certaine attitude positive de la part du chef de l'opposition quant à la position gouvernementale. M. Ryan pouvait d'abord demander un référendum sur la souveraineté et ensuite un autre sur l'association une fois la première étape accomplie. Le chef libéral sait fort bien par contre que ce n'est pas le but du gouvernement de rechercher la souveraineté seulement. En ce sens, il garde une position honnête face au PQ, car le Parti québécois prône la souveraineté-association et pas autre chose. Il est évident que le premier ministre, M. Lévesque, veut garantir l'association à la population du Québec sans laquelle il n'y aurait pas de souveraineté.

Aussi, M. Ryan pense-t-il résoudre le problème en combinant les deux étapes dans la même question. Mieux, il suggère qu'on puisse opter: «Premièrement, pour ou contre la souveraineté-association et deuxièmement, si oui, qu'on puisse la négocier avec le reste du Canada» (extrait à peu près textuel du même discours). Pourtant, le chef libéral commet une erreur en raisonnant ainsi. Il demande qu'on fasse la souveraineté-association d'abord, sans doute unilatéralement car une souveraienté, ça ne se négocie pas, comme il le dit souvent, et ensuite qu'on négocie. Mais comment peut-on déclarer une «souveraineté - association» sans que celle-ci existe puisqu'il n'y a pas eu encore la négociation d'une association?

Oublions cette suggestion du chef libéral et revenons à sa proposition initiale, c'est-à-dire l'indépendance d'abord et l'association ensuite et tout cela dans la même question. Cette fois, la suggestion semble beaucoup plus cohérente. Mais ici, le chef de l'opposition escamote assez facilement certaines contraintes juridiques qui entraînent nécessairement des conséquences d'ordre politique. M. Ryan veut qu'on puisse négocier à titre d'État indépendant, mais on constate que le Québec ne peut le faire unilatéralement sans qu'on amende la constitution au Parlement de Londres, sinon l'on se retrouverait dans une situation juridique d'illégalité identique à la Rhodésie entre 1965 et la signature des accords de Londres sur le Zimbabwe-Rhodésie. Il faut donc faire une requête au Parlement britannique nous accordant cet amendement. J'imagine d'ici la situation fort embarrassante des parlementaires britanniques. Même si le Statut de Westminster conserve au Parlement de Londres le pouvoir d'amender la constitution du Canada, les Britanniques ne voudront pas procéder sans l'autorisation du Parlement du Canada. Comment celui-ci pourra-t-il accepter ce type d'amendement sans qu'on puisse d'abord discuter d'association économique? On ne nous accordera pas aussi facilement l'indépendance avant d'analyser sérieusement les conséquences économique d'un tel geste de générosité. Ainsi, nous revenons à une négociation portant sur la souveraineté-association au complet. C'est ce que voulait éviter Claude Ryan dans sa critique de la question proposée par le gouvernement.

La démarche que le gouvernement du Québec a choisie au sujet du référendum sur la souveraineté-association me semble donc la plus sérieuse, la plus démocratique et la plus conforme aux exigences légales et politiques.

Les relations internationales

par Richard Gagnon

M. Gagnon est étudiant au programme de maîtrise en science politique de l'Université d'Ottawa.

UN statu quo constitutionnel conduirait inévitablement Québec et Ottawa à de nouveaux affrontements dans le domaine controversé des compétences internationales. Qu'il suffise de rappeler les incidents reliés aux ententes franco-québécoises (1965), le refus du Québec de participer à l'accord culturel canado-belge (1967), les péripéties entourant la création de l'Agence de coopération culturelle et technique (1970), et plus récemment, l'opposition fédérale à l'ouverture d'une délégation générale du Québec à Dakar.

Cependant, en dépit de ce contentieux, la nouvelle réalité internationale, et un contexte politico-juridique canadien peu propice à satisfaire l'éveil québécois des années 60, ont conduit le Québec à être présent dans 10 pays avec un réseau de 18 représentations. De même, nous savons que la coopération bilatérale et multilatérale est un aspect uniquement, a impliqué directement plus de 40,000 personnes. Advenant la souveraineté politique du Québec, l'intérêt québécois à l'égard de la scène internationale cesserait-il d'être aussi manifeste?

42 années seulement séparent la première traversée de l'Atlantique en avion et le premier pas de l'homme sur la lune. Voilà en exemple qui illustre la rapidité de l'évolution technologique. Évolution qui a bouleversé les rapports entre les pays à l'échelle planétaire. Les relations internationales, longtemps limitées à la guerre et à la diplomatie, se caractérisent à la fin du XX siècle — grâce au développement des réseaux de communication — par une diversité des domaines d'intérêts, une prolifération d'organismes à caractère mondial et par la multiplicité des relations inter-étatiques.

Marquée par les échanges bilatéraux et multilatéraux aussi nombreux que variés — ce qui entraîne une interdépendance entre les états — la nouvelle réalité internationale ne permet plus l'isolement d'une collectivité développée d'un point de vue culturel, social et industriel, comme le Québec. Souvent identifiées à un mouvement séparatiste, les activités internationales du Québec répondent en fait à cette exigence contemporaine.

Les réalités institutionnelles et économiques du Québec correspondent à celles du bloc des démocraties occidentales capitalistes. Ayant des institutions politiques démocratiques et un système économique de nature capitaliste, le Québec a intérêt à multiplier ses échanges avec des pays qui possèdent les mêmes particularités typologiques. C'est pourquoi les activités internationales du Québec continueront de s'exercer naturellement dans le cadre de cette alianee idéologique.

L'histoire est un autre facteur qui précise l'appartenance du Québec au monde occidental et qui ne va pas sans conditionner ses activités extérieures. Nous savons que le Québec a non seulement hérité de traditions et d'institutions britanniques, mais que son patrimoine est principalement issu de la France. Cela est un fait historique guère discutable. En conséquence, les relations franco-québécoises ont toujours été privilégiées. C'est également dans cette perspective culturelle, léguée par l'histoire, qu'il faut envisager l'intérêt actuel et futur du Québec vis-à-vis la francophonie mondiale.

La proximité géographique de l'Europe occidentale et surtout des États-Unis influence le Québec dans son ensemble et particulièrement ses structures économiques. Qu'il suffise de mentionner que 65% de la valeur des exportations chargées au Québec en 1978, a été dirigé vers les États-Unis. C'est pourquoi le Québec accorde une attention particulière à ses voisins américains. Cette attention se traduit par la présence aux États-Unis de 8 représentations québécoises. Et rien ne permet de croire à un revirement impromtu de cette situation.

Que les activités internationales du Québec débutent avec la transformation de sa société, cela est une constatation faite depuis longtemps. L'éveil québécois nécessitait de nouveaux horizons. Dans ce contexte, un prolongement sur le plan international de ses compétences constitutionnelles s'avérait indispensable à un épanouissement autonome et distinct. Il est d'ailleurs révélateur de constater que plusieurs ministères créés pendant la décennie des années 60 — Affaires culturelles (1961), Tourisme, Chasse et Pêche (1964), Éducation (1964), Immigration (1968) et Affaires sociales (1970) — se sont dotés à l'origine de Services extérieurs.

La revendication continue du Québec, de Jean Lesage à René Lévesque, d'un droit de regard dans le domaine international, s'est approprié. Le ministère des Affaires intergouvernementales (1967), avec un effectif de 438 employés en 1978 et des dépenses supérieures à 30 millions, illustre particulièrement bien l'intérêt que le Québec accorde à ses relations avec l'extérieur. Sa maturité structurelle et fonctionnelle lui permettra de relever de nouveaux défis, surtout dans l'hypothèse d'un Québec souverain et associé.

Un exercice difficile du fédéralisme canadien, une constitution démodée, la centralisation d'après-guerre, un establishment diplomatique canadien-anglais et un éveil fédéral tardif à la communauté francophone mondiale, sont autant de raisons qui ont obligé le Québec à intervenir directement sur la scène internationale. S'il est impossible de commenter ici chacun de ces éléments, nous pouvons cependant remarquer que l'intérêt récent du gouvernement fédéral vis-à-vis la francophonie mondiale, réalisé dans le but de satisfaire les revendications québécoises, incite paradoxalement le Québec à s'introduire davantage dans ce secteur. En effet, l'intérêt fédéral se heurte à des compétences constitutionnelles, qui au Canada, sont de juridiction provinciale.

Cette situation, qui prend ses racines dans les lacunes de la constitution canadienne et de son interprétation par les instances judiciaires, ne se prête guère aux nécessités de la vie internationale et au désir légitime du Québec d'y participer. Il s'agit donc a priori d'un problème structurel, auquel se sont heurtés tous les gouvernements qui se sont succédés à Québec.

La prise du pouvoir au Québec par un parti souverainiste ne change pas les données fondamentales de la problématique actuelle. Seule la solution proposée est inédite. Si elle est acceptée par la majorité de la collectivité québécoise, il est raisonnable de croire qu'un Québec souverain saurait puiser adéquatement dans son environnement international, les ressources nécessaires à son développement socio-économique. Sa présence dans le monde, et les causes de celle-ci, le confirment.

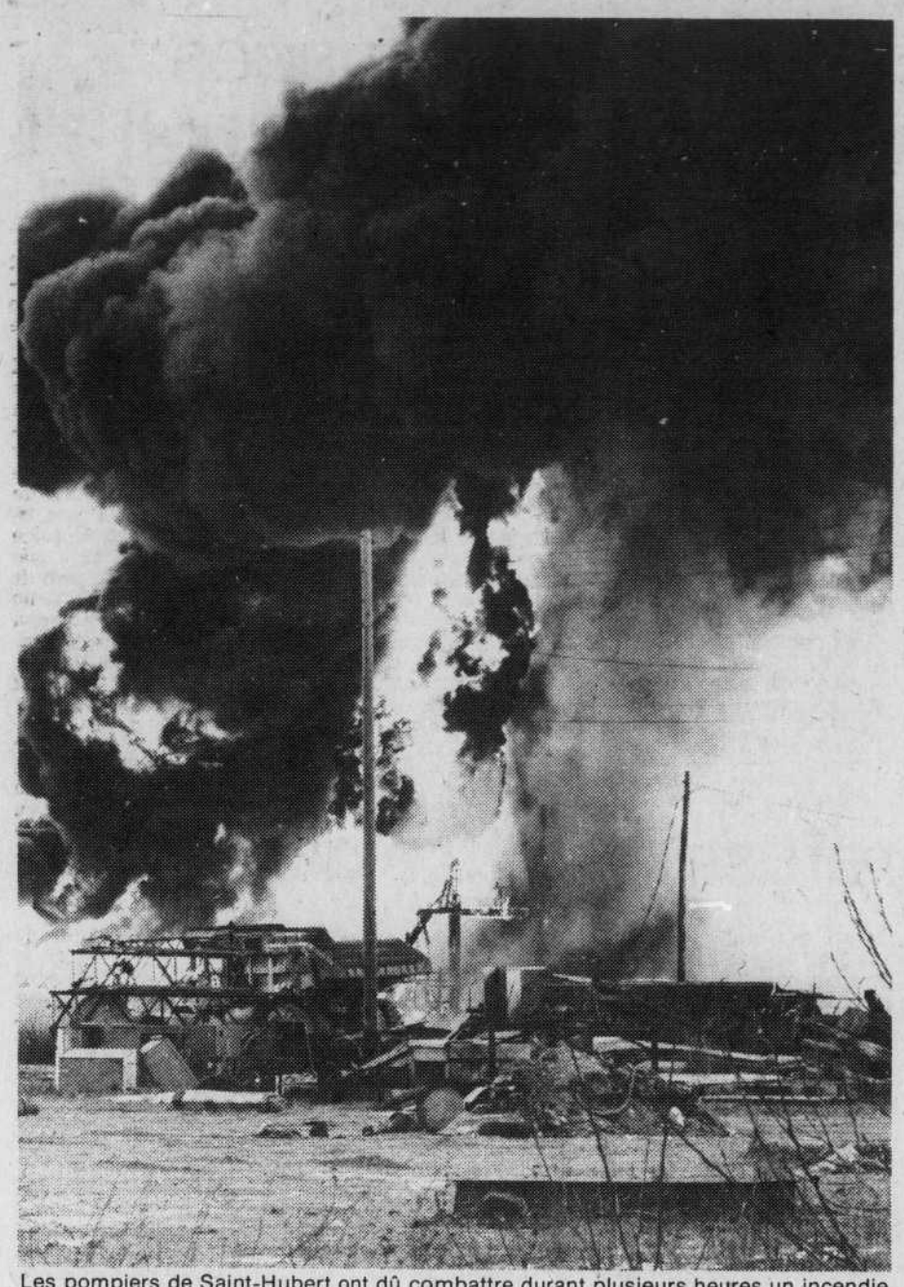


OBLIGATIONS
municipales, scolaires, cegeps, hôpitaux
13%
5 ans
intérêt semi-annuel
demandez nos informations.
Mcneil Mantha INC
614 rue St-Jacques
Suite 400
Montréal, H3C 1E2
845-8201
FONDÉE EN 1930
Membre de la Bourse de Montréal et de l'ACCOVAM
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CODE POSTAL .....
TÉLÉPHONE .....
BUREAU RÉSIDENCE
LA LISTE DES OBLIGATIONS ☐ LIBÉRATIONS SUR ACTIONS ☐


ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit ou consultation gratuite.
282-0058 ou 933-3673
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal

Réédition
dans la nouvelle collection
bibliothèque québécoise
maria de l'hospice
par Madeleine Grandbois
204 pages, $3.95
En rappel
dans la même collection
Marie Calumet
par Rodolphe Girard
168 pages, $3.50
les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation
Certificat en andragogie
(programme d'études de 1er cycle - 30 crédits)
Programme
Il est conçu pour les praticiens qui interviennent directement auprès de l'apprenant adulte dans une relation d'aide éducative; ces praticiens peuvent travailler tant dans le système scolaire du Québec que dans les groupes populaires et les organismes publics ou privés qui s'occupent d'éducation des adultes.
Scolarité
Elle peut se faire à temps partiel ou à plein temps.
La scolarité minimale est de deux trimestres; la scolarité maximale est de quatre années civiles à compter de la première inscription.
Admission
Pour être admis le candidat doit:
Faire la preuve d'une préparation suffisante pour entreprendre les études choisies
Témoigner d'une expérience de travail à plein temps d'au moins une année, ou l'équivalent, auprès d'adultes en situation d'apprentissage
Etre âgé d'au moins 23 ans
Les dates limites pour déposer une demande d'admission sont les suivantes:
Trimestre d'été
15 mars
Trimestre d'automne
1er juin
Trimestre d'hiver
1er novembre
Les formulaires de demande d'admission sont disponibles au
Secrétariat de la Section d'andragogie de la Faculté des sciences de l'éducation
Pavillon Marie-Victorin
90, av. Vincent d'Indy, local E-521
Téléphone: 343-7245
Adresse postale: C.P. 6203, succursale A, Montréal (Québec) H3C 3T3



Les pompiers de Saint-Hubert ont dû combattre durant plusieurs heures un incendie qui a ravagé, hier midi, une partie de l'usine Mulco, où l'on fabrique des produits à base de goudron. Le feu, d'origine inconnue et qui fut ponctué de plusieurs explosions, a fait quatre blessés dont un grièvement. L'étendue des dommages n'a pas encore été évaluée. (Photo Le Devoir)

Le policier n'a pas à remplacer les cols bleus (la Fraternité)

La Fraternité des policiers de la CUM a averti hier ses membres qu'ils allaient «à l'encontre de la loi antiscabs» lorsqu'ils effectuent des travaux normalement effectués par les cols bleus de la ville de Montréal, en grève légale depuis le 13 février.

Plusieurs policiers ont en effet reçu des ordres «verbaux» de leurs supérieurs pour qu'ils gardent dans leurs voitures des panneaux de signalisation «Stop», du sel pour les intersections glissantes et des clefs pour fermer au besoin les bornes-fontaines. Ces travaux sont normalement effectués par les cols bleus et la loi interdit à tout salarié de remplir les fonctions normalement effectuées par des grévistes, lorsque leur grève est légale.

Ces ordres verbaux de l'état-major de la police de la CUM ont aussitôt provoqué une riposte de la Fraternité des policiers, qui juge une telle attitude contraire à la loi: «Le travail des policiers, a déclaré le président Gilles Masse, consiste à protéger la vie et la propriété et à arrêter les violateurs de la loi, qu'ils soient grévistes ou non».

«La direction du service considère, a poursuivi M. Masse, que le fait que les policiers effectuent certains travaux à l'occasion de la grève des cols bleus ne va pas à l'encontre de la loi antiscabs parce que ces travaux sont effectués «bénévolement».

Récemment, un enquêteur du ministère du Travail déterminait que les bénévoles pouvaient effectuer le travail des grévistes d'après les termes de la loi.

Dans le cas présent, a dit M. Masse, les «tribunaux détermineront ultérieurement si cette interprétation est juste, ce que la Fraternité conteste».

Le président de la Fraternité a donc incité les policiers à faire du bénévolat sur leurs heures de travail puisque, dans ce cas-ci, l'état-major permet aux policiers de faire du travail autre que celui pour lequel ils sont embauchés et rémunérés. Il a donné en exemple le fait que, dorénavant, un policier pourrait aider sur ses heures de travail un citoyen à peindre sa maison à condition qu'il le fasse bénévolement, d'autant plus que M. Vignola, directeur de la police de la CUM, accorde une grande importance «au rapprochement entre le policier et le citoyen».

Le pourissement de cette grève a incité hier les cols bleus à manifester devant l'hôtel de ville où ils ont répandu sur la chaussée plusieurs kilos de déchets. Les policiers ont aussitôt été dépêchés sur les lieux et sept personnes auraient été arrêtées.

Pendant ce temps, la ville invitait les citoyens à mettre leurs vidanges dans des sacs de plastique hermétiques et à les déposer dans certains parcs et lots vacants. Des 174 contrats d'enlèvement des ordures, seulement 17 relèvent des employés de la ville. La municipalité indiquera aux citoyens au cours des prochains jours quels sont les endroits où ils peuvent déposer les ordures ménagères.

De son côté, le syndicat des 5,600 cols bleus a fait savoir hier que l'attitude de la ville de Montréal dans cette affaire l'amenait à douter des résultats du «sprint» de négociation de la semaine prochaine.

Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a demandé jeudi aux deux conciliateurs de convoquer d'autorité les deux parties à la table de négociation, jour et nuit s'il le fallait, jusqu'à ce qu'elles parviennent à un règlement.

Le président du syndicat, M. Réjean Gauthier, a précisé que «pour que ces rencontres soient vraiment positives, il faudrait que la partie patronale laisse tomber ses demandes et qu'un véritable changement d'attitude s'opère. Depuis dix ans, dit-il les cols bleus ont subi des pertes dans les clauses normatives de leur convention de travail. Depuis le début des négociations, la ville de Montréal et la CUM poursuivent des objectifs de négociation complètement opposés à ceux du syndicat. La meilleure façon d'aborder ces rencontres serait que la partie patronale réponde à la dernière contre-proposition syndicale, ce qu'elle a refusé de faire jusqu'à présent.»

Selon le président des cols bleus, «le statu quo de la convention échue représente un plancher de négociation». Le syndicat veut toujours améliorer la sécurité d'emploi au travail, les bénéfices économiques ainsi que les salaires et leur indexation.

Le syndicat a d'autre part dénoncé une nouvelle fois les actes de vandalisme qui se produisent depuis le début de cet arrêt de travail. Ces gestes isolés, a dit M. Gauthier, n'apportent rien de positif et minent au contraire l'efficacité de la grève en cours.

Le taux de chômage chez les jeunes diplômés s'accroît sensiblement

QUÉBEC (PC) — Il a été beaucoup plus difficile pour les diplômés universitaires de dénicher un emploi dans les années 70 au Québec. En 1978, par exemple, on dénombrait 11,000 nouveaux diplômés en chômage comparativement à 7,000 en 1975, soit une augmentation de 57%.

Si 4,5% de la masse des diplômés connaissaient de telles difficultés, il n'en reste pas moins que les diplômés des universités jouissaient encore d'une situation fort privilégiée par rapport à d'autres jeunes qui n'avaient pas atteint un niveau de scolarité aussi élevé au cours de la dernière décennie.

On serait porté à croire que la hausse importante dans la formation des nouveaux diplômés (22,410 en 1977 contre 9,240 en 1962) aurait causé cet état de chose mais la situation procède plutôt de deux facteurs principaux:

- l'insuffisance généralisée d'emplois pour tous les niveaux de scolarité (hausse générale du taux de chômage);
- la difficulté qu'a connue l'économie d'intégrer les jeunes arrivants sur le marché du travail.

Il existe toutefois des perspectives beaucoup plus intéressantes dans un avenir plus ou moins rapproché pour ceux qui seront appelés à remplir des postes requérant une formation universitaire.

En effet, compte tenu d'une hausse de la population totale au Québec et dans l'hypothèse que pour administrer et offrir un certain nombre de services à une société moderne, il soit nécessaire que la main-d'oeuvre hautement qualifiée s'accroisse au moins au même rythme que celui de la population dans son ensemble, on peut prévoir dès lors qu'à un taux de fréquentation scolaire constant, il se produise une pénurie de main-d'oeuvre hautement qualifiée.

Ces considérations sont tirées de la publication par le Conseil des universités d'une étude sur *Le marché du travail des diplômés universitaires au Québec* sous la direction de M. Jean-Michel Cousineau.

L'auteur et ses collaborateurs ont tenté de mesurer le niveau et l'ampleur du chômage chez les diplômés universitaires, les relations entre le chômage et les niveaux de scolarité, à la fois chez les gens en situation de travail et chez les nouveaux venus sur le marché du travail.

Le document contient beaucoup de statistiques et l'une d'elles tend à démontrer qu'il est beaucoup plus facile pour un jeune ayant complété des études supérieures de trouver du travail dans un plus bref laps de temps.

Ainsi, par exemple, le taux de chômage chez les diplômés universitaires se situe aux environs de 10 à 15% au sortir des études mais cette proportion tombe à 4.5% à l'intérieur de trois ans.

Un autre phénomène explique en partie la hausse du chômage dans la catégorie des universitaires: c'est l'abandon volontaire d'emplois ou les démissions qui comptaient pour le tiers des «chômeurs instruits» en 1977 comparativement à 18% seulement pour l'ensemble des sans-travail québécois.

Le taux de fréquentation des collèges et universités au Québec a fait un bond prodigieux de 225% entre 1960 et 1978, passant de 37,843 à 153,913 étudiants, représentant 17,6%, de la population de 18 à 24 ans.

Les étudiants en journalisme et ceux en philosophie comptent parmi ceux des diplômés universitaires qui éprouvent le plus de difficultés à pratiquer leur profession après la fin de leurs études, avec des taux de chômage respectifs de 17% et 16.6%..

La fermeture de quelques quotidiens importants, comme le *Montreal Star* et le *Montréal-Matin*, a rétréci les avenues dans cette profession pour les jeunes aspirants.

Par ailleurs, c'est au Québec que l'on retrouve le plus haut taux de chômage chez les diplômés universitaires tout de suite après les provinces Maritimes avec 11.2%, en 1977 contre 13%, dans les Maritimes.



Un citoyen de Prince-Rupert (C.-B.) affirme avoir découvert une seringue hypodermique dans cette bouteille de Coca-Cola d'un litre qu'il venait d'acheter. La compagnie fait actuellement enquête sur l'incident. (Photolaser CP)

Selon le secrétaire général de la FTQ

Le front commun a vécu

QUÉBEC — L'unité syndicale CSN-FTQ, déjà vacillante depuis plusieurs mois, n'a pu résister à la dernière ronde de négociations dans le secteur public et parapublic. Pour la FTQ, la situation s'est à ce point dégradée qu'il ne saurait plus être question désormais d'unité d'action entre les deux centrales syndicales.

C'est ce qu'a déclaré hier au cours d'une conférence de presse dans la Vieille capitale le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, qui a soutenu que c'était la rupture complète.

Les rivalités intersyndicales s'étaient faites plus vives ces dernières semaines alors que les négociations du secteur public et parapublic tiraient à leur fin. La CSN s'était montrée particulièrement agressive la semaine dernière au moment où la grève des 10,000 employés de soutien du secteur scolaire touchait à sa fin. Le président de la CSN s'était alors livré à une violente charge contre la FTQ, l'accusant de complicité avec le gouvernement dans ce dossier. M. Norbert Rodrigue avait ajouté que sa centrale allait revoir toutes les conditions de l'unité d'action future avec la FTQ. C'est à cette attaque que répliquait hier M. Daoust.

Il y a déjà plusieurs années que les relations entre les deux centrales sont difficiles. Au début des années 70, elles se sont livrées une véritable guerre dans le secteur de la construction, guerre qui s'est terminée avec la commission Cliche. Les rondes de négociations du secteur public de 1972 et 1976 ont réussi à panser quelque peu les plaies mais, dès 1977, la tension monta à nouveau alors que la FTQ dénonçait la présence des groupes de gauche au sein de la CSN et que des guerres de maraudage s'ouvraient dans les secteurs de la métallurgie et de la fonction publique.

Ces nouvelles tensions rendirent d'ailleurs périlleuse la constitution du Front commun CSN-FTQ-CEQ pour les négociations 79-80 du secteur public, et comparativement aux précédents fronts communs, chaque centrale décida de garder une plus grande autonomie.

En cours de négociation, quelques incidents ébranlèrent d'ailleurs ce front commun. Un premier affrontement eut lieu lorsqu'il fut question de fixer le salaire minimum que le front commun revendiquerait. Un deuxième affrontement se produisit lorsque, à la fin d'octobre, les syndiqués CSN des affaires sociales décidèrent de faire une journée de grève en dépit du fait que ni la FTQ ni la CEQ n'avaient pu obtenir le mandat de faire une telle journée de grève.

M. Daoust, qui a rappelé hier ces difficultés de fonctionnement du front commun, a affirmé qu'à chaque fois la CSN tentait de «voler la vedette» car cette centrale, selon lui, ne peut accepter d'être au deuxième rang.

Le dossier des employés de soutien du secteur scolaire et du secteur collégial allait toutefois constituer le conflit déterminant dans les relations entre les deux centrales.

La FTQ représente quelque 5,500 syndiqués de ce secteur et ceux-ci, comme d'ailleurs les quelque 3,000 employés de soutien, membres de la CEQ, acceptaient en novembre les offres du gouvernement. Les 10,000 employés de soutien du secteur scolaire et les 3,000 du secteur collégial affiliés à la CSN refusaient de leur côté ces offres et décidaient de poursuivre les négociations, ce qui allait les conduire à déclencher une grève le 25 janvier, grève qui n'est pas encore terminée pour le soutien collégial.

Pour la CSN, cette négociation se compliqua du fait que le gouvernement put invoquer l'entente avec la FTQ et la CEQ pour refuser d'aller au delà de ce qui avait été accordé aux deux autres groupes. Une lettre du ministre des Finances à la FTQ, dans laquelle il était affirmé que la CSN-soutien ne saurait obtenir substantiellement plus que n'avait eu la FTQ en novembre, constituait la preuve aux yeux de la CSN, qu'il y avait collusion et complicité entre le gouvernement et la FTQ.

Dans une déclaration publique la semaine dernière, le président de la CSN dénonça cette complicité, affirmant que même un syndicat de boutique ne se serait pas comporté comme la FTQ l'avait fait, empêchant à toutes fins utiles des syndiqués de progresser. M. Rodrigue affirma à ce moment que sa centrale ne saurait défendre l'unité intersyndicale à n'importe quel prix, surtout pas au prix de sacrifier les intérêts des travailleurs. La CSN allait donc revoir les conditions futures de toute unité d'action entre les deux centrales.

Grâce à cette grève, les syndiqués du soutien scolaire ont fait des gains importants, ont affirmé à la fin de la grève les dirigeants syndicaux de la CSN qui se sont montrés particulièrement fiers des nouvelles clauses en matière de sécurité d'emploi.

M. Daoust a contesté vivement cette affirmation de la CSN hier, soutenant qu'il y avait certes des différences entre les ententes conclues par les deux groupes mais que cela correspondait aux revendications propres aux deux groupes.

Les déclarations de la CSN constituent tout simplement une «campagne intensive de marketing syndical pour justifier sa grève et pour faire croire à une victoire», a assuré M. Daoust qui croit aussi que les dirigeants de la CSN veulent préparer une prochaine campagne de maraudage syndical.

«Toutes ces déclarations de la CSN, remplies de hargne, de mépris et de dépit» ne sont que la pointe de l'iceberg de ce qui se dit dans les officines de la CSN, a assuré le porte-parole de la FTQ, qui a affirmé que les syndiqués de cette centrale ne pouvaient plus tolérer un tel dénigrement. Quand on se fait rabaisser au niveau de syndicat de boutique, on se demande ce qu'on fait dans un front commun avec la CSN, a-t-il dit encore, affirmant que, «on ne permettra pas à la CSN de s'essuyer sur la FTQ comme si c'était un tapis».

M. Daoust a rappellé que la CSN n'avait pas le monopole du militantisme syndical et que la FTQ avait fait la preuve de sa combativité. Mais parce que la FTQ a des orientations idéologiques différentes, parce que elle connaît du succès avec son plan de recrutement, il n'y a pas de raison que cette centrale devienne aussitôt un suppôt de satan qu'il faille dénoncer, a affirmé le secrétaire de la FTQ.

Selon lui il y a des limites au mépris manifesté par la CSN, et il vaut mieux fonctionner tout seul si l'unité d'action entre centrales doit conduire à de tel résultats.

Le Koweit ne veut pas un autre «Salem»

LONDRES (AFP) — A la suite de l'affaire du «Salem», les autorités de Koweit ont sévèrement renforcé les conditions attachées à la vente de leur pétrole, apprend-on dans les milieux pétroliers londoniens.

Elles refusent en particulier de vendre désormais aux compagnies ne contrôlant pas les raffineries où le pétrole doit être raffiné.

Cette restriction élimine de sa clientèle les petits importateurs et les courtiers du marché au comptant. Mais elle cause aussi des complications pour ses principaux clients, comme Shell, British Petroleum ou Gulf qui, dans certains pays, ne disposent que de participations de 50% ou moins dans les raffineries.

La cargaison du «Salem», achetée à Koweit par la compagnie suisse Pentoil à l'intention de l'Italie, avait été revendue en cours de transport à destination de la France.

L'aéroport de Toronto fermé

Des pluies diluviennes et une température sous le point de congélation ont provoqué la fermeture de l'aéroport de Toronto en début de soirée hier, et tous les vols en direction de la Ville-Reine ont été annulés, de même que tous les départs à partir de cet aéroport.

Ce bouleversement des horaires des compagnies aériennes aura des répercussions chez les vacanciers qui doivent s'embarquer aujourd'hui vers des cieux plus cléments.

En effet, plusieurs appareils ayant été retenus à Toronto ou encore n'ayant pu s'y rendre, ne seront pas prêts à l'heure pour les départs.

Des porte-parole des compagnies aériennes ont fait savoir hier que ces retards seraient cependant de courte durée et que les vacances ne seraient pas trop écourtées.

Rectificatif

L'annonce «Pétition au gouvernement du Québec» signée Marcel Duhaime parue le 21 février comportait une erreur typographique. Le deuxième paragraphe coiffé au sous-titre «Nous exigeons» devait se lire comme suit:

2- que soient retirées de la loi 92 sur les consultations populaires toutes les dispositions qui conduisent à limiter le plein droit d'expression et d'association pendant la période référendaire, telle l'exclusivité du financement des options représentées par les deux comités-parapluies;

AVEZ-VOUS CHEZ VOUS
• L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE
par Malte-Brun,
5 volumes, in 4°
(11" x 8½") 1885
Voir pages littéraires

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en orthopédagogie destiné aux maîtres en exercice

L'Université de Montréal, après entente avec certaines commissions scolaires, offre un programme de cours et d'activités pédagogiques en milieu scolaire conduisant à un B.Sc.

Condition d'admission
Être enseignant en exercice dans le secteur de l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. (Attestation de l'employeur exigée).

Équivalences
Des équivalences peuvent être accordées aux détenteurs d'un brevet d'enseignement et/ou d'études universitaires dans une discipline connexe.

Régime pédagogique
Étude à temps partiel (deux soirs par semaine);

Date limite pour déposer une demande d'admission
1er mars 1980 pour le trimestre d'été
1er avril 1980 pour le trimestre d'automne

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser au:
Secrétariat de la section d'orthopédagogie
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
a/s Madame Nicole Savoie 343-7878
Monsieur Marcel Salado 343-6148

CONDOMINIUM
NOUVEAU PROJET
avec taux d'intérêt de
11% pour le CHAMBORD
12% pour le CHANTILLY
(pour une durée de 5 ans)



"AH! LA BELLE VIE!"





Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des Iles.
4540 Promenade Paton, Ile Paton, Qué.
Tél.: 688-8440

DOMAINE de l'ILE PATON

CTRSM: le Tribunal du travail étudie les appels des deux syndicats

Le Tribunal du travail a pris en délibéré, hier, deux appels déposés respectivement par le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) et la CSN, qui contestent pour des raisons différentes la décision du commissaire Benoit Laviolette dans le dossier de la Commission de Transport de la Rive-Sud de Montréal (CTRSM).

Le SCFP rejette la partie de la décision du commissaire qui accorde aux ex-chauffeurs de la compagnie Métropolitain-Sud le droit de transférer avec eux leur ancienneté au moment de leur intégration à la CTRSM.

La CSN, qui représente les anciens chauffeurs de l'ex-compagnie Métropolitain-Sud, a contesté de son côté, l'appel du SCFP et répliqué par un autre appel, portant cette fois sur l'accréditation accordée par le commissaire au SCFP. Ce syndicat représentera dorénavant les chauffeurs de la CTRSM ainsi que les nouveaux venus en provenance de Métropolitain-Sud.

Refusant de se prononcer séance tenante sur ces deux requêtes, le juge René Beaudry a indiqué aux parties qu'il les entendrait à nouveau le 6 mars. Il aura entre-temps écouté les plaidoiries effectuées devant le commissaire.

Le magistrat a posé hier de nombreuses questions aux procureurs du SCFP et de la CSN, qui débattaient leurs requêtes respectives.

Le magistrat s'est notamment intéressé au fait que le SCFP plaidait en faveur des droits acquis par les chauffeurs actuels de la CTRSM, droits acquis qui seraient menacés par l'arrivée de chauffeurs plus âgés en moyenne que ceux du «jeune» service de transport public. Le juge Beaudry a semblé intrigué par le fait que certains membres actuels du SCFP, à l'emploi de la CTRSM, avaient néanmoins dans certains cas plus de vingt ans d'ancienneté.

Cette ancienneté a vraisemblablement été acquise chez d'autres employeurs puisque la CTRSM n'existe que depuis quelques années.

D'autre part, les chauffeurs du réseau Métropolitain-Sud ont décidé hier de ne pas rentrer au travail en l'absence de protocole sur cette question. Ces chauffeurs, intégrés par le commissaire Laviolette au SCFP, s'attendaient à ce que leur nouvel exécutif syndical ait négocié les modalités du retour au travail. Or, il n'en est rien et à la CTRSM on avait bien en mains un projet de protocole mais on ne pouvait le signer avec un syndicat CSN aujourd'hui disparu ou avec un syndicat FTQ qui ne veut pas en négocier un au nom des nouveaux membres qui lui posent tant de problèmes.

Réclusion de deux ans pour trafic de drogues

Dans un jugement unanime qu'elle vient de rendre, la Cour d'appel du Québec confirme un jugement de culpabilité pour trafic de drogues, qui avait été rendu à l'endroit d'une femme de 24 ans, Rachel Leboeuf, de même qu'elle maintient la sentence de deux ans de prison qui lui avait été imposée par la même occasion.

C'est en février 1978 que l'accusée avait été reconnue coupable d'avoir eu en sa possession, un an plus tôt, dans le but d'en faire le trafic, 5.7 grammes de morphine et 6 grammes de hashish, le tout évalué à $630.

À l'appui de son appel, Mlle Leboeuf soutenait que le juge de la Cour des sessions avait erré en faits et en droit dans l'interprétation de la notion de possession au sens du Code criminel, que ce même juge avait refusé de tenir compte de son témoignage sans motif suffisant, qu'il avait en plus omis de tenir compte de la partie importante de ce même témoignage et qu'il avait mal rapporté deux faits mis en preuve.

Un nouvel Éditeur

QUÉBEC (PC) — L'actuel sous-ministre des Communications, M. Pierre A. Deschênes, a été nommé au poste d'Éditeur officiel du Québec.

C'est ce qu'a annoncé hier le premier ministre, M. René Lévesque, en précisant que M. Deschênes cumulerait les deux fonctions.

M. Deschênes remplace ainsi M. Charles-Henri Dubé, nommé cette semaine représentant du Québec à Moncton.

Le bureau de l'Éditeur officiel avait pour l'année 1979-80 un budget de $13 millions et un effectif atteignant 130 employés.



Des grévistes des raffineries, en grève depuis la mi-décembre, ont manifesté hier leur mécontentement devant le Palais de justice de Montréal où la Cour supérieure n'a pas encore émis de décision sur leur requête en injonction en vue d'empêcher le travail des scabs derrière leurs piquets de grève. (Photolaser CP)

Injonctions refusées aux grévistes de Shell

Le juge Jean-Guy Riopel, de la Cour supérieure, entendra mardi les plaidoiries de deux parties au sujet d'une requête en injonction interlocutoire relative à la loi anti-briseurs de grève, demandée par le Local 1 des Travailleurs unis du pétrole contre leur employeur, la raffinerie Shell, où une grève sévit depuis décembre.

Une injonction provisoire à cet effet avait déjà été refusée, vu que l'urgence d'un tel décret n'avait pas été prouvée.

Par ailleurs, à leur tour hier, des membres du Local 2 des Travailleurs unis du pétrole ont également échoué, devant le juge Kenneth MacKay, du même tribunal, dans leur démarche pour obtenir une injonction provisoire, toujours dans le cadre de la loi anti-scabs. La demande visait une fois de plus la compagnie Shell.

Enfin, les membres du Local 1 du syndicat en cause entendent contester dès lundi, encore devant la Cour supérieure, l'injonction obtenue il y a quelque temps par la Shell et qui interdisait et limitait le piquetage à proximité de ses bâtisses.

À l'appui de leurs requêtes, les travailleurs soutenaient que l'entreprise pétrolière violait la loi anti briseurs de grève, en ayant recours à de la main-d'oeuvre venant de l'extérieur du Québec, ainsi qu'à d'ex-employés syndiqués, à qui des promotions ont été accordées, question de les exclure de l'unité de négociation et leur faire remplir des tâches normalement dévolues à des syndiqués.

Au début du conflit, le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson a nommé un enquêteur pour vérifier si les raffineurs respectaient les dispositions antiscabs du Code du travail. Me Gérard H. Raymond, dans un premier rapport soumis aux parties la semaine dernière, a constaté que Shell avait fait appel à plusieurs personnes ainsi qu'à d'importants sous-traitants en contravention du code. Cette main-d'oeuvre supplémentaire a permis à cette compagnie de poursuivre sa production et la distribution de ses produits.

Les 22 cégeps seront encore fermés lundi

Les employés de soutien refusent l'offre globale

QUÉBEC — Les négociations sont suspendues pour le week-end dans le dossier des employés du secteur collégial à la suite du refus opposé hier par la partie syndicale à une offre globale de règlement soumise la veille par la partie patronale.

C'est ce qu'a indiqué hier après-midi le coordonnateur patronal des négociations dans le secteur public, M. Lucien Bouchard, au cours d'une rencontre avec la presse. Selon lui, on n'en est pas encore à une rupture de négociations, mais les discussions ne sont plus possibles pour l'instant.

Cette offre globale présentée par la partie patronale jeudi soir constituait la première proposition de règlement soumise par la partie patronale depuis le début des négociations. Depuis le début de la grève des employés de soutien de cégep, le 25 janvier, cette offre constituait en fait le premier espoir de règlement à court terme de ce conflit qui paralyse 22 cégeps.

Ces 22 collèges seront encore fermés lundi puisque les négociateurs des deux parties se préparaient à prendre congé pour le week-end pour laisser mûrir les choses.

Selon les indications données par M. Bouchard, la partie syndicale a informé hier matin les négociateurs patronaux que leur offre de règlement ne pouvait constituer une base de règlement acceptable et qu'en conséquence elle ne pouvait répondre à cette offre par de nouvelles contre-propositions.

La partie patronale ne peut s'engager, de l'avis toujours de M. Bouchard, dans une démarche l'amenant à faire de nouvelles propositions. Il appartient aux employés de soutien de répondre à cette offre qui contenait, dit-il, plusieurs ouvertures et qui n'était pas finale, souligne-t-il également.

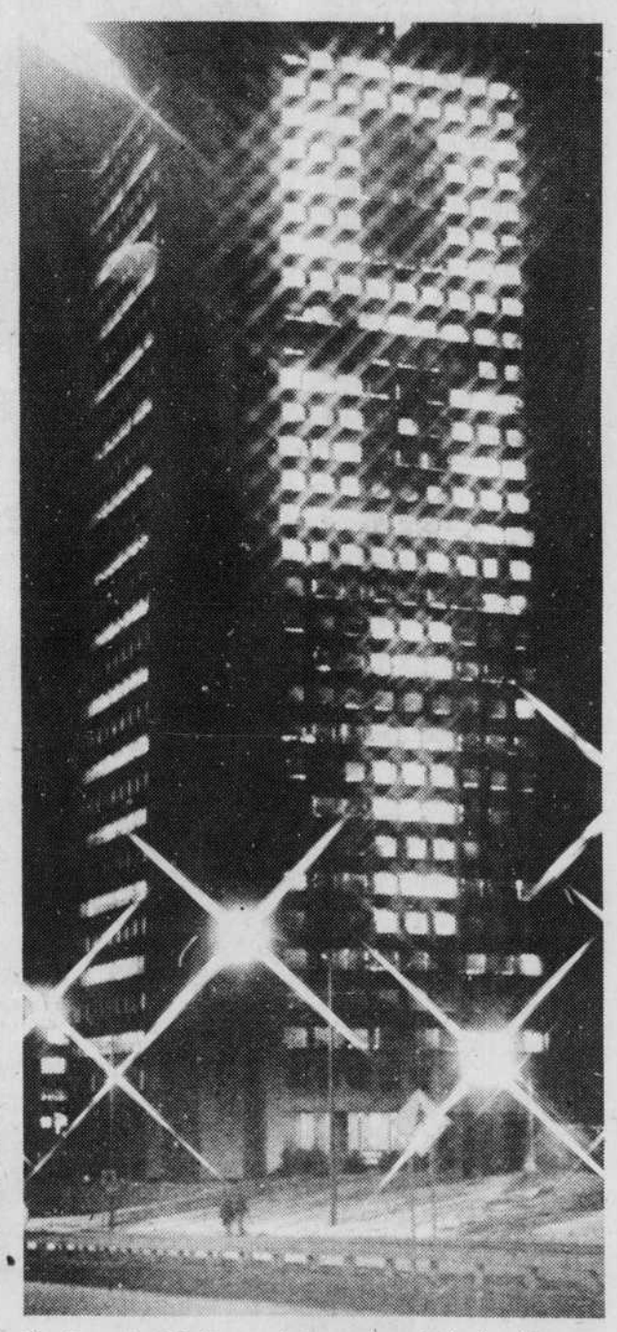
De nouveaux compromis de la part de la partie patronale auraient été possibles si du côté syndical on avait accepté hier de faire des compromis sur la question des horaires de travail, a affirmé le négociateur comme s'il voulait indiquer à ses vis-à-vis syndicaux des pistes pour une reprise des discussions dimanches soir ou lundi.

Soulignons que les négociations véritables dans ce dossier n'ont débuté qu'au début de cette semaine. M. Bouchard s'attendait à un règlement rapide dans la mesure où il venait de conclure, la semaine précédente, une entente de principe avec les employés de soutien du secteur se servir de cette entente comme base de règlement avec le soutien collégial.

Tel n'a pas été le cas, quoique il reste fort peu de questions en litige. La plus importante semble être la question des horaires de travail où, pour des motifs de souplesse, l'employeur voudrait avoir le droit de fixer unilatéralement les horaires de travail, selon certaines normes, afin de répondre aux exigences particulières de l'éducation des adultes. Les syndiqués voudraient le maintien du statu quo suivant lequel les changements aux horaires de travail doivent être l'objet d'ententes avec l'employeur.

Il y a également la question de la sécurité d'emploi en égard aux surplus de personnel. Les syndiqués veulent que les motifs de mises en surplus de personnel puissent, le cas échéant, faire l'objet de griefs, ce à quoi s'oppose la partie patronale qui dit avoir refusé une telle demande aux employés de soutien du secteur scolaire, tant ceux de la CSN que ceux de la FTQ. Il y a également en litige des questions relatives aux procédures de grief, au temps supplémentaire, aux mouvements de personnel.

De l'avis de M. Bouchard il ne peut être question dans ce dossier de forcer une entente par voie d'une loi spéciale. Les moyens habituels de négociation ne sont pas encore épuisés et on n'en est pas au point, même après quatre semaines de grève, où il sera nécessaire d'engager un processus de récupération des journées de classe perdues.



Étalé sur les 25 étages du complexe G de la cité gouvernementale à Québec, cet exploit a été revendiqué par une trentaine d'étudiants en géologie de l'Université Laval. En tirant des rideaux, ils réclament la palme du plus grand exploit du festival organisé par le département des sciences et génie de Laval. Pour leur part, les partisans du OUI au référendum ont sans doute reçu l'appui le plus «éclairé» de la campagne référendaire. (Photolaser CP)

AFFAIRES SOCIALES

■ *Enquêteur nommé au CRSS de la Rive-sud*

M. Roger Lepage, directeur-général de l'Hôtel-Dieu de Lévis, est chargé d'enquêter sur l'administration du Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de la région du Sud de Montréal. Cette décision a été annoncée par le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure. Ce dernier a expliqué que la nomination d'un enquêteur avait été rendue nécessaire en raison des difficultés administratives éprouvées par cette intitution depuis plusieurs années.

Le mandat de M. Lepage lui accorde, de façon provisoire, tous les pouvoirs du conseil d'administration. Le ministre a d'autre part tenu à préciser que cette nomination ne met aucunement en cause l'intégrité et l'honnêteté des actuels administrateurs du conseil.

C'est la première fois que le MAS doit prendre une telle mesure à l'endroit d'un CRSSS, comme le lui autorise la loi.

■ *Feux Verts: un nouveau tournant*

Le journal des handicapés du Québec, *Feux Verts* entre dans sa huitième années d'existence et pour l'occasion fait peau neuve en adoptant le format magazine qui contient des textes plus aérés et plus substantiels.

Au sommaire de février de cet instrument collectif conçu et réalisé par un groupe de personnes majoritairement handicapées, on trouve un reportage sur la paralysie cérébrale, une entrevue avec Mme Laurette Champigny-Robillard, présidente de l'Office des personnes handicapées du Québec, un dossier sur la vie des handicapés au Québec, de même que plusieurs chroniques d'intérêts divers. Le coordonnateur de l'équipe à la rédaction de *Feux Verts*, M. Richard Théorêt, souligne dans son éditorial: «Dans la société actuelle, on impose trop souvent l'exclusion ou une image fausse et pleine de préjugés des personnes handicapées. Cela doit changer et *Feux Verts* se veut l'instrument de ce changement.» Renseignements au sujet de ce magazine fort intéressant: 522-7890.

■ *Garde en milieu familial*

M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, a annoncé récemment l'ouverture de la première agence de garde en milieu familial. Il s'agit de l'agence «À la bonne garde», située au lac Etchemin, dans le comté de Bellechasse, au sud-est de la Vieille capitale.

L'agence de garde en milieu familial, tel que prévu par la Loi des services de garde à l'enfance, adoptée à la fin de 1979, est chargée de recruter des familles de garde, de coordonner les services et d'en assurer le développement.

«À la bonne garde» pourra offrir des services pour une trentaine d'enfants et la nouvelle agence profite du support constant du CLSC du lac Etchemin.

■ *255-3222: DSC Maisonneuve-Rosemont*

Le Département de santé communautaire Maisonneuve-Rosemont prie de noter son nouveau numéro de téléphone: 255-3222. Avec ce seul numéro, on peut obtenir toutes les informations et les services de soins préventifs disponibles au DSC, que ce soit pour les cliniques de nourissons, les cliniques dentaires, l'aide à domicile, les vaccinations anti-infectieuses, les cours prénatals ou toute autre demande d'information ou de référence.

■ *Réouverture d'un club pour jeunes à Rosemont*

Le club Garçons et filles de Rosemont ouvre de nouveau ses portes après avoir été fermé pendant 17 mois, à la suite de difficultés financières et administratives. Ce centre communautaire qui s'adresse à une clientèle de garçons et filles de sept à 17 ans, au 5675 rue Lafond, a reçu une subvention de $50,000 de Centraide et de $21,000 du ministère des Loisirs, de la chasse et de la pêche, également $145,000 d'une fondation désirant conserver l'anonymat.

Un comité de relance avait été formé pour étudier toutes les avenues de solution pour conserver ce club jugé essentiel dans la communauté de Rosemont. Le programme offert aux jeunes comprend un café-rencontre, des rencontres de groupes avec des animateurs sociaux, des ateliers de menuiserie, de théâtre et des activités sportives. Le centre est ouvert du lundi au samedi inclusivement, de 9 h à 21 h 30 et samedi le public est invité à le visiter.

■ *Éthique et médecine d'aujourd'hui*

Le Service d'éducation médicale continue de la faculté de médecine de l'UdeM tiendra, les 28 et 29 février, des journées d'étude portant sur «les problèmes d'éthique en médecine d'aujourd'hui». L'événement se déroulera à l'Institut de recherches cliniques de Montréal sous forme de conférences, de présentations d'étude de cas, de discussions générales. Plusieurs spécialistes feront des exposés et la direction scientifique de ces journées a été confiée au Dr David J. Roy, directeur du Centre de bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal.

Ottawa poursuit un entrepreneur pour des dommages à Mirabel

Agissant au nom du gouvernement, le Procureur général du Canada a intenté hier une poursuite de $12,000 contre la compagnie de construction Bail, de Westmount, ainsi que contre la compagnie d'assurance qui s'était portée garante des travaux faits par celle-ci lors de la construction de l'aéroport de Mirabel.

Notamment, Bail était responsable de la mise en place des panneaux de vitre isolante à la tour de contrôle de l'aéroport. Selon les allégués de la poursuite, toutes ces vitres se sont tout à tour fissurées, durant l'hiver 1978, puis furent remplacées.

En janvier dernier, la même situation a commencé à se reproduire avec le bris de deux vitres. Craignant le pire, et surtout qu'on soit aux prises avec ce problème durant de nombreuses années, le gouvernement a demandé un remboursement à la compagnie Bail, tout en lui signifiant que ses panneaux de vitre comportaient des vices cachés.

Devant le refus de cette dernière de rembourser, le Procureur général a donc intenté la poursuite mentionnée.

Retour à la normale aux aéroports de Montréal

Des techniciens du ministère fédéral des Transports ont réparé le radar terminal du centre de contrôle aérien de Montréal qui était défectueux, depuis septembre dernier, de même que le radar «en route», seul utilisé depuis plus de quatre mois, et qui avait commencé à faire défaut lundi dernier, occasionnant d'importants délais dans les arrivées et les départs des avions tant à Dorval qu'à Mirabel.

Le ministère des Transports maintient que les 26 contrôleurs du centre de contrôle ont fait une grève du zèle mais le porte-parole des contrôleurs affirme que ses collègues ont été obligés de revenir aux anciennes procédures d'approche en phase terminale avec des séparations en temps et en altitude beaucoup plus grandes qu'avec les radars lorsqu'ils fonctionnent.

Ces radars, vieux de 20 ans à Dorval comme à Toronto, montraient parfois le même avion à deux endroits différents sur l'écran ou donnaient de faux retours d'image. L'an dernier, à Toronto, les contrôleurs ont procédé durant deux mois selon des méthodes artisanales de contrôle mais ont toujours nié avoir fait la grève du zèle.

Le radar «en route» surveille toute la circulation aérienne dans un rayon d'environ 60 milles de Montréal tandis que le radar terminal surveille la circulation des vols aux instruments dans un rayon d'environ 30 milles de l'aéroport avant que l'aéronef soit pris par la tour de contrôle de l'aéroport où il se dirige.

C'est lundi soir que les contrôleurs, devant la défaillance du seul radar en fonctionnement, ont commencé à exercer le contrôle aérien à un appareil aux dix minutes et même plus, causant des délais et provoquant l'annulation d'au moins 10 vols au cours des 26 heures qui ont suivi. Mardi soir, à 23 h 30, les radars étaient réparés de sorte que la situation est revenue à la normale.

Les voyageurs, notamment à Dorval, ont été incommodés et les compagnies aériennes dont les avions ont parfois été en attente plus de deux heures en bout de piste ont adressé des plaintes aux autorités aéroportuaires.

En novembre prochain, des instruments neufs seront installés au centre de contrôle de Dorval permettant l'automatisation du système. Des pourparlers ont duré toute la journée mercredi entre les représentants du ministère et MM. Alfred Petrauskas et Vincenzo della Serra, représentant les contrôleurs membres de la Canadian Air Traffic Control Association (CATCA).

COLLOQUE

«Croissance urbaine et migrations en Tunisie»

organisé par le module d'urbanisme de l'Université du Québec à Montréal et la Communauté Tunisienne de Montréal.

DATE: le dimanche 2 mars 1980, à 13h00.

Rerpésentant de l'ambassade de la Tunisie (à Ottawa).

●

CONFÉRENCIERS INVITÉS

M. GEORGES ROBERT, Urbaniste.

LAURENT LÉVEILLÉ, professeur en urbanisme.

MOKHTAR AMAMI-BOUAZIZI, Économiste statisticien.

MONCEF ABDELMOUMEN, Psychanalyste.

MONCEF GUITOUNI, Conseiller en relations humaines.

LIEU: Université du Québec à Montréal, Salle AM-050, Niveau Berri de Montigny.

RENSEIGNEMENT:
Laurent Léveillé 282-8338
Amara Ouerghi 252-9751

ENTRÉE GRATUITE

COLLOQUE RÉGIONAL DU CRSSS
de la région Sud de Montréal

DÉCENTRALISER

pour mieux réaliser nos priorités régionales

Vendredi le 29 février (à compter de 18 h 30) et samedi le 1er mars (de 9 h à 17 h) au Holiday Inn de Longueuil

- Ce colloque tiendra lieu d'assemblée annuelle d'information du CRSSS
- Frais d'inscription
- ***Renseignements:***

Secrétariat général/Communications
Conseil Régional de la Santé et des Services sociaux (CRSSS)
Région Sud de Montréal
125 boulevard Ste-Foy, bureau 300
Longueuil, Québec
J4J 1W7
Téléphone: (514) 677-8948

Securreer
Régime enregistré d'épargne-retraite sécuritaire

Nouveau! Individuel! Pour tous!

Termes de 1 à 10 ans, au choix.
Jusqu'à
12.65%

- Dépôt à compter de $200.
- Aucuns frais d'adhésion, d'administration ou autres
- Aucune obligation de souscrire à chaque année

Renseignez-vous davantage! Demandez notre brochure SECUREER

En février, nos bureaux seront ouverts jusqu'à 21h les jeudis et vendredis, jusqu'à 16h30 le samedi.

SSQ
Mutuelle d'assurance-groupe

Siège social:
2525, boul. Laurier,
Sainte-Foy, Qué. G1V 4H6
Tél.:
Québec 651-7000
Montréal 384-8150
Rive-Sud-Estrie 651-3300

La succession déjà en place à Belgrade

BELGRADE (AFP) — Sans être encore véritablement entrée dans «l'après-titisme», la Yougoslavie s'installe sans à-coup, du vivant de son président, dans «l'ère successorale».

La vie du maréchal Tito, c'est évident d'après les bulletins médicaux toujours aussi prudents, sinon alarmistes diffusés quotidiennement, est toujours en danger. Mais il apparaît aussi chaque jour plus évident que même si le chef de l'État survit à la grave crise qui a failli l'emporter la semaine dernière, il a désormais transmis pour toujours le flambeau du «titisme» aux successeurs qu'il a lui-même installés au pouvoir par voie constitutionnelle.

Une fois passée la très chaude alerte qui a fait croire au pays tout entier qu'il allait devenir «orphelin» d'un jour à l'autre, la vie politique et diplomatique yougoslave a repris un cours qui n'avait d'ailleurs été interrompu que très passagèrement, notamment avec l'annulation par le ministre des Affaires étrangères d'une visite qu'il vient aujourd'hui d'entreprendre.

Le ministre, M. Josip Vrhovec, porteur d'un message du président Tito au premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, est allé poursuivre «l'activité concertée des pays non alignés tendant à affirmer les principes et la politique» de ce mouvement face aux «dangereux développements de la situation internationale». C'est là l'héritage le plus significatif et le plus concret du président Tito, défenseur acharné, jusque durant ses dernières activités publiques, du non-alignement «pur et dur».

Avant son départ, M. Vrhovec avait reçu le vice-ministre syrien des Affaires étrangères, M. Nasser Saleh Kadour, qui se trouve depuis quelques jours à Belgrade.

Quant au vice-président collégial, M. Lazar Kolisevski, qui assume jusqu'au mois de mai, selon le principe de la rotation annuelle, la direction de l'État, il a ajouté des messages personnels à ceux que le chef de l'État lui a demandé de faire parvenir de sa part à MM. Jimmy Carter, Leonid Brejnev, Fidel Castro et Sékou Touré.

Tito, qui avait rédigé ces missives avant sa rechute, y attirait l'attention de ces quatre chefs d'État sur les dangers de la situation internationale et la nécessité de rétablir la détente.

Hier, le président du Conseil exécutif fédéral, M. Veselin Djuranovic, a reçu les ambassadeurs de RFA, d'Iran et d'Albanie. Avec ce dernier, il s'est félicité du développement des relations de bon voisinage entre les deux pays, tous deux exprimant leur désir de voir se poursuivre cette évolution favorable.

Dans tout le pays et à tous les niveaux, une intense activité politique se poursuit, tant au sein des diverses instances du parti que des parlements et présidences des républiques. Pour ce qui est de la santé du président Tito, une innovation a été remarquée hier: pour la première fois un communiqué médical, en évoquant «l'hémodialyse pratiquée avec succès» sur le patient, a donné un détail précis sur le genre de «traitement intensif» que nécessitaient les troubles dont il souffre.

Le peu de succès de la tournée de Vance en Europe imputé à la France

WASHINGTON (AFP) — La tournée que le secrétaire d'État Cyrus Vance vient d'effectuer en Europe occidentale n'a pas été un succès et toute la presse américaine a dit, hier, que c'est la faute de la France.

M. Vance lui-même a reconnu au terme de son voyage de trois jours à Bonn, Rome, Paris et Londres qu'il existait encore des divergences entre les États-Unis et leurs alliés sur la façon de répondre à l'intervention soviétique en Afghanistan. Mais il a évité en public de désigner spécialement la France comme la source principale de ces divergences.

Par contre les journalistes américains qui ont accompagné le secrétaire d'État sont beaucoup plus nets. «Vance ne réussit pas à faire bouger la France», écrit par exemple le Christian Science Monitor. «L'hostilité américano-française assombrit la visite de Vance», titre de son côté le Washington Post.

En fait, rien ne semble avoir changé par rapport à la situation qui existait avant le voyage de M. Vance. Les pays d'Europe occidentale, y compris la France, sont conscients de la gravité de la situation créée par l'intervention soviétique en Afghanistan qu'ils considèrent comme inacceptable. Mais ils ne sont pas tous d'accord avec les méthodes utilisées par le président Carter pour tenter de faire reculer Moscou.

C'est naturellement le boycottage des Jeux olympiques de Moscou qui est présenté comme l'exemple le plus spectaculaire du refus de la France de s'aligner sur les États-Unis, M. Vance a pris soin de dire que la France n'avait pas encore pris de décision définitive. Mais tous les commentateurs américains disaient, hier, que c'est elle qui a empêché la communauté européenne d'adopter dès maintenant une position commune en faveur du boycottage.

Les critiques de M. Arthur Hartman, l'ambassadeur des États-Unis à Paris, contre ceux des européens qui oublient de quel côté ils sont et adoptent des positions neutralistes n'ont rien fait pour dissimuler le fossé qui s'est creusé entre Washington et Paris depuis le début de la crise d'Afghanistan.

D'une façon générale, et depuis des mois, les Américains ont pris l'habitude de considérer qu'en Europe leur plus sûre alliée est la Grande-Bretagne et que la plus douteuse est la France. Le refus du gouvernement français de participer à une réunion de ministres des Affaires étrangères prévue à Bonn avec M. Vance pour adopter une attitude commune envers l'Union soviétique n'a fait que renforcer ce sentiment.

Lors de sa dernière conférence de presse, le président Carter s'était efforcé d'atténuer les divergences avec la France en les mettant au compte d'un malentendu et d'un manque de communications. Comme M. Vance, le président avait alors insisté sur le fait que, face à l'Union soviétique, les États-Unis et la France étaient d'accord sur l'essentiel.

Les responsables américains, soucieux de ne pas aggraver les choses entre Washington et Paris, laissent maintenant entendre qu'ils comprennent, bien que le président Giscard D'Estaing a besoin d'affirmer l'indépendance de la politique étrangère de la France pour des raisons de politiques intérieure et en vue des élections de l'an prochain.

En dehors de la France, la tournée de M. Vance a subi un contretemps avec le Canada. Il avait été prévu que le secrétaire d'État s'arrêterait à Ottawa avant de rentrer, hier, à Washington. Mais dès sa réélection, M. Pierre Elliott Trudeau avait indiqué qu'il ne suivrait pas aussi aveuglément que son prédécesseur conservateur la ligne américaine envers Moscou. M. Vance a donc préféré ne pas souligner la perte d'un allié inconditionnel et a annulé son escale canadienne.

L'Occident s'inquiète du rapprochement Sanaa-Moscou

PARIS (AFP) — Le récent rapprochement entre le Yémen du Nord et l'URSS, concrétisé par de nouvelles fournitures d'armes soviétiques à Sanaa, inquiète l'Occident et notamment Washington, apprend-on de source diplomatique.

Cette inquiétude est d'autant plus grande que Sanaa, qui depuis le renversement du général Abdallah-el-Salla en 1967, s'était ralliée plus ou moins à l'Arabie séoudite, semble prendre actuellement ses distances à l'égard du royaume wahabite.

De son côté, l'Arabie séoudite a entravé, au cours des derniers mois, la fourniture d'armes américaines acheminés vers le Yémen du Nord à travers son territoire et le premier ministre nord-yéménite, M. Abdel Aziz Abdel Ghani, qui s'est rendu à Ryad en janvier pour obtenir une aide financière accrue, est rentré à Sanaa les mains vides.

Il est vrai que, étant donné la situation complexe dans le sud de la péninsule arabique, le Yémen du Nord, bien que très rapproché politique de Ryad, ne s'est jamais inconditionnellement lié à son grand voisin du Nord. Cette hésitation s'explique par le fait que la division du Yémen (en Nord et Sud), ne remonte qu'à 1839, et que les tribus ont sans cesse tendance à ressouder une unité perdue sous l'empire britannique.

Cette tendance a poussé les présidents successifs de Sanaa à accepter la création d'une commission pour unifier le pays, malgré les divergences entre Sanaa et Aden, qui dégénérait parfois en conflits armés.

Ces tentatives de réunifier le pays n'ont certes jamais abouti, mais le Nord-Yémen n'a cessé, depuis 1967, de menacer l'Arabie séoudite de faire le pas décisif, chaque fois que cette dernière tentait d'imposer à Sanaa une politique identique à la sienne.

En effet, une éventuelle union entre les deux Yemens risque de faire basculer le Nord dans le camp soviétique, en raison de la puissance de l'opposition de gauche dans le pays, qui se trouvera renforcée par les dirigeants marxistes d'Aden.

Les chancelleries occidentales estiment, en général, que l'Union soviétique tente, depuis son invasion de l'Afghanistan, d'agir dans cette région du monde, pour renforcer ses positions et contrecarrer l'influence américaine.

Comment Gierek écarta Jaroszewicz

VARSOVIE (AFP) — Lundi 11 février 1980, ouverture du 8ème congrès du Parti communiste polonais dans le grand hémicycle du Palais de la culture, don de Staline à la Pologne. Les trois dirigeants polonais font leur entrée sous les applaudissements des 1,847 délégués: Edward Gierek, premier secrétaire, Henryk Jablonski, président du Conseil d'État (présidence collégiale de la République), Piotr Jaroszewicz, premier ministre.

Une semaine plus tard, jour pour jour, la diète polonaise réunie en session extraordinaire applaudit à la droite du même premier secrétaire un nouveau chef du gouvernement: M. Edward Babiuch. M. Jaroszewicz qui prononce un bref discours, son dernier, n'a droit qu'à quelques mots de remerciement.

Entre ces deux scènes publiques, c'est un véritable limogeage, organisé de main de maître, qui a eu lieu en coulisses, et qui touche, outre le premier ministre, trois autres membres du bureau politique, dont un, M. Stefan Olszowski, siégeait également au secrétariat du comité central.

Officiellement, M. Jaroszewicz, qui est âgé de 70 ans, démissionne pour raisons de santé. Il est vrai qu'en mai de l'année dernière, il a été victime d'un accident cardiaque qui l'a tenu pendant deux mois écarté du pouvoir.

Officieusement, toutefois, on affirme que le premier ministre devait attendre les élections législatives du 23 mars prochain pour «passer la main», et qu'il a dû précipiter les choses sous la pression de «la base». Cette version des faits, répandue parmi les journalistes occidentaux présents à Varsovie pour le congrès par des informateurs complaisants, a le double avantage de donner à penser que M. Jaroszewicz était consentant et qu'une sorte de démocratie interne au parti l'a simplement contraint à devancer le cours des événements prévus.

La réalité est toute autre: selon des sources concordantes, le limogeage du premier ministre, qui n'a jamais été populaire, était à l'ordre du jour depuis au moins six mois. Une haute personnalité gouvernementale polonaise en avait parlé, à l'époque, à un responsable occidental de haut rang.

Mais M. Jaroszewicz, à peine remis de sa maladie, s'accrochait à son poste et multipliait les apparitions en public. Il allait falloir attendre le congrès pour redonner un air de jeunesse à l'équipe dirigeante.

Première étape: la campagne préparatoire au congrès. M. Gierek donne le ton, celui de la franchise. Les insuffisances de la gestion du pays sont étalées sans retenue dans les discours officiels. On croit à une manoeuvre d'autodéfense, c'est l'offensive qui commence.

Deuxième étape: à la veille du congrès, il s'agit d'endormir la vigilance des victimes désignées de la purge. On annonce un congrès «de travail» qui sera d'autant plus dénué de protocole qu'aucun dirigeant communiste des autres pays du bloc de l'Est n'y assistera. Face aux difficultés économiques que traverse le pays, affirme-t-on dans les milieux responsables accessibles aux journalistes occidentaux, l'heure n'est pas aux règlements de comptes, mais à l'unité nationale de tous les polonais.

Toutefois, le ton change dès le deuxième jour du congrès. Comme si le mot de passe avait été donné, les orateurs qui se succèdent à la tribune critiquent l'action du gouvernement. Pour les observateurs extérieurs, c'est toujours le même langage de franchise que l'on avait entendu avant le congrès. Mais pour les congressistes, habitués à la discipline de parti, c'est le signal: le «bouc émissaire» est désigné.

À la pause de la mi-journée, sept responsables régionaux du parti, préalablement mis dans le secret du «coup» qui se prépare, vont trouver M. Gierek pour lui faire savoir que «leurs troupes» sont hostiles à la réélection de M. Jaroszewicz au bureau politique. Suit une entrevue orageuse entre le premier secrétaire, qui se retranche derrière les revendications de «la base», et son premier ministre.

Ce dernier fait un éclat. Il menace de «mouiller» l'ensemble de l'équipe dirigeante qu'il considère comme solidaire de sa politique. L'après-midi, en séance plénière, il est interdit de micro et disparaît. Mais on laisse entendre aux journalistes qu'il est allé remanier son discours pour faire pièce aux critiques qui lui ont été adressées, et qu'il parlera jeudi.

Mercredi, alors qu'en réunions de commissions les attaques se font plus directes contre sa politique, M. Jaroszewicz, voyant qu'il a partie perdue, accepte de se démettre mais refuse de cautionner la manoeuvre dont il est l'objet en invoquant, comme on le lui souffle, des «raisons de santé»: puisqu'on veut son départ, qu'on dise clairement ce qu'on lui reproche.

Paradoxalement, cette obstination du premier ministre sert les visées de l'entourage immédiat de M. Gierek, au sein duquel M. Babiuch lui-même semble jouer un rôle de premier plan. Car il reste à régler le cas de M. Stefan Olszowski, dont la fidélité au premier secrétaire suscite des doutes, et dont le jeune âge, 49 ans, constitue un atout pour l'avenir.

Dès lors que c'est la politique économique qui est en cause et que M. Olszowski en avait la responsabilité au secrétariat du comité central, son sort est entendu. On fait d'une pierre deux coups.

Vendredi matin, M. Gierek annonce publiquement la démission du premier ministre qui a repris sa place à sa droite à la tribune.

Reagan défait son rival Bush en Alaska

ANCHORAGE (AFP) — M. Ronald Reagan, ancien gouverneur de Californie, a remporté en Alaska une écrasante victoire sur M. Georges Bush, son principal rival pour l'investiture du Parti républicain aux élections présidentielles américaines de novembre prochain.

Au cours des 400 mini-conventions locales (precinct caucuses) auxquelles ont participé jeudi soir plus de 3,000 des 8,000 républicains de l'État, M. Reagan a obtenu 58 pour cent des voix contre 26 à M. Bush et 10 à M. John Connally, ancien gouverneur du Texas.

Mais ce vote-sondage n'entraîne l'attribution d'aucun siège de délégué à la convention nationale républicaine qui choisira le candidat du parti en juillet prochain à Détroit. Ces délégués seront désignés en avril lors de la convention républicaine de l'État d'Alaska.

Les élections primaires du New-Hampshire qui se déroulent mardi prochain constituent une épreuve de force beaucoup plus importante entre les deux principaux candidats de l'opposition républicaine.

47 enfants disparus

BUENOS AIRES (AFP) — Quarante-sept enfants ont disparu en Argentine depuis 1976. Cette information est contenue dans un dossier remis jeudi par les grands-mères des petits disparus à la présidence de la République et à la presse.

Sur ce total, on compte 8 enfants disparus de leur foyer ou avec leurs parents et 39 autres, qui ont dû naître après l'arrestation et la disparition de leur mère. Selon cette liste, le plus jeune de ces enfants devrait avoir à présent 10 mois et le plus âgé 6 ans et demi.

Le dossier donné, cas par cas, les circonstances précises des disparitions et les fiches signalétiques sont accompagnées de photos des enfants ou des parents. Il reproduit des photocopies de demandes d'habeas corpus et de quelques réponses, toutes négatives, reçues par certains grands-parents, de la Cour suprême ou du ministère du Bien-être social de la province de Buenos Aires. La Cour suprême, en particulier, se déclare incompétente en la matière.

Le dossier rappelle également le cas de deux enfants retrouvés dans un parc de Valparaiso, au Chili, celui de quatre fillettes abandonnées à Mar-del-Plata (sur le littoral argentin) et de deux autres retrouvées à La Plata, capitale de la province de Buenos Aires.

Pour un instant, faites un voyage à travers le temps sous le soleil de la Grèce.



Il y a tellement à voir et à découvrir en Grèce que vous souhaiteriez ne jamais en repartir. Venez nous voir, téléphonez-nous ou postez simplement ce coupon. Nous vous fournirons gratuitement toute l'information nécessaire et de magnifiques brochures qui vous donneront un avant-goût des vacances inoubliables que vous pouvez passer sous le soleil de la Grèce.

Veuillez m'envoyer des renseignements complets sur la Grèce.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____

Code Postal _____

Office National du Tourisme Grec

2 Place Ville Marie, Suite 67, Montréal P.Q. H3B 2C9
Téléphone (514) 871-1535 Télex Grectour 055-60021

INSTITUT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
INSTITUTE FOR INTERNATIONAL CO-OPERATION

ATELIERS DE L'I.C.I.

La Péninsule Indo-chinoise:

25 ans après les accords de Genève

Date: Mercredi, 27 février 1980
Heure: 20h00
Titre: L'Asie du Sud-Est dans la nouvelle guerre froide
Conférencier: Professeur Gérard Hervouet
Science politique
Université Laval

Le conflit Chine-Vietnam a ses racines dans un antagonisme historique profond, mettant en jeu les intérêts nationaux et les stratégies des deux pays et également les intérêts des autres acteurs du système international.

Lieu: Salle de conférences
Institut de Coopération internationale
192 est, avenue Laurier
Ottawa

Bienvenue à tous

Renseignements: (613) 231-5457

Les audiences publiques de la Commission de la représentation électorale du Québec se poursuivent.

Depuis le début de l'année, la nouvelle **Commission de la représentation électorale du Québec** assume toutes les phases de la mise à jour de la carte électorale québécoise.

Avant de mettre en vigueur le prochain découpage qui s'imposera lors de la dissolution de l'Assemblée nationale, la Commission tient des audiences publiques pour consulter la population, à l'intérieur des délais prévus par la loi. La nouvelle carte doit prendre effet lors des prochaines élections générales au Québec. Il est important de noter qu'elle ne s'appliquera pas à toute élection partielle d'ici-là, ni au référendum annoncé.

Députés, citoyens et organismes intéressés à faire valoir leur point de vue pour orienter la **Commission de la représentation électorale du Québec** dans ses conclusions sur le dernier rapport de l'ancienne commission, mais qui n'ont pu le faire jusqu'ici, peuvent soumettre leurs observations écrites, d'ici le premier mars 1980, ou se présenter à l'une ou l'autre des prochaines audiences que tiendront les Commissaires durant le mois de février 1980.

Calendrier des audiences publiques

Les audiences débutent à 14 h 30 et se poursuivent dans la soirée, s'il y a lieu.

Rimouski (4 février)
Auberge des Gouverneurs
155, boulevard René Lepage

Québec (7-8 février)
Hôtel Le Concorde
1225, Place Montcalm

Québec (19-20 février) (députés seulement)
Parlement du Québec
Édifice A, Salle 81-A

Chicoutimi (11-12 février)
Auberge des Gouverneurs
1303, boulevard Talbot

Rouyn-Noranda (14 février)
Hôtel Albert
84, rue Principale

Montréal (21-22 février)
Palais de Justice
10, rue St-Antoine est
Salle 5.15

Hull (27 février)
Auberge de la Chaudière
2, rue Montcalm

Centre d'information de la Commission de la représentation électorale du Québec
915, boulevard Charest est
Québec (Québec) G1K 7W9
(418) 643-9870
(frais virés acceptés)

La carte de la démocratie

Commission de la représentation électorale du Québec

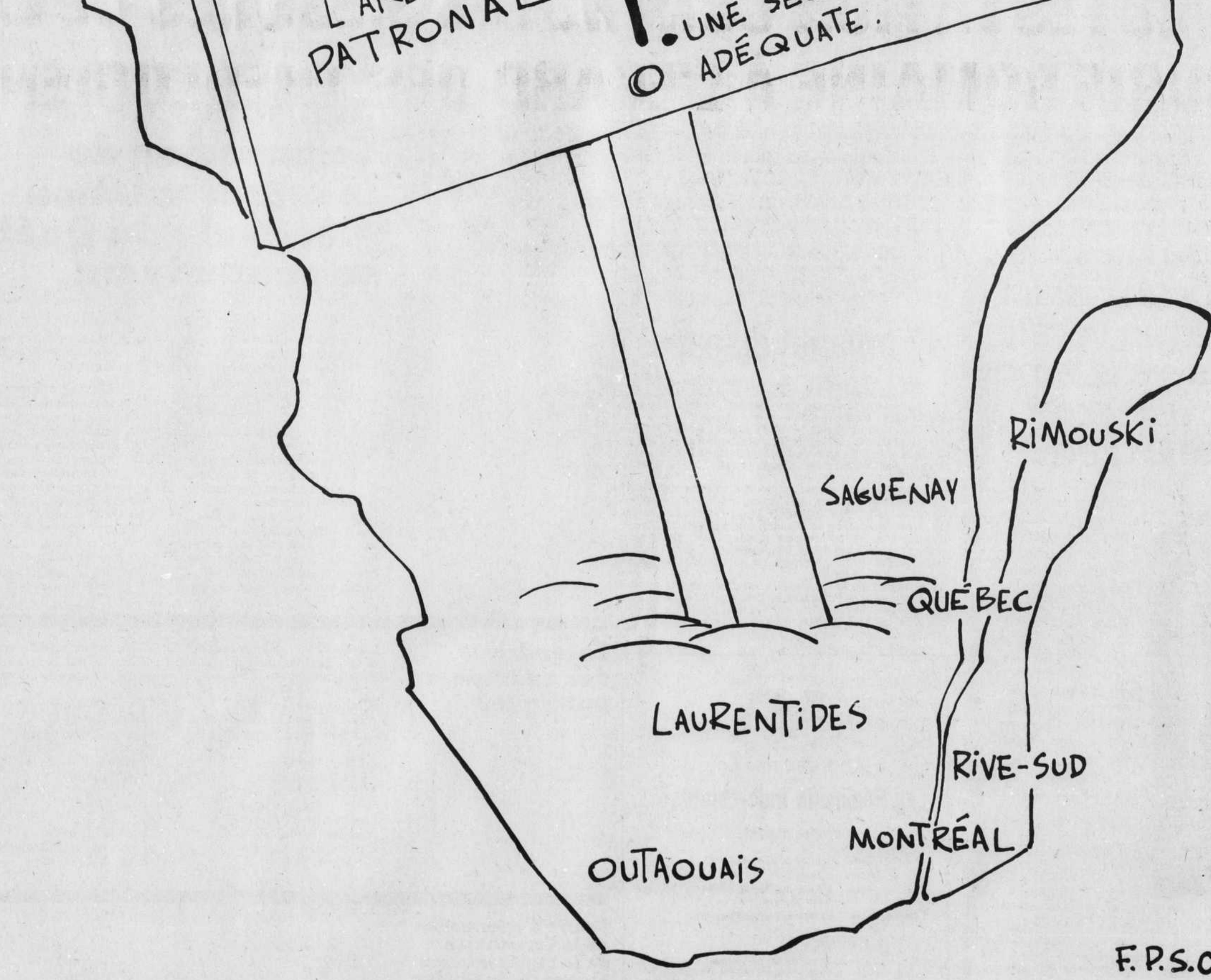
PROFESSIONNELS DES CENTRES DE SERVICES SOCIAUX
PROFESSIONNELS DES CENTRES D'ACCUEIL
PROFESSIONNELS DES CENTRES HOSPITALIERS

EN GRÈVE À LA GRANDEUR DU QUÉBEC

POUR METTRE UN FREIN À LA DÉTÉRIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL CONSÉCUTIVE À L'ARBITRAIRE PATRONAL.

NOUS, LES 1400 PROFESSIONNELS SALARIÉS EXIGEONS:

- DES ENTENTES PRÉCISES AU SUJET DE NOS HORAIRES DE TRAVAIL.
- UNE DÉFINITION CLAIRE DE LA NOTION DE POSTE ET DE SERVICE.
- LA RECONNAISSANCE DU DROIT AU PERFECTIONNEMENT
- UNE SÉCURITÉ D'EMPLOI ADÉQUATE.



F.P.S.C.Q

SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DES AFFAIRES SOCIALES DU QUÉBEC (S.P.A.S.Q.)
SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DU CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE QUÉBEC (C.S.S.Q.)
SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DU CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS (C.S.S.O.)
SYNDICAT DES EMPLOYÉS DU SERVICE DE RÉADAPTATION SOCIALE DE QUÉBEC (S.R.S.)

CSN

La commission s'envole pour Téhéran aujourd'hui

TÉHÉRAN (AFP) — Le président iranien, M. Abolhassan Banisadr, a lancé hier un appel à l'ordre et à la discipline alors que la commission d'enquête de l'ONU sur le régime du chah s'apprête à gagner Téhéran ce prochain week-end.

Le chef de l'État iranien, qui a affirmé que l'Iran «vivait ses derniers jours de désordre» et que «les comploteurs vivent aussi leurs derniers jours», a attaqué en fait, sans les nommer, les «gardiens de la révolution» qui ont failli, selon lui, dans leur tâche de maintien de l'ordre. «Quatre-vingt pour cent des désordres nous sont imputables et dix pour cent sont le fait de nos ennemis», a-t-il précisé. Il a fait implicitement allusion aux troubles du 7 février dernier dans la province à majorité turkmène de Gorgan, et aux affrontements de ces derniers jours à Téhéran, Chiraz et Zahedan entre extrémistes musulmans «Hez-Bollahi» — le parti d'Allah — et des groupes progressistes.

Jeudi en particulier, une vingtaine de personnes avaient été blessées au cours d'incidents à l'Université de Téhéran entre militants du mouvement d'extrême gauche Moudjahidine-E-Khalq et des commandos Hezbollahi. Dans la soirée, des militants Hezbollahi avaient également saccagé dans la capitale le siège du journal indépendant Bambad, qui avait été accusé voici deux semaines de compromission avec les États-Unis par les étudiants islamiques.

À Genève cependant, l'ambassadeur d'Iran à l'ONU, M. Mansour Fahrang a déclaré à l'AFP que la commission d'enquête sur le régime impérial partirait pour Téhéran demain, et peut-être même dès aujourd'hui. La commission était bloquée à Genève depuis mercredi — deux de ses membres, l'ambassadeur algérien Mohamed Bedjaoui et l'avocat français Louis-Edmond Pettiti, ont même quitté temporairement la Suisse. M. Fahrang a nié qu'il y ait eu une quelconque raison politique à l'ajournement de leur départ pour Téhéran, ajournement dont il a rejeté la responsabilité sur les États-Unis.

Il a par ailleurs déclaré qu'il ne savait pas si la commission rencontrerait ou non les otages de l'ambassade des États-Unis. «Il y a certes une relation logique entre l'entrée de la commission en Iran et les conditions mises à la libération des otages, mais en aucun cas il ne peut s'agir de marchandage», a-t-il ajouté. L'ambassadeur iranien a néanmoins conclu en déclarant qu'il ne faisait pas de doute pour lui que le conflit américano-iranien allait être résolu, et, avec lui, le problème des otages.

Jeudi, les étudiants islamiques qui retiennent les otages avaient mis en garde les États-Unis contre «tout retard apporté au retour du chah et de sa fortune en Iran», et le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, avait déclaré que la libération éventuelle des diplomates américains n'avait «aucune relation» avec l'achèvement des travaux de la commission d'enquête. Hier à New York, M. Bedjaoui a indiqué qu'il reprenait le soir même l'avion pour Genève et que les membres de la commission quitteraient la Suisse pour l'Iran dès ce matin.

Par ailleurs, un avocat agissant pour le compte du gouvernement iranien a accusé Panama de ne pas appliquer ses propres lois, au sujet de la demande d'extradition de l'ex-chah d'Iran.

M. Juan Materno Vazquez, qui va prochainement se rendre en Iran pour des consultations avec les autorités iraniennes, a déclaré aux journalistes que les autorités panaméennes n'avaient ni arrêté le chah ni confisqué son passeport après avoir reçu une demande d'extradition.

Le mois dernier, le président panaméen, M. Aristides Royo, avait déclaré que l'Aran disposait de 60 jours pour présenter les documents à l'appui de sa demande d'extradition de l'empereur déchu, qui vit actuellement dans l'île de Contadora.

M. Materno Vasquez a souligné que le sujet d'une demande d'extradition devait, selon la loi panaméenne, être maintenu en détention pendant cette période de 60 jours. Il estime que l'attitude actuelle des autorités «en faveur de l'ancien monarque iranien» donnait à penser qu'il sera difficile d'obtenir son extradition.

L'avocat a également critiqué les déclarations faites par le ministre panaméen des Affaires étrangères, qui a dit que, puisque le chah n'était pas autorisé à quitter Panama, le pays était sa «prison.» La loi panaméenne ne reconnaît pas un tel concept.

Droits de l'homme violés en Rhodésie

PARIS (AFP) — Amnesty International a affirmé hier, dans un communqiué, que «les droits de l'homme sont violés en Rhodésie sous l'autorité britannique».

L'organisation internationale, ajoute le communiqué, a adressé à lord Soames, gouverneur de Rhodésie, le 15 février, un télégramme pour lui exprimer son inquiétude devant la façon dont l' «administration rhodésienne continue de maintenir la loi et l'ordre selon ses propres critères».

Après avoir «pris acte du refus de lord Soames d'interdire officiellement la torture», Amnesty International note aussi «le refus du gouverneur de permettre à la Croix-Rouge internationale de rencontrer les personnes détenues en vertu de la loi martiale et les prisonniers politiques».

Estimant à 600 le nombre de personnes «détenues au secret en vertu des règlements établis par l'ancien régime», à 2,000 celles «détenues en vertu de la loi martiale, toujours en vigueur» et entre 3 et 6,000 le nombre de prisonniers politiques, Amnesty International reconnaît cependant «des améliorations très nettes» dans le domaine du respect des droits de l'homme depuis l'arrivée de lord Soames en décembre dernier.

Entre-temps, la dégradation de la situation en Rhodésie, à six jours des élections générales, suscite un profond pessimisme dans les milieux diplomatiques et gouvernementaux à Londres.

Plus de trente hauts-commissaires des pays du Commonwealth en poste à Londres ont tenu jeudi une réunion extraordinaire pour examiner l'évolution «dangereuse» de la situation en Rhodésie, qui pourrait, estime-t-on à Londres, déboucher sur le chaos, avant même que les élections ne prennent fin le 29 février prochain.

À ce sujet, M. Shridath Ramphal, secrétaire général du Commonwealth, va prochainement demander audience au secrétaire au Foreign Office, lord Carrington, pour lui faire part des préoccupations des pays africains et de «la crise de confiance» que suscite au sein du Commonwealth l'aggravation de tensions en Rhodésie.

Bombe atomique israélienne?

NEW YORK (d'après Reuter et AFP) — La chaîne de télévision américaine C.B.S. a annoncé jeudi soir que, selon «des sources informées», Israël a procédé à une expérience nucléaire dans la région de l'Atlantique sud en septembre dernier.

Selon le correspondant de la C.B.S. à Rome, l'expérience nucléaire en cause n'est autre que l'explosion inexpliquée décélée par un satellite de reconnaissance américain le 22 septembre au large des côtes sud-africaines.

Selon les informations de la C.B.S., Israël et l'Afrique du Sud coopèrent en matière nucléaire depuis les années cinquante, l'Afrique du Sud fournissant de l'uranium à l'État hébreu, qui met sa technologie nucléaire à la disposition de Pretoria.

La C.B.S. a affirmé avoir eu accès à un livre sur l'histoire du développement nucléaire d'Israël, rédigé par deux journalistes israéliens, qui se trouve encore entre les mains de la censure israélienne.

Elle a précisé que le livre laisse entendre qu'Israël possède «deux douzaines» de bombes nucléaires, ce qui place ce pays immédiatement après la Chine comme puissance nucléaire. Ces informations se sont heurtées à des démentis israélien et sud-africain.

RÉGIMES ENREGISTRÉS

Épargne-retraite

(souscrire avant le 1er mars 1980)

12 5/8 %* annuellement — termes de 1 et 2 ans

12 3/8 %* annuellement — termes de 3-4 et 5 ans

AUCUNS FRAIS MINIMUM $500.

AUTRES OPTIONS
Régimes:
"Capital-actions",
"Obligations-hypothèques",
"Épargne" garanti. 12¾%

Adressez-vous auprès des Fiduciaires.

UN ATOUT DANS VOTRE VIE
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

*Taux sujets à changement. Les certificats émis n'en sont jamais affectés.

MONTRÉAL: 1253, av. McGill College 878-3351
6633 est, rue Sherbrooke 253-1720
ROSEMÈRE: 401, boul. Labelle 621-0710

À l'initiative du groupe Chrétiens pour une Église Populaire

Depuis plusieurs mois, la Curie romaine, par l'entremise de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, a entrepris une série de mesures (convocations, sommations, procès secrets) obligeant des théologiens à se rétracter ou à subir différentes condamnations. Faire cela, c'est créer un climat de suspicion envers toute recherche théologique qui se veut à l'écoute du monde contemporain. Sans endosser toutes les positions de ces théologiens, il nous apparaît nécessaire que soit reconnu un espace de liberté pour la théologie.

PROTESTATION CONTRE LES MESURES DE LA CURIE ROMAINE À L'ÉGARD DES THÉOLOGIENS

Nous joignons nos voix aux milliers d'autres qui, en Europe, aux États-Unis ou ailleurs, réclament de l'Église catholique que la Congrégation pour la doctrine de la foi cesse toutes les mesures arbitraires prises pour faire taire des théologiens comme Pohier, Schillebeeckx, Küng et les autres.

Au Nom de sa propre revendication en faveur du respect des droits humains dans le monde, nous affirmons que l'Église catholique doit reconnaître le droit à la recherche théologique, à la liberté d'écrire et de publier.

Comme membres de cette Église, nous trouvons inacceptable que plusieurs théologiens parmi les meilleurs doivent subir des procès sans avocat, des jugements sans droit d'appel, se voient défendre de publier et perdent leur poste.

Nous jugeons important de prendre la défense de ces théologiens qui ont permis à plusieurs de leurs contemporains de redécouvrir la foi en Jésus-Christ. À travers eux, la Congrégation pour la doctrine de la foi attaque des milliers de catholiques qui se reconnaissent dans différentes positions de ces théologiens.

ABOUSSOUAN, François, Montréal.
ADAM, Carmel, St-Émile de Québec.
ADAM, Danielle, Québec.
ADAM, François, Québec.
ARCHIBALD, VÉZINA, Denise, Québec.
ARCHIBALD, Jacques, Québec.
ARSENEAULT, Adéline, Ste-Foy.
ASSELIN, Jean-Paul, Québec.
AUBIN, Jocelyne, St-Rédempteur.
AUMONT, Jean-Pierre, Thetford Mines.
BAILLARGEON, Guy, Québec.
BAILLARGEON, Hélène PELLETIER, Montréal.
BEAUDIN, Michel, Longueuil.
BEAUDRY, Madeline, Neuville.
BEAULIEU, Georgette, Alma.
BEAULIEU, Monique, Orsainville.
BEAULIEU, Murielle, Drummondville.
BEAURAGARD, André, Montréal.
BEAUREGARD, Sylvie, St-Hyacinthe.
BEAUSÉJOUR, Rita, St-Jérôme.
BÉGIN, Gisèle, Montréal.
BÉLANGER, Annette, Plessisville.
BÉLANGER, Noël, Rimouski.
BÉLANGER, Réjane, Ste-Foy.
BÉLANGER, Rodrigue, Rimouski.
BERGERON, Claudette, Charny.
BERGERON, Denise, Chicoutimi.
BERGERON, Florence, S.C.I.M.
BERGERON, Judith, Sherbrooke.
BERGERON, Raymon, Montmagny.
BERGERON, Rosaire, Charny.
BERGERON, Thérèse, Québec.
BERNIER, Richard, Montréal.
BERTRAND, Aubert, Montréal.
BINET, Thérèse, Québec.
BIRON, Jocelyne, Québec.
BIRON, Monique, Québec.
BLANCHETTE, Paul-Yvon, Québec.
BOILY, Richard, St-Rédempteur.
BOISVERT, Dominique, Montréal.
BOISVERT, Serge, Montréal.
BOIVIN, Jean-Pierre, Ancienne Lorette.
BOUCHARD, Jean-François, Québec.
BOUCHARD, Nicole, Charlesbourg.
BOUCHER, Lise, Québec.
BOUCHER, Pierre, Montréal.
BOUFFARD, Benoît, St-David.
BOULADIER, Paul, Hull.
BOULET, J.L., Québec.
BOULET, Laurette LEPAGE, Québec.
BONNEAU, Raymond, Drummondville.
BOUSQUET, Jean-Marc, Montréal.
BOUTIN, Jacques, Thetford Mines.
BOUTIN, Violaine, Thetford Mines.
BOYER, Ginette, Montréal.
BREAULT, Robert, Montréal.
BRETON, Gérard, Plessisville.
BRETON, Irène, Plessisville.
BRETON, Jean-Claude, Montréal.
BRIÈRE, Charles, Charlesbourg.
BRISSON, Gilles, St-Bruno.
BRUNET, Lucile NADAUD, St-Bruno.
CAMPBELL, Michel M., Montréal.
CAOUETTE, S. Delia.
CARRIGNAN, Maurice, Gatineau.
CARON, Laurier, Québec.
CASAS, Marcos, Québec.
CELIER, Patrick, o.f.m., Montréal.
CHARBONNEAU, André, Montréal.
CHARBONNEAU, Robert, Montréal.
CHARRETTE, A., Montréal.
CHARRON, Jean-Marc, Laval.
CHARRON, Jean-Pierre, Aylmer.
CHEDADE, Farid, Montréal.
CHEHADE, Nicolas, Montréal.
CHEVILLARD, Yveline, Montréal.
CLOUTIER, Michelle MICHAUD, Gatineau.
COMEAU, Jean-Marie, Longueuil.
COPPEE, Marie Sybille, Montréal.
CÔTÉ, Guy, o.p., Montréal.
CÔTÉ, Paul, Orsainville.
COUTURE, Denise, Montréal.
CRISTI, Alfredo, Québec.
CRISTI, Nora, Québec.
CROTEAU, Thérèse, Québec.
CYR, Bernard,
DAGENAIS, Robert, Montréal.
DAIGLE, Michel, Québec.
DALLAIRE, Étiennette, Alma.
D'AMOURS, Denis, Québec.
D'AMOURS, Jean, Montréal.
D'AMOURS, Martine, Montréal.
DAUDELIN, Guy, St-Hyacinthe.
DAVIAU, Pierrette, Hull.
DAVID, Robert, Montréal.
DE NEGRI, Domingo, Québec.
DE NEGRI, Monica, Québec.
DECHÊNE, Claire MAINGUY, Québec.
DECHÊNE, Paul, Québec.
DEMERS, Suzanne, Lévis.
DESGAGNÉS, Jean-Yves, Jonquière.
DESGAGNÉS, Pierrette, Québec.
DE SERRES, Louise, Montréal.
DE SERRES, Marie, Québec.
DESLAURIERS, Michel, Québec.
DESROCHERS, Pierre, Charlesbourg.
DESROSIERS, René, Rimouski.
DEVIN, Mario, Québec.
DION, ANtoinette, Alma.
DION, Denis, Chicoutimi.
DION, Luc, cap., Hull.
DIONNE, Suzanne, Chicoutimi.
DIONNE, Thérèse, Montréal.
DITOMASO, Pierre, Montréal.
DOMINGUE, Michel, Québec.
DOSTIE, Pierre, Chicoutimi.
DOUCET, Roger, Rosemont.
DOYON, Gaétan, St-Romuald.
DOYON, Patricia, Chicoutimi.
DROLET, Jean, Montréal.
DUBOIS, Gilles, Jonquière.
DUBUC, Ghislaine, Montréal.
DUGAS, A., Montréal-Nord.
DUGRÉ, Marcellin, Montréal.
DUFOUR, Marc-Antoine, Chicoutimi.
DUFOUR, Robert, Québec.
DUMAIS, Monique, Rimouski.
DUMONT, Daniel, Montréal.
DUVAL, Noël, Montréal.
ECHAVARRIA, Silvia, Québec.
FISET, Jacques, Québec.
FORTIN, Anne, Québec.
FORTIN, Benoît, Québec.
FORTIN, Carmen, Québec.
FORTIN, Hubert, Québec.
FORTIN, Jacqueline, Montréal.
FORTIN, Marie-Julie,
FORTIN, Paulette BOILY, Chicoutimi.
FORTIN, Pierre, Rimouski.
FORTIN, Pierre, Québec.
FRADETTE, Benoît, Châteauguay.
GAGNÉ, Guy, Alma.
GAGNON, Françoise, Chicoutimi.
GAGNON, Marcel, Montréal.
GAGNON, Marie, Québec.
GARIÉPY, Diane, Montréal.
GAULIN, Claire, Québec.
GAULIN, Louise, Québec.
GODIN, Maude, Ste-Foy.
GAUTHIER, Denise, Montréal.
GAUVIN, Antoine, Montréal.
GAUVIN, Jocelyne, Montréal.
GENDREAU, Robert, Montréal.
GENDRON, Philippe, Hull.
GHARIANI, Yveline, Montréal.
GIGUÈRE, Paul-André, Boucherville.
GERVAIS, Michel, Québec.
GIRARD, Pauline, Québec.
GIROUX, Claudette, Québec.
GLAUTNAY, François, Verdun.
GLORIEUX, Alix, Montréal.
GOTHSCHECK, Béatrice, Montréal.
GOURDE, Clément, St-Rédempteur.
GOURDE, François, Montréal.
GRAND'MAISON, Jacques, Montréal.
GRAVEL, Michel, Montréal.
GREASON, Vincent, Québec.
GRÉGOIRE, Hélène, Montréal.
GRENIER, Alain, Lévis.
GRENIER, Gilles, Québec.
GRONDIN, Daniel, Montréal.
GROULX, Fernand, Montréal.
GUIMOND, Richard, Québec.
GUINDON, Guy, St-Eustache.
HALLEY, Gilles, Bathurst.
HAMELIN, Marthe, Ancienne Lorette.
HAMELIN, Tony, Ancienne Lorette.
HARDY, Claude, Montréal.
HENGARTHER, Anne, Ste-Foy.
HÉON, Pierre, Montréal.
HERVIEUX, Yvette, Alma.
HERVIEUX, France, Montréal.
HÉTU, Jean-Luc, Montréal.
HOVINGTON, Gérald, Haute-Rive.
HOUDE, Ghislaine,
JACOB, Lucie, Montréal.
JEAN, Pierrette, Charlesbourg.
JETTÉ, Nicole, Montréal.
KEATING, Bernard, Québec.
LABELLE, Denise, Aylmer.
LABELLE, Esther, St-Hyacinthe.
LABELLE, Raynald, Aylmer.
LABERGE, Raymond, Valleyfield.
LACASSE, Richard, Québec.
LACHANCE, Andrée, Montréal.
LACHANCE, Ghislaine,
LACHANCE, Michel, Brossard.
LACOMBE, André, Québec.
LACOURSIÈRE, Jean-Guy, Timmins, Ontario
LACROIX, Jacques, Québec.
LACROIX, Michel, Hull.
LAFOND, Marthe, Québec.
LAJOIE, Maurice, Québec.
LAJOIE, Yvan, Québec.
LANDRY, Brigitte, Montréal.
LANDRY, Suzy, Longueuil.
LAMBERT, Fernand, Ste-Foy.
LAMBERT, Josette, Ste-Foy.
LANGELIER, Paul, St-Hyacinthe.
LANGLOIS, Jacqueline,
LANGLOIS, Sylvio, Loretteville.
LANGLOIS, Thérèse, Neuville.
LAPIERRE, Marthe, Montréal.
LAPOINTE, Gérard, Québec.
LAPOINTE, Gisèle, Montréal.
LAPOINTE, Guy, Montréal.
LAPOINTE, Jacques, Hull.
LAROCHELLE, Nicole, Charlesbourg.
LAROUCHE, Louise, Chicoutimi.
LAVIOLETTE, Monique GALARNEAU, Montréal.
LAVIOLLETTE, René, Montréal.
LAVERDIÈRE, Claire Lucille, Beauport.
LAVOIE, CLaire, Chicoutimi.
LAVOIE, Léontine,
LEBEAU, Jean-Marc, St-Jérôme.
LEBEL, Huguette, Québec.
LEBEL, Marcel, Montréal.
LEBEL, Pauline, Neufchatel.
LEBLANC, Céline, Québec.
LEBLOND, Hermance, Mistassini.
LEBOEUF, Fabien, Montréal.
LEBOEUF, Lucie, Montréal.
LEMAY, France, Montréal.
LEFEBVRE, Claude, Québec.
LEMELIN, Bernard, Québec.
LEMIEUX, Claude, Beauport.
LALANNE, Jeanne, Québec.
LEMIEUX, Odette, Québec.
LEMIRE, Jean H., Québec.
LÉONARD, Alain, Longueuil.
LEROUX, Yves, Montréal.
LESAGE, Colette, Beloeil.
LESCAULT, Jean-Denis, Sherbrooke.
LESSARD, Pierrette, St-Rédempteur.
LÉTOURNEAU, Alain,
LÉTOURNEAU, Gérald, Québec.
LÉTOURNEAU, Laval, Montréal.
LEVAC, Raymond, Montréal.
LEWIS, Jean-Guy, Montréal.
L'HEUREUX, Hélène, Chicoutimi.
LINTEAU, Gérald, Chicoutimi.
LONGPRÉ, Réal, Montréal.
LAFLEUR, Jean, c.s.s.r., Montréal.
MACKINSIE, Suzanne, Hull.
MALO, Louis, Montréal.
MAYRAND, Gisèle, Québec.
MASSE, Florent, Montmagny.
MASSON, Jean-Pierre, Ste-Foy.
MATHIEU, Carolle, Lachenais.
MARTINEAU, Jérôme, Québec.
MARTINEAU, Michel, Laval.
MÉNARD, Bernard, Montréal.
MÉNARD, Guy, Montréal.
MÉNARD, Jean, Montréal.
MICHAUD, Jacinthe, Québec.
MONTPETIT, Roch, Marieville.
MORIN, Dominique, Montréal.
MORIN, Jean-Louis, Pontiac.
MUCHEENLET, L., Montréal.
NADEAU, Fabien, St-Hyacinthe.
NADEAU, Jeanne, Montréal.
NADEAU, Jean-Guy, Rimouski.
NOLIN, Michel, Trois-Rivières.
OSTIGUY, Isidore, Hull.
OUELLET, Bertrand, Montréal.
OUELLET, Jacques, Beauceville.
OUELLET, Paul, Québec.
PAIEMENT, Guy, Montréal.
PAQUET, Lucille, Québec.
PAQUET, Michel, Québec.
PAQUET, Madeleine, Québec.
PAQUET, Mariette, Québec.
PAQUETTE, Sylvie, Montréal.
PARADIS, Claude, Montréal.
PARENT, Rémi, Montréal.
PARÉ, Léo, Québec.
PORRET, Jean, Montréal.
PEELMAN, Achiel, Ottawa.
PELLERIN, Daniel, Longueuil.
PELLETIER, René, Québec.
PICARD, Lorraine D., Montréal.
PILOTE, Eric, Jonquière.
PLANTE, Huguette, Montmagny.
PLOURDE, Marc, Chicoutimi.
POIRIER, Paul-Hubert, Québec.
POIRIER, Roger, Hull.
POITRAS, Yvon, Montréal.
POULIN, Daniel, Cap-Rouge.
POULIN, Dianne, Québec.
POULIN, Gaston, Lévis.
POULIN, Marie-Alice B., Chicoutimi.
POULIN, Marie-Claude, Cap-ROuge.
PROULX, Esther, Québec.
POWER, Sr. Margot, r.s.c.f., Montréal.
RAINVILLE, Clermont, Chicoutimi.
RYAN, Norman, Québec.
RENÉ, Jean-François, Montréal.
RENY, Y., Trois-Rivières.
RETAMAL, Romualdo, Québec.
RHÉAUME, Claude, St-Rédempteur.
RICHARD, Jean, Québec.
ROBERGE, R. Michel, Québec.
ROBERT, Francine, Longueuil.
ROCH, Jean-Pierre, St-Hyacinthe.
ROUSSEAU, Dominique L'HEUREUX, Québec.
ROUSSEAU, Pierre, Orsainville.
ROY, Céline, Loretteville.
ROY, Noella, Québec.
RUEL, Roger, Québec.
SALAUN, Gilberte M., Plessisville.
SANSCARTIER, Robert, Montréal.
SÉGUIN, Régent, Montréal.
SÉGUIN, Sylvie LONGCHAMPS, Montréal.
SHARP, Carolyn, Québec.
SIBILLOTTE, Christiane, Montréal.
SIMARD, Gaétan, Chicoutimi.
SIROIS, Madeleine, Ancienne Lorette.
STAINIER, André, Québec.
ST-AMAND, Jean-Paul, St-Hyacinthe.
STANTON, Françoise, Québec.
ST-LOUIS, André, Montréal.
SYLVAIN, Georgette, Montréal.
SYLVESTRE, Madeleine, Hull.
TARDIF, Germain, Thetford Mines.
TARDIF, Lucille PLOURDE, Gatineau.
TARDIF, Marc,
TARDIF, Marc-André, Gatineau.
TESSIER, André, Montréal.
TESSIER, René, Québec.
THÉRIAULT, Jean-Yves, Rimouski.
THIBAUDEAU, Robert, Québec.
THIBAULT, Lorraine, Québec.
THIBAULT, André, Trois-Rivières.
THIBODEAULT, Johanne, Montréal.
THIFFEAULT, Jeannette, Montréal.
THUOT, François A., Montréal.
TRAM TAN TINH, Québec.
TOUPIN, Rémi, Gatineau.
TREMBLAY, Denise, Hull.
TREMBLAY, Jacques, Rimouski.
TREMBLAY, Micheline, Québec.
TREMBLAY, Nicol, Québec.
TREMBLAY, Paul, Québec.
TROTTIER, Yolande, Montréal.
TRUDEL, Dominique, Montréal.
VALLÉE, Raymonde, Québec.
VALIQUETTE, MARIE-CLAUDE GAUTHIER ST-Bruno.
VANDAL, Jacques, Québec.
VERRETTE, Hélène, Québec.
VIAU, Marcel, Montréal.
VIGEANT, Huguette, St-Hyacinthe.
VIGER, Maurice, Québec.
VIGNEAULT, Anne, Québec.
VILLEMAIRE, Jean, Montréal.
WATTERS, Denis, Québec.
YOUNG, Georges, Pointe-du-Lac.

Le groupe «Chrétiens pour une Église Populaire» réunit, dans la région de Québec, des catholiques engagés dans les changements sociaux. Les objectifs du groupe sont de:

1- Donner à des chrétiens soucieux de faire avancer l'Église, un moyen efficace d'expression et d'action collectives.
2- Susciter, faire connaître et faire avancer les points de vue progressistes touchant à la vie de l'Église.
3- Interpeller publiquement l'Église dans son ensemble pour la pousser à reconnaître la parole des laïcs, à se préoccuper davantage des personnes et des groupes qui sont privés de leur droit à la vie, à la dignité, à l'expression ou au pouvoir.

Pour plus de renseignements sur le groupe, vous pouvez écrire à:

Chrétiens pour une Église Populaire, C.P. 305, Succursale St-Sauveur, Québec, G1K 6W3.

Les Jeux de Lake Placid

Stenmark n'a jamais douté de sa victoire en spécial

LAKE PLACID (AFP) — Le Suédois Ingemar Stenmark n'a jamais douté de sa victoire hier dans le slalom spécial de Lake Placid: «Je savais que je partais avec un meilleur numéro de départ dans la deuxième manche. Cela m'a rassuré, car dans la première manche, mon dossard 13 ne m'avait pas avantagé sur une neige qui devenait un peu cassante.

«Mais ma victoire dans le slalom géant m'a procuré plus de satisfaction, a ajouté le Suédois. Dans cette discipline, en effet, j'avais dominé pendant toute la saison. Dans le slalom, j'ai fait une course sans faute. La neige posait toujours un gros problème. La piste n'était pas trop dure et il fallait skier sans trop utiliser les carrés, pour ne pas décrocher».

Le Suédois a encore ajouté qu'il poursuivrait sa carrière tant que la compétition continuerait à lui faire autant plaisir.

De son côté, l'Américain Phil Mahre était heureux de sa deuxième place. «J'ai bien fait quelques petites fautes, mais je crois que je dois m'estimer heureux de terminer deuxième derrière Ingemar Stenmark, même si je le précédais après la première manche».

Quant au Suisse Jacques Luethy, très nerveux dans la première manche, il était plus décontracté dans la deuxième. «Compte tenu de la faute que j'ai commise, je dois me satisfaire d'être monté sur le podium. Le slalom spécial semble devenir, maintenant, ma discipline de prédilection», a ajouté en riant le skieur helvétique.

Quoiqu'il en soit, pour Ingemar Stenmark, le compte est bon. Au soir de son succès en slalom géant, qui lui a valu, mardi, sa première victoire olympique, on l'avait vu retenir avec difficulté ses larmes sur la plus haute marche du podium.

Dans une certaine mesure, les péripéties du slalom spécial à venir le laissaient indifférent. Ne venait-il pas de concrétiser un vieux rêve? Un rêve qui s'était transformé en cauchemar à Innsbruck, quatre ans plus tôt, où une simple médaille de bronze en «spécial» avait plutôt mal traduit la supériorité qu'il exerçait déjà dans les disciplines techniques...

Aussi bien, l'impassible Suédois n'avait-il pas lieu de céder à l'inquiétude, hier, à la fin de la première manche du slalom spécial. Certes, il se trouvait distancé par Phil Mahre (E-U), Jacques Luethy (Sui) et Hans Enn (Aut), ainsi que par Bojan Krizaj (You). Mais l'Américain, sorti brusquement de son hibernation forcée — il vécut un début de saison en demi-teinte, après la fracture à une jambe qu'il se donna ici même, il y a un an, le Suisse, soucieux de ne pas tergiverser d'entrée de jeu comme il l'avait fait dans le «géant» et l'Autrichien, mis en appétit par sa médaille de bronze en slalom géant, ne possédaient pas un avantage susceptible d'inciter Stenmark à une manoeuvre finale désespérée.

Le compte était vraiment bon pour le Suédois. Il mettait ainsi à son actif le même «doublé» slalom/slalom géant qu'aux Championnats du monde 1978. Un «doublé» inédit dans l'histoire olympique du ski alpin, derrière le «triplé» descente/slalom/slalom géant réussi par l'Autrichien Toni Sailer (1956), et le Français Jean-Claude Killy (1968).

Dès lors, et compte tenu de la domination de longue date du champion suédois dans ses deux courses de prédilection, les médailles d'argent et de bronze méritées respectivement par Phil Mahre et Jacques Luethy l'Américain et le Suisse ne présentent pas un éclat sans signification.

Les accessits des Autrichiens Hans Enn (4e) et Anton Steineer (7e), du «vétéran» Allemand Christian Neureuther (5e), du Bulgare Peter Popangelov (6e) — gêné par un fanion qui élissait sur la piste dans la première manche, avant d'obtenir le deuxième meilleur temps de la seconde derrière stenmark —, voire d'un autre «glorieux ancien», Gustave Thoeni (8e), le meilleur Italien, ne sont pas sans valeur.

Après les malheurs de Marie-Thérèse Nadig, victime d'une chute en slalom géant et seulement troisième de la descente, l'équipe suisse n'est pas mécontente de la médaille de bronze du jeune Luethy. Une satisfaction partagée par la formation des États-Unis qui, en ski masculin, hisse un des représentants pour la troisième fois dans les annales olympiques après Bill Kidd et Jim Heuga (2e et 3e à Innsbruck, en 1964).

D'autre part, grâce à sa médaille d'argent obtenue en slalom spécial, l'Américain Phil Mahre s'est attribué le titre de champion du monde du combiné à Lake Placid.



Après avoir inscrit le temps le plus rapide de la première manche du slalom spécial masculin, hier, à Lake Placid, Phil Mahre a enlevé la médaille d'argent de cette discipline, devenant ainsi le premier Américain à gagner une médaille olympique en ski alpin depuis 1964. (Photolaser AP)



En gagnant hier le slalom spécial des Jeux de Lake Placid, le Suédois Ingemar Stenmark a inscrit un doublé slalom spécial - slalom géant inédit dans l'histoire olympique du ski alpin. Seuls l'Autrichien Ton Sailer et le Français Jean-Claude Killy ont mieux fait que lui, ayant remporté les trois épreuves de ski alpin des mêmes Jeux d'hiver, le premier en 1956 et le second en 1968. (Photolaser AP)

Le slalom spécial féminin a lieu aujourd'hui

Après Moser et Wenzel, Pelen?

LAKE PLACID (AFP) — La descente et le slalom géant de Lake Placid ont consacré deux authentiques championnes: Annemarie Moser-Proell et Hanni Wenzel. Le slalom spécial aujourd'hui devrait, en toute logique, sonner l'heure de Perrine Pelen.

À l'exception des derniers Jeux, en 1976, à Innsbruck, la France s'est toujours retrouvée depuis 1964 sur le podium en slalom spécial féminin. Souvent en force, comme aux premiers Jeux d'Innsbruck ou ceux de Grenoble, avec les soeurs Goitschel et Annie Famose, ou en 1972 avec Danielle Debernard et Florence Steurer.

À Whiteface Mountain, tout concorde pour désigner la Dauphinoise favorite. Certes, Pelen n'a pas l'expérience de ses deux rivales, mais elle a atteint une sécurité telle, en slalom, qu'elle n'a jamais terminé plus loin que deuxième et deux fois première cette saison...

«La pente assez raide où est tracé le slalom, la neige dure et compacte, devenant verglacée, sont de nature à me plaire», souligne-t-elle. Sa médaille de bronze en géant l'a mise en confiance. Elle est psychologiquement très bien armée.

Face à Pelen, favorite malgré elle, «la Proell» caresse des ambitions nourries par sa victoire de Piancavallo et sa deuxième place obtenue derrière la Française à Saint-Gervais. Un doublé olympique inédit, descente-slalom, serait l'apothéose de la carrière de l'Autrichienne.

Hanni Wenzel, pour sa part, considère une éventuelle troisième médaille comme «un cadeau bienvenu du ciel». Elle est cependant bien capable de rééditer l'exploit de Rosi Mittermaier à Innsbruck: 2 médailles d'or et 1 d'argent. Cette performance ferait d'elle la «reine des Jeux». Le roi, lui, est d'ores et déjà couronné en la personne d'Éric Heiden.

En montant pour la deuxième fois sur la plus haute marche, elle deviendrait en outre la deuxième skieuse de l'histoire olympique, après l'Américaine Andrea Lawrence-Mead, en 1952, à Oslo, à réussir le doublé en slalom...

Les USA favoris en «bob» à 4

LAKE PLACID (AFP) — Les Américains Bob Hickey, Jeff Jordan, Willie Davenport et Jeff Gadley partiront favoris de l'épreuve de bobsleigh à quatre, qui sera disputée aujourd'hui et demain sur la piste du Mont Van Hoevenberg.

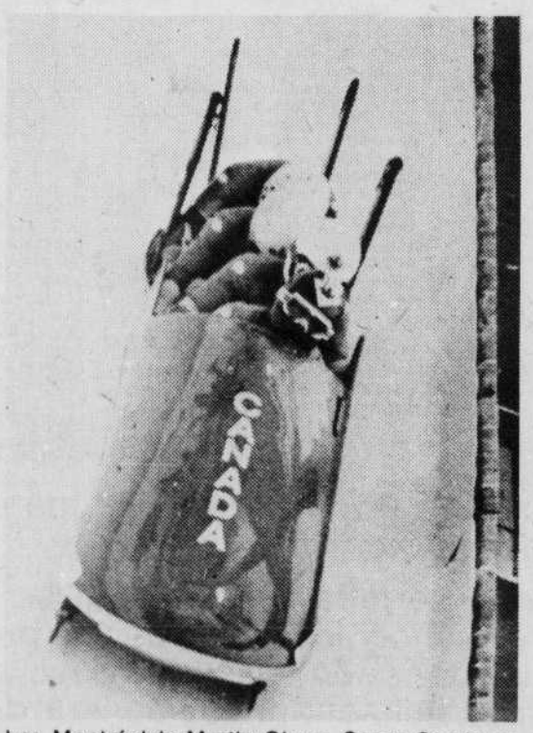
Déjà détenteur du record de la piste (en 1:01.32), depuis les épreuves de sélection américaines disputées le 5 février dernier, le quatuor espère, 49 ans plus tard, rééditer l'exploit de Bill Fiske, Ed Eagan et Jay O'Brien, médailles d'or en 1932 sur la même piste.

Mieux, les Américains qui n'ont, depuis, triomphé qu'en 1948 à Saint-Moritz, espèrent réussir le doublé avec Howard Siler, Dick Lavigne, Dick Nalley et Jeff Josit.

«Mes protégés n'ont jamais été aussi entraînés que cette année, se plait à souligner Gary Sheffield qui supervise la préparation des «bobeurs» américains. J'ai connu des équipes qui se sont présentées en compétition en n'ayant effectué que trois descentes à Lake Placid, et une demi-douzaine d'autres en Europe. Cette année les deux équipages qui participent aux Jeux ont mis à leur actif plus de 100 descentes... les Européens nous traitent avec respect».

Les Américains devront, toutefois, compter avec ces mêmes Européens. Notamment les Suisses et les Allemands de l'Est. Les premiers, (avec Eric Schaerer, Ruedi Marti, Ueli Bachli et Josef Benz, deuxièmes à Innsbruck), ont réussi, au début du mois, le triplé aux Championnats d'Europe à St. Moritz. Les seconds, Meinhard Mehmer et Bernhard Germeshausen notamment, champions olympiques en 1976, défendront leur titre.

Si l'équipage de Bob Hickey réalisait son rêve, l'Américain Willie Davenport deviendrait, douze ans après avoir été sacré champion olympique (sur 110 m haies) à Mexico, le deuxième athlète au monde (après son compatriote Eddie Easan en 1932), à mériter une médaille d'or aux Jeux d'été et d'hiver.



Les Montréalais Martin Glynn, Serge Cantin et Bob Wilson, ainsi que le Torontois Alan MacLachlan, participeront aujourd'hui aux deux premières manches de l'épreuve olympique de bobsleigh à quatre, au Mont Van Hoevenberg. (Photolaser CP)

Au relais 4 x 7.5 km du biathlon

L'URSS conserve sa couronne

LAKE PLACID (AFP) — L'Union soviétique reste invaincue aux Jeux d'hiver dans le relais 4 x 7.5 km du biathlon. L'URSS a en effet conservé, hier, matin à Lake Placid, beaucoup plus facilement que prévu, un titre olympique qui ne lui a encore jamais échappé depuis que cette épreuve a été inscrite au programme des Jeux, en 1968 à Grenoble, en devançant la RDA et la RFA.

Et pourtant les Soviétiques n'étaient pas favoris. Depuis deux ans, la RDA avait trusté les titres dans les Championnats du monde et le relais est-allemand, après la victoire de Frank Ullrich dans le 10 kilomètres, apparaissait hors de portée. Les Soviétiques se sont pourtant imposés à la régulière, conservant la tête de l'épreuve de bout en bout, grâce surtout à plus de précision et à une plus grande rapidité dans le tir, deux qualités que les relayeurs de la RDA, meilleurs skieurs, n'ont pu compenser.

Un nouveau changement de température à Lake Placid dans la nuit de jeudi à vendredi avait rendu la neige dure et glacée. Cela n'a toutefois pas été suffisant pour les Allemands de l'Est, qui après un premier relais assez égal, ont été trahis dans le 2e parcours par Klaus Siebert, Siebert a écopé, au tir, de deux pénalités ...400 m de plus à parcourir. Cela représente un écart de près d'une minute ou, en gros, l'avantage qu'a eu l'URSS à l'arrivée.

Sur la boucle de 2.5 km du mont Van Hoevenberg, que chaque concurrent avait à parcourir trois fois avec deux séances de tir, l'une couché, l'autre debout, il y a eu en fait, deux courses: celle des deux grandes puissances du biathlon, l'URSS et la RDA pour la médaille d'or.

La prévision du Canada en danger

LAKE PLACID (PC) — À moins que les Canadiens se surpassent dans le saut à ski de 90 mètres ou dans les compétitions de bobsleigh à quatre, l'extrapolation de l'Association olympique canadienne (AOC) prévoyant quatre médailles aux JO d'hiver 1980 sera à courte de deux.

Jack Lynch, directeur technique de l'AOC, a déclaré que, après avoir étudié les extrapolations mondiales basées sur une marge de chances de 50-50, il avait prédit quatre médailles «et environ huit autres athlètes dans les six premiers de leur discipline.

«Nous pouvions prévoir des médailles dans la descente masculine, les distances moyennes masculine et féminine en patinage de vitesse, et le hockey.»

Toutefois, à un jour de la fin des jeux, les seules médailles canadiennes sont celle d'argent de Gaétan Boucher dans les 1,000 mètres et celle de Steve Podborski dans la descente de ski.

Brian Pockar et Heather Kemkaren sont éliminés en patinage artistique tandis que l'équipe de hockey a subi le même sort mercredi soir. Reste le saut à ski et le bobsleigh comme derniers espoirs.

Lynch a admis que les chances canadiennes étaient très minces. Steve Collins, 15 ans, devra se surpasser dans le saut de 90 mètres, pour gagner une médaille, aujourd'hui.

Par ailleurs, Lynch a rejeté la suggestion que Collins ait été choisi seulement pour lui permettre d'acquérir une certaine expérience. Au contraire, il a soutenu que Collins, Horst Buleau, d'Ottawa, et Tauno Kayhko avaient prouvé qu'ils pouvaient se classer dans les 16 meilleurs au monde.

Refusant de commenter la tenue de l'équipe en général, Lynch a nommé huit compétiteurs qui ont dépassé les prévisions.

Hommes-descente: Podborski, prévu en 5e place, a terminé en 3e; Dave Irwin, prévu au 16e rang, a fini 11e.

Hommes-luge en simple: Bruce Smith, prévue 15e, a fini 11e.

Dames-descente: Kathy Kreiner, Timmins, Ont., prévue 12e, a fini 5e; Loni Klettl, prévue 16e, a fini 13e.

Dames-slalom géant: Kreiner, prévue 16e, a finie 9e.

Dames-10 kilomètres: Angela Schmidt, prévue 28e, a fini 23e.

Dames-3,000 mètres patinage de vitesse: Brenda Webster, prévu 13e, a fini 11e.

Si le 6/36
est dans votre poche,
«c'est dans la poche!»
Bonne chance

Au 6/36, on peut aussi gagner
avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36

RJ Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—De façon spéciale.
2—Voiture automotrice sur rails, pour les voyageurs. — Dans la Russie tsariste, communauté villageoise qui avait la propriété collective des terres.
3—Cavalier turc. — Usages. — Commandement.
4—Très petite île. — Marque l'accompagnement.
5—Enlèverions. — Roi s'Israël.
6—Strontium. — Coups d'estoc.
7—Poitrine d'une femme. — Construire.
8—Le meilleur en son genre. — De quelle manière.
9—Vaste étendue d'eau salée. — Gendre de Cromwell.
10—Sans inégalités. — Se dit d'un pied difforme. — Qui n'agit pas avec promptitude.
11—Erre. — Met en terre pour germer. — Zirconium.
12—Dignité d'émir. — Qui nie l'existence de toute divinité.

Verticalement

1—Tamis. — L'ensemble des os.
2—Petits meubles à plan incliné pour poser des livres. — Mot servant à désigner une personne, un animal ou une chose.
3—Expose pour la vente. — Milieu du jour.
4—Union des divers éléments d'un corps. — Erbium.
5—Inflammation de l'iris. — Fleuve né dans les Cévennes.
6—Fleuve de France. — Ancêtre des animaux. — Au Moyen-Âge, armée.
7—Mesure chinoise — Caractère de ce qui dépasse toute mesure.
8—Bienheureux — Couper avec la scie. — À moi.
9—À lui. — Petit agneau.
10—Éminence. — Artiste en renom.
11—Rendre une surface horizontale. — Un nombre.
12—Souci. — Excavation naturelle qui peut servir d'abri aux hommes ou aux animaux.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	I	T	H	R	I	A	C	I	S	M	E
2	A	R	R	I	E	R	■	■	T	O	T	■
3	P	R	E	V	U	■	R	U	M	E	U	R
4	P	I	M	E	N	T	E	■	O	R	L	E
5	E	G	A	R	I	O	N	S	■	O	U	I
6	M	A	■	■	O	R	T	E	I	L	■	N
7	O	T	I	O	N	S	■	R	■	■	R	D
8	N	I	F	E	■	A	J	U	S	T	E	R
9	D	O	■	D	E	D	O	M	M	A	G	E
10	E	N	T	E	T	E	R	■	U	T	■	■
11	■	■	A	M	A	R	A	N	T	E	■	X
12	G	O	U	E	T	■	M	E	S	S	I	E

Les Jeux de Lake Placid

La Finlande et la Suède annulent 3-3

Les USA surprennent l'Union soviétique, 4-3

LAKE PLACID (AFP et CP) — Les États-Unis ont causé une forte surprise hier en défaisant l'Union soviétique 4-3 lors du premier match de la phase finale du tournoi olympique.

Il s'agit du premier revers des Soviétiques aux Jeux d'hiver depuis 1968, à Grenoble, alors qu'ils s'étaient inclinés 5-4 devant la Tchécoslovaquie.

Quant aux Américains, ils pourraient s'assurer la médaille d'or défaisant la Finlande, demain, lors de la dernière journée des Jeux, qui verra également l'Union soviétique affronter la Suède.

En poule finale, les Américains ont trois points, un de plus que la Suède et que l'Union soviétique, et deux de plus que la Finlande. Si les Américains gagnaient la médaille d'or de hockey, ils mettraient ainsi fin à une domination soviétique, qui dure depuis les Jeux de 1964. La dernière fois qu'un pays autre que l'URSS a gagné la médaille d'or au hockey olympique remonte à 20 ans, soit aux Jeux de Squaw Valley, où les USA avaient gagné l'or.

Si, demain, la Finlande vainc les USA et la Suède dispose de l'URSS, la Suède gagnera l'or, la Finlande, l'argent, et les USA, le bronze.

C'est un but de Mikko Leinonnen, son deuxième du match à 7:59 minutes du troisième tiers, qui a permis hier soir à la Finlande de conserver ses chances de médaille.

Un peu plus tôt, Mark Johnson et Mike Eruzione avaient marqué à 81 secondes d'intervalle, en milieu de troisième période, pour procurer la victoire aux Américains, qu'une foule survoltée de 8,000 personnes n'a jamais cessé d'encourager.

Les Soviétiques avaient pris l'avance 3-2, en deuxième période, grâce à un but d'Alexander Maltsev, un des vétérans de l'équipe soviétique. Maltsev s'est présenté seul devant le gardien Jim Craig, qu'il a facilement battu d'un tir précis.

Mark Johnson a marqué deux buts pour les vainqueurs. Erusione, le capitaine de l'équipe, et William Schneyder qui a participé aux Jeux d'Innsbruck, il y a quatre ans, ont complété le pointage. Outre Maltsev, Sergei Makarov, sur une passe de Golikov, et Vladimir Krutov ont réussi les buts des champions olympiques sortants.

Les Américains n'ont lancé que 16 fois vers le filet des Soviétiques, d'abord protégé par Vladislav Tretiak, en première période, et ensuite par le jeune Vladimir Myshkin, dans les 40 dernières minutes de jeu.

Fidèles à la tactique préconisée par leur entraîneur Herb Brooks, les Américains ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans les premières et dernières cinq minutes de chaque période. C'est ainsi qu'ils avaient causé une première surprise, plus tôt au cours du tournoi, en battant facilement la Tchécoslovaquie 7-3. Et c'est également de la même façon qu'ils avaient battu l'Union soviétique 3-2, en 1960, alors qu'ils ont remporté la médaille d'or.

Fait à noter, les Soviétiques ont dirigé l'impressionnant total de 39 tirs au but, hier, dont 18 en première et 12 en deuxième. Malgré la puissance des Soviétiques, les Américains ne se sont pas pour autant repliés sur eux-mêmes, préférant plutôt contre-attaquer dans la mesure du possible. Ils ont été aidés, en première, par un Vladislav Tretiak chancelant, que l'entraîneur Victor Thikonov n'a d'ailleurs pas hésité à remplacer par Myshkin après le premier vingt.

États-Unis 4, URSS 3

Première période

1—URSS, Krutov
Kasatonov 9:12
2—U.S.A., Schneider
Pavelich 14:03
3—URSS, Makarov
A. Golikov 17:34
4—U.S.A., Johnson
Christian, Silk 19:59
Pénalité: Mikhailov URSS 3:25.

Deuxième période

5—URSS, Maltsev
Krutov 2:18
Pénalités: Harrington U.S.A., 0:58, Craig U.S.A., 9:50, Lebedev URSS, Morrow U.S.A., 17:08.

Troisième période

6—U.S.A., Johnson
Silk 8:39
7—U.S.A., Eruzione
Pavelich, Harrington 10:00
Pénalité: Krutov URSS 16:47.

Tirs au but:

U.S.A. ..... 8 2 6—16
URSS ..... 18 12 9—39
Gardiens: Craig, U.S.A.; Tretiak, Myshkin, URSS.
A.—8,500.

Classement

Voici le tableau des médailles et des points selon le système de points suivant: 10-5-4-3-2-1 du premier au sixième rang.

	O	A	B	Pts
All. de l'Est	7	7	6	157.5
Union soviétique	9	5	5	154.5
États-Unis	4	3	2	85
Norvège	1	3	5	65.5
Autriche	3	1	2	53
Suède	3	0	0	41
Finlande	0	4	2	35
Suisse	1	0	2	27
Pays-Bas	1	1	1	25
All. de l'Ouest	0	1	2	24
Liechtenstein	1	2	0	20
Italie	0	2	0	15
Grande-Bretagne	1	0	0	12
Canada	0	1	1	12
Tchécoslovaquie	0	0	1	11
France	0	0	1	10
Japon	0	1	0	9.5
Hongrie	0	1	0	5
Bulgarie	0	0	1	5
Pologne	0	0	0	5
Yougoslavie	0	0	0	3

Deux médailles d'argent ont été décernées au saut de 70 mètres et pas de médaille de bronze. Deux médailles de bronze ont été attribuées au 1,000 mètres du patinage de vitesse masculin.



Les joueurs de l'équipe olympique américaine n'ont pas manqué de célébrer avec entrain chacun de leurs buts face à l'Union soviétique, hier, et William Schneider, pour un, a été chaleureusement félicité après avoir déjoué Vladislav Tretiak (20). (Photolaser AP)

Lake Placid en liesse

LAKE PLACID (AFP) — Le canon tonne au dessus des Adirondacks. Un feu d'artifice embrase le ciel de Lake Placid. Les rues de la station olympique sont envahies par une foule en délire, sifflant et hurlant sa joie après la victoire américaine sur l'équipe soviétique de hockey.

Un concert d'avertisseurs résonne à plus d'un kilomètre du centre de la ville prise d'assaut par une marée humaine quasi hystérique. Chacun saisit son voisin et l'embrasse, tandis que mille bannières étoilées sont agitées au dessus de la masse qui peu à peu s'éloigne de la patinoire olympique, devenue en cette soirée de fièvre, un site historique...

On pourrait d'un seul coup se croire à la sortie du «Maracana» à Rio de Janeiro après une victoire brésilienne en football. Ce soir (hier) Jim Craig, le gardien de but américain est un héros comparable au seul Pélé.

Un peu plus tôt, dans une patinoire surchauffée, le public ne se décidait pas à quitter les gradins. Les joueurs, aglutinés autour de leur gardien, ne pensaient même pas à abandonner la glace noyée sous les drapeaux, les gants, les casques, les bâtons et les fleurs jetées des tribunes.

Herb Brooks, impassible jusqu'à la dernière seconde, libérait enfin sa joie. Son rictus traduisait une émotion longtemps contenue. Il ne pouvait d'ailleurs pas faire face aux caméras qui le fixaient et disparaissait, en direction des vestiaires, littéralement happé par des dixaines de mains anonymes.

Les Soviétiques assistaient, calmement, à cette scène de délire collectif, le menton appuyé sur leur bâton, stoïques, mais abasourdis. Enfin ils sortirent de leur stupeur lorsque Mark Johnson, le 10 américain, s'avança vers eux pour leur serrer la main. Ils sacrifièrent volontiers à ce rituel sportif, s'arrêtant tout particulièrement pour saluer celui sans qui cette victoire ne serait rien: Jim Craig.

Aux Jeux

Aujourd'hui

Patinage de vitesse
10,000 mètres. Hommes. 9 h 30.

Ski alpin
Slalom spécial. Dames. 10 h 00.

Saut à ski
Tremplin de 90 mètres. 12 h 30.

Bobsleigh
Bob à quatre. Première et deuxième manches. 9 h 30.

Ski nordique
50 kilomètres. Hommes. 9 h 30.

Patinage artistiques
Figures libres. Dames. 19 h 30.

Dimanche

Bobsleigh
Bob à quatre. Troisième et quatrième manches. 9 h 30.

Hockey
Finlande c. États-Unis 11 h.
Union Soviétique c. Suède 14 h 30.

Cérémonies de clôture
Dernière remise de médailles, à 18 h. Cérémonies, à 21 h 30.

Hier

Ski alpin
Slalom spécial. Hommes. Ingemar Stenmark, Suède, 1:44.26, médaille d'or; Phil Mahre, É.U., 1:44.76, médaille d'argent; Jacques Luethy, Suisse, 1:45.06, médaille de bronze; aucun Canadien.

Biathlon
Relais 4 X 7.5 kilomètres. URSS, Vladimir Alikin, Alexander Tikhonov, Vladimir Barnaschov, Anatoli Aljabiev, 94:03.27, médaille d'or; RDA, Mathias Jung, Klaus Sienert, Frank Ullrich, Eberhard Rosch, 94:56.99, médaille d'argent; RFA, Franz Bernreiter, Hansi Estner, Peter Angerer, Gerd Winkler, 97:30.26, médaille de bronze; aucun Canadien.

Hockey
Tchécoslovaquie 6, Canada 1 (pour la 5e place)
États-Unis 4, Union soviétique 3
Suède 3, Finlande 3

HOCKEY
Phase finale

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ÉTATS-UNIS	2	1	0	1	6	5	3
SUÈDE	2	0	0	2	5	5	2
UNION SOVIÉTIQUE	2	1	1	0	7	6	2
FINLANDE	2	0	0	1	5	7	1

Le Canada termine 6e

LAKE PLACID (d'après CP) — Les frères Anton, Marion et Peter Stassny ont marqué quatre buts et récolté neuf points en première période pour mener la Tchécoslovaquie à une victoire de 6-1 contre le Canada, hier après-midi, au tournoi olympique.

Mario Stastny a marqué trois buts, dont deux en première période. Anton et Peter Stastny ont marqué chacun une fois, l'autre but étant réussi par Maroslav Frycer. Seul John Devaney a répliqué pour les perdants.

Par cette victoire, la Tchécoslovaquie s'est assurée de la cinquième place, repoussant le Canada au sixième rang. Les deux clubs ont terminé la phase préliminaire du tournoi en troisième position de leur division respective, avec une fiche de trois victoires et deux défaites chacun. C'est la première fois depuis 1960 que la Tchécoslovaquie ne récolte pas de médaille.

La Tchécoslovaquie a marqué deux buts rapides contre Bob Dupuis, dans les deux premières minutes du match. Paul Pageau, de Shawinigan, l'a ensuite remplacé. Au total, les Tchécoslovaques ont effectué 27 tirs au but contre 21 par le Canada.

L'équipe canadienne, qui avait impressionné contre l'Union soviétique, mardi, a joué avec mollesse et sans grande conviction, hier, comme s'il s'agissait d'un match hors-concours.

«L'adversaire était prêt, nous l'étions pas.»

Tchécoslovaquie 6, Canada 1

Première période

1—TCHÉCO, Frycer
Novy, Pouzar 1:38
2—TCHÉCO, A. Stastny 2:14
3—TCHÉCO, M. Stastny
Bubla, A. Stastny 7:16
4—TCHÉCO, A. Stastny
M. Stastny, P. Stastny 12:47
5—TCHÉCO, M. Stastny
A. Stastny, P. Stastny 13:19
Pénalités: D'Alvise Can 5:00, Novak Tchéco, 7:54, Pouzar Tchéco, Primeau, Can 18:58.

Deuxième période

6—CANADA, Devaney
Grant, Hindmarch 8:01
Pénalité: Kadlec Tchéco. 15:04.

Troisième période

7—TCHÉCO, M. Stastny
P. Stastny 17:18
Pénalités: M. Stastny Tchéco, 9:01, MacLean Can 11:28.

Tirs au but:

TCHÉCO ..... 14 4 9—27
CANADA ..... 9 7 5—21
Gardiens: Kralik, Tchéco; Dupuis, Pageau, Canada.

Guy Lafleur et Serge Savard absents ce soir

L'ailier droit Guy Lafleur, du Canadien de Montréal, devra commencer immédiatement des traitements de physiothérapie pour accélérer la guérison de son genou blessé.

Lafleur s'est blessé au cours de la défaite de 3-1 du Canadien devant les Capitals de Washington mardi soir.

Même si les médecins ont noté une désenflure du genou blessé, ils lui ont indiqué hier qu'il ne pourra pas jouer ce soir contre les Red Wings de Detroit. Les médecins n'ont pas voulu se prononcer sur la date du retour au jeu du joueur étoile du Tricolore.

D'autre part, le défenseur Serge Savard sera aussi absent ce soir en raison d'une foulure à une cheville.

■

TORONTO (CP) — Les directeurs de la Ligue canadienne de football ont mis un terme à leur réunion hier en nommant un nouveau président, Ross Smith, ancien président des Blue Bombers de Winnipeg.

Smith remplace David Burger, des Alouettes de Montréal.

Allan Waters, des Rough Riders d'Ottawa, succède à Smith au poste de vice-président.

La réunion de quatre jours n'a pas donné de résultats spectaculaires, l'essentiel des réunions portant sur des petits problèmes internes, tels que les droits de télédiffusion et un nouveau calendrier.

Hier, l'état major des différents clubs s'est entretenu avec les représentants des joueurs pour s'enquérir de l'état des négociations entre les deux partis.

■

ST. LOUIS (AP) — Le lanceur droitier Silvio Martinez, des Cardinals de St. Louis, a paraphé un contrat d'un an.

Martinez avait conservé une fiche de 15 victoires et huit revers la saison dernière.

Les Cardinals ont également annoncé que le substitut Ty Waller en était arrivé à une entente avec la direction et que seulement sept joueurs étaient toujours sans contrat.

■

FORT LAUDERDALE, Floride — Les lanceurs Ron Guidry, Tommy John et Rich Gossage étaient parmi les 32 joueurs à se rapporter hier au camp d'entraînement de Yankees de New York, à Fort Lauderdale, en Floride.

Le lanceur Don Gullett n'était pas présent en raison du décès de sa mère. C'était le premier exercice pour les nouveaux venus Rudy May, acquis des Expos de Montréal, ainsi que le lanceur Tom Underwood et le receveur Rick Cerone, tous deux des ex-Blue Jays de Toronto.

■

Prudence Baxter, membre du club d'athlétisme Regina Mundi de Montréal, et également membre de l'équipe du Québec dans cette discipline, a été frappée mortellement par une auto, mercredi dernier, lors d'une séance d'entraînement.

Mlle Baxter, qui aurait fêté ses 20 ans le 20 mars prochain, a été plusieurs fois championne provinciale et elle s'était illustrée au Jeux du Canada, à Terre-Neuve, en 1977, s'attribuant la médaille d'argent aux 3,000 mètres.

Le service funèbre sera célébré ce matin à 11h au Collins Funeral Parlor, situé au 5610 Sherbrooke ouest, à Montréal (484-1149). On s'attend à la présence de bons nombre d'athlètes et autres personnes du milieu sportif.

Cette athlète, membre de l'élite québécoise en athlétisme, était sous la direction de l'entraîneur Benoit Leduc depuis cinq ans.

■

Les représentants des universités Laval et McGill s'affronteront demain au PEPS de l'Université Laval lors des qualifications des Championnats canadiens qui seront présentés les 7, 8 et 9 mars prochain à l'Université Laval, de Québec.

L'entraîneur Harry Zarins, de l'Université McGill, fonde de grands espoirs sur Lester Jackson au 100m et 200m papillon, Ginette Ladouceur au 100m et 200m dos et 200m quatre nages, Élaine Leclerc au 100m et 200m brasse et Martine Baudot-Hermes au 200m et 400m style libre. Il espère également de bonnes performances de Tom Koselj, Rich Delahunty, Peter Neilly, Bill McCoy, Terry Moran et Bill Emery.

Pendant que son confrère Sydney Bennett pense tout aussi bien faire avec Lori Henritzy et Dexa Stoutejesky lors de la compétition de plongeon.

Du côté de l'Université Laval, l'entraîneur Jean-Marie de Koninck mise sur François Morneau lors des épreuves de 100m et 200m brasse et 200m quatre nages, Bruno Bissonnette au 50m, 100m et 200m style libre, Lyne Gravel en style libre, Jean Houde au 1500m style libre, Jules Lemay au 100m papillon, Ian Boule au 100m style libre.

Hockey et cégep

Les Patriotes du Cégep Saint-Laurent, récemment admis dans la Ligue collégiale AAA, tiendront un camp d'évaluation à l'aréna du cégep du jeudi 1er mai au dimanche 4 mai.

Tous les joueurs intéressés à participer à l'entraînement en vue de la prochaine saison communiquer avec Robert Bondaz, responsable des sports, avant le 1er mars au numéro suivant: 747-6521.

Le club sera piloté par Jacques Noël. Le Cégep Saint-Laurent est l'un des deux cégeps qui joindront les rangs du circuit collégial AAA au cours de la prochaine année.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 3, Winnipeg 0
Minnesota 5, Islanders NY 2
Atlanta 2, Washington 0

Hier
Philadelphie à Vancouver
Edmonton au Colorado

Aujourd'hui
Rangers NY à Minnesota
Islanders NY à St-Louis
Philadelphie à Los Angeles
Hartford à Atlanta
Chicago à Washington
Detroit à Montréal
Québec à Pittsburgh
Boston à Vancouver
Toronto à Winnipeg

Dimanche
Islanders NY à Rangers NY
Washington au Colorado
Pittsburgh à Québec
Minnesota à Détroit
Buffalo à Chicago
Boston à Edmonton

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Cornwall 5, Chicoutimi 4
Sherbrooke 7, Shawinigan 4

Hier
Québec 5, T.-Rivières 4
Sherbrooke 4, Cornwall 2

Dimanche
Cornwall à Hull
Shawinigan à Montréal
Chicoutimi à Sherbrooke
Québec à T.-Rivières
Laval à Sorel

Ligue Intercollégiale AAA

Hier
St-Jérôme à St-Georges
(fin de la saison régulière)

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
1—PHILADELPHIE	57	39	5	13	245	173	91
2—BUFFALO	61	38	15	8	238	158	84
3—BOSTON	58	34	16	8	226	172	76
4—MONTRÉAL	60	33	20	7	228	186	73
5—MINNESOTA	57	27	18	12	232	177	66
6—CHICAGO	59	26	19	14	169	173	66
7—ISLANDERS NY	59	27	24	8	200	189	62
8—ATLANTA	59	26	23	10	199	193	62
9—ST-LOUIS	59	26	23	10	191	193	62
10—RANGERS NY	59	26	24	9	223	213	61
11—LOS ANGELES	61	25	27	9	239	249	59
12—TORONTO	59	25	30	4	223	245	54
13—PITTSBURGH	59	21	27	11	195	227	53
14—HARTFORD	57	20	25	12	211	212	52
15—EDMONTON	60	19	29	12	221	246	50
16—DETROIT	58	20	29	9	196	203	49
17—QUÉBEC	58	20	30	8	171	211	48
18—VANCOUVER	58	19	30	9	182	204	47
19—WASHINGTON	58	17	32	9	182	218	43
20—COLORADO	58	15	34	9	185	229	39
21—WINNIPEG	62	15	38	9	165	250	39

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
CORNWALL	63	38	23	3	346	300	79
MONTRÉAL	62	33	26	3	336	336	69
HULL	61	21	31	9	285	335	51
SOREL	60	18	37	5	287	350	41
LAVAL	62	13	43	6	237	411	32

Section Dilio

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SHERBROOKE	62	39	19	4	378	275	82
CHICOUTIMI	63	38	22	3	391	305	79
TROIS-RIVIÈRES	63	31	23	9	370	281	71
QUÉBEC	62	31	26	5	299	296	67
SHAWINIGAN	63	21	33	9	270	310	51

LIGUE INTERCOLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
x-SAINT-GEORGES	29	15	10	4	156	135	34
THETFORD-MINES	30	13	11	6	168	170	32
SAINT-JÉRÔME	29	11	13	5	155	146	27
LIMOILOU	30	10	15	5	133	159	25

x—Champion de la ligue.



19 QUESTIONS SUR UN RÉFÉRENDUM AU QUÉBEC

En juin 1978, l'Assemblée nationale adoptait la «Loi sur la consultation populaire».

L'administration de cette loi et son application lors de tout référendum relèvent du Directeur général des élections et du Directeur général du financement des partis politiques.

Le Directeur général des élections possède à l'égard de la tenue d'un référendum des pouvoirs analogues à ceux que la Loi électorale lui confère. Il doit assurer le déroulement normal des opérations nécessaires à la tenue d'un référendum. La formation des comités nationaux, le droit à l'information, l'émission des brefs, le droit de vote, les listes électorales, le vote par anticipation et le scrutin relèvent de sa juridiction.

Le but de la présente brochure est de permettre à tous les électeurs de se familiariser avec les principales dispositions de la Loi sur la consultation populaire, concernant le déroulement d'un référendum au Québec. Cette brochure a été conçue dans l'éventualité de la tenue d'un référendum avant le prochain recensement annuel.

C'est important d'être bien renseigné

Le Directeur général des élections du Québec

Le Directeur général des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, C.R., nommé à ce poste par l'Assemblée nationale suite à une résolution approuvée à l'unanimité des membres de l'Assemblée, a la responsabilité de surveiller l'exécution de la «Loi sur la consultation populaire» (Référendum) sauf à l'égard des dispositions concernant le financement des comités nationaux.

1. QU'EST-CE QU'UN RÉFÉRENDUM?

Le référendum est un mode de consultation populaire par lequel la population exprime son avis sur une question approuvée ou un projet de loi adopté par l'Assemblée nationale.

Le référendum a pour but de consulter les électeurs sur un sujet donné au moyen d'un scrutin dont le déroulement est analogue à celui d'une élection générale.

2. QUI PEUT ORDONNER LA TENUE D'UN RÉFÉRENDUM?

Le gouvernement peut ordonner que les électeurs soient consultés par référendum:

a) sur une question approuvée par l'Assemblée nationale, ou

b) sur un projet de loi adopté par l'Assemblée nationale.

3. QUI DÉCIDE DU TEXTE FINAL DE LA QUESTION?

1) Sur une question proposée par le Premier ministre:

L'Assemblée nationale approuve le texte final de la question, suite à un débat privilégié de 35 heures. Au cours de ce débat, des amendements et des sous-amendements peuvent être apportés au texte de la question.

2) Sur une question contenue dans un projet de loi:

L'Assemblée nationale adopte le texte final de la question de la même manière que tout autre article d'un projet de loi proposé. Au cours de l'étude de ce projet de loi, des amendements et des sous-amendements peuvent être apportés au texte de la question.

4. QUEL EST LE RÔLE DU CONSEIL DU RÉFÉRENDUM?

La Loi sur la consultation populaire prévoit la constitution d'un Conseil du référendum qui est composé de trois juges de la Cour provinciale. Ce Conseil a juridiction sur toutes procédures judiciaires relativement à un référendum et à l'application de la Loi sur la consultation populaire.

5. QUI REPRÉSENTE CHACUNE DES OPTIONS SOUMISES LORS D'UN RÉFÉRENDUM?

Les comités nationaux. Pendant la période référendaire, c'est par l'entremise d'un comité national que chaque option soumise au référendum est défendue et que les fonds en faveur d'une option sont constitués et dépensés.

6. QU'EST-CE QU'UN COMITÉ NATIONAL?

Dans les 7 jours suivant l'adoption d'une question ou d'un projet de loi, les députés sont invités à s'inscrire auprès du Directeur général des élections, en faveur de l'une ou l'autre des options soumises à la consultation. Les députés inscrits en faveur de chaque option forment alors des comités provisoires.

Si à la fin du délai de 7 jours, aucun député ne s'est inscrit en faveur de l'une ou l'autre des options, le Directeur général des élections invite au moins 3 et au plus 20 électeurs à former le comité provisoire en faveur de cette option. Ces électeurs sont choisis parmi des personnes publiquement identifiées à cette option.

7. QUAND UN COMITÉ NATIONAL ENTRE-T-IL EN FONCTION?

Un comité national entre en fonction lorsque:

1) le Directeur général des élections a convoqué chaque comité à une réunion;

2) le comité a élu son président;

3) le comité a adopté les règlements le régissant;

4) le comité a transmis au Directeur général des élections ses règlements et le nom de son président.

8. UN COMITÉ NATIONAL PEUT-IL METTRE SUR PIED UNE INSTANCE AU NIVEAU LOCAL?

Oui. Par règlement, un comité national peut prévoir la mise sur pied d'une instance au niveau de chaque district électoral et ce, sur autorisation du président du comité national.

9. UN GROUPE FAVORABLE À UNE OPTION PEUT-IL S'AFFILIER À UN COMITÉ NATIONAL?

Oui. Les comités nationaux peuvent prévoir également, par règlement, l'affiliation de groupes favorables à l'option qu'ils défendent. Les comités nationaux doivent voir à l'établissement de normes, conditions et modalités régissant cette affiliation et le financement de ces groupes.

10. OÙ L'ÉLECTEUR POURRA-T-IL TROUVER UN EXPOSÉ DES OPTIONS SOUMISES AU RÉFÉRENDUM?

Une brochure expliquant chacune des options soumises au référendum doit être transmise par le Directeur général des élections du Québec aux électeurs, au plus tard 10 jours avant la tenue du scrutin. Le texte de cette brochure est déterminé par les comités nationaux.

11. COMMENT EST FIXÉE LA DATE D'UN RÉFÉRENDUM?

Un référendum est ordonné par un document (appelé «bref référendaire») adressé par le Directeur général des élections au président d'élection de chaque district électoral.

Le gouvernement décide du jour de l'envoi de ce document; c'est l'émission du bref. Ce document fixe la date du scrutin. Il peut s'écouler de 35 à 60 jours entre la décision et le scrutin.

12. QUAND COMMENCE LA PÉRIODE RÉFÉRENDAIRE?

La période référendaire commence le jour de l'émission du «bref référendaire» et se termine à la date indiquée dans ce document (c'est la date du «rapport du bref»).

Afin de pouvoir exercer son droit de vote, une personne doit d'abord être inscrite sur les listes électorales dressées lors du recensement et de la révision annuels de l'automne dernier.

13. QUI PEUT ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES?

Peut être inscrite sur une liste électorale toute personne physique:

1) qui a son domicile au Québec depuis au moins un an, avant le jour de l'émission du bref référendaire.

Toutefois, après avoir établi son domicile en dehors du Québec pour remplir une fonction pour le compte du gouvernement du Québec ou du Canada, elle peut être inscrite sur la liste si, au moment où elle demande l'inscription de son nom, elle est de nouveau domiciliée au Québec.

2) qui a son domicile dans une section de vote le jour de l'émission du bref référendaire.

3) qui est âgée de dix-huit ans accomplis, le jour du scrutin.

4) qui est de citoyenneté canadienne.

5) qui n'est frappée d'aucune incapacité légale.

14. Y A-T-IL UN NOUVEAU RECENSEMENT POUR UN RÉFÉRENDUM?

Non. Les listes électorales dressées lors du recensement et de la révision de l'automne dernier servent pour un référendum devant se tenir avant le prochain recensement annuel.

15. L'ÉLECTEUR NON INSCRIT LORS DU RECENSEMENT PEUT-IL S'INSCRIRE QUAND MÊME?

Une révision des listes électorales a lieu trois semaines avant le référendum. Cette révision permet aux personnes possédant les qualités d'électeur de s'inscrire sur les listes.

Les personnes déjà inscrites peuvent également faire les demandes de changement appropriées selon le cas.

Ces listes sont distribuées afin de permettre à chaque électeur de vérifier s'il y est bien inscrit.

16. DE QUELLE FAÇON PEUT-ON S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES LORS D'UNE RÉVISION?

Lorsque l'électeur constate qu'il n'est pas inscrit, qu'il y a erreur dans son inscription ou qu'il a changé d'adresse, il peut s'adresser à un bureau de dépôt.

Le Directeur général des élections publie les adresses des bureaux de dépôt de chaque district électoral dans les journaux.

17. QUI PEUT VOTER?

A droit de voter lors d'un référendum, toute personne qui:

- est inscrite sur une liste électorale en vigueur et servant au scrutin;
- a 18 ans accomplis le jour du scrutin;
- est de citoyenneté canadienne au moment de voter;
- est domiciliée au Québec depuis au moins un an avant le jour de l'émission des brefs et l'est encore au moment de voter ou, après avoir établi son domicile hors du Québec pour remplir une fonction, pour le compte du gouvernement du Québec ou du Canada et est de nouveau domiciliée au Québec au moment de voter;
- n'est, au moment de voter, frappée d'aucune incapacité prévue par la Loi.

18. PEUT-ON VOTER À UN AUTRE MOMENT QU'À LA DATE FIXÉE POUR LE SCRUTIN?

Oui. Cependant est seul admis à voter dans un bureau spécial de scrutin, l'électeur:

- que les occupations habituelles obligent à s'absenter du lieu de son domicile, et
- qui a raison de croire que ses occupations l'obligeront, le jour du scrutin, à s'absenter de la municipalité, et
- que ses occupations l'empêcheront de voter au référendum.

La date d'ouverture et les adresses de ces bureaux seront publiées dans les journaux.

19. COMMENT SE DÉROULE LE SCRUTIN?

Le scrutin se déroule de la même manière que lors d'une élection générale.

Une brochure intitulée «Le Déroulement d'un référendum au Québec» sera disponible dans les bureaux régionaux de Communication-Québec.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant le déroulement d'un référendum, n'hésitez pas à communiquer avec:

Le Directeur général des élections du Québec
3460, La Pérade
Ste-Foy, Qué.
G1X 3Y5
Téléphone: (418) 643-5380
(514) 861-0949
(Montréal)

Les frais d'appel seront acceptés.

Pour toutes questions relatives au financement et aux dépenses en période référendaire, veuillez vous adresser au Directeur général du financement des partis politiques.

Un recueil de la législation sur le référendum est en vente aux différents comptoirs de l'Éditeur Officiel du Québec.

Référendum 80

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Baisse des cours

La Bourse de Toronto a ralenti son allure, hier, après deux jours de hausses records. L'indice composé clôture en baisse de 4.52 points à 2140.

Huit des 14 secteurs du marché ont viré à la baisse, les plus lourdes pertes revenant aux aurifères. Les pétrolières ont réalisé les gains les plus importants: 26.49 points et marquent un record de 4975.47.

Le groupe des communications a réalisé des gains modérés et établi un record pour la troisième journée d'affilée.

Finalement, les pertes l'emportent sur les gains par 253 contre 215 et 247 valeurs sont inchangées.

Parmi les industrielles traitées, Texaco perd 4 à $91, Hudson Bay Oil 2 1-2 à 139, Cominco 2 1-2 à 72 1-2, TransCanada Pipelines 1 1-2 à 25 1-2 et Consumers Gas 1-2 à 30 1-4.

Gulf Canada gagne 5 à $177, Maclaren Power B 3 1-2 à 50, BP Canada 2 1-2 à 53 1-2, Dome Pete 1-4 à 80 et Walker-Gooderham 1-4 à 39.

Dans le secteur minier, McIntyre Mines perd 3 à $91, Placer Development 2 à 67 et Brenda Mines 1 1-2 à 35. Roman prend 2 à $64 et Copperfield Mining 1 3-4 à 19.

Parmi les pétroles, Page Pete abandonne 2 1-8 à $32 1-8, PanCanadian Pete 1 1-4 à 76 3-4 et North Canadian Oils 1 1-8 à 25 5-8. Czar Resources avance de 2 à $19 7-8 et Francana Oil de 1 3-8 à 17.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1500	355	350	350	
Aby Gln w	2000	$9¼	9¼	9¼	
Abtl Prce	17045	$24	23¾	23¾	
Abitbi 7½p	100	$42	42	42	
Abitbi10	z60	$50⅜	50⅜	50⅜	
Acklands	600	$16½	16½	16½	
Action Trd	10000	36	35	36	
AdanacM	22450	$5¾	5⅜	5½	
Afton Min	400	$35	34½	35	+ ½
AgnicoE	3880	$14¼	13¾	13⅞	— ⅜
Agra Ind A	625	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
Akaitcho	5400	192	190	190	
Albany	57255	325	305	305	—15
Alt Energy	25119	$53¾	50	53½	
Alta Gas A	38283	$29½	28¼	29¼	+ ¼
Alta G E p	1100	$22½	22	22	— 1
Alta G F	200	$25⅜	25⅜	25⅜	
Alta G9.76	325	$25½	25½	25½	
Alta G7.60	700	$20⅞	20⅞	20⅞	+ ⅛
Alta G6⅜	5170	$41	39½	41	+ 1
Alcan	17110	$67⅜	66½	66½	— 1
Algoma St	3529	$38¾	38½	38⅜	— ⅜
Algonpr	352	$11¼	11¼	11¼	+ 1
Allarco Dv	115	$62	62	62	— 3
Alum 3rd p	400	$24	24	24	
A Lard	423500	105	81	98	+14
Am Eagle	79000	$6¼	5¼	6⅛	+ ¼
A Led	287466	119	110	110	
Andres WA	1240	$13	12½	12¾	+ ¼
Andres WB	190	$12½	12½	12½	— ½
Ang CT 265	150	$28	28	28	— ½
Ang CT 315	200	$33¼	33¼	33¼	
Ang D Gld	6000	420	400	410	
Ang UDev	4500	370	365	365	—20
Aquitaine	32859	$61	58	60⅞	+ ⅜
Argosy	4500	50	49	49	— 1
Args 260p	190	$30	30	30	
Argus Bpr	200	$28¾	28¾	28¾	— ¼
Argus Cpr	100	$7	7	7	+ ¼
Asamera	39120	$28¾	27⅝	28⅛	— ⅜
Asbestos	400	$35⅞	35¾	35⅞	— ⅛
Asoc Porc	10900	310	300	310	
Atco A	8665	$20½	20	20⅜	+ ⅜
Atl CCop	2900	101	100	100	— 5
Atlas Yk	9600	100	95	100	
Ato Hard A	500	$13¼	12⅞	12⅞	— ⅜
BC Sugar A	100	$41½	41½	41½	+ ½
BP Can	62843	$54¼	49	53½	+2½
Banister C	200	$17¾	17½	17½	— ¾
Bank BC	308	$33½	33	33½	+ 1
Bk Mtl	102932	$25⅛	24¾	24⅞	— ⅛
Bk Mtlx	164394	35	30	33	+ 3
Bank NS	9374	$25⅞	25⅜	25⅞	— ¼
Bankeno	22075	$5¾	5⅜	5¾	+ ¼
Barbecon	100	$26	26	26	+ 1
Barex	10000	28	27	27	— 1
Bary Expl	26800	265	250	265	+10
Basic Res	36057	$17½	15⅞	17½	+ ⅜
Bay Mills	300	$6½	6½	6½	
Becker Bp	300	$8	7⅞	7⅞	+ ⅛
Bell Canad	81636	$19¾	19½	19¾	+ ¼
Bell 2.28	3310	$29¾	29¾	29¾	— ⅜
Bell 1.80	800	$21½	21	21½	+ ½
Bell 1.96	2530	$23½	23¼	23⅜	— ⅛
Beth Cop	2734	$26¼	25⅞	26¼	+ ¾
Bighart OG	40500	$8⅜	7½	8¼	+ ⅛
Bl Hawk	3000	66	65	65	+ 5
Bombr	330	$10½	10½	10½	
Bonza O	63710	$11⅛	10⅝	10¾	— ¼
Bonanza W	38940	$5¾	5⅛	5¾	+ ⅛
Border C	500	410	400	400	—15
Bow Valy	56600	$58	56	57	— 1
Bow-m pr	125	$43	43	43	
Bralor Res	4600	$27½	26	27½	+ ⅞
Bramalea	2600	$20¼	19¾	19¾	— ¼
Brascan A	8450	$27	26½	26½	— ¼
Brascan B	100	$26⅞	26⅞	26⅞	
Brscn 8½	1000	$24¾	24⅛	24⅛	— ⅜
Brenda M	4880	$36	35	35	—1½
Brinco	15078	$9⅜	8¾	9	— ¼
Brincop	10536	$6	5¾	6	+ ⅛
BCFP	1704	$29¼	28½	29¼	+ ¼
BCFPpr	100	$36	36	36	
BCPack B	z100	$53¾	53¾	53¾	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BCRIC	136985	$8	7⅞	8	
BC Phone	4165	$16½	16	16	— ¼
BCPh1956	z10	$50	50	50	
BCPh4.84	200	$14	13⅜	13⅜	—1⅜
BCPh5¾p	z36	$61	60½	61	
BCP10.16p	149	$26½	26½	26½	— ⅛
BCP2.32p	449	$31½	31½	31½	
Broul Reef	20400	120	118	120	+ 3
Brunswk	11680	$14⅜	14	14⅛	+ ⅛
Budd Can	565	$8	8	8	
CC Yachts	400	365	365	365	—10
CAE	200	$16¾	16½	16¾	
CIL	2316	$29½	29	29	— ¼
CME	111398	355	340	345	+ 5
CMS Mines	2000	95	95	95	+ 5
Cad Fry	1150	$22⅞	22½	22⅞	— ⅛
Cal Pow A	13490	$48¾	48¼	48¾	+ ⅛
Cal P9.80	20	$102	102	102	+ 2
Cal P2.36	1750	$25	25	25	
Calvert	36600	345	325	330	— 5
Camflo	10565	$20⅞	20¼	20⅞	— ⅜
C Chib A	100	$14¼	14¼	14¼	—1½
Camp RL	6177	$37	36¼	36⅞	— ⅛
Can Cem	1669	$13½	13¼	13½	+ ¼
CDC	43588	$13¾	13½	13½	— ⅛
CDC pr B	29211	$147½	144	147	+2¼
Can Malt	200	$30⅛	30⅛	30⅛	+ ⅛
C Nor West	8405	$21¾	21	21½	
C Packrs	500	$34¾	34¾	34¾	— ¼
Can Perm	2657	$17⅜	17⅛	17⅛	— ⅛
C Perm 6¾	300	$22	22	22	
CS Pete	20646	$27⅜	25	27⅜	+ ⅜
Can Trust	3967	$22	21¼	21½	+ ¼
C Trust 7¼	1600	$17⅜	17½	17½	
C Trust 7¾	z37	$16⅞	16⅞	16⅞	
C Tung	1675	$32	30¾	32	+ 1
Cdn Arrow	1700	150	145	145	— 5
C Cablesy A	1410	$13⅞	13¼	13⅞	
Cdn Cel	4900	$10½	10	10⅜	
C Curtis	1700	95	91	91	— 4
C Formost	2400	$6⅜	6	6⅜	— ⅛
C Homestd	3200	$29½	29	29	— ¾
C Hydro pr	500	$11¼	11¼	11¼	
C IBk Com	16246	$24⅞	24⅜	24¾	— ⅛
C Lencour	10000	50	46	50	
C Manoir	625	$5¾	5⅝	5¾	
C Marconi	200	$20½	20¼	20½	— ½
C Merrill	6800	$30	29	30	+ 1
C Nat R	37500	$16½	15⅞	16⅜	— ¼
C Nat 8.50	1310	$35¾	34½	34½	— ¼
C Ocdental	27850	$15¾	14	15½	+1¼
C Ocdntl p	250	$26	26	26	
CP Inve	8460	$47½	42	47	
CP Ltd	26446	$48¾	47¼	48	— ¼
CPL A p	1300	$9	9	9	
C Reserve	2423	$21	20⅛	21	+ ½
Cdn Tire A	5098	$28⅛	28	28	— ⅛
C Utilities	3680	$22½	21⅛	22½	+ ⅜
C Util 4¼p	z80	$43	42¼	42¼	
CU 10¼	290	$26½	26½	26½	+ ¼
C Util 9.24	1840	$25	25	25	
C Util 7.30	500	$22	22	22	— ¼
Candel Oil	600	$76½	76	76	+ 1
Canray	25900	330	315	320	—20
Canron A	1778	$14¾	14½	14¾	
Cara	2850	$19	18¾	18¾	— ¼
Carl OK	27405	$10⅛	9⅝	9¾	
Carl Aa	980	$24¾	23	23	— 1
Carma A	16500	$15	14¾	14¾	+ ¼
Carma 8.75	600	$17	17	17	—2¾
Carolin M	2800	$21⅞	21½	21¾	— ¼
Car	300	350	350	350	—25
Cassiar	500	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
Celanese	9020	$8	7¾	7⅞	— ¼
Celanes 1p	500	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Celan 175p	200	$18½	18¼	18½	
Cit Est A	100	$11¾	11¾	11¾	
Cent Pat	1500	360	360	360	
Chncllr	7241	$6⅜	6⅛	6⅜	
Charter Oil	14000	390	350	375	
Cherokee	10025	$14¼	14	14⅛	— ⅛
Chib Kay	12500	38	35	35	— 3
Chieftan D	5753	$41	40	40¼	— ½
Chrysler	5770	$10⅜	10⅛	10¼	+ ⅛

NEW YORK

Marché déprimé

Le marché a encore baissé, hier, à la suite des mauvaises nouvelles concernant l'inflation et les taux d'intérêt. L'indice Dow Jones des industrielles, qui avait perdu sept points pendant les premières transactions, a cependant terminé la séance avec un gain de 0.25 point à 868.77.

L'indice des prix à la comsommation rendu public dans la journée a montré une hausse de 1.4% en janvier, la plus élevée enregistrée depuis six ans et demi. La publication de cette statistique a été ressentie par le marché, de même que la décision de plusieurs banques commerciales de porter leur taux de prêts préférentiel au niveau record de 16.25% ou même 16.5%.

Au total les pertes l'emportent sur les gains par 1155 contre 487 et 368 titres sont stables.

Dans le secteur des pétroles, les achats se sont cependant poursuivis au milieu de l'intérêt pour les forages au large de Terre-Neuve et dans les Rocheuses,

Standard Oil of Indiana monte de 4 à $118 1-4, Standard Oil of California gagne 4 1-8 à 77 3-8 et Texaco prend 1 1-4 à 40.

Parmi les valeurs canadiennes, McIntyre Mines perd 2 à $77 1-2, Canadian Pacific 1 1-8 à 52 3-8 et Seagram 2 à 58 5-8. Par contre, Dome Mines monte de 1 3-8 à 71 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF In	7 116	39	38½	38⅞	— ⅜
AM Intl	202	16⅞	16⅜	16¾	
ASA Ltd	451	48⅜	46¾	47¼	—1⅜
Alcan	6 550	58¼	57¼	57¾	— ½
Allegc Cp	68	25⅜	25	25⅜	— ⅛
Allg Lud	320	34½	33½	33½	—1⅜
Allis Ch	648	28¼	d27⅛	27½	— ¼
Alcoa	954	65	64	64¾	+ ¼
Amax	8 1112	54¼	53⅜	53¾	—1⅛
AHess	5 1211	59¼	57⅜	58⅞	+ ⅛
Am Air	3 377	10⅛	10	10	— ⅛
ABrnd	5 749	62¾	61½	61⅝	— ⅝
Am Can	5 109	32⅜	32	32	— ⅛
ACyan	10 2446	34⅜	32	34¼	+1⅜
Am ElPw	7 1260	16¾	d16⅜	16⅜	— ⅛
Am Exp	6 764	29¼	28⅜	29	— ¼
A Home	10 2529	25⅞	25¼	25¼	— ⅜
Am Mot	4 1415	8¼	7⅞	8	— ¼
A Stand	6 111	53¾	53⅜	53⅝	— ⅛
Am TT	6 6788	49⅛	48½	49	+ ⅛
Amp Inc	12 210	39¼	38¾	39⅛	+ ⅛
Ampex	14 1476	28⅜	27¾	27¾	—1
Armco St	5 535	30¾	30⅛	30¾	+ ⅜
Armst Ck	3 3962	14⅛	d13⅜	14	
Asarco	6 1659	53⅛	51⅝	52¼	—1
Atl Rich	11 2088	102⅜	99½	100⅜	—2¾
Avco Cp	3 387	23½	22⅞	23½	— ¼
Avco Pf	2	59⅞	59⅞	59⅞	
Avnet In	8 386	u32⅝	30⅜	32⅜	+1½
Avon	8 892	34½	d33⅞	34⅛	
Bache	5 422	-3⅜	12⅞	13	— ½
Bakr Int	20 432	68¾	67¾	67¾	—1¼
Beckmn	16 261	30	29⅛	29½	— ¼
Bel How	10 752	27½	26½	26¾	—1
Bell Can	9	17	16⅞	16⅞	— ¼
J Benf lCp	5 161	21	20⅝	20¾	
Beth Stl	4 349	23½	22⅝	23½	+ ¼
Black D	9 1428	21	20¾	20⅞	— ⅛
Boeing	8 2082	63	61½	62¼	+ ½
Bois Cas	6 1342	36⅝	36	36½	— ⅜
Borden	5 385	22⅞	22¼	22½	— ½
Borg W	5 95	39⅞	39¼	39¾	
Bos Ed	6 95	20½	20⅛	20⅛	— ⅜
Bristm	10 1412	33⅝	33¼	33¼	— ¼
Brit Pet	7 226	36½	35⅞	36⅛	— ¾
Brnswk	6 544	14⅛	13¾	E14½	—
Bucy Er	7 399	20⅞	20⅜	20½	— ½
Burlind	7 2294	17⅜	17½	17½	— ¼
Burrgh	10 358	76⅜	75⅜	76¼	+ ⅛
CBS	7 537	51¾	51	51⅛	— 1
CPC Int	9 103	64½	64¼	64½	— ¼
Callahn	9 574	47¾	45½	45½	— ½
Camp RL	126	32¼	31½	31¾	— ⅜
Cam Sp	6 92	27⅜	d26⅞	27¼	— ⅜
Cdn Pac	741	42⅜	40¾	41⅜	—1⅛
Cap Cit	10 62	46¼	45¾	46¼	+ ¼
Carling	14 918	8⅞	8¼	8⅜	— ⅜
Catrp T	10 893	54⅝	53¾	54½	
Celanese	5 953	44⅞	44	44¼	— ⅜
Chase M	4 602	35⅞	35⅜	35⅝	— ¼
Chessie	5 217	30¼	29⅜	29⅜	— ⅜
Chris Cft	10 84	21⅜	21	21¼	— ⅛
Chrysler	1442	9¼	8⅜	8⅞	
Citicrp	5 2430	20¾	20¼	20¼	— ⅛
Cities Sv	8 273	10⅝	10⅜	10⅜	—1
Clark Eq	5 123	34	33¼	33⅝	+ ½
Clark Oil	4 679	45½	41¼	44⅞	+3½
Clorox	6 253	9¾	9½	9⅝	— ⅛
Coca Col	10 567	33½	33⅛	33⅜	+ ⅛
Colgpal	6 1293	13	12¾	12⅞	— ⅛
Col Pic	9 133	34⅞	33⅞	34¼	— ⅜
Com En	11 432	63¾	62½	63⅛	
Comsat	7 241	37¼	36⅛	36½	—1¼
Con Ed	5 608	20½	20⅛	20⅜	+ ⅛
Cont Cp	5 334	26	25¼	25½	— ⅜
Con Gp	5 1094	27⅞	27⅜	27½	— ⅜
Con Dat	9 1033	59¾	58⅛	59⅜	+ ⅜
Coop In	10 133	70⅜	69⅞	70¼	
Copw Cp	5 2	19	18¾	19	
Crane	8 97	41½	41¼	41½	
Cr nCk	6 106	27⅜	27½	27½	— ⅛
Cr Zell	9 264	48½	47¾	47¾	— ⅞
Curt W	7 156	26⅞	26	26⅜	
Dartln	6 258	41¼	40¾	41⅛	+ ⅛
Data Gen	14 325	65¾	64¼	65¼	+ ⅛
Data Ter	10 299	30¼	29¼	30⅛	+ ⅜

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Deere	7 892	33⅞	d33½	33⅜	— ½
Den Mf	7 59	18½	17¾	18½	+ ¼
Dexter	9 18	25	24⅝	24⅜	— ⅜
Digital E	17 1813	79¼	77½	77⅞	—1⅜
Disney	12 394	45½	44¾	45	—1⅛
Dr Peppr	11 384	13⅛	12½	13	
Dome	166	71¼	68⅝	71¼	+1⅜
Dorsey	5 112	16¾	16½	16⅝	+ ⅛
Dow Ch	8 1956	36¾	35⅞	36	— ⅜
du Pont	22 1650	40⅛	39½	39⅝	— ⅜
EGG	18 313	28⅛	27½	28⅛	— ⅛
Eas Kod	8 1255	47⅜	46¾	46⅞	— ½
Eaton	4 94	25	24⅜	24⅜	— ⅛
E IPNG	9 1027	27¼	26⅜	27	+ ¼
El Me Mg	38 186	5¼	5	5	— ¼
Esmark	7 1181	33	32	32⅞	+ ⅛
Ethyl	6 123	28	27¾	28	— ⅛
Ex Cel O	8 41	-44⅞	43¾	43⅞	—1¼
Exxon	7 3912	66½	63⅜	65¼	+1⅛
FMC Cp	6 538	26¾	26	26	— ¼
Fairch	8 136	51½	50⅜	50⅞	— ⅛
Fireston	17 884	8¾	8½	8⅝	— ⅛
Fisher Sc	7 78	20⅞	20¼	20⅜	— ⅛
Fluor Cp	15 745	61½	60⅜	60¾	— ⅜
Ford	3 1169	30⅞	30⅜	30⅝	— ⅛
Foxbro	9 15	40	39¾	39¾	— ⅛
Fruehf	4 168	29⅛	28¾	28⅞	— ⅛
GnDyn	11 1917	73½	72⅜	73⅜	+ ⅜
Gen Elec	8 1907	51¼	50⅝	50⅝	— ⅜
GnFood	5 1667	27	d26⅜	26⅞	— ¼
GnInst	9 149	47⅜	46¾	47⅜	— ⅛
GenMills	7 661	22⅞	22¼	22⅞	+ ¼
GnMot	5 2510	50⅛	d48⅞	49⅞	+ ⅜
GnPort	4 66	17½	17⅜	17⅜	— ⅛
GP	4 2115	6⅜	d 5⅞	6⅛	— ¼
GTel El	6 1120	26⅜	26⅜	26½	— ⅛
GnTire	5 847	16⅞	d16½	16½	— ¼
GaPac	10 735	31	30¼	30⅜	— ⅜
Gillette	6 739	22⅛	d21⅞	22	— ¼
Goodyr	6 2945	12⅜	12⅛	12¼	— ¼
Gould	6 235	23⅞	23½	23⅝	— ⅜
GtAP	262	7¾	7¾	7¾	
Gulf Oil	8 8989	54⅛	49¾	51¼	+1
Halbrtn	16 1514	10⅝	10⅛	10⅝	+1¼
Hart SM	5 44	11⅜	11⅛	11¼	— ⅛
Hecla	13 368	46¼	45	45¼	— ¾
Heinz HJ	6 400	38⅛	37¾	38¼	— ⅛
Heublin	8 926	29	28⅜	28¾	— ¼
Hew Pck	19 1112	68½	65½	66	—2⅛
High Vlt	16 294	12⅞	11¾	12⅞	+1⅛
Hobart	6 101	16¾	16	16	— ¼
Hldyln	8 555	18⅛	17⅝	18⅛	+ ⅜
Homestk	10 551	57¾	56⅜	56¾	—1¼
Honywl	9 1419	100	97½	97⅝	— ⅞
Househld F	5 1597	16⅛	d15⅞	15⅞	— ¼
Hwd Jn	15 551	23¾	23¼	23⅜	+ ⅛
Hud Bay	40	29⅛	28¾	28¾	— ⅜
Hunt Ch	9 33	12⅛	11⅞	12	— ⅛
ICInd	3 376	25⅛	24½	25	+ ½
INACp	5 138	32	d31¼	31⅜	— ⅜
IU Int	65 2535	14½	13⅞	14⅜	+ ⅜
INCO	18 766	29½	28½	29⅛	— ⅛
Inger R	8 172	57	56⅜	56½	— ⅜
Infrk In	5 43	30½	30¼	30¼	— ⅜
IBM	13 4567	66¼	65½	66	— ¼
In Fla F	11 218	18⅜	18⅛	18¼	— ⅛
Int Har	3 506	33	32½	32⅝	+ ⅜
Int Pap	5 878	40¾	39⅞	40¼	—1¼
Int TT	5 1237	27½	27	27⅛	— ⅜
Ipco Cp	18 25	5⅛	5	5⅛	— ⅛
Itek C	16 224	28	27¼	27¼	—1⅛
Jhn Man	5 302	22	d20⅞	21⅞	+ ⅜
Joy Mfg	9 397	34⅛	33⅛	33⅜	— ¾
K Mart	7 2339	19½	d18¾	19½	— ¼
Kellogg	8 127	18	17¼	17⅜	+ ⅛
Kenecot	10 1786	40¼	39½	39⅞	— ½
Kerr M	12 530	73	71½	72½	+ ½
Kraftco	6 210	43¾	43⅛	43⅜	— ⅜
Kroehlr	10	7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Lear S	6 188	25⅛	25⅛	25¾	+ ¼
Lee Ent	8 12	21½	21¼	21¼	— ⅛
Litton	9 557	53⅜	52	52½	+ ¼
Lockhd	18 423	38¾	38	38⅛	— ¼
Loews	5 118	67⅜	66⅝	67	— ⅛
Lubrizol	14 145	59½	59⅛	59¼	+ ¼
Lucky St	7 158	14⅞	14¾	14¾	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MCA Inc	10 156	53¾	53⅜	53½	— ½
Mar Oil	14 970	71¼	68¾	69	—2
Mrsh Mc	11 72	66⅛	66	66⅛	— ⅜
Mrsh F	8 229	17¾	17¼	17½	— ⅛
Mart M	7 489	51⅞	51⅛	51⅜	— ⅛
Masco	9 413	26½	26⅛	26¼	— ½
Mass F	6 106	10	9¾	9⅞	— ⅛
Mas Cp	41	14	13¾	13¾	— ¼
Maytag	7 106	24⅞	24½	24⅞	
McDnld	9 791	41½	41⅛	41¼	— ⅜
McDnD	9 1686	45⅛	44	44⅞	+ ⅛
McGrH	9 160	28⅛	27⅝	28⅛	+ ⅜
McIntyr	128	80¼	77½	77½	—2
Merck	13 1423	65⅞	64¾	65¼	+ ¼
Merr Lyn	7 2499	23⅞	23½	23⅜	— ⅛
MGM	10 199	19½	18⅞	19¼	
Mid Ros	8 44	28½	28⅜	28⅜	— ¼
Min MM	9 799	52⅜	51⅝	52⅛	+ ¼
Mobil	8 8776	u80¾	76¾	77	+2
Mobil H	15 17	2¼	2⅛	2¼	
Mohas	9 71	10⅛	9⅞	9⅞	— ⅛
Monsant	5 897	51	50	50	—2
Motrola	12 261	59⅜	58⅜	59	+ ¾
NCR	9 864	79½	78¼	78¾	—1¼
NL Ind	13 841	42½	41⅜	42⅜	— ½
Nat Dist	7 340	28⅞	28⅜	28⅞	+ ⅛
Nat Gyp	5 1272	24	23⅝	23⅝	— ½
Norfik W	5 299	30⅞	30⅜	30⅜	— ⅜
Nor Tel	142	38⅜	37⅞	38⅜	+ ⅛
Norgte	255	11⅜	10⅜	11	— ⅛
Northrp	8 156	52⅞	52¼	52¼	— ⅝
Nor Sim	6 1140	13⅜	d13	13¼	— ¼
Nucor	7 50	47½	46¼	46½	—1
Occ Pet	4 5291	31⅜	30¼	31	
Outb M	12 364	14⅛	13¾	13¾	— ½
PPG In	5 316	31¼	30¾	31	— ½
Pan Am	5 1490	5½	d 5¼	5¼	— ⅛
Park Dr	17 246	46¼	44¾	45	—1¾
Penney	6 386	23	d22⅜	22⅜	— ⅜
Penzoil	11 570	52⅛	50⅝	51⅞	+ ⅜
Pepsico	8 1146	22¼	22⅛	22⅛	— ½
Perk Elm	5 02	46	45	45¼	¾
Pfizer	11 33	333	35¾	36¼	
Phelp D	9 1-95	4 ⅜	2⅝	43⅛	— ⅜
Phil Mr	1322	33⅜	3⅜	33	
dpitney B	9	x297	34⅜	34⅛	34½	⅜
DPittstn	19 567		27½	D¼	¾	¼	⅜	⅜
eroid	20 885	22¾	22⅛	32	e48	2Pro
G	10 349	72¼	D⅞	⅛	⅜	71¾	—	¼
Pullmn	7 217	3	3'302	d30	281	⅛
RCA	6 16	763	23⅜	23	23	—	⅜
Rals Pur	0 63	712	d4	12¼	12⅜	¼
Raym Int	7 2	6	8⅝	18	18⅛	—	⅜
Rg et	14 582	u42	¾	41	42¾	+1⅜
Rel Gp	3 110	72¼	D	71⅞	⅜	711	1⅜
Rep Stl	3 69	23¾	23½	23¾	+ ¼
Revlon	9 621	39⅜	d38⅜	38¾	— ½
Rich Mrl	6 632	20¾	20¼	20½	
Riegel T	5 39	20	19⅝	19⅝	— ⅜
Robins A	5 307	9¼	8⅞	8⅞	— ⅛
Rockwel	8 636	55⅞	54½	55⅝	— ⅜
Rosario	16 82	73	72¼	73	— ½
Roy ID	4 471	87	86	86⅜	—

Le dollar canadien retombe en dessous de 87 cents

L'inflation atteint 18% aux USA; le prime passe à 16½%

Un taux d'inflation qui atteint maintenant 18% a incité plusieurs institutions financières à relever à un niveau sans précédent leur taux préférentiel qui a été porté hier à 16¼% et même 16½% dans le cas du Morgan Guaranty Trust. Il s'agit de hausses de ½ ou ¾ de 1%.

Le taux préférentiel est le loyer de l'argent que réclament les banques à leurs meilleurs clients. Il sert de point de référence pour le calcul de plusieurs taux d'intérêt. C'est aussi un important indicateur économique de la santé d'un pays.

Sortant une vague à la hausse des prix pétroliers, les autorités monétaires américaines ont décidé vendredi dernier de faire passer le taux d'escompte de 12% à 13%. La banque centrale américaine voulait ainsi signifier son inquiétude devant la montée des prix à la consommation. Le taux d'escompte est le taux payé par la Réserve fédérale américaine sur les dépôts des banques commerciales.

Cette appréhension devait être confirmée par la publication de l'indice des prix à la consommation qui, en janvier dernier, a fait un bond de 1.4%. C'est la plus forte hausse mensuelle en six ans. En décembre, le baromètre des prix affichait une augmentation de 1.2%; pour l'ensemble de 1979, le taux d'inflation a été de 13.3% aux États-Unis.

Cette flambée des prix ne s'est pas traduite cependant par une récession. L'économie américaine continue de montrer une avance de la production en termes réels. Néanmoins des taux d'intérêt de 16¼% et 16½% feront réfléchir investisseurs et emprunteurs. La récession tant attendue pourra alors survenir.

En offrant de payer plus cher pour les dépôts en dollars américains, les banques ont créé ainsi une forte demande pour cette devise qui s'est raffermie sur les marchés monétaires. L'or, redevenu très calme, a perdu $28 dollars pour clôturer à $629.50.

Cette ascension des taux d'intérêt aux États-Unis a suscité un intérêt moindre pour le dollar canadien qui a perdu 21/50 de cent pour fermer à 86.73 cents US. La devise canadienne avait passé la barre des 87 cents au milieu de la semaine avec l'élection d'un gouvernement majoritaire à Ottawa.

Au Canada, les banques ont aussitôt rajusté les taux sur les prêts en dollars américains. Deux institutions montréalaises, la Banque Mercantile et la Banque de Montréal, ont porté à 16¼% leur taux de base pour les prêts en dollars américains. Ce taux sera désormais réclamé aux clients qui empruntent des dollars US à partir du Canada.

La bourse n'a pas bronché à New York après l'annonce de l'augmentation du «prime» américain. L'indice Dow Jones n'a monté que de 0.25 point pour terminer à 868.77.

Au Canada, les milieux financiers s'interrogent sur le prochain geste de la Banque du Canada. Mardi, le gouverneur, M. Gerald K. Boney a laissé entendre qu'il ne fallait pas voir de réactions automatiques de la part de la Banque du Canada lorsque les États-Unis augmentent leur taux d'escompte. Présentement ce taux est de 14%.

L'inflation demeure autour de 9½% au Canada. On remarque cependant que les prêts aux individus et aux entreprises continuent de grimper au rythme de 25% à 30% depuis quelques semaines.

On sent néanmoins l'inquiétude des investisseurs. Sur le marché des obligations, les valeurs à court et moyen termes ont perdu un demi point cette semaine. Les valeurs à long terme ont reculé de trois points dans plusieurs cas.

Les acheteurs d'obligations ne veulent pas s'engager au-delà d'une période de cinq ans.

Les bons du trésor fédéral s'échangent à un taux moyen de 13.58%, en baisse par rapport à la semaine précédente (13.60%). Pour les titres d'une durée de six mois, la tendance est la hausse, de 13,76 à 13,83%.

Plusieurs experts sont d'avis que le loyer de l'argent est devenu hors de contrôle aux États-Unis. Un analyste a lancé la possibilité d'un taux préférentiel record de 17% au cours des prochaines semaines. M. Henry Kaugman a demandé aux autorités américaines de décréter l'état d'urgence.

Vendredi, l'administration Carter a indiqué qu'elle étudiait présentement des mesures sélectives pour contrôler davantage le crédit dans un effort pour vaincre l'inflation.

Ces taux d'intérêt élevés ne frappent pas uniquement les consommateurs. Plusieurs institutions financières sont gravement atteintes. Un dossier du *New York Times* révélait cette semaine que le tiers des banques dans l'État de New York affichait des pertes au cours des derniers mois. Ces institutions sont coincées par une réduction considérable de la fourchette entre taux d'intérêt créditeurs et taux d'intérêt débiteurs.

Les hypothèques: la hausse s'étend

Comme la Banque de Nouvelle-Ecosse et la Royale, la Banque de Montréal vient de hausser ses taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires. Mais elle a augmenté en même temps les taux pratiqués sur les régimes d'épargne-retraite et les certificats de placement.

La Banque de Montréal relève ainsi les taux des hypothèques LNH fermées de trois et de cinq ans, qui passent de 13.5% et 13.25% respectivement, à 14%. Les prêts LNH ouverts de trois ans demeurent à 14.75%.

Quant aux prêts hypothécaires ordinaires fermés, leurs taux d'intérêt passent de 13.50% à 14% pour les prêts de trois ans, et de 13.25% à 14% pour ceux de cinq ans. Les prêts ordinaires ouverts de trois ans restent à 14.75%.

En même temps, la Banque de Montréal a augmenté de 12 à 12.25% le taux d'intérêt d'un an pour ses régimes enregistrés d'épargne-retraite, tandis que le taux pour 2 à 6 ans passait de 11.25 à 11.75%.

Enfin, la banque a augmenté quelque peu le taux d'intérêt consenti sur la plupart de ses certificats de placement.

IMPACT: un guide de repérage des emplois

Ces être malheureux qui partent pour la première fois à la recherche d'un emploi et ceux qui, travaillant déjà, sentent plus ou moins confusément le besoin de chercher autre chose, disposent maintenant d'une «carte» pour s'orienter dans cette jungle inextricable qu'est le marché du travail. Il s'agit du guide IMPACT, que viennent de lancer les Éditions Flammarion.

Pourquoi IMPACT? C'est tout simplement l'abréviation du sous-titre: «Information sur les multiples possibilités d'accès au travail».

C'est la première fois qu'un ouvrage présente un portrait d'ensemble cohérent du marché du travail québécois, nous a affirmé son auteur, M. Michel Desrosiers, qui a mis deux ans à le rédiger.

Le guide IMPACT présente des réflexions générales sur le sens du travail et du perfectionnement individuel, un portrait détaillé de la répartition de la main-d'oeuvre dans



l'économie québécoise, puis une description des divers secteurs d'activité avec tous les métiers qui y sont reliés. L'ouvrage de 383 pages se termine par une description générale du système scolaire québécois et des mesures concrètes à prendre dans la recherche d'un emploi.

Âgé de 39 ans, M. Desrosiers est un ancien professeur de français (et auteur d'un roman) qui devint conseiller en main-d'oeuvre au ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, puis directeur du placement au cégep du Vieux-Montréal.

Devenu pigiste, il avoue lui-même qu'il se retrouve aujourd'hui entre deux emplois. Mais l'essentiel dans la vie professionnelle, explique-t-il, est de trouver cet «état d'équilibre dynamique» qui fait qu'un individu se sente pleinement épanoui dans son travail. Et c'est manifestement son cas.

Cependant, diverses études scientifiques ont démontré que la grande majorité des travailleurs sont insatisfaits de leur sort. Selon M. Desrosiers, ceux qui réussissent leur vie professionnelle, dans tous les secteurs et à tous les niveaux, sont ceux qui peuvent s'autoévaluer et prendre leur destinée en main. Ces gens-là, dit-il, n'hésitent pas à changer d'emploi et de milieu quand cela s'impose, et ils s'en trouvent continuellement enrichis.

Israël: la livre fait place au shekel

JÉRUSALEM (Reuter) — Le shekel est à partir d'aujourd'hui la nouvelle monnaie israélienne en remplacement de la livre, un shekel valait 10 livres, a annoncé M. Yigael Horovitz, ministre israélien des Finances, à l'issue d'une réunion extraordinaire du conseil des ministres.

La valeur à l'extérieur de la monnaie israélienne demeure inchangée, a précisé M. Horovitz. «A partir de maintenant, faites des économies. La nouvelle monnaie vaudra quelque chose,» a affirmé le ministre israélien.

Cette mesure entre dans le cadre d'un plan de redressement de l'économie en Israël où l'inflation a dépassé l'an dernier 100%. Elle est associée avec un nouveau projet de relèvement des impôts. Les initiatives prises jusqu'à présent pour redresser l'économie, telle la suppression des subventions sur certains produits ont surtout affecté les couches populaires alors que les nouvelles mesures frapperont en priorité les classes aisées, a indiqué M. Horovitz.

Les nouvelles coupures sont déjà imprimées et ont été acheminées secrètement dans le pays où elles seront mises en circulation dès dimanche. Toute personne désirant échanger plus de 150,000 livres israéliennes ($3,850) devra donner des explications sur les origines de cet argent, a précisé M. Horowitz.

Toutes les personnes dont les salaires sont supérieurs à 600,000 livres israéliennes (15,500 dollars) par an devront fournir des déclarations détaillées sur leurs biens et les capitaux qu'ils détiennent.

RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE RETRAITE GARANTIS

5 ANS 12 1/4 % (Aucuns frais de gestion)

Taux garanti pour 5 ans sur le capital.

Intérêts réinvestis au taux courant.

Date limite: 29 février 1980

OPTION INTÉRÊTS COMPOSÉS 5 ANS: 11¾%

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et membre de la Société d'Assurance-dépôts du Canada.

Taux sujets à changement sans préavis.

Une compagnie du groupe Prenor.

FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE

85 ouest, rue Ste-Catherine, Montreal, Que. H2X 3P4 (514) 281-1818
801 est, rue Sherbrooke, Montreal, Que. H2L 1K8 (514) 527-9257

TRUST HELLÉNIQUE CANADIEN

RÉDUISEZ VOS IMPÔTS de nouveau cette année. **Augmentez** vos épargnes en vue de la retraite à un taux d'intérêt très avantageux.

Investissez dès maintenant dans un Régime Enregistré d'Épargne Retraite. Grâce à notre Certificat d'épargne garanti d'une durée de 5 ans, vous profiterez d'un taux d'intérêt de 12%* non imposable.

Contribution minimale $500

*12 3/8 %

INTÉRÊT PAYÉ ANNUELLEMENT
AUCUN FRAIS D'ADMINISTRATION

Un placement de
$1000
rapportera
$791.79

sur une base de 5 ans, si l'intérêt est accumulé dans un compte de R.E.E.R. au taux courant*, lequel est de 1% plus élevé que le taux en vigueur.

Les programmes du gouvernement vous permettent de réduire vos impôts de façon appréciable. PROFITEZ-EN! Nos spécialistes seront heureux de vous conseiller.

Date limite pour l'impôt 1979, le 29 février 1980.

TRUST HELLÉNIQUE CANADIEN

Trois succursales à votre disposition à Montréal

852 ouest, Jean Talon, Montreal H3N 1S4 273-4233
5101, avenue du Parc, Montreal H2V 4G3 273-1287
1405, rue Peel, Montreal H3A 1S5 273-4233

OUVERT SIX JOURS PAR SEMAINE

Sujet à changement sans avis.

Une épargne-impôt à rendement supérieur

12 3/4 %

Placements à capital garanti

Heures d'ouverture prolongées, du 14 au 29 février: jeudi et vendredi, de 9h à 21h, samedi, de 9h à 17h.

Taux sujet à changement.

Prenez le temps de rencontrer un conseiller en régimes d'épargne-retraite du Trust Général

Les conseillers en services financiers et fiduciaires du Trust Général vous diront comment vous pouvez tirer le meilleur profit de vos épargnes en les investissant dans l'un des 6 types de placements que nous offrons:

Le fonds d'actions
Le fonds d'hypothèques
Le fonds d'obligations et d'hypothèques
Les placements à capital garanti
Les placements à capital et intérêts garantis/intérêts crédités annuellement
Les placements à capital et intérêts garantis/intérêts composés annuellement.

Votre conseiller demeure à votre disposition à l'année longue. Il fait en sorte que vous soyez bien informé des avantages de votre régime d'épargne-retraite:

L'épargne-impôt: les sommes que vous versez dans votre régime d'épargne-retraite sont déductibles de votre revenu imposable.

Le rendement supérieur: grâce à la compétence de notre service de placements, votre investissement vous rapporte un rendement supérieur.

La sécurité pour l'avenir: songez qu'un taux annuel accru de 1% sur vos épargnes peut vous procurer des bénéfices accrus de 20% à la retraite.

Aucuns frais: au Trust Général, vous ne payez aucuns frais pour l'administration de votre régime d'épargne-retraite.

Agissez maintenant Evitez les choix précipités de dernière minute et prenez rendez-vous avec un conseiller en régimes d'épargne-retraite du Trust Général. Nous acceptons les frais d'appel.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Sept-Îles, 968-1830 — Chicoutimi, 549-6490 — Alma, 668-3391 — Rimouski, 724-4106 — Rivière-du-Loup, 862-7286 — Québec, 688-0630
Lévis, 833-4450 — Trois-Rivières, 379-7230 — Montréal, 866-9641 — Outremont, 739-3265 — Hull, 771-3227 — Ottawa, 238-4900

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Vous avez, cette année, une journée de plus pour préparer vos formulaires T4



"M. Tremblay, comment ferons nous pour rencontrer la date limite l'an prochain lorsqu'il y aura une journée de moins?"

Confiez-nous le soin de préparer vos feuilles de paie tous les jours de l'année.

Voici les services que nous avons à vous offrir:

- T4, TP4, T4A, TP4A
- Relevés d'Emploi Assurance Chômage
- Rapport Statistique Canada
- Livre de compte de feuille de paie
- Transfert de chèques par ordinateur
- Coût de Revient
- Coût de la Main-d'Oeuvre
- Rapports des déductions
- Service 24 heures
- Système simplifié d'entrée de données

55A avenue Edison, Boîte Postale 166, Place Bonaventure, **Montréal**, Québec H5A 1A7, Téléphone: 866-3894
16 chemin LesMill, **Toronto**, Ontario M3B 2T5, Téléphone: 447-5594
499 avenue Portage, **Winnipeg**, Manitoba R3B 2E3, Téléphone: 786-6481
205-614 6me Avenue sud-ouest, **Calgary**, Alberta T2P 0S4, Téléphone: 269-3176
201-12323 chemin Stony Plain, **Edmonton**, Alberta T5N 3Y5, Téléphone: 488-0164
204-1089 rue West Broadway, **Vancouver**, Colombie Brittanique V6H 1E5, Téléphone: 734-4801

comcheq/service de paie
SERVICES LIMITÉE

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 15

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-008221-785. VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- J.J. EVEILLARD, défendeur. Le 11 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 26 rue Nantel en la cité Vimont, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon complet, 1 table en vitre, 1 peinture, 1 lampe moderne, 1 fauteuil noir et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, 20 février 1980.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No 700-02-001666-792. MME H. BARBE & FILS LTEE, demanderesse -vs- YVON LAFRANCE, défendeur. Le 11 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 710 Rang du Domaine en la cité St-Joseph-du-Lac, P.Q. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur "Granada", 1 table de cuisine, 6 chaises en velours, 1 divan en velours (2 morceaux) et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 845-7286. Montréal, 20 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No 500-02-004623-794. BORDER BROKERS LTEE., demanderesse, -vs- RESINOL PLASTIC INDUSTRIES LTD., défenderesse. Le 6 mars 1980, à 14 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2567 rue de Miniac, en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire de marque IBM, équipement et mobilier de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 20 février 1980.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No: 700-02-001437-798. PLOMBERIE ST-EUSTACHE INC., demanderesse — vs — NORMAND DUGAS, défendeur. Le 5 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 781 1ère Avenue, à Ville de Laval (Fabreville), district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac 1972, imm. 166L788 Qué. 79, 1 téléviseur portatif couleur Granada avec support, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier (866-1811). Montréal, 21 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-055617-794. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse — vs — DONALD CASTAGNIER & HUGUETTE FOUCREAULT-CASTAGNIER, défendeurs. Le 5 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au no 6292 rue Casgrain, en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford 1977 - Custom 8 cyl. couleur crème - licence 231L957/79. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier (866-1811). Montréal, 21 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-015625-799. ROGER G. DESMARAIS & ALS., demanderesse - vs - S.V.I.M. REALTY INVESTMENTS INC., défendeur. Le 5 mars 1980, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur, au no 14257 rue Gouin o., ch. 101, en la cité de Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à photocopie Canon, avec base et acc., 1 T.V. portatif Hitachi, meubles de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WITHFORD, huissier (288-6793). Montréal, 23 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-029313-793. MURIELLE COUTU & AL., demandeurs — vs — LES INVESTISSEMENTS TEMPS FUTUR INC., défendeur. Le 5 mars 1980, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur, au no 5043 boul. des Laurentides, en la cité d'Auteuil, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule-automobile GMC rouge avec boîte bois et métal, et son contenu, 1 dactylo Facitt électrique, 2 machines à additionner électriques, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WHITFORD, huissier (288-6793). Montréal, 23 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-008042-795. LUMBERLAND (1978) INC., demanderesse - vs- RONALD EBERWEIN, défendeur. Le 4 mars 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 17070 rue Maher, en la cité de Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs de marque R.C.A., et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 20 février 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No 500-02-037466-781 HYDRO QUÉBEC demanderesse -vs- DENIS HANDFIELD défenderesse. Le 5 mars 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5930 rue Milan, #7, en la cité de Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bibelot, 1 télévision couleur Admiral, 1 lasy boy, 1 radio Sanyo électrique, 1 bicycle, et autres bien meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOIT DION, huissier (284-1007). Montréal, le 20 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 500-02-0555519-792. MATCO MART INC., demanderesse — vs — LOUIS-PHILIPPE TREMBLAY, défendeur. Le 5 mars 1980, à 14 heures au domicile du défendeur au no 7280 rue Des Martinets, à Ville de Laval, Duvernay-Est, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Philco couleur avec support, 1 Ski Doo Bombardier modèle 340S, 1 souffleuse à neige, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier (866-1811). Montréal, ce 21 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 500-02-045617-794. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse — vs — DONALD CASTAGNIER & HUGUETTE FOUCREAULT-CASTAGNIER, défendeurs. Le 5 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au no 6292 rue Casgrain, en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Philco couleur avec support, 1 ski doo Bombardier modèle 340S, 1 souffleuse à neige, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 845-7286. Montréal, 20 février 1980

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 500-02-037466-781 HYDRO QUÉBEC demanderesse -vs- DENIS HANDFIELD défenderesse. Le 5 mars 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5930 rue Milan, #7, en la cité de Brossard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bibelot, 1 télévision couleur Admiral, 1 lasy boy, 1 radio Sanyo électrique, 1 bicycle, et autres bien meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. BENOIT DION, huissier (284-1007). Montréal, le 20 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-004623-794. BORDER BROKERS LTEE., demanderesse, -vs- RESINOL PLASTIC INDUSTRIES LTD., défenderesse. Le 6 mars 1980, à 14 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2567 rue de Miniac, en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire de marque IBM, équipement et mobilier de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 20 février 1980.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No 700-02-001666-792. MME H. BARBE & FILS LTEE, demanderesse -vs- YVON LAFRANCE, défendeur. Le 11 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 710 Rang du Domaine en la cité St-Joseph-du-Lac, P.Q. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur "Granada", 1 table de cuisine, 6 chaises en velours, 1 divan en velours (2 morceaux) et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 845-7286. Montréal, 20 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-020179-797, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- GILLES LAROCHE, défendeur. Le 11 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7 rue Plateau Ouimet en la cité Ste-Rose, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur, 1 set de salon complet, 2 tables et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, 20 février 1980

Province de Québec, district de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No 50005021083-785, 50009001173-780 COUR SUPÉRIEURE LAURENT TOURIGNY, appelant - vs - VILLE DE MONTRÉAL, intimée, et FERMAND DENIS & AL, mis-en-cause. Le 5 mars 1980, à 14 hres de l'après-midi, au domicile de l'appelant au 2915 rue De Repentigny, apt. 4, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de l'appelant, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano droit avec banc en bois verdi. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, ce 23 février 1980. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2824.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-049681-781, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- ARIF HAKIM, défendeur. Le 10 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4000 de Maisonneuve ouest, ste 1112, en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision "Westinghouse", 1 système de son "Sony", 2 boîtes de son et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 845-7286. Montréal, 20 février 1980

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02055038-793. RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES, demanderesse -vs- CLAUDE ST-JEAN, défendeur. Le 6 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au 5333 rue Sherbrooke est, apt. 1506B en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 carabine 30-30 Winchester, 1 enregistreuse Sony TC-130, 1 téléviseur couleur et 2 tables tournantes Sony. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 23 février 1980. PIERRE BOISVERT, huissier, 849-2484.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-024486-792. DEVICE & TOOL COMPANY, demanderesse -vs- SPACE RESEARCH CORPORATION (QUEBEC) INC., défenderesse. Le 4 mars 1980, à 12 hres de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au 1010 rue Sherbrooke ouest, suite 504, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau, clavigraphes IBM, projecteur 3M, machine à additionner, lot d'effets assortis, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 23 février 1980. R.C. LORTIE, huissier. 866-4498.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No: 705-02-001330-794, MARIO SAVOIE, demandeur -vs- JACQUES RENÉ CHAPRON & PIERRETTE VRET, défendeurs. Le 5 mars 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 1161 rue Rang Lépine, en la cité St-Liguori district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Ford, bleue pâle, toit bleu foncé, license 1979 N14787, 1 tracteur Murray & acc. & tondeuse, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007, Montréal, 21 février 1980.

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No: 700-02-001163-790, FRANÇOIS LESPÉRANCE INC., demanderesse -vs- LOUIS-PHILIPPE TREMBLAY, défendeur. Le 5 mars, 1980, à 14 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7280 rue Des Martinets, à Ville de Laval, (Duvernay-Est), district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Louis-Philippe Tremblay saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Philco couleur avec support, 1 ski doo Bombardier modèle 340S, 1 souffleuse à neige, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 866-1811, Montréal, ce 21 février, 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-007680-794, BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse -vs- DENISE BROWN, défenderesse. Le 5 mars, 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 1115 rue Sherbrooke ouest, (Garage Space 4 BL) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse: Denise Brown saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Corvette de couleur jaune année 79 ou 80 - immatriculé Qué. 79 435L786. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier: 866-1811, Montréal, ce 21 février, 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-016045-799, LES MAISONS USINÉES GRAND PRIX LTÉE., demanderesse -vs- LES HABITATIONS ST. LOUIS INC., défenderesse. Le 8 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 311 & 475 rue boul. Hébert, en la cité Melocheville district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Custom, Ford, sans license, 1 camion courrier - F223-114 Qué/79, 1 scie radiale Rockwell, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LAFOND/ftg., huissier, 879-1006, Montréal, 21 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-012449-794, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- JEAN-JACQUES CHEVARIE, défendeur. Le 11 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 450 boul. Robin, ste 11 en la cité Laval-des-Rapides, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse, 1 sécheuse et 1 lot de bibelots. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier, 845-7286. Montréal, 20 février 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-025824-793, VILLE DE LAVAL, demanderesse -vs- KATHERINE MONGEAU, défenderesse. Le 6 mars 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 33 rue Ouimet, ste 2, en la cité Laval-des-Rapides, Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur philips modular 4 1 bar noir en cuirette. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier (288-4511). Montréal, 23 février 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No 500-02-059603-790 SCOTIA FACTORS LTD. demanderesse -vs- TAYA INC. défenderesse. Le 4 mars 1980, à 13.00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1950 rue Boul de la Concorde en la cité Duvernay district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse Embassy plusieurs boites de cosmétiques assorties etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier (288-4511) Montréal, 23 février 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No 500-02-059604-798 SCOTIA FACTORS LTD. demanderesse -vs- TAYA INC. défenderesse. Le 4 mars 1980, à 13.00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1950 rue de la Concorde en la cité Duvernay Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse embassy 5 boites de parfum Hermes etc. Conditions: ARGENT COMPTANT PIERRE RIVARD, huissier (288-4511) Montréal, 23 février 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No 500-02-055651-793 LA BANQUE TORONTO DOMINION demanderesse -vs- JEAN GUY RATHE défendeur. Le 4 mars 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5225 rue Chemin Martin en la cité St-Louis de Terrebonne district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Dodge 1976 model D 600 avec boite pour remorquage, rouge et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier (288-4511) Montréal, 23 février 1980.

Province de Québec District de Montréal COUR PROVINCIALE No 500-02-020 490-798 LUCIEN LÉVESQUE INC. demandeur -vs- REMORQUAGE DÉCARIE INC. défenderesse. Le 6 mars 1980, à 11.30 heures de l'avant-midi place d'affaires de la défenderesse au No 11400 rue Sième Ave. Rivière des prairies en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 remorque Ford 500 orange 1 remorque pour ski doo lot d'outils. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (288-4511). Montréal, 23 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-027115-789, BAZINET INC., demanderesse -vs- GABRIEL GAGNÉ, défendeur. Le 5 mars 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 4750 rue Bourg en la cité Ville Saint-Laurent district de Montréal seront vendu par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 appareils à crème glacée Taylor etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GEORGES KOHLHUBER, huissier, 288-4511, Montréal, 23 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-051296-791, J. PASCAL INC., demanderesse -vs- JEAN GAUTHIER "KING CREOLE", défendeur. Le 5 mars 1980, à 14.00 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 2190 rue Crescent en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 29 chaises, 14 tables, système de son, vaisselles, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511, Montréal, 23 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-47882-795, MASTER REFRIGERATION SUPPLIES LTD., demanderesse -vs- REFRIGERATION C.M. INC., défenderesse. Le 5 mars 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2 rue boul. des Laurentides en la cité Pont Viau district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un véhicule Dodge, rouge modèle: B 200 (1976). Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-4511, Montréal, 23 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-041864-781, THE T EATON CO. LTD., demanderesse -vs- JACQUES DÉCARIE, défendeur. Le 5 mars 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 11400 rue Rivière des prairies en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 remorque orange, 1 remorque pour ski-doo, lot d'outils, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-4511, Montréal, 23 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-017152-792, LA BANQUE TORONTO DOMINION, demanderesse -vs- CHARLES R. ENGLAND ET FOREEN C. ENGLAND, défendeurs. Le 5 mars 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 142 rue Ivanhoe Crescent en la cité Pointe Claire district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511. Montréal, 23 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-016045-799, LES MAISONS USINÉES GRAND PRIX LTÉE., demanderesse -vs- LES HABITATIONS ST. LOUIS INC., défenderesse. Le 8 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 311 & 475 rue boul. Hébert, en la cité Melocheville district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Custom, Ford, sans license, 1 camion courrier - F223-114 Qué/79, 1 scie radiale Rockwell, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LAFOND/ftg., huissier, 879-1006, Montréal, 21 février 1980.

Province de Québec, District de Beauharnois, COUR PROVINCIALE. No 760-02-001504-79. GILBERT QUANE, demandeur -vs- MARIO COUVRETTE, défendeur. Le 6 mars 1980, à 2 heures de l'après-midi au No 885 rue Boul. Sauvé en la cité St-Eustache district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Kenworth 1974 - #88616 vert et blanc, license Que/79 F-392-326 et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1006. Montréal, 21 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-053782-798, Jean Perreault, demandeur -vs- Claire Desormiers, 1799 René Gauthier, Varennes district de Sorel, défenderesse. Le 4 mars 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse Claire Desormiers au No 1799 rue René Gauthier en la cité de Varennes district de Sorel seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur meuble Zenith couleur et meubles de ménage assortis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 866-4495, Montréal, 20 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 02-004171-79. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse -vs- LAURENT DUPONT BRIQUETEUR INC. défenderesse. Le 6 mars 1980, à 11.30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5260 rue Redmond en la cité St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier 288-0211. Montréal, 23 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-029247-785. LINGERIE TILLEMONT INC. demanderesse -vs- MARCEL TERNARD défendeur. Le 6 mars 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1101 rue St-Maurice en la cité Mascouche, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. RCA, 1 congélateur debout de marque Léonard, 1 aspirateur Electroluc & acc, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1006. Montréal, 21 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 500-02-047693-796. THE ROBERT SIMPSON MTL LTD., demanderesse — vs — RICHARD BIRON, défendeur. Le 5 mars 1980, à 13 heures au domicile du défendeur au no 80 rue Hilcrest en la cité de Ville St-Pierre, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 divan beige, 2 chaises droites, 1 horloge grand-père, 1 télévision couleur, 2 guitares et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier (284-1007). Montréal, 20 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-053898-792, GUY POIRIER, MAURICE DE PALMA & ASS, demandeurs -vs- ANTONIO MARINELLI & LIBERATO MARINELLI, défendeurs. Le 7 mars 1980, à 10 heures au domicile des défendeurs au No 232 rue Northcliffe en la cité de Rosemère district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: téléviseur (couleur) congélateur, laveuse, radio, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 866-4498, Montréal, le 23 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-026293-790, AGENCE DE RECOUVREMENT CAPRI LTÉE, demanderesse -vs- RICHARD CHALIFOUX, défendeur. Le 4 mars 1980, à 10 heures au domicile du défendeur au No 4170 rue Notre-Dame, en la cité de Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: téléviseur (couleur) laveusé, meubles de ménage, etc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. D. BOILEAU, huissier, 866-4498, Montréal, le 23 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-000149-789. LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, démanderesse — vs — JEAN DESROCHES, défendeur. Le 5 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 226 rue Berlioz, #208, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 guitare, 1 cadran digital Realistic, 1 télévision couleur Zénith, 1 lampe sur table blanche, 1 set de salon et autres biens meubles. Conditions: ARGENT. CAROL PAUZE, huissier (284-1007). Montréal, 20 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 500-02-031775-799. LA CAISSE POP. STE MARIA GORETTI DE BELOEIL, demanderesse — vs — DAME NICOLE LAGANIÈRE' défenderesse. Le 5 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au no 264 rue Capri, en la cité de Beloeil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Zénith noir et blanc, 1 système de son, 2 divans, 1 table en bois et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL HAINAULT, huissier (284-1007). Montréal, 20 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-034943-790, Fleurant et Frères, demanderesse -vs- Cuisine Laurentides Inc., 2520 boul. Labelle, Laval, district de Montréal, défenderesse. Le 4 mars 1980, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaire de la défenderesse au No 2520 rue boul. Curé Labelle en la cité Chomedey Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 filières en métal, 4 tiroirs, 1 bureau de secrétaire en U 7 tiroirs et meubles assorties de bureau et équipements. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN PIRRO, huissier, 866-4495, Montréal, 20 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-008-981-795, Antoine Perreault Beaucage, demanderesse -vs- Jacques Perreault, 310 Lulli app. 2, Laval des Rapides, Laval, défenderesse. Le 6 mars 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse Jacques Perreault au No 310 rue Lulli app. 2 en la cité de Laval des Rapides de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: télévision couleur consol de marque R.C.A. et meubles de ménage assortis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier, 866-4495, Montréal, 6 mars 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-008-981-795, Antoine Perreault Beaucage, demandeur -vs- Jacques Perreault, 8295 Pascal Gagnon, St-Léonard, Montréal, défendeur. Le 6 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi au lieu de travail du défendeur au No 8295 rue Pascal Gagnon en la cité St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur Jacques Perreault saisis encette cause, consistant en en: 1 camion de marque Dodge de couleur rouge et noir des années 1977, model D 100 no série D 11ab7k137372 portant license 316 L 022 PQ 1980 et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier, 866-4495, Montréal, 23 février 1980.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No 705-02-000935-791. LECAVALIER AUTO PARTS INC. demanderesse -vs- DAME SHIRLEY BEAUCAGE (Garage Proulx) défenderesse. Le 6 mars 1980, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires de la défenderesse au No 210 rue Rang du Moulin en la cité Joliette district de Joliette seront vendus par autorités de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford Elite 1975 noir et rouge licence du Québec 79/469 p 134, 1 jack, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1006, Montréal, 21 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-023593-781, CANADIAN FUR COMPANY (N.A.) LTD. ET ALS, demanderesses -vs- SAM FRIEDMAN, défendeur. Le 7 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5500 rue Lavoie en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. RCA couleur console & Acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 22 février 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-020772-781, LA BAIE, demanderesse -vs- JACQUELINE COLLIN, défenderesse. Le 5 mars 1980, à 11 heures au domicile de la défenderesse au No 745, 5ième Avenue, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque R.C.A., 1 sofa et 1 fauteuil en cuir brun, et 1 système de son de marque Lloyds. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988, Montréal, ce 20 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-002127-791, LA CAISSE POPULAIRE ST-JUSTIN DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- MICHEL MAILLOUX et GÉRALD MAILLOUX, défendeurs. Le 4 mars 1980, à 10 heures au domicile du défendeur GÉRALD MAILLOUX au No 7351 rue Joseph-Renaud, appartement 210, en la cité d'Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur GÉRALD MAILLOUX saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Datsun 210. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988, Montréal, ce 20 février 1980.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-048054 790, INTER GLOBE FUELS, demanderesse -vs- M. GEORGE WINSLETT, défendeur. Le 6 mars 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 12458 rue Toulouse en la cité Pierrefonds district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur RCA XL 100, 1 drill teca, laveuse et sécheuse RCA Victor, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-4511. Montréal, 23 février 1980

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 02-027944-79, LA PRESSE LTÉE, demanderesse -vs- VIDÉO PLUS CORPORATION LTD., défenderesse. Le 6 mars 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 100 Boul. Alexis Nihon, Suite 260 en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier, 288-0211. Montréal, 23 février 1980

Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No 01-005834-79. LA REINE, demanderesse



Suite au passage des entrepreneurs forestiers, les routes du parc du Mont-Tremblant traversent maintenant de véritables déserts en plusieurs endroits.

La plupart des sociétés d'État ont été rentables en 79 (Landry)

Le gouvernement du Québec a déjà commencé à appliquer des principes de saine gestion dans ses propres affaires, soit la réduction de l'effectif de la fonction publique d'environ 2½% par année, en ne comblant pas les départs volontaires, et le versement d'intérêts sur les comptes en souffrance des ministères.

C'est ce qu'a affirmé hier, lors du colloque de la première promotion du programme MBA (maîtrise en administration des affaires) de l'UQAM, le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry.

Il a également donné en exemple de «vérité dans la gestion», le paiement de leurs taxes par les ministères et sociétés de la Couronne, comme toute entreprise privée d'ailleurs, et la moralisation du système d'octroi des contrats de l'État, laquelle «relevait souvent du folklore et était à la limite de l'éthique».

Le ministre a également souligné «l'incommensurable efficacité des cours donnés à des gens qui ont une expérience des affaires» car «le savoir ne suffit pas».

Justement, une des conditions d'admission au nouveau programme MBA de la jeune université, qui a débuté en mai 1979, était un minimum de quatre ans d'expérience dans l'entreprise.

Le porte-parole de la promotion, M. Charles Desmarteau, a précisé que les 20 diplômés à temps plein venaient autant de l'entreprise privée que des syndicats ou du secteur public. Six autres inscrits à temps partiel recevront leur diplôme un an plus tard.

Le programme ne dure que 12 mois au lieu de 16 répartis en deux années académiques comme dans les autres universités, mais les étudiants inscrits le suivent sept jours par semaine avec souvent «des simulations sur ordinateur jusqu'à 11 h. le soir», a ajouté M. Desmarteau, qui travaillait auparavant pour Cast Containers.

Seulement la moitié des inscrits sont des diplômés en administration, les autres étant des ingénieurs, avocats ou venant d'autres professions. La moyenne d'expérience dans l'entreprise des premiers étudiants du MBA-UQAM est de 10.6 années, a précisé M. Desmarteau.

L'effectif de l'UQAM est très réduit si on le compare à celui du MBA de McGill (le plus important), des HEC (120 étudiants) ou de l'Université de Sherbrooke (67).

M. Desmarteau a ajouté que tous les aspects et situations étaient abordés dans le cadre du programme de l'UQAM, y compris le système économique des pays communistes. Afin d'éviter l'approche doctrinaire, pour laquelle l'UQAM est bien connue dans d'autres disciplines, la meilleure façon est d'aborder directement les cas qui peuvent être litigieux et pour chacun de donner son opinion.

L'émission Quebec Report samedi au réseau anglais de télévision de Radio-Canada, présentera des étudiants des programmes MBA de l'UQAM et des HEC, a révélé M. Desmarteau. Une partie du débat portera sur la loi 101 et ses conséquences pour l'entreprise et les administrateurs francophones du Québec.

M. Landry a également affirmé, à propos des sociétés publiques, qu'«il y en a très peu qui ne feront pas d'argent en 79», faisant allusion aux bilans qui seront déposés pour l'année écoulée.

Quant à celles qui perdent de l'argent, le député de Fabre a affirmé qu'«elles devront expliquer leur déficit de façon très circonstanciée». Celles qui font vivre d'autres entreprises en aval mériteront une certaine indulgence mais «pour un temps seulement».

«Les syndicats allemands sont convaincus qu'il est inutile d'obtenir de fortes augmentations de salaire si l'implantation les annule complètement. C'est pas compris partout», a lancé M. Landry.

Le CRLL exige l'arrêt des coupes de bois au parc Tremblant

Le «pillage systématique» et parfois illégal qui se poursuit actuellement sur le territoire du parc du Mont-Tremblant, d'autant plus accéléré qu'il est favorisé par un faible enneigement, provoque des cris d'alarme de plus en plus nombreux.

«Il faut voir ce qui se passe durant la semaine à toutes les sorties du parc dans la région de Saint-Donat pour le croire, ce sont des caravanes de camions-remorques qui en sortent chargés de bois. Et ça, les nombreux usagers de fin de semaine ne peuvent s'en rendre compte», affirme M. Denis Gravel, directeur général de la Fédération québécoise de la montagne (FQM).

«Les entrepreneurs forestiers sont d'autant plus pressés de déboiser qu'ils sentent les pressions de plus en plus fortes exercées par des organismes comme le nôtre pour mettre un terme à ce véritable massacre. Ils transforment graduellement, par des coupes à blanc, le territoire du parc en un vaste désert», ajoute-t-il.

C'est d'ailleurs dans cette optique, photos aériennes à l'appui, que le Conseil régional des loisirs des Laurentides (CRLL), autre organisme réclamant un arrêt immédiat au pillage dans la zone récréative du parc, tiendra sous peu une rencontre publique avec tous ceux qu'intéresse le dossier.

«Nous avons envoyé une lettre, encore sans réponse, au début du mois au ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard, lui demandant notamment un arrêt immédiat de ces coupes à blanc», dit M. Daniel Chagnon, directeur général du CRLL.

Cette lettre rappelle qu'en 1977, le gouvernement du Québec avait décidé que la coupe du bois devait prendre fin le 29 novembre dernier, et que les entrepreneurs forestiers (en particulier la multinationale Canadian International Paper, la trans-nationale Consolidated Bathurst ainsi que Placage Bellerive) en avaient été informés. Cette décision fut reportée à plus tard par un amendement à la loi le 13 décembre dernier.

«Depuis deux ans donc, au chapitre de l'emploi, d'autres alternatives auraient pu être trouvées afin de rendre acceptable pour tous et chacun l'application d'une décision bien arrêtée de votre gouvernement, la loi 19», écrivait le CRLL au ministre Lessard.

Ce dernier, dans sa réponse à une lettre de la FQM, tout en se disant incompris, déclarait justement que 300 emplois étaient en cause advenant un interdit de la coupe de bois, et que le Québec n'avait pas les moyens de se payer du chômage dans une région particulièrement défavorisée.

«Il faut voir quelle région du Québec serait ainsi affectée, car la plupart des employés affectés au coupage viennent d'ailleurs, très peu de la région Laurentides», répond M. Gravel.

«De plus, le gouvernement a fait aménager, il y a quelques années, un sentier pédestre de quatre ou cinq jours en pleine forêt. Cette année, ce sentier n'existe plus parce qu'il traverse un véritable désert. On a donc anéanti un projet réalisé avec l'argent des contribuables, ce qui indique un manque flagrant de coordination au niveau des organismes gouvernementaux impliqués.»

La vocation touristique du parc, surtout pour une section destinée à devenir une réserve faunique dans deux ans mais qui fait actuellement l'objet des coupes à blanc, ne cesse d'inquiéter le CRLL. De l'avis de ses dirigeants, la problématique des emplois forestiers n'est pas la seule et ne peut être considérée de façon exclusive, devant être confrontée avec d'autres problématiques.

«Nous avons en main la preuve que l'étendue des dégâts occasionnés à la forêt du parc est considérable et qu'à long terme, on doit prévoir des retombées négatives chez les hôteliers et les autres services touristiques de l'économie des Laurentides», écrivaient-ils à M. Lessard le 4 février dernier.

Selon l'organisme, l'importance des retombées dans ce secteur «compenserait largement et de façon permanente les quelques profits réalisés rapidement par l'exploitation inconsidérée de cette ressource forestière.

«L'affluence des visiteurs, des skieurs, des campeurs et l'attrait grandissant du plein air pour la population du Québec devraient permettre à vos statisticiens et vos économistes d'envisager les retombées économiques pour notre région», ajoute-t-on.

De son côté, la FQM affirme que les entrepreneurs forestiers se moquent éperdument des règlements de la Loi de la qualité de l'environnement, en ce qui touche la préservation des berges, les périmètres des lacs et les bords des routes. Tout serait coupé à blanc, et les routes du parc traverseraient maintenant un véritable désert en plusieurs endroits.

Outre une halte immédiate aux coupes forestières, le CRLL propose au ministre Lessard de reprendre le processus de consultation, entamé par des audiences publiques sur l'avenir du parc du Mont-Tremblant en novembre 1979, en tenant compte des principes reconnus par le Livre blanc sur le loisir ainsi que de la loi 125 sur l'aménagement du territoire.

Il recommande enfin que des études statistiques et économiques soient entreprises et rendues publiques, afin de préciser les perspectives du développement récréo-touristique et de l'industrie forestière dans la région Laurentides.

Québecor à la Bourse de Philadelphie

La société Québecor de M. Pierre Péladeau sera inscrite à la Bourse de Philadelphie à partir de mardi prochain, 26 février.

Les actions de la compagnie, qui publie entre autres le *Philadelphia Journal* et le *Journal de Montréal*, sont déjà inscrites à la Bourse de Montréal depuis 1972 et à l'American Stock Exchange depuis 1973.

Quelque 1,200 titres se négocient à la Bourse de Philadelphie, la plus ancienne des États-Unis.

■

À compter de cet été, la Compagnie d'Appareils Ménagers Canadienne (AMC) fabriquera à son usine d'Orangeville, en Ontario, les fours à micro-ondes Litton Moffat et Litton McClary qui étaient importés jusqu'ici des États-Unis.

La Compagnie AMC, précise un communiqué, vient de conclure une entente à cet effet avec Litton Microwave Cooking Products.

Grâce a ce contrat qui entraînera la création d'au moins 50 emplois, les usines de la Compagnie AMC à Orangeville deviendront les installations de fabrication de fours à micro-ondes les plus importantes du Canada.

REED

Les papiers Reed Ltée

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par la présente donné que des dividendes sur le capital-actions de la compagnie, payable le 1er avril 1980, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 7 mars 1980, ont été déclarés comme suit:

Actions privilégiées de catégorie A — $2.75 par action
Actions privilégiées de catégorie B — $2.75 par action

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Secrétaire adjoint
L. FITZROY
Toronto, Ontario
Le 18 février 1980

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

5 ANS 12 1/4% INTÉRÊTS ANNUELS

- Intérêts semestriels: 12%
- Intérêts trimestriels: 11¾%
- Intérêts composés: 11¾%
- Intérêts mensuels: 11½%

- Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.
- Taux sujets à changements sans préavis

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à: (514) 281-1818

FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE

Une compagnie du groupe Prénor • 85 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal H2X 3P4

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 14

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que EQUIPEMENT HICKSON INC., dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de La Banque Provinciale du Canada par acte daté du 13 septembre 1977 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2824341.
BANQUE NATIONALE DU CANADA.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
(Article 80 (4))

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: HENRI-LOUIS LACHANCE, mécanicien, résidant et domicilié au 528 rue Borduas, Sorel, Québec J3P 5Y9, ayant déjà fait affaires sous le nom de "Auto Net Enrg." à la même adresse.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession le 13ième jour de février 1980, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 5e jour de mars 1980, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au 10 est, rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

JACQUES FRANCO, c.a.,
Syndic
MAHEU, NOISEUX, ROY & COMPAGNIE,
2 Complexe Desjardins, bureau 2600,
C.P. 153, Montréal, Qué.
H5B 1E8
Tél. (514) 281-1565

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-03-006259-803

ACTION FORD VENTES LTEE
Partie Demanderesse
C.
E.I. IMPORT EXPORT LTÉE
Partie Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse E.I. IMPORT EXPORT LTEE est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, le 20 février 1980
RONALD CHASSE
PROTONOTAIRE, C.S.M.
Mes. Pépin, Létourneau & Ass.,
avocats
360 St-Jacques, ste1800
Montréal, PQ.
dossier: W-13,058

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

No 500-12-093638-801
LISE BOYER,
requérante
—vs—
ANDRÉ BÉCHARD,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé M. ANDRÉ BÉCHARD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 20 février 1980
ARMAND BEAULIEU, registraire
Mes POISSANT & LÉGER, avocats
6955 boul. Taschereau, suite 207,
Brossard, P.Q.
dossier: P-9145.

Prenez avis que le requérant, Wilfrid Gauthier, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de céder son permis de camionnage en vrac M-507236 pour la région 07 à la compagnie French Excavation & Transport Ltée située à Buckingham, le tout conformément à l'article 41 de la Loi des Transports et à l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976). Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente dans les cinq jours suivant la dernière publication en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

Guy Parenteau, procureur

1ère publication: jeudi, le 21 février 1980;
2ème publication: vendredi, le 22 février 1980;
3ème publication: samedi, le 23 février 1980;

Le requérant-cédant, M. Luc Tremblay, domicilié au 1213 St-Denis, Sherbrooke, Cté Sherbrooke, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Denis Gosselin, domicilié au 1127 Évangéline, Sherbrooke, Cté Sherbrooke, le permis portant le numéro: M-507890, qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 05, conformément à l'article 2.59.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.
Me Claude Gilbert,
Avocat
1600 rue Berri, suite 3007
Montréal, P.Q. H2L 4E4
1ère parution: 21 février 1980
2ème parution: 22 février 1980
3ème parution: 23 février 1980

AVIS PUBLIC est donné que, conformément à un jugement de la Cour Supérieure, district de Montréal rendu le 18 février 1980 (Dossier no 14-00429-795) il sera procédé, le 19 mars 1980 à 10:00 heures A.M., au bureau du notaire soussigné, au 50 Place Crémazie, suite 1025, Montréal, à la vente à l'enchère et à l'adjudication publiques de l'immeuble appartenant à WALTER ST-ONGE, interdit, et désigné comme suit, savoir: DÉSIGNATION:
Un immeuble situé en la Ville de Montréal, ayant front sur la rue Verville, connu et désigné comme étant composé des lots de terre numéros CINQ CENT CINQUANTE-SIX et CINQ CENT CINQUANTE-SEPT de la subdivision officielle du lot originaire numéro DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE (275-556 et 557), aux Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse du Sault au Récollet.
Avec tous les bâtiments dessus construits notamment une maison située au 11400 rue Verville.
Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.
Signé à Montréal, le 19 février 1980.
Jean-Paul BONIN, notaire.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-12-093756-801
MARIE ANNA TALBOT
REQUÉRANTE
-VS-
ADJUTOR RICHARD
INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé, Adjutor Richard, d'adresse inconnue, est par la présente requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la présente insertion.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Direction générale des Greffes à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les messures accessoires qu'elle sollicite.
Montréal, ce 20 février, 1980
Ronald Chassé, protonotaire adjoint
Me Bernard Blanchard
500 Place d'Armes, Suite 1980
Montréal.

La requérante 86175 Canada Ltée dont la répartition des actions se lisait ainsi Lucien Roy 100 actions ordinaires Réjean Proulx 100 actions ordinaires demande à la Commission des Transports du Québec de maintenir en vigueur son permis portant le numéro M-303494 suite à un changement de contrôle dans la compagnie. La nouvelle répartition des actions est la suivante: 200 actions ordinaires Lucien Roy.

Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les cinq (5) jours suivant la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 21 février 1980
2ième publication: 22 février 1980
3ième publication: 23 février 1980

HOGUE CHOUINARD GOUIN/ASSOCIES
PAR Me Michèle Gouin
1259 Berri Suite 230
Montréal, Québec
H2L 4C7

PRENEZ AVIS que Fernand Brassard, 24 rue Pontmain, App. 4, Laval-des-Rapides, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir son autorisation de transférer à Jean-Paul Lemyre, 8599 Pierre de Coubertin, Montréal, le moyen ou système de transport qu'il exploite en vertu de son permis de camionnage en vrac numéro M-502237 pour la région 10.

Les requérants demandent également l'application de l'article 2.58.1 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports.

Tout intéressé peut faire opposition à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 rue Sherbrooke est, Montréal, H2L 1K2, dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième publication.

Chartier, Ménard & Doyon,
Procureurs des requérants,
197 rue Bonaventure,
Trois-Rivières,

1ère publication: le 21 février 1980
2ième publication: le 22 février 1980
3ième publication: le 23 février 1980

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-05-002222-808
LA CAISSE DE DEPOT ET DE PLACEMENT DU QUÉBEC
CRÉANCIÈRE
-VS-
RAYMOND ST-LOUIS
-ET-
LOUISE LANTHIER ST-LOUIS
DÉBITEURS

PAR ORDRE DE LA COUR:
Avis est donné aux débiteurs, Raymond St-Louis et Louise Lanthier St-Louis, que l'avis de soixante jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été laissé à la Direction générale des greffes à leur intention, au Palais de Justice de Montréal.
Ledit avis de soixante jours concerne une propriété connue comme un certain emplacement situé en la ville de Ste-Catherine, connu et désigné comme étant le lot numéro CINQUANTE ET UN de la subdivision officielle du lot originaire numéro SIX CENT DIX (610-51) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Laprairie de la Magdelaine.
Avec une maison dessus érigée portant le numéro civique 3880 rue Des Marins, circonstances et dépendances.
Selon cet avis si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours à compter de la présente insertion, la créancière deviendra propriétaire de l'immeuble décrit ci-haut.
Montréal, ce 20 février, 1980
Armand Beaulieu, protonotaire adjoint
Me Lucien Lachapelle
5971 rue St-Hubert
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO 500-02-006488-808
C.T.C.U.M.
partie demanderesse
-vs-
DENIS CHAREST,
partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie défenderesse M. DENIS CHAREST, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, le 20 février 1980.
ARMAND BEAULIEU,
Protonotaire, C.S.M.
Mes Pépin, Létourneau & Ass., avocats
360 St-Jacques, Suite 1800,
Montréal, P.Q.
Dossier: V-135-1327

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO.: 500-05-001638-806
LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
DEMANDERESSE
-VS-
TADEUSZ SWIENTCZAK
GILBERTE MROCZYK
DÉFENDEURS

PAR ORDRE DE LA COUR:
Les défendeurs, d'adresse inconnue, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à leur intention.
Faute par les défendeurs, de comparaître dans ce délai, Statuer sur la Demande et Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 20 février, 1980
Armand Beaulieu, protonotaire adjoint
Me Lucien Lachapelle,
5971 rue St-Hubert,
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-051509-797
MARCEL BÉLANGER
Partie demanderesse
-VS-
COMPAGNIE TRUST ROYAL & LES CONSTRUCTIONS G.F.R. INC.
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse, LES CONSTRUCTIONS G.F.R. INC., d'adresse inconnue est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis, selon l'article 119 a-C.P.C., a été laissée à son intention à la Direction Générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoires.
MONTRÉAL, ce 21 février 1980
ARMAND BEAULIEU, Protonotaire-Adjoint
MES MARANDA & LAMONTAGNE
Me Lamontagne
612 rue St-Jacques, ste 703
Montréal, P.Q.
(288-9778)

Les contrats de rente à versements invariables

Une épargne-impôt pour revenus extraordinaires

Heures d'ouverture prolongées, du 14 au 29 février: jeudi et vendredi, de 9h à 21h, samedi, de 9h à 17h.

Contactez un conseiller en régimes d'épargne-retraite du Trust Général avant le 29 février

L'épargne-impôt d'abord
Un contrat de rente à versements invariables du Trust Général vous permet d'étaler sur plusieurs années vos revenus extraordinaires tels que les gains en capital imposables, la récupération d'amortissements et les paiements reçus en vertu d'un régime de pension d'employés ou à titre de reconnaissance des années de service. Ainsi, l'impôt que vous auriez normalement payé est réparti sur plusieurs années d'imposition à un taux généralement moindre.

Un rendement supérieur
Grâce à son expérience et à la compétence de notre service de placements, notre conseiller en services financiers et fiduciaires vous démontrera que vous pouvez facilement donner un rendement supérieur à votre investissement dans un contrat de rente à versements invariables du Trust Général.

Demandez une soumission
Plusieurs types de revenus sont admissibles à des contrats de rente. Pour qu'ils soient déductibles de votre revenu imposable, vous devez cependant les acquérir avant l'échéance du 29 février.

Demandez le poste 2000
Communiquez directement avec nous ou parlez-en à votre conseiller fiscal. Sur demande, nous vous ferons parvenir sans frais une soumission écrite. Nous acceptons les frais d'appel.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Sept-Îles, 968-1830 — Chicoutimi, 549-6490 — Rimouski, 724-4106 — Québec, 688-0630 — Lévis, 833-4450 — Trois-Rivières, 379-7230
Montréal, 866-9641 — Outremont, 739-3265 — Hull, 771-3227 — Ottawa, 238-4900

MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE
AUTOMNE 1980

Le programme de **maîtrise en géographie** offert à l'Université du Québec à Montréal, s'inscrit à l'intérieur d'une problématique centrale: la relation **espace/société.**

Y sont admissibles les détenteurs d'un baccalauréat en géographie ou l'équivalent, ou les candidats possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

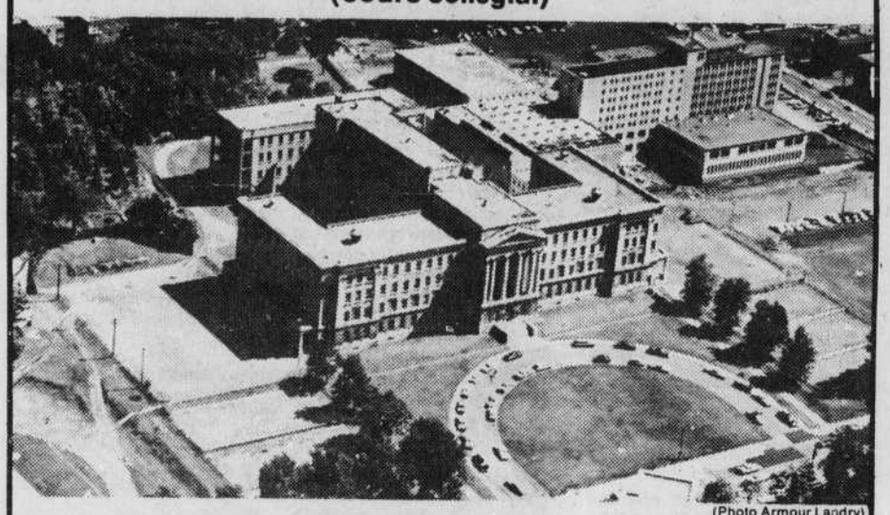
Toute demande d'admission doit parvenir au service de l'admission du bureau du registraire **avant le 1er avril 1980.**

Les formulaires sont disponibles au 1187, rue de Bleury, local 2930, téléphone: (514) 282-7161.

Pour tout renseignement supplémentaire sur le programme, veuillez vous adresser au département de géographie, au 282-4505 ou 282-3253.

Université du Québec à Montréal

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(cours collégial)



(Photo Armour Landry)

- nous avons un corps professoral expérimenté et compétent
- nous croyons encore au principe de l'excellence
- et nous assumons la responsabilité de l'encadrement des étudiants.

RENSEIGNEMENTS:

Bureau des admissions
Cours collégial
3200, chemin Ste-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: (514) 342-1320 Poste 262 ou 337.

BACCALAURÉAT EN PHYSIQUE
(ORIENTÉ VERS LES SCIENCES DE L'ATMOSPHÈRE)

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme vise à assurer à l'étudiant une base étendue de connaissances en physique complétée par l'acquisition de connaissances relatives à l'atmosphère axées sur le souci de préparer ce dernier à oeuvrer dans des champs d'activités reliés:

- À L'ENVIRONNEMENT: contrôle de la qualité de l'air, transport, dispersion des polluants: identification et mesure des polluants; réduction et/ou élimination des émissions (fumée, gaz, particules).
- À LA PRÉVISION DES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES: (L'UQAM est la seule université francophone à offrir un tel programme de 1er cycle. Le service fédéral de l'environnement recrutera des diplômés de ce programme pour combler ses besoins en prévisionnistes francophones).
- AUX SCIENCES DE L'ATMOSPHÈRE: problèmes reliés aux différents types de précipitation: brouillard, pluie, neige; modifications artificielles des conditions météorologiques ou climatiques; océanographie dans l'aspect de l'interaction air-mer; hydrologie, etc.

CONDITIONS D'ADMISSION:

Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent ou être agé d'au moins 22 ans, posséder une expérience pertinente et des connaissances appropriées.

CONDITIONS PARTICULIÈRES:

Le postulant détenteur d'un D.E.C. doit avoir suivi et réussi les cours du profil d'accueil de Sciences pures et Appliquées. Le candidat adulte admissible qui ne possède pas l'équivalent des cours de niveau collégial devra suivre et réussir un ou des cours d'appoint.

INFORMATION:

Module de Physique
1200, rue St-Alexandre
C.P. 8888, Succursale A
Montréal, Québec
H3C 3P8
Tél.: 282-7824

DEMANDES D'ADMISSION:

Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
1187, rue de Bleury, local 2930
Montréal, Québec
H3C 3P8
Tél.: 282-7161

DATES LIMITES DES DEMANDES D'ADMISSION:

SESSION D'AUTOMNE:
Temps complet: 1er mars
Temps partiel: 1er juillet

Université du Québec à Montréal

Maisons d'enseignement

Voir autres Maisons d'Enseignement en page 17

Collège Marguerite-Bourgeoys

- **Collège mixte**
- **Résidence pour étudiantes**
- **Bourses d'études possibles**

ADMISSION POUR LA SESSION D'AUTOMNE 1980

(préférence accordée aux demandes faites avant le 1er mars)

COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:

- **Musique**
- **Sciences pures et appliquées**
- **Sciences de la santé**
- **Sciences de l'administration**
- **Sciencés humaines (avec ou sans mathématiques)**
- **Langues et lettres**

RENSEIGNEMENTS:

Bureau des Admissions
4873, avenue Westmount
Montréal H3Y 1X9
Tél.: (514) 487-2420
postes 19 et 20.

MAITRISE EN DEVELOPPEMENT REGIONAL

L'institution
L'Université du Québec à Rimouski, dont l'un des axes principaux de développement est le domaine des études et interventions régionales, offre près de quarante programmes de premier cycle et six programmes de deuxième cycle.

Le programme
La maîtrise en développement régional offerte par l'Université du Québec à Rimouski a été la première au Québec à porter sur les régions périphériques. En affirmant au point de départ que le sous-développement n'est que la face cachée du développement des régions centrales et métropolitaines, ce programme scrute l'ensemble de cette problématique de dépendance dans ses dimensions économiques, politiques, culturelles et spatiales.

Le programme comprend 45 crédits dont 24 sont consacrés à des cours séminaires et 21 à la thèse.

Le milieu d'étude
L'Est du Québec a connu la première expérience de développement planifié avec participation populaire: le BAEQ (1963-1966). Depuis, cette région périphérique n'a cessé de susciter des initiatives et des expérimentations de diverses natures: qu'il suffise de penser aux Opérations-Dignité, au projet JAL.

Champion pour son taux de chômage, dernier pour le taux d'activités et pour le revenu per capita, l'Est du Québec pose avec acuité le problème du *développement inégal.* A partir de cette réalité, les activités de recherche et d'enseignement mettront en lumière la logique de ce développement inégal et adopteront une perspective comparative qui impliquera la prise en considération des autres régions périphériques du Québec et l'intervention de plusieurs sciences humaines telles l'*économie,* la *géographie,* l'*histoire* et la *sociologie.*

Les conditions d'admission
Le candidat doit avoir obtenu, avec une moyenne «B«, un baccalauréat de premier cycle en sciences humaines ou dans une autre discipline pertinente.
Les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 1er avril 1980.
Des informations supplémentaires sont disponibles auprès de:

Monsieur Bernard Marinier
Doyen des études avancées et de la recherche
300, avenue des Ursulines, Rimouski, Qué. G5L 3A1
Téléphone: (418) 724-1540

Université du Québec à Rimouski

Régime régulier
C Régime coopératif
RC Régime régulier ou coopératif

Le régime coopératif consiste dans l'alternance, par périodes de quatre mois, de sessions d'études en faculté et de stages de travail (rémunérés) à l'extérieur.

	Programmes de 1er cycle	Programmes de 2e cycle	Programmes de 3e cycle
ADMINISTRATION			
comptabilité			
finance			
fiscalité			
gestion des ressources humaines			
gestion / information et systèmes			
M.B.A.			
marketing			
ADMINISTRATION SCOLAIRE			
ANATOMIE			
BIOCHIMIE			
BIOLOGIE			
entomologie			
microbiologie			
physiologie cellulaire			
zoologie-botanique			
BIOLOGIE CELLULAIRE			
BIOPHYSIQUE			
CHIMIE	RC		
CHIMIE APPLIQUÉE		C	
DROIT			
DROIT NOTARIAL (diplôme)			
ÉCONOMIQUE	RC		
ÉCONOMIQUE / MATHÉMATIQUES			
ÉDUCATION PHYSIQUE			
ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE INADAPTÉE			
ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES AU PRIMAIRE			
ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU PRIMAIRE			
ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE (1er cycle)			
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL			
ENSEIGNEMENT RELIGIEUX			
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (avec mineure en pédagogie)			
biologie			
chimie			
études anglaises			
études françaises			
géographie			
histoire			
mathématiques			
physique			
sciences religieuses			
ENVIRONNEMENT			
ÉTUDES ANGLAISES			
ÉTUDES FRANÇAISES			
linguistique			
littérature			
rédaction-recherche			
théâtre	RC		
GÉNÉRAL (B.A.)			
GÉNIE CHIMIQUE	C		
GÉNIE CIVIL	C		
GÉNIE ÉLECTRIQUE	C		
GÉNIE MÉCANIQUE	C		
GÉOGRAPHIE			
GÉOGRAPHIE / MATHÉMATIQUES			
GÉOGRAPHIE PHYSIQUE / SCIENCES			
HISTOIRE			
INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE			
INFORMATIQUE DE GESTION	C		
INGÉNIERIE		C	
KINANTHROPOLOGIE			
LITTÉRATURE CANADIENNE COMPARÉE			
MATHÉMATIQUES			
mathématiques appliquées	RC		
mathématiques / informatique	C		
mathématiques pures			
MATHÉMATIQUES / ÉCONOMIQUE			
MÉDECINE			
MICROBIOLOGIE			
ORIENTATION			
ORTHOPÉDAGOGIE			
PASTORALE			
PASTORALE SCOLAIRE			
PHARMACOLOGIE			
PHILOSOPHIE			
PHILOSOPHIE / SCIENCES			
PHYSIOLOGIE			
PHYSIQUE	RC		
PSYCHO-ÉDUCATION			
PSYCHOLOGIE			
PSYCHOLOGIE DES RELATIONS HUMAINES			
RADIOBIOLOGIE			
SCIENCES CLINIQUES			
SCIENCES DE L'ÉDUCATION (M.A. de type recherche)			
SCIENCES HUMAINES DES RELIGIONS			
SCIENCES INFIRMIÈRES			
SERVICE SOCIAL			
TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE (diplôme)			
THÉOLOGIE			
THÉOLOGIE (avec mineure en lettres ou sciences humaines)			

Pour plus d'information, s'adresser au Bureau du registraire, Université de Sherbrooke, Sherbrooke (Québec)

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
PROGRAMMES 1980-81



UNIVERSITÉ LAVAL
faculté des lettres

COURS D'ÉTÉ D'ALLEMAND

Vous désirez apprendre l'allemand.
Faites-le cet été en vivant dans l'atmosphère d'une véritable "maison allemande"; inscrivez-vous au:

DEUTSCHE SOMMERSCHULE IN QUEBEC
du 1er juin au 11 juillet 1980

- Cours de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé.
- Programme culturel complémentaire aux cours.
- Bourses pour payer la totalité ou une partie des frais d'études.
- Ces cours sont offerts en exclusivité par l'Université Laval grâce à l'étroite collaboration du

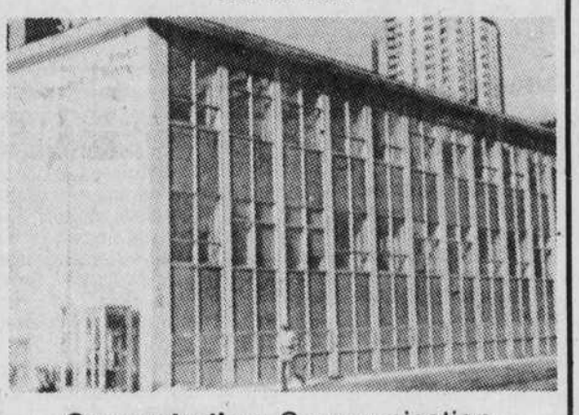
GOETHE-INSTITUT de Montréal

Date limite d'admission: 20 mai 1980
Pour plus de renseignements, communiquez avec:

M. Wilhelm Schwarz
Directeur des cours
d'été d'allemand
Faculté des lettres
Univerrsité Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3326 ou 656-3327

Cité universitaire, Québec

COLLÈGE
DU
CONSERVATOIRE LASSALLE
Diplôme d'études collégiales (D.E.C)
obtenu en 2 ans



Concentration: Communication
Théâtre
histoire — français — philosophie

JOUR ou SOIR
Test d'admission: 8 mars

Pour renseignements, prospectus ou admission
288-4140
3505, rue Durocher
Montréal H2X 2E7

Collège privé
reconnu d'intérêt public
Permis no 749569

Possibilité
de prêts et
bourses

Maisons d'enseignement

Voir autres Maisons d'Enseignement en page 16

CAMPS DE VACANCES

TROIS-SAUMONS (L'ISLET)
et
MINOGAMI (MAURICIE)

Séjours pour garçons et filles de 7 à 16 ans. Membres accrédités de l'Association des camps du Québec.

INSCRIVEZ-LES TÔT

Demandez notre dépliant d'information:
11, rue Crémazie est, Québec, G1R 1Y1
Tél.: (418) 529-5323

PROGRAMME DE GÉNIE UNIFIÉ

Dispensé en exclusivité au Québec par l'Université du Québec à Chicoutimi, le programme de Génie unifié vise à former des ingénieurs polyvalents, avec une formation générale axée sur les sciences de base de l'ingénieur, l'informatique, la méthodologie des systèmes, accompagnée d'une spécialisation dans un domaine de pointe qui facilite l'intégration des diplômés au marché du travail ou aux études supérieures.

Cette formation multidisciplinaire rend les diplômés aptes à assumer les responsabilités de la conception, de la production, de l'analyse et la synthèse des systèmes, aussi bien que de la gestion des projets industriels qui impliquent souvent plusieurs domaines de la technologie en plus des aspects non technologiques.

En spécialisation, l'étudiant a le choix entre l'un ou l'autre des secteurs suivants: mécanique, électrique, civil, métallurgie extractive, génie chimique.

Pour tout renseignement concernant ce programme, on communique avec le directeur du Module de génie unifié, (418) 545-5204.

Pour obtenir un formulaire de demande d'admission, on s'adresse au bureau du registraire, Université du Québec à Chicoutimi, 930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi

DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES À CHICOUTIMI... POURQUOI PAS!



L'Université du Québec à Chicoutimi est capable de répondre à un bon nombre de besoins de formation universitaire des Québécois avec:

66 PROGRAMMES D'ÉTUDES
31 programmes de baccalauréats
24 programmes de certificats de premier cycle
11 programmes d'études de deuxième et de troisième cycles

DANS LES SECTEURS D'ENSEIGNEMENT SUIVANTS:

ACTIVITÉ PHYSIQUE	SCIENCES HUMAINES	SCIENCES RELIGIEUSES
ADMINISTRATION	INGÉNIERIE	SCIENCES DE LA SANTÉ
ARTS	LETTRES ET LINGUISTIQUE	SCIENCES SOCIALES
ÉDUCATION	SCIENCES PURES	SCIENCES DE LA TERRE

ET SURTOUT...
Une université de taille humaine et en plein essor
Une équipe de professeurs jeunes, dynamiques et sensibles aux besoins de leurs étudiants
Une vie étudiante active et formatrice
Un environnement exceptionnel: la magnifique région du Saguenay-Lac Saint-Jean

Demandez votre admission à l'Université du Québec à Chicoutimi
Pour tout renseignement, communiquez avec:
Le bureau du registraire
Université du Québec à Chicoutimi
930, rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
Téléphone: (418) 545-5613

Université du Québec à Chicoutimi

À SURVEILLER

Dimanche 24 février

À 14 h 30, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, angle Villery et Saint-Hubert dans le cadre des «Stations du Carême», il y aura récitation du chapelet avec commentaires, chant de psaumes, prédication de carême par M. Arthur Delorme, p.s.s. et salut du très Saint-Sacrement.

■

À 19 h 30, au 4819, De Lanaudière, le Catéchuménat de Montréal invite les nouveaux baptisés adultes à une rencontre fraternelle où il y aura partage de l'Eucharistie et de l'expérience des participants.

■

Les journées d'étude annuelles de la Commission de police du Québec ont lieu à l'hôtel Reine Elizabeth, sous la présidence d'honneur du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

■

L'assemble générale annuelle des membres de la Coop des consommateurs de Montréal se déroulera à compter de 10 h, au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM.

■

La Société de recherche en orientation humaine vous invite à une conférence de M. Armand Tremblay, directeur général du Centre Clairséjour qui s'entretiendra sur «une expérience avec les délinquants». C'est à 14 h 30 au salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera lors de la messe de 11 h, *Exaltabo Te* de Cosset et *Parce Domine* de J. O'Brecht.

Lundi 25 février

À 14 h, Mgr Thomas Balduino, président du Conseil indigéniste missionnaire du Brésil, donnera une conférence sur les indigènes de l'Amazonie brésilienne, au Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet. À 19 h 30, il reprendra la conférence au 31, rue de la Fabrique à Valleyfield.

■

Les mouvements hassidique et musar feront l'objet de la conférence du professeur Chimen Abramsky, à l'Université Concordia, 1455, boul. de Maisonneuve. Rendez-vous à midi.

■

Le Cercle finance et placement du Québec tient son deuxième colloque à 16 h 15 à l'hôtel Bonaventure, salon Saint-Pierre. MM. Bernard Granger, chef géologue à Soquip et Pierre Houle, ingénieur de réservoirs, s'entretiendront de la technologie et terminologie de l'industrie pétrolière.

■

Le public est invité à une consultation populaire qui aura lieu à Pointe-aux-Trembles à l'habitat des Pointeliers, 850, boul. Saint-Jean-Baptiste, à compter de 19 h 30. Cette consultation portera sur le plan d'aménagement de l'Ile Sainte-Thérèse.

■

La Place du Complexe Desjardins sera le cadre d'une manifestation d'envergure portant sur l'industrie minière québécoise et les possibilités de carrière rattachées au domaine de la technologie minérale. Cette exposition organisée par le ministère de l'Éducation et l'Association des mines et métaux du Québec se poursuivra jusqu'au 1er mars.

■

M. Richard Hatfield, premier ministre du Nouveau-Brunswick, sera le conférencier invité lors du déjeuner du Cercle canadien de Montréal à 12 h 20, à l'hôtel Windsor.

■

À 20 h au Centre communautaire Saint-Louis, 200, rue Claude-Dauzat, à Boucherville, M. Jean-Pierre Proulx est l'invité des «Lundis du carême». Il a intitulé sa causerie: «La foi chrétienne alimentée par l'information».

Mardi 26 février

Le docteur Gilles Beaudet, astrophysicien de l'Université de Montréal, donnera une conférence intitulée «l'astronomie par satellite», à la salle Léon-Provancher du Jardin botanique à 20 h.

■

À 20 h, M. P. Jean Laplace, jésuite français, donnera une conférence sur «Marie, l'Église et la vie consacrée», à la salle du Gésù, 1200, rue Bleury.

■

«Travail et sexualité» sera le thème abordé lors de la soirée d'introduction au bouddhisme au Dharmadhatu de Montréal, 1534, avenue des Pins ouest. La soirée débute à 19 h 30.

■

«L'horizontale et la verticale de la vie» sera le thème abordé lors de la conférence de l'Association gnostique internationale de recherche anthropologique qui aura lieu à 19 h 30, 8010, rue Saint-Denis.

■

Dans le cadre «des beaux mardis soirs», Mme Michèle Morgan présente une conférence intitulée «Pourquoi pas le bonheur?» suivie d'une période de questions et de témoignages. C'est à 20 h, au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM.

Mercredi 27 février

À 19 h, table ouverte en compagnie du docteur Jean-Louis Gascon, psychiatre de l'hôpital Notre-Dame, au Centre communautaire de l'Université de Montréal.

■

Une réunion de Lamplighters, l'association contre la leucémie, aura lieu à la salle Ross de l'hôpital de Montréal pour enfants, à 20 h.

■

La journée de la télévision a lieu à l'hôtel Reine Elizabeth.

■

M. Hughes Leblanc, de Temple University de Philadelphie, s'entretiendra de la sémantique probabilitaire, à 20 h 30, au pavillon Huhert-Aquin de l'UQAM.

■

Une réunion du Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal aura lieu à 19 h 30 à la salle de conférence du siège social, 6000, avenue Fielding.

■

De 19 h 30 à 22 h 30, il y aura atelier sur la santé physique, mentale et spirituelle au centre de vie écobiologique l'Athanor, situé au 3983 rue Saint-Denis.

■

M. Marcel Dulude, maire de Saint-Bruno-de-Montarville, s'entretiendra sur l'administration de la ville, à la rôtisserie Saint-Hubert, rue Saint-Charles à Longueuil, lors du déjeuner-causerie de la Société pour le progrès de la Rive-Sud, à 12 h 30.

■

Le yogourt domestique sera à l'honneur lors de la rencontre du Centre d'information et de référence pour femmes, 3585, rue Saint-Urbain, à 13 h 30.

■

M. Eduard Goldstucker, professeur de littérature comparée à l'Université de Sussex à Brighton (Grande-Bretagne, parlera du sort des «dissidents en Union soviétique et en Europe de l'Est», lors d'une conférence qu'il donnera à 20 h, au pavillon Leacock de l'Université McGill, 855 ouest, rue Sherbrooke.

Jeudi 28 février

Les expériences de souveraineté-association dans le monde: le cas latino-américain; le cas scandinave; le cas du Marché commun européen, seront abordés lors d'une conférence publique sur le référendum québécois qui aura lieu au pavillon central de l'Université de Montréal à 19 h 30.

■

M. Flor Van Omneslaegue, s.j., donnera une conférence sur la dévotion aux saints à 20 h, au Grand séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke.

■

«An Anglophone Look at Sovereingty-Association» sera le thème du débat-midi qui aura lieu en compagnie de M. Gregory Baum, professeur d'études religieuses au St. Michael's College (University of Toronto), à l'Université Concordia, 7141, rue Sherbrooke ouest.

■

La Société des écrivains canadiens, section de Montréal, vous invite à son dîner mensuel qui aura lieu à 18 h 30 au restaurant Butch Bouchard, 881 est, boul. de Maisonneuve. M. Michel Brunet, historien et professeur titulaire au département d'histoire de l'Université de Montréal sera conférencier.

■

La conférence des maires de la banlieue de Montréal tiendra ses assises annuelles à l'hôtel Méridien du Complexe Desjardins.

■

La Coopérative fédérée de Québec vous invite à son assemblée générale annuelle qui se tiendra à compter de 9 h, dans le Grand salon de l'hôtel Reine Elizabeth.

■

Les résidents de l'établissement Montée Saint-François offrent une exposition et des spectacles au Centre Commercial Promenades Saint-Bruno.

Vendredi 29 février

A 20 h, à l'église Sainte-Bernadette, 6900, 16e avenue à Rosemont, l'abbé Anselme Longpré prêche le Chemin de la Croix dans sa version renouvelée.

■

«Le Canada qu'on veut» sera le thème du 21e congrès du Parti libéral du Québec qui aura lieu à l'hôtel Reine Elizabeth.

■

L'Association de vol libre du Québec vous invite à une soirée d'information qui aura lieu à 19 h 30, au sous-sol de l'église Saint-Gaétan, 11455, rue Drouart, angle l'Acadie.

■

Un colloque régional du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région sud de Montréal aura lieu à compter de 19 h et se poursuivra le samedi, au Holiday Inn de Longueuil, 999, rue de Sérigny.

■

A 20 h, il y aura témoignage et échange sur l'expérience de M. Okimura dans l'enseignement du Judo aux gens du Québec, au Centre interculturel Monchanin, 4917, rue Saint-Urbain.

Samedi 1er mars

L'Association contre la leucémie, Lamplighters, vous convie à sa danse annuelle au Buffet Antique, 6085 rue Sherbrooke est, à compter de 19 h. Les bénéfices iront à un fonds de recherche sur la leucémie.

■

A 13 h, à l'église Rosedale, angle des rues Terrebonne et Maillot, il y aura colloque sur la sécurité des piétons à Montréal, organisé conjointement par le RCM et des organismes populaires.

Le Journal de Montréal blâmé

QUÉBEC (PC) — *Le Journal de Montréal* «doit être sévèrement blâmé pour avoir fait la publicité de drames humains».

Tel est le jugement que vient de rendre le Conseil de presse du Québec à la suite d'une plainte portée par deux lecteurs de ce quotidien montréalais.

Les deux lecteurs dénonçaient le fait que *Le Journal de Montréal* donnait de la publicité à un fait divers dans ses pages sportives en mentionnant «À ne pas manquer en page 6: Garçon de 6 ans martyrisé par des jeunes de 13 ans».

«Il est inacceptable et contraire à l'éthique d'une presse responsable qu'un organe d'information mette ainsi l'emphase sur des drames humains qu'il présente comme des événements à ne pas manquer, dans le seul but d'attirer l'attention du plus grand nombre de lecteurs possible», affirme le Conseil de presse.

Cette manière de procéder «trahit un plus grand souci d'attirer la curiosité morbide du public que de le renseigner», statue le Conseil.

Un Bureau du Québec à Moncton

QUÉBEC (PC) — C'est à Moncton au Nouveau-Brunswick que sera ouvert le 3 mars le nouveau Bureau du Québec dans les Maritimes.

C'est ce qu'a annoncé le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, rendant publique du même coup la nomination de M. Charles-Henri Dubé comme représentant du Québec à Moncton.

Cette ville a été choisie à la fois pour sa position géographique centrale dans les Maritimes et pour le nombre important d'institutions francophones qui s'y trouvent, a précisé le ministre dans un communiqué.

Le Bureau du Québec à Moncton devra resserrer les liens d'amitié entre les Québécois et les Acadiens. Il devra de plus faire connaître à la population et aux institutions du Nouveau-Brunswick les réalités sociales et économiques du Québec.

Le nouveau représentant de la province, M. Charles-Henri Dubé, était jusqu'à sa nomination éditeur officiel du Québec et ce, depuis juillet 1972.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

TESSIER-LAVIGNE, EUGÉNIE (NÉE PAPINEAU). — À Montréal, le 20 février 1980, dans sa 85e année, est décédée Eugénie Papineau, veuve de Yves Tessier-Lavigne. Elle laisse dans le deuil ses enfants, sa bru et ses gendres: Marie, réalisatrice à la télévision de Radio-Canada, Clotilde et Louis Painchaud de Sherbrooke, Françoise, Madeleine, Jacques et Sheila (Midgley) de Bruxelles (Belgique), Hélène et Paul Horguelin, Geneviève et Louis Desjeunes de Los Angeles (Californie). Elle laisse aussi 14 petits-enfants, des neveux et nièces et sa belle-soeur Mme Joy Papineau de Moncton (N.B.) Les funérailles auront lieu lundi le 25 février à 11 heures. Le convoi funèbre partira des salons de la Coopérative de frais funéraires au 1750 rue Amherst, Montréal, pour se rendre à la chapelle Notre-Dame de Lourdes (Ste-Catherine près de Berri) où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SABETTA, Dr Vittorio — À Ottawa, le 20 février 1980 à l'âge de 80 ans, est décédé subitement le Dr Vittorio Sabetta, fils de feu Dr Matteo et Aminta Sabetta d'Italie. Il laisse dans le deuil son épouse Lina Buchiarelli, sa belle-soeur Consuelo (épouse de feu Dr Antonio Sabetta), ses nièces Yolanda, Anne-Marie (épouse de Me Jacques Bougie) et leurs enfants Caroline et Jean-Marc, tous de Montréal; ses frères et belles-soeurs Constantino et Maria Sabetta, Dr Alfredo et Laura Sabetta, Dr Aldo et Lina Sabetta, sa soeur Angelina, ses neveux et nièces Dr Matteo et Mara Sabetta et leurs enfants Maria-Thérèsa et Vittorio; Julio, Oreste, Antonio, Aminta, Sabetta, tous vivant en Italie. Ses beaux-frères et belles-soeurs Ernie, Harry et Albert Buchiarelli, ainsi que Thérèsa et Alec Daveduck, leurs enfants Susan (épouse de Brian Fraser), Christina, (épouse de Bruce Hancock), tous d'Ottawa. Dr Vittorio Sabetta a gradué en médecine chirurgie à l'Université de Naples, Italie, en 1924, est arrivé au Canada en 1926 et a pratiqué, à Ottawa la médecine jusqu'à sa mort. En 1974, il a reçu un diplôme d'honneur de la Corporation des médecins et chirurgiens de l'Ontario, pour avoir pratiqué 50 ans. Il était président honoraire des Fils d'Italie (Ottawa), président honoraire de l'Association italienne des professionnels et hommes d'affaires (Ottawa), président honoraire des Fils d'Italie de l'Ontario. Les funérailles auront lieu le samedi 23 courant. Le convoi funèbre partira du salon Kelly Funeral Parlors no 2313 ave Carling, Ottawa, pour se rendre à l'église St. Anthony's où le service sera célébré à 10:00 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

MICHEL CLERK
Médaillonniste - Médailliste
Médaillons — Mémoriaux
Médailles commémoratives
CRÉATION — FABRICATION
390 nord,
chemin des Patriotes
Mont-Saint-Hilaire, Qué.
J3H 3H6
Tél.: (514) 467-0683..

Me Gilles Bonin
avocat
2520 est, Beaubien, suite 1
Montréal H1Y 1G2
rés: 733-6052
bur: 721-0669

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
MONTRÉAL — QUÉBEC — RIMOUSKI — SHERBROOKE — TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA — SEPT-ÎLES — SAINT-HYACINTHE — COATICOOK — MATANE

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

M. Trudeau et les pétro-provinces

LA nomination de quelques sénateurs de l'Ouest ne suffira pas à dissiper le climat d'insécurité qui règne présentement chez les Albertains, redevenus orphelins politiques, lundi dernier. Tout comme ses homologues à la tête des autres provinces productrices de pétrole, M. Peter Lougheed craint que le changement de gouvernement ne vienne priver sa province d'une partie de son «butin». Dans le partage des fruits de cette manne fabuleuse, le premier ministre albertain a clairement indiqué qu'il n'accepterait rien de moins que ce qui avait été convenu auparavant avec M. Clark. Au milieu de la semaine, le gouvernement d'Edmonton avançait une autre pièce sur l'échiquier constitutionnel pour mieux se préparer à une bataille rangée avec le pouvoir central. Dans la conjoncture actuelle, un accommodement est préférable à un affrontement. Le partage d'un gâteau aussi riche ne sera pas chose facile. Mais il doit bien y avoir un moyen de répartir ces dizaines de milliards tout en réussissant à la fois à combler l'appétit de tout le monde et à rassasier les pétro-provinces.

■

Le lobby du pétrole et les hauts fonctionnaires fédéraux ne devraient pas tarder à convaincre davantage le gouvernement en place à accélérer la courbe du prix domestique du baril de pétrole. L'écart entre le prix mondial de $33 et le prix de $14.75, fixé au début de l'année au Canada devient de plus en plus gênant, dans un contexte de pénurie d'ici vingt ans. C'est au niveau du partage de l'augmentation du prix que se situe le débat entre Ottawa, les provinces productrices ou consommatrices et les compagnies de pétrole.

Dans son budget du 11 décembre, M. John Crosbie offrait $40 milliards aux provinces productrices d'ici 1983. Selon le plan de l'ancien ministre des Finances, les compagnies touchaient $33 milliards et Ottawa conservait $17 milliards. Ce découpage avantageait le gouvernement central qui, habituellement, se contentait de 10% des recettes pétrolières, laissant aux provinces et aux compagnies le soin de se partager le reste à parts égales. Par la même occasion, M. Crosbie posait un geste fatal en tentant de régler son problème de déficit budgétaire au moyen d'une taxe d'accise.

Au cours de la campagne électorale, M. Trudeau a souvent parlé de «partage avec l'Est» de cette prospérité bien accidentelle de l'Ouest qui ne fait que récolter les avantages des décisions prises à Ryad, Tripoli ou Caracas. La formule d'un prix «mixte» ne plaît pas au gouvernement albertain. L'idée d'une taxe à l'exportation sur le gaz naturel n'est guère plus populaire!

Dès mercredi dernier, le gouvernement de l'Alberta annonçait que dorénavant au moins 80% de la production de pétrole brut serait achetée et vendue par un Office de commercialisation du pétrole. On sait fort bien que l'article 125 interdit à Ottawa de taxer une société de la Couronne provinciale. Les Albertains n'ignorent pas la voracité du pouvoir central en matière de fiscalité. En 1973, la province s'est empressée d'accroître ses royalties de crainte qu'Ottawa se charge de majorer le prix du baril au niveau alors fixé par l'OPEP.

Les provinces consommatrices pourraient succomber à la tentation d'appuyer Ottawa dans ses efforts pour mettre la main sur la plus grande partie des nouveaux revenus. Ce serait là une façon détournée pour l'Ontario et le Québec de récupérer une partie des prix plus élevés payés pour les hydrocarbures.

Un rapport du *Ontario Economic Council*, publié bien innocemment cette semaine, tente de démontrer que les consommateurs de cette province sont en droit de réclamer quelque $3 milliards en raison de la majoration de leur facture pétrolière en 1980. Pareil argument est dangereux. Les Albertains ont raison de dire que jamais l'Ontario n'a partagé ses revenus provenant du nickel ou n'a consenti un prix de faveur à ses voisins de l'Ouest. Le partage obligatoire des revenus provenant des richesses naturelles pourrait fort bien, un jour, forcer le Québec à distribuer une partie des bénéfices de son hydro-électricité.

Le gouvernement fédéral s'est doté d'un pouvoir d'intervention, en cas d'urgence, qui lui permettrait de mettre la main sur les ressources d'une province; les stratèges fédéraux peuvent toujours accroître leur contrôle sur tout le pétrole quittant la province. L'Alberta, la Saskatchewan ou Terre-Neuve pourront rétorquer en réduisant leur production ou en majorant leurs royalties.

Une telle guérilla constitutionnelle ne mènera nulle part. Il vaut mieux reconnaître aux provinces productrices le droit de tirer profit de cette prospérité éphémère. Dans cette veine, ces provinces ont raison de chercher à transformer cette richesse en emplois manufacturiers. Elles ne veulent plus voir construire un autre Sarnia pour la transformation de leur pétrole. La politique industrielle du Canada devra tenir compte de cette volonté. Les Albertains ont besoin d'être rassurés par des programmes de décentralisation de l'activité manufacturière afin d'obtenir une croissance continue.

■

Les discussions entre MM. Trudeau et Lougheed devraient normalement aboutir à un nouveau partage. Chaque province a droit à la rente normale pour l'épuisement de ses ressources. Par contre, chaque province fait partie d'un pays avec qui elle doit partager une certaine prospérité. Dans le découpage initial, M. Trudeau devra peut-être réduire sa part du gâteau pour respecter ses engagements électoraux. Par ailleurs, la future «Agence d'examen des prix du pétrole» devra étudier de près les profits des entreprises. Les prix plus élevés pour l'énergie ne doivent pas être le prétexte à des versements abusifs de dividendes à des compagnies-mères étrangères. Les dépenses d'exploration doivent servir les intérêts de ceux qui fournissent les profits nécessaires à ces projets.

Le gouvernement libéral ne doit pas répéter l'erreur des conservateurs en cherchant à financer ses opérations courantes avec les revenus de l'énergie. Ceux-ci doivent être retournés aux consommateurs. Cette semaine, les Américains ont donné l'exemple dans cette voie. Le Congrès a accepté que des revenus de $227 milliards soient réinjectés dans l'économie par des subventions aux défavorisés (durement frappés par les nouveaux prix du pétrole), des réductions générales de l'impôt sur le revenu et par le lancement de nouveaux programmes de recherche dans les domaines de l'énergie et du transport.

■

La répartition de ces dizaines de milliards de dollars sera un test intéressant pour le fédéralisme canadien. L'intérêt national ne doit pas prévaloir au mépris des droits de certaines régions. Par ailleurs, des provinces favorisées par des éléments extérieurs doivent accepter les conséquences de l'intégration de 1905. Même le Québec en période référendaire ne doit pas rester indifférent à ces négociations qui impliquent un transfert gigantesque d'argent et finalement du pouvoir.

Michel NADEAU

Les Olympiques de M. Trudeau

Il est tout à fait naturel que M. Trudeau s'accorde un délai de réflexion avant d'arrêter la position de son gouvernement à l'égard du boycottage des Jeux de Moscou. On sait que son prédécesseur s'était solidarisé avec Washington qui, à moins d'un retournement de la situation, interdit à ses athlètes de participer aux olympiques de juillet. Comme le président Carter, M. Clark avait fixé au 20 février la date-limite à laquelle l'Union soviétique devait avoir retiré ses troupes d'Afghanistan. C'est à cette seule condition, rappelons-le, que les deux gouvernements, comme tous ceux qui les ont imités, seraient revenus sur leur décision de boycotter les Jeux.

M. Trudeau s'est expliqué au cours de la campagne électorale à ce sujet. Il n'est pas, par principe, partisan du boycottage en politique internationale parce que cette méthode ne lui semble pas efficace. Il n'accepterait de s'y rallier que s'il y avait une véritable concertation parmi les puissances d'Amérique, d'Asie et d'Europe, et parmi les pays du tiers-monde. De ses propos, que d'évidentes préoccupations électorales ont entachés d'ambiguité, on peut au moins conclure qu'il préfère, quant à lui, d'autres moyens que celui du boycottage pour protester contre l'entrée massive des troupes soviétiques en Afghanistan et contre la répression des droits et libertés de la personne en Union soviétique, répression dont le nouveau chef du gouvernement n'a pas beaucoup entretenu l'électorat au cours de la campagne, si seulement il en a parlé.

Dans l'entourage de M. Trudeau, on laisse entendre que le gouvernement pourrait repousser à la mi-mai la décision qu'il devra prendre. Outre le boycottage, il existe peut-être d'autres moyens qui permettraient de trouver une solution en Afghanistan sans compromettre les Jeux dont l'annulation punit cruellement les athlètes qui s'y préparent. Par exemple la formule de la neutralisation de l'Afghanistan que viennent de proposer les pays de l'Europe des neuf, si elle était bien reçue à Moscou et à Washington, pourrait rétablir dans le monde un équilibre, un esprit de coexistence et une détente relative à la faveur desquels il serait possible de participer aux Jeux de Moscou. Encore faudrait-il, comme l'explique plus bas notre collaborateur Bertrand de la Grange, que l'Afghanistan y trouve aussi son intérêt et que ce petit pays ne devienne pas la victime d'une fausse détente.

S'il prêtait son appui à une solution de ce type, M. Trudeau pourrait mettre en application les grands objectifs qu'il évoquait lundi dans son discours de la victoire: rapprochement entre les deux superpuissances, attachement historique aux États-Unis; rôle particulier du Canada auprès du tiers-monde, des pays du Commonwealth, des pays francophones; recherche des moyens pouvant favoriser la détente. Entre l'Europe des neuf et Washington, le premier ministre deviendrait un conciliateur écouté. Mais c'est une partie difficile et délicate pour le Canada. En effet, le nouveau gouvernement libéral voudra d'une part se démarquer par rapport à la politique de Washington qu'on l'accuse de servir aveuglément, d'autre part préserver les liens d'une amitié très fructueuse avec les États-Unis, et enfin trouver une solution de compromis pour l'Afghanistan qui puisse sauver les Jeux de Moscou sans cautionner l'agression soviétique.

Les risques sont importants. Si, par exemple, Washington ne revient pas sur sa décision et boycotte les Olympiques tandis qu'Ottawa se range dans le camp européen et participe aux Jeux de Moscou, la décision canadienne serait amèrement reçue chez nos voisins. Du coup, seraient désavoués tous les éloges et les témoignages d'estime que l'affaire de Téhéran a suscités. Si, au contraire, par son action diplomatique, par l'intervention personnelle de son premier ministre, le Canada réussit à définir une solution acceptable de compromis, M. Trudeau aurait de la sorte relancé la détente internationale, actuellement compromise. Ce qui ne dispenserait pas le CIO d'entreprendre une réforme profonde des Jeux olympiques.

Michel ROY

L'ACTUALITÉ

La comédie afghane

par Bertrand de la Grange

L'Union soviétique serait prête à retirer ses troupes d'Afghanistan si elle obtenait des États-Unis l'assurance qu'ils cesseront d'intervenir dans les affaires de ce pays. C'est bien ce que M. Brejnev a déclaré hier, le plus sérieusement du monde. Et pourtant, malgré leur caractère insolite, ces propos sont peut-être le signe d'une ouverture en direction de Washington.

Depuis le 27 décembre, date de ce qu'il est convenu d'appeler l' «invasion» soviétique, les autorités du Kremlin n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire croire que l'Armée rouge était intervenue à la demande du gouvernement afghan lui-même qui se serait senti menacé par un mouvement insurrectionnel bénéficiant du soutien des États-Unis. Il est donc tout à fait normal, si l'on suit ce raisonnement jusqu'au bout, que Moscou accepte d'envisager le retrait des troupes si Washington ainsi que ses alliés chinois, pakistanais et britanniques, selon M. Brejnev, cessent d'aider les insurgés musulmans. Le fait de le dire pourrait pourtant être un appel du pied à M. Carter: reconnaissez vos responsabilités dans toute cette affaire — ce sera bien sûr difficile! — et nous réviserons notre position.

Ce n'est pas un hasard si la proposition du Kremlin intervient deux jours à peine après la fin de l'ultimatum donné par les États-Unis pour leur participation aux jeux olympiques de Moscou. Il n'était évidemment pas question pour l'Union soviétique, dans la délicate partie d'échecs en cours, de donner l'impression de céder devant une menace de Washington.

De plus, la tournée que le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance, vient d'effectuer dans les capitales européennes a eu finalement des effets bénéfiques: en refusant de s'aligner sur la position américaine à propos du boycottage olympique, Paris et Bonn ont ménagé une porte de sortie à Moscou. Enfin, les difficultés croissantes auxquelles l'Armée rouge est confrontée sur le terrain même, pourraient inciter l'Union soviétique à accepter la perche qui lui est tendue, surtout depuis que l'Inde, pourtant pro-soviétique, a implicitement condamné l'invasion de l'Afghanistan et clairement demandé le retrait des troupes soviétiques.

On peut se demander pourquoi l'Union soviétique se retirerait sans être parvenue à rétablir la situation à son profit à Kaboul. alors qu'elle n'a pas lésiné sur les moyens en expédiant sur place entre 70,000 et 100,000 hommes ainsi que du matériel lourd en grosses quantités. Ce serait reconnaître une défaite humiliante, et son prestige auprès du tiers-monde en souffrirait gravement. Deux éléments jouent pourtant en faveur d'un retrait soviétique.

Il n'est pas sûr, d'une part, que l'Armée rouge soit en mesure d'imposer un régime de type soviétique à une population qui n'en veut manifestement pas. La grève du bazar de Kaboul et la résistance passive des civils pourraient avoir des effets encore plus sérieux sur le moral des troupes soviétiques que l'action désordonnée des insurgés en armes. Et l'Union soviétique ne peut se permettre de placer un militaire derrière chaque Afghan pour le forcer à poursuivre ses activités normales.

D'autre part, face à toutes ces difficultés, le Kremlin pourrait maintenant être tenté de trouver un moyen de maintenir son influence en Afghanistan sans avoir une présence aussi voyante sur place. C'est ce que l'Europe des Neuf lui propose avec sa proposition de «neutraliser» l'Afghanistan.

Le plan européen, pour lequel les États-Unis ont manifesté un certain intérêt, consisterait à garantir la neutralité de l'Afghanistan par une déclaration conjointe de Moscou et de Washington qui s'engagerait à ne pas étendre leur lutte d'influence dans ce pays. C'est en fait le même principe que celui adopté pour l'Autriche en 1955, à la différence près qu'il est plus facile de faire respecter la neutralité d'un pays qui, par sa position géographique, joue un rôle charnière entre le bloc communiste et l'Europe de l'Ouest.

Le plus difficile dans le cas de l'Afghanistan ne sera pas de trouver une solution qui satisfasse les États-Unis et l'Union soviétique. Il n'est pas inconcevable en effet que Moscou accepte de retirer graduellement ses troupes, tout en maintenant sur place un certain nombre de civils dans le cadre de la coopération technique qui est très active entre les deux pays depuis une trentaine d'années. De même, il serait possible d'organiser des élections «libres», comme le disent les Européens.

Mais tout cela ne serait qu'un grossier maquillage qui ne tient absolument pas compte des Afghans eux-mêmes et qui serait tout simplement destiné — et c'est bien sûr beaucoup — à sauver les Jeux olympiques de Moscou, la détente et surtout la face des deux Grands. Dans la comédie qui se prépare, l'Afghanistan n'est qu'un tout petit pion dont la satellisation par l'Union soviétique n'est pas véritablement remise en question.

BILLET

Le chef du cru

Quand les manoeuvres de l'aiguillage ont fait faire marche arrière à M. Trudeau, déjà engagé sur sa voie de garage, pour qu'il redevienne la locomotive, seule capable de remettre sur la voie royale du pouvoir le tortillard libéral, il ne restait plus à M. Donald Macdonald qu'à garer son funiculaire sur la voie d'évitement.

Les experts en ingénierie électorale savaient que M. Trudeau n'aurait qu'à réapparaître pour remorquer à la queue leu leu, sinon tous les comtés du Québec, du moins autant qu'il en avait accrochés, lors de l'élection de mai précédent.

Monsieur Macdonald, au mieux, risquait de perdre une trentaine de comtés aux mains de M. Clark. Ce manque à gagner aurait sans doute coûté l'élection aux libéraux. L'erreur de M. Macdonald est de s'appeler Macdonald.

Les libéraux savent que les nouveaux Québécois, au fédéral, se pendent aux basques d'un chef francophone. Il est inexplicable que les conservateurs n'aient pas perçu cette pente fatale.

Depuis les années '60, il n'est plus permis d'ignorer le renforcement de l'instinct grégaire des Québécois; leur retour au culte patrimonial du «p'tit gars de chez nous». Le jour où les progressistes conservateurs se donneront un chef francophone, ils auront enfin la corde à virer le vent électoral.

Je ne peux m'empêcher de rappeler que si, à l'époque de M. Pearson, le PC avait insisté pour remettre son leadership à M. Jean Drapeau, le Parti libéral serait toujours dans l'opposition, depuis M. Saint-Laurent. La drapeaumanie aurait fait avorter la trudeaumanie.

Les anglophones des neuf autres provinces n'ont pas encore compris, et c'est ce qui me désespère. Les Québécois, quand un chef de leur cru se fait élire par eux, ils lui sont tellement reconnaissants, qu'ils considèrent que ce chef leur fait honneur quand il s'occupe à bien administrer les affaires publiques des autres.

Albert BRIE



LETTRES AU DEVOIR

■ Des accusations à nuancer

Nos communistes québécois affichent de grandes pancartes pour accuser le Parti québécois d'être un parti de «bourgeois» et d'imiter en cela les Patriotes de 1837 qui, toujours selon les communistes, ont fait une révolution au profit des «bourgeois».

Relisant les résolutions prônées par les Patriotes, je cherche en quoi elles étaient «bourgeoises». En vrac, en voici quelques-unes:

— Le Bas-Canada (Québec) était relevé de son allégeance à l'Angleterre.

— Les biens de la couronne deviennent des biens nationaux.

— Il y a séparation de l'Église et de l'État.

— La tenure seigneuriale qui profite au plus riche est abolie.

— Les Amérindiens doivent jouir de tous les droits civils et politiques.

— Les emprisonnements pour dettes sont défendus.

— On veut l'abolition de la peine de mort.

— On veut la liberté de presse.

— On veut des élections par scrutin.

— Un congrès élu par le peuple doit doter le pays d'une constitution basée sur ces lois, etc.

Si ces désirs sont bourgeois, vivent les bourgeois!

Au lieu de toujours avoir le mot «bourgeois» à la bouche et au bout de la plume en y mettant tout le venin possible, au lieu de vouloir se faire de la place au soleil en assommant les gens de faux slogans, les communistes québécois devraient relire attentivement leur Histoire du Québec. Ils se méfieraient, alors, de leur propre jugement à l'emporte-pièce.

Heureusement le PQ n'est pas un parti communiste, lui. (et ne pas être communiste ne signifie pas être «bourgeois»: nuance). Ses membres connaissent leur Histoire et par le fait même, sont plus nuancés, donc plus vrais.

Lorraine DESJARLAIS

Québec, 13 février

■ Les néo-barbares

Il existe depuis la plus haute antiquité des règles qui, observées de façon quasi unanime, étaient considérées comme partie intégrante du capital moral de l'humanité et ne souffraient aucune échappatoire. Or, depuis un couple de décennies, ces règles sont devenues caduques et bon nombre de pays se font un point d'honneur de ne les point respecter. Cet état d'esprit est particulièrement mis en relief par l'emprisonnement des membres de l'ambassade américaine à Téhéran.

Certes, les auteurs de tels méfaits sont pour la plupart adeptes du Coran et la civilisation islamique explique, en partie, leurs débordements. Il va sans dire que l'Amérique et l'Europe héritières du mode de pensée de la Grèce antique ne sauraient tomber dans ce travers. Et pourtant... le président des États-Unis appuyé par la majorité des gouvernements occidentaux s'apprête à torpiller les Jeux olympiques de Moscou. Il est vrai que l'invasion d'une nation libre ne doit laisser personne indifférent, cependant la guerre (même froide) est une chose et l'idéal ludique en est une autre.

Au beau temps de l'hellenisme, la coutume voulait que tout conflit cessât à l'occasion des Jeux olympiques, les villes mettaient un terme à leurs querelles et les soldats rengainaient leur épée pour se consacrer aux épreuves du stade. Ce faisant, la Grèce antique élevait l'homme au-dessus de ses passions et contribuait au progrès de l'humanité. Si l'on se réfère à la tradition, la conduite de Lord Killanin est parfaitement justifiée lorsqu'il entend maintenir les Jeux olympiques à Moscou, cependant les raisons qu'il invoque sont spécieuses: en effet, il fonde son argumentation sur un point de droit (signature d'un contrat) alors qu'il devrait s'en tenir à l'aspect moral des jeux (trêve olympique). Il appert qu'il a employé le seul langage susceptible d'être capté par les représentants de notre civilisation mercantile.

En fait, les Jeux olympiques modernes n'ont rien de commun avec ceux de l'antiquité. Ceux-ci se voulaient un hommage à la divinité et une exaltation de la beauté plastique tandis que ceux-là n'ont d'autres buts que la glorification de la force et le culte de l'argent. Ainsi, les règles de ces manifestations ont-elles été faussées par notre soi-disant élite, qui bien qu'elle se proclame héritière des traditions de la Grèce antique, ne représente, le plus souvent qu'un conglomérat de noé-barbares.

Jacques RATIO

Roxboro, 18 février.

■ Les Franco-Ontariens réclament des actes

L'édition du 15 février du DEVOIR faisait état de la réplique du ministre des Affaires intergouvernementales de l'Ontario, M. Thomas L. Wells, à une lettre que j'adressais aux chefs de partis politiques du Québec le 14 janvier dernier. Je reconnais, comme l'écrit le ministre Wells, que le gouvernement de l'Ontario a travaillé depuis dix ans pour corriger certains problèmes qui ont existé longtemps.

Mais, il est faux de prétendre, comme il le fait, que «jamais dans leur histoire, les francophones de l'Ontario n'ont vu leurs droits aussi pleinement reconnus et respectés qu'aujourd'hui». On n'a qu'à penser aux récentes améliorations linguistiques apportées au système judiciaire de l'Ontario pour constater que nous recouvrons là des droits linguistiques que le peuple franco-ontarien avait il y a plus de 140 ans! De toutes façons, M. Wells peut-il nier que le «Registry Act» de l'Ontario, en 1980, considère le français comme une langue étrangère?

M. Wells commente la situation scolaire de Penetanguishene en écrivant qu'il ne s'agit pas là d'une question de reconnaissance de nos droits, que le débat tourne plutôt autour des installations scolaires. Mais que vaut un droit reconnu sur papier alors qu'il faut remuer presque tous les ministres du cabinet de l'Ontario pour le faire reconnaître dans telle ou telle localité (Sturgeon Falls, Cornwall, Elliot Lake, Windsor-Essex... Penetanguishene.)

Je viens d'ailleurs d'apprendre ces jours-ci que le Conseil scolaire de Kirkland Lake refuse aux francophones de cette région la mise en place d'une école secondaire de langue française...

Les Franco-Ontariens ne demandent pas de privilèges. Nos objectifs ont d'ailleurs été reconnus par M. Wells lui-même alors que dans un éloquent discours, en date du mois de février 1978, il déclarait:

«J'appuie les efforts de la minorité francophone de notre province en vue d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés: préserver sa langue, maintenir son identité culturelle sans avoir à se sentir mal à l'aise ni étrangère au milieu, et, dans la mesure du possible, obtenir de pouvoir vivre et travailler dans sa propre langue. Je n'ai pas l'impression que les Franco-Ontariens demandent la lune. Les fondations sur lesquelles repose notre nation leur donnent le droit de se sentir ici chez eux, d'être fiers de leur culture, d'exiger qu'on les traite sur un pied d'égalité avec leurs concitoyens de langue anglaise et de se réaliser pleinement sans que leur vie soit constamment troublée par des querelles politiques. (Thomas L. Wells, ministre du Cabinet de l'Ontario, février 1978).

Jeannine SÉGUIN, président
Association canadienne française de l'Ontario (ACFO)

Ottawa, 21 février

■ Histoire de nom

Ma femme demandait récemment le renouvellement de sa carte de crédit. Pour me rendre service, elle demandait aussi le renouvellement d'une seconde carte à mon nom. Quel ne fut pas ma stupéfaction de lire le nom de mon conjoint à la suite de mon prénom, ma femme n'ayant pas hérité du mien au mariage. Mon nom avait complètement disparu.

Mes réactions furent multiples. J'avais tout d'un coup perdu mon identité, j'étais rayé de la carte, de la liste des électeurs. Je me voyais, lors d'un achat, expliquer au commis que Clermont était mon nom de «garçon», celui indiqué sur la carte mon nom d'homme marié». Il allait sûrement me prendre pour un martien.

Je songe à m'adresser à la Ligue des droits de l'homme — oh pardon! de la personne — pour porter plainte contre une telle politique. Mais avant d'entreprendre toute action, je dois m'assurer qu'il ne s'agit pas là de la douce revanche de ma féministe de femme, ni tout simplement d'une erreur de transcription de la maison de crédit.

Michel CLERMONT

Sainte-Catherine, 19 février

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois: $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00 par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19. par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Jacques DUFRESNE



Les ralentis

LES ralentis, ce sont les pauvres du transport. Une autoroute éventre un quartier densément peuplé pour relier un centre-ville à un aéroport. Les membres du «jet set» gagnent ainsi du temps mais les riverains de l'autoroute risquent d'en perdre. Pour se rendre à son épicerie, qui était à deux pas de chez lui, tel vieillard devra désormais faire un grand détour par le viaduc. Ce citoyen est un ralenti.

L'accroissement de la vitesse sur les grandes artères n'entraîne donc pas une diminution automatique du temps moyen de déplacement. En réalité c'est le contraire qui se produit. Un ingénieur américain a même mis en formule ce phénomène d'accélération chronographe: «si la vitesse d'accélération d'un réseau augmente de 10%, elle provoque à terme un rallongement moyen du trajet de 7.5%.»

Je tire ces données d'un ouvrage peu réjouissant, un autre! Il s'intitule *Le temps qu'on nous vole*. (Éditions du Seuil, 1980). Faut-il en parler et accroître ainsi la morosité générale? Ne vaudrait-il pas mieux féliciter les Canadiens d'avoir élu un gouvernement majoritaire qui leur promet des déplacements à bon marché et un progrès à l'ancienne?

Mais la vérité n'est jamais négative. Elle est même la seule chose qui soit vraiment tonique. Même sous des apparences catastrophistes, elle est plus tonique que les illusions les plus roses. Au fond des emballements provoqués par l'illusion, il y a toujours un doute. Ce doute, qui est d'autant plus corrosif qu'il est plus secret, engendre la pire forme de tristesse.

Le Temps qu'on nous vole contient beaucoup de vérités. Par des corrélations à la fois pleines de bon sens et inattendues, l'auteur, Jean Robert, nous oblige à nous demander si notre attachement à nos moyens de transport n'est pas de même nature que celui de certains pervers pour leurs instruments de plaisir torturant, Nos voitures seraient des moyens de transport, mais au sens racinien du terme, des choses plus symboliques qu'utiles, auxquelles nous serions attachés par une espèce d'habitude perverse. Nous voulons aller vite, soit disant parce que nous avons des choses importantes à faire, mais de toute évidence la chose importante pour nous, c'est d'aller vite.

Ou, plutôt, d'avoir l'illusion de la vitesse. Pour les fins de son analyse, Jean Robert distingue cinq formes de vitesse. Il y a d'abord la vitesse technique; c'est celle pour laquelle le véhicule a été conçu. Il y a la vitesse de circulation; c'est celle qui est effectivement possible. Mais les concepts les plus utiles à l'analyse sont les trois derniers: la vitesse de porte à porte, la vitesse de porte à porte à vol d'oiseau et la vitesse généralisée. On obtient la première en divisant la distance entre l'origine et la destination par le temps écoulé entre le départ et l'arrivée. On obtient la seconde en divisant la distance à vol d'oiseau par le temps écoulé, éliminant ainsi le facteur d'illusion constitué par les détours faits pour trouver de meilleures routes. On obtient la troisième, la vitesse généralisée, en divisant le chronométrage annuel effectué avec un mode de transport par le temps passé à la fois dans ce mode et à l'extérieur, par exemple à gagner de quoi le payer.

Des calculs simples montrent que, pour la quasi totalité des consommateurs, la vitesse généralisée de la bicyclette est égale ou supérieure à celle de l'automobile. La vitesse utile correspond à la vitesse de porte à porte à vol d'oiseau. Elle est de 3.5 km à l'heure pour la marche, de 10 km pour la bicyclette et de 7 km environ pour les transports privés ou publics.

Ces chiffres, qui sont ceux de Paris, ne tiennent pas compte des coûts économiques, sociaux et écologiques. Aucune société préindustrielle ne dépensa jamais plus de 8% de son budget-temps social à mettre ses membres en mouvement. Dans les grandes villes industrielles, c'est le tiers du temps qui est consacré au déplacement, si l'on tient compte de toutes les ramifications de l'industrie de la circulation.

Dans les mêmes pays industrialisés, les gens dépensent plus d'argent pour se déplacer que pour s'alimenter. En 1970, les Américains ont dépensé 150 milliards pour rouler assis et 130 milliards pour manger. Et c'est souvent pour aller manger, et mal manger, qu'ils se déplaçaient d'une façon si coûteuse.

Les coûts énergétiques sont encore plus éloquents. Le corps humain transforme chaque jour environ 2,500 kilocalories. Seule la dixième partie de cette énergie peut réaliser un travail, c'est-à-dire de 200 à 300 kilocalories. En 1978, la consommation d'énergie industrielle aux États-Unis s'éleva à 250,000 kilocalories per capita par jour, dont le tiers affecté au transport, soit la puissance de 330 esclaves pour chaque Américain tous les jours de l'année. L'Éthiopie ne dispose que de 558 kilocalories per capita par jour.

Aux États-Unis toujours, chaque voiture exige pour son propre compte une surface de sol équivalant à celle d'un appartement pour quatre personnes. Et plus la ville est grande plus l'espace requis pour chaque véhicule est considérable. Un ingénieur anglais a formulé à ce sujet la loi suivante, qui est une frappante illustration de la loi des rendements décroissants: «dans une ville où habitent 10,000 «commuteurs», tout nouveau commuteur venant habiter la ville requiert un supplément de surface routière de un mètre carré; dans une ville hébergeant un million de commuteurs, tout commuteur supplémentaire requiert 10 mètres carrés de nouvelles routes.»

Les corrélations de ce genre abondent dans le livre de Jean Robert. La vitesse moyenne des déplacements, du moins à l'intérieur des villes, ne s'est pourtant accru que de quelques kilomètres par heure depuis Alexandre et cet avantage est probablement annulé par le fait que les véhicules modernes forcent les gens à voyager assis dans un air raréfié et une position obsessive.

Quelques-uns, les concepteurs et les gestionnaires du système, peuvent au moins se déplacer plus vite. Cet argument a le mérite d'apporter une justification rationnelle à un phénomène qui, autrement, apparaîtrait comme le plus grand acte de sado-masochisme collectif qui se puisse concevoir. Mais, pour des motifs politiques allant de soi, on se garde bien d'invoquer pareil argument. On soutient plutôt que l'encombrement actuel est la rançon de l'accès de tous à un bien autrefois réservé à quelques bourgeois. Par ce biais, les adversaires de l'automobile sont accusés d'être à la fois rétrogrades et élitistes, ce qui équivaut à une extermination...

Mais malgré toutes ces mésistances on se rend de plus en plus à l'évidence de l'absurdité du système, auquel cas on continue généralement de la défendre sous prétexte qu'il permet de créer des emplois. Bien entendu on ne précise pas que le tiers de l'argent gagné dans ces emplois servira à payer un véhicule et par là à alourdir l'ensemble du processus.

Jean Robert souligne en outre le fait que l'inégalité créée par les aménageurs n'est pas négociable. Se pourrait-il que l'acharnement mis dans la négociation des conditions de travail soit un phénomène compensatoire?

Au chapitre des solutions, Jean Robert est moins éclairant. Il sait par expérience qu'en france, du moins, communistes et capitalistes s'entendent sur les objectifs fondamentaux. Il reste ce qu'en mauvais français on appelle les alternatives. Jean Robert suggère de recourir à des micro-interventions, les unes sur le plan légal, les autres sur le plan politique. À l'horizon, il place le principe suivant: «La contreproductivité structurelle est inélectable dès que l'énergie non métabolique actionnant les véhicules dépasse d'un certain quantum l'énergie métabolique d'hommes marchant ou pédalant. Ces seuils dimensionnels doivent être traduits en limites politiques qui définiront, de manière sensible, perceptible à chacun et traduisible en termes juridiques le domaine d'existence de la synergie positive. À l'intérieur de ces limites, l'heureux mariage des muscles, de la mécanique moderne et des moteurs est possible. En deçà, s'étend, jusqu'aux origines, l'immense champ de la pénurie, mais au-delà commence inévitablement le gouffre de la contreproductivité.»

C'est dans ce cadre qu'il faut situer le débat sur l'énergie au Canada. Toute réduction artificielle du prix du pétrole aura pour effet d'accroître la contreproductivité du système. Au lieu d'être réduits pour favoriser l'industrie automobile, les profits du pétrole devraient être accrus et utilisés par les pouvoirs publics pour financer des programmes d'action et d'information, en vue d'une conversion globale du système, laquelle deviendra bientôt inévitable même et surtout si on trouve des sources d'énergie à bon marché. Pour diminuer l'encombrement tout en restant dans la lancée actuelle, il faudrait des investissements fabuleux. Or de tels investissements, il en faut aussi dans le domaine de la santé et de l'environnement.

Questions sur la classe ouvrière

par Francine Sénécal

Collectif, Crise et avenir de la classe ouvrière, coll. Points, Paris, Seuil, 1979, 121 pages.

DEPUIS quelques années la pensée marxiste est à nouveau marquée par des remises en question. La vague des nouveaux philosophes dressant contre ce courant un réquisitoire sévère rejoint par certains côtés les critiques énoncées par les partisans des mouvements autogestionnaires. Force nous est d'admettre que ces jugements à certains point de vue sont justifiés et que le marxisme appliqué selon le modèle soviétique mène plus directement les peuples au goulag qu'à la libération populaire. Le totalitarisme de quelques régimes dits socialistes se révèle être avant tout une forme raffinée d'oppression des peuples.

Mais si certains chercheurs rejettent en bloc la pensée marxiste (pensons entre autre à André Glucksman et Bernard Henri Levy) d'autres ont choisi de poursuivre la réflexion afin de cerner notamment ce que signifie sa crise actuelle. C'est dans cette catégorie que se situent les auteurs de l'ouvrage *Crise et avenir de la classe ouvrière* — A. Touraine, J. Julliard, P. Rosanvallon, M. Wieviorka, E. Maire, B. Trentin — dont la plupart des recherches, ces dernières années, ont porté sur les nouvelles formes d'autogestion, de participation populaire et sur le rôle et la place des nouveaux mouvements sociaux. Dans ce livre ils proposent d'établir des liens entre la crise de la pensée traditionnelle marxiste et la crise actuelle de la classe ouvrière. En posant les questions de mutation du salariat et de transformation sociale des auteurs abordent la définition du concept de classe ouvrière et par le fait même la notion de révolution «puisque l'un et l'autre ont été historiquement liés dans la théorie marxiste» (p. 6).

Trop nombreux sont les intellectuels qui ont véhiculé une idée de la classe ouvrière qui ne correspondait pas à la réalité. La notion d'une classe homogène, monolithique, ayant des intérêts communs et perçue comme agent de libération pour l'ensemble des classes opprimées est de plus en plus remise en question notamment à cause des tensions et des divisions qui traversent les organisations du mouvement ouvrier.

L'inflation et le chômage ont touché gravement certaines couches de travailleurs au cours des dernières années contribuant ainsi à accentuer le processus de division et de décomposition au sein de la classe ouvrière. Ceci tient en partie aux pressions du patronat, des détenteurs du capital qui désirent réduire les droits syndicaux des travailleurs et réajuster les interventions gouvernementales en fonction des besoins du développement économique. L'exemple américain est révélateur sur les nouvelles tendances de certaines entreprises américaines qui se déplacent vers les états du sud en réponse à la crise fiscale qui sévit dans les états du nord. «Il n'est pas surprenant de voir le capital américain réagir aux événements de ces dernières années par une attaque tout azimuts contre les programmes sociaux de l'État ou les droits syndicaux. Il prêche un retour au capitalisme «sauvage» qu'il expérimente dans le sud des États-Unis depuis la fin des années 60. Non sans succès, les états du sud offrent la protection de lois s'opposant à la syndicalisation, les «rights to work law» (1)».

Ceci indique les nouvelles stratégies des détenteurs de capitaux qu'ils soient américaine ou canadiens. C'est aussi par ce biais qu'il est possible de comprendre l'impact de la crise économique «sur» et «dans» la classe ouvrière. «Sur» par les taux élevés de chômage et d'inflation, «dans» par la division qui s'installe au sein du mouvement ouvrier. Alors qu'auparavant des clivages existaient entre les sociétés développées et les pays dits du tiers-monde, actuellement des divisions s'installent entre travailleurs spécialisés et non spécialisés, travailleurs des secteurs public et privé. Les causes de cette situation sont bien souvent des contraintes dûes à la précarité d'emploi, aux inégalités salariales et aux inégalités concernant les avantages sociaux.

Parallèlement aux transformations de la classe ouvrière, le mouvement syndical tend de plus en plus à se rapprocher du pouvoir politique. Par exemple au Québec, aucun gouvernement ne peut se targuer d'assurer l'administration de la province sans maintenir un consensus minimal avec les principales centrales. Cette tendance du mouvement syndical entraîne, comme le font remarquer les auteurs, l'institutionnalisation des conflits de travail et la bureaucratisation qui s'ensuit, creusant ainsi l'écart entre l'appareil et ses représentants et la base constituée des travailleurs.

Cependant tout ne serait pas perdu. On assiste actuellement en France, en Italie à un renouveau du syndicalisme qui laisse devenir un retour à l'action directe, à l'action spontanée engendrée par les travailleurs et non par les appareils. Dans le même sens, l'émergence de mouvements sociaux véhiculant des revendications globales, remettant en cause le développement social, notamment à partir de revendications écologiques, ou encore à partir d'une remise en question de l'oppression des femmes, apparaissent pour les auteurs comme porteurs de renouveau et susceptibles de contribuer à une véritable transformation des rapports sociaux. Le mouvement syndical ne semble donc plus avoir le choix. S'il veut continuer à représenter les intérêts des travailleurs, il devra se lier de façon plus étroite à ces organisations qui ont réussi à sentir et à saisir les besoins et la nature des revendications de la base.

Cet ouvrage pose donc des questions très importantes sur l'avenir du mouvement ouvrier organisé. La division et la fragmentation de la classe ouvrière, la lourdeur bureaucratique qui caractérise certaines organisations syndicales, l'écart grandissant entre les travailleurs et les appareils, les difficultés de liaison entre les organisations syndicales et populaires sont autant de questions abordées par les auteurs et qui méritent qu'on s'y arrête à notre tour.

Note:

(1) Noyelle, Thierry, La crise fiscale des grandes villes anéricaines, dans Le Monde Diplomatique, *août 1979, p. 2.*

Consommation d'idéologie

par Claude Lagadec

Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives, sous la direction de Benoît Lévesque, Laval, Éditions coopératives Albert Saint-Marin, 1979, 379 pages.

RECUEIL des principales communications présentées au colloque tenu à l'Université du Québec à Rimouski en septembre 1978. Contient le meilleur et le pire, comme d'habitude dans ce genre d'ouvrage. Ainsi: le post-mortem sans complaisance du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ); plusieurs récits d'Opérations-Dignité de Gaspésiens qui se ressaisissent, face aux fonctionnaires qui leur veulent du bien en vidant 87 de leurs paroisses marginales; l'éloge par un distingué sociologue des bienfaits de l'autogestion à Tricofil; le témoignage désarmant d'un administrateur de coopérative qui énonce le choix, selon lui absurde, auquel il est quotidiennement confronté: opter pour la participation des gens, mais ce sera aux dépens de l'efficacité, ou bien pour l'efficacité, mais ce sera aux dépens de la participation des gens.

Un intervenant définit l'animation sociale comme une pédagogie et ajoute: «Ce n'est ni un instrument d'intégration à l'appareil technocratique d'État, ni un processus lénifiant pour calmer la population, ni la pédagogie de la révolution». Il est pourtant évident que l'animation sociale a été tout cela à un moment ou à un autre, et bien autre chose encore.

Qu'ils le veuillent ou non, les animateurs sociaux sont les nouveaux prêtres chargés d'accroître le rendement du péristaltisme administratif, préposés au «changement des mentalités», comme ils aiment dire. On n'a encore vu personne capable de les faire changer, eux, de mentalité, mais ce n'est pas bien grave, souvent la vie s'en charge. Ils font une énorme consommation d'idéologie, comme cet ouvrage le montre, leurs ressources en ce domaine sont illimitées, et quand nous aurons un Bureau québécois des économies d'idéologie, c'est à eux qu'il faudra dire merci.

RÉPLIQUE

Les nécrophages

par Yves Coutu

M. Coutu est professeur de physique au Cégep Maisonneuve, et président du syndicat des professeurs de cette institution. Il réplique ici à un texte de Jacques Dufresne intitulé «La passion de l'égalité», paru dans notre édition du 9 février.

A lire les propos de Jacques Dufresne qui paraissent régulièrement dans LE DEVOIR, on pouvait s'interroger sur les objectifs poursuivis par ce «philosophe» ou plutôt par ce «professeur de philosophie». La lecture de ses commentaires sur l'oeuvre de Guy Brouillet, *La passion de l'égalité*, m'a éclairé définitivement, de plus, m'a enlevé à tout jamais le goût de le relire, tout comme d'ailleurs il a anéanti à tout jamais, chez moi, toute velléité de même feuilleter *La passion de l'égalité*. En effet, puisque les aimants ont deux pôles, cette oeuvre, tout comme son auteur, a plutôt tendance à me repousser. Soit dit en passant, je conseillerais plutôt aux masochistes curieux de rechercher le bouquin à l'ombre sur un rayon de bibliothèque qu'au soleil sous un bégonia.

Ce que Jacques Dufresne rapporte de *La passion de l'égalité* me semble tout à fait conforme aux écrits antérieurs et au discours de Guy Brouillet.

Guy Brouillet, digne émule de Péguy, préfère sans doute le monde antique, où la société était basée sur l'esclavage, et le monde chrétien féodal à l' «avilissement» de l'universelle négociation... La réalité à laquelle la majorité des travailleurs est confrontée ne semble pas atteindre l'oeil du puriste, ou du «penseur».

Les massacres au Cambodge et ailleurs, la faim dans le monde, la guerre imminente et ses préparatifs, et plus près de nous, le chômage, l'inflation, les politiques de rentabilisation de l'État, le sort réservé aux assistés sociaux, les étudiants à qui il enseigne et qui ont le bonheur de faire partie du quart des étudiants du secondaire qui réussiront à se rendre au collégial principalement à cause de leur origine sociale, rien n'y fait ce ne sont que des vaguelettes qui viennent se briser sur le roc de cette «pensée claire, précise, libératrice».

Aussitôt que l'on étudie un tant soit peu l'histoire de notre société, on est forcé de se rendre compte que la négociation a joué un rôle de premier plan comme moteur de quelque progrès social que ce soit. Il faut donc chercher ailleurs ce qui motive réellement Guy Brouillet. On peut en effet relever quelques constantes se dégageant du personnage: une vision idéaliste et surtout élitiste de la société qui ne laisse aucun doute: Guy Brouillet se considère comme faisant partie de l'élite.

À partir de ses considérations fumeuses sur l'école privée (dans LE DEVOIR, il y a deux ans), en passant par son «je ne marchanderai pas ma loyauté à l'État» (Assemblée générale du Syndicat des professeurs du Collège de Maisonneuve, 15 novembre 1979), et jusqu'à *La passion de l'égalité*, on y retrouve partout en filigrane: il y a les dominés et les dominants, et Guy Brouillet prétend faire partie de ces derniers.

Guy Brouillet se refuse à voir que c'est le monde actuel qui pousse les syndiqués à aller jusqu'au bout des moyens non sanglants (encore heureusement) pour défendre les intérêts des travailleurs et des ouvriers, pour empêcher leurs salaires de diminuer de 50% en moyenne comme dans chacune des crises cycliques qu'a connues notre société depuis 150 ans, pour revendiquer leur droit par l'État et les grandes entreprises qui doivent mieux exploiter ici, depuis que ça leur est devenu plus difficile ailleurs, enfin, pour revendiquer leur droit à la vie, à la santé et à l'intégrité physique. Eh oui, le monde antique et le monde chrétien ne sont pas encore sortis de nos moeurs M. Brouillet, il y a encore des gens qui se font mutiler et tuer pour gagner leur pain!

Si on laissait Guy Brouillet réaliser le type de société dont il rêve dans ses nombreux moments de loisir, je ne doute absolument pas que le policier désamorceur de bombes aurait droit à un traitement de faveur: il aurait probablement plus que sa part de temps supplémentaire à faire.

Tout en étant conscient que ce discours est tout aussi inutile maintenant que par le passé pour M. Brouillet, Dufresne et autres assimilables (ne font-ils pas partie, en effet, de la crème des 4% de Québécois détenant un diplôme universitaire), je tenais à leur faire savoir que je préférais la «notion grossière et confuse de l'égalité» que contient mon garde-manger que l'odeur qu'émet le leur.

La «nouvelle droite» en France

par Michel Duquette

Alain de BENOIST, Les idées à l'endroit, Paris, Éditions Libres, Hallier, 1979, 298 pages.

PARIS s'ennuie. Il n'y a plus de structuralistes, plus d'althussérianistes, et les lacanistes s'enterrent eux-mêmes sous l'humus d'un doute épais. Depuis douze ans déjà, les clameurs se sont tues dans la grande cour de la Sorbonne. Plus un marxiste en vue et la droite, revenue d'une longue séance de psychanalyse, s'accepte enfin. En ce crépuscule de décennie, il faut bien davantage que les comptes rendus déprimants de la Conférence des pays exportateurs de pétrole à Caracas, alors que chaque nouvelle annonce d'une augmentation du prix du brut est comme un nouveau coup de poignard dans les pneus de notre société de consommation, ou les états d'âme de l'ayatollah Komeini, pour faire s'envoler les pigeons du sommet de la Colonne Vendôme. Non, Paris veut du solide à se mettre sous la dent. Et la Nouvelle Droite va tenter de le lui donner.

En France, la droite, ça n'existait pas. Sous divers noms, sous divers vocables, au centre, sur les côtés, ici et là, se tapissaient ses idéologues. Pragmatique, pas toujours libérale, la vieille droite n'avait pas la popularité pour elle. Accrochée à ses privilèges, éborgnée depuis Vichy, cultivant la mauvaise conscience d'un adolescent qui fait des boutons, elle n'était plus qu'un «état de gestion», une constante, un fait accompli. Devant elle, la gauche frondeuse et gavroche, le Paris de toujours, avait beau jeu de lui faire la morale.

Mais tout passe et, fatiguée d'être la Cendrillon du système, la droite a décidé de faire peau neuve et de se mettre au goût du jour. Ce ne sont pas des administrateurs, ces jeunes pamphlétaires qui prennent le stylo et écrivent des essais, mais de brillants, et peu conformistes, apprentis-philosophes. La nouvelle droite rallume le flambeau des mieux nantis, mais elle n'est pas de tout repos: avec un malin plaisir, elle se plaît à retrousser toutes les soutanes du Sacré Collège. Elle se dit: sévissons contre toutes les facettes du conformisme, d'abord de gauche, bien entendu, mais aussi de droite.

Journaliste, écrivain, conférencier, Alain de Benoist anime depuis 1969 la revue *Nouvelle École*. Il tient chronique au *Figaro-Dimanche* et ne fait pas mystère de ses idées. Ce sont des *Idées à l'endroit*, triomphantes, agiles et redoutables. Alain de Benoist veut qu'on parle de lui, et y réussit.

«Être à droite, c'est être ailleurs (p. 67), c'est penser autrement, c'est être anticonformiste.» «Nous, nous sommes différents, écrit-il encore, nous sommes conservateurs (p. 75). C'est vrai, entre «le marais libéral» et le «ghetto néo-fasciste», la nouvelle droite se creuse un nid. Mais ce n'est pas une tâche facile. Alors on agite le patriotisme, on ridiculise les États-Unis, un peuple «qui ne veut rien», un «tigre de papier». «Comme le dinosaure (gros corps et petit cerveau), il ne pèse que de son propre poids, ce pourquoi il s'effondrera aussi vite qu'il est né.» (p. 265).

À travers des mises en place aussi variées que: les parents séparés, le conflit des générations, la relation médecin/pestifiré qu'on découvre derrière le couple droite/gauche, entrepreneurs/ouvriers, l'érudition d'Alain de Benoist dessine les contours d'une philosophie en devenir: on dirait un magma originel ou une coulée volcanique en voie de refroidissement. Des traits apparaissent cependant: un ton incisif, volontariste et essentiellement idéologique. Incisif, parce qu'il a choisi consciemment le persiflage et l'offensive, ce que l'éditeur qualifie pudiquement de «gaieté conquérante». Et volontariste, parce qu'il ressuscite pour quelque fin insaisissable l'Homme supérieur de Nietzche, d'où une défense et illustration des inégalités, à grand renfort de concepts wagnériens tirés d'un halo mystique, quelque chose comme l'idéologie de la «Kulur» bismarckienne.

Que dénonce-t-il, au fait? Les erreurs du libéralisme (p. 84), les outrances du racisme: ne faut-il pas accepter les différences entre les gens, même et surtout les inégalités ainsi que les particularismes «étant donné que chaque race a ses points faibles et ses points forts, de telles différences ne doivent point surprendre (p. 153)». Les Noirs sont plus forts, les Blancs réfléchissent davantage, et j'en passe... Le judéo-christianisme, ce «bolchévisme de l'Antiquité» (p. 167), le marxisme et sa théorie de la lutte des classes, les nouveaux philosophes, dont la théorie pourrait se résumer ainsi: 1) le pouvoir est le Mal, 2) on n'échappe pas au pouvoir, 3) le Mal est partout (p. 196), enfin les nouveaux économistes de l'École de Chicago avec leur néo-libéralisme reposant sur une économie de marché mondiale et uniforme; tout le monde reçoit sa brique.

Et que prône-t-il? Une Europe «bien de chez nous», qui ferait la synthèse philosophique entre la civilisation française et la «Kultur» allemande. La troisième voie, non-chrétienne, non-américaine et non-russe. Une «capacité à saisir le réel» (Wirklichkeitsinn), mais aussi cet esprit français rationnel, cartésien, pas totalement disparu en face du matérialisme ambiant, qui sévit de Tokyo à Milan, en passant par New-York, bien entendu. Il nous faut revenir au modèle de l'Empire romain. Comme Nietsche dans *l'Antéchrist*, Alain de Benoist soupire au spectacle des fûts de colonnes brisées et des escaliers de marbre qui ne mènent plus nulle part. Gageons que notre essayiste, au demeurant peu tenté par l'*American way of life*, aurait un faible pour les fastes de l'amphithéâtre et la splendeur des naumachies. Et pourtant, la civilisation romaine... Arènes rougies par le sang des gladiateurs, voies romaines hérissées de croix et de gibets, esclaves enchaînés ramant au fond des galères. Peu explicite à ce sujet, Alain de Benoist nous rappelle cependant que c'est le «fanatisme» des chrétiens qui a détruit Rome, et même plus, que ce fanatisme a mené tout droit au marxisme et à l'égalitarisme. Au fond, à bien y penser, qui d'entre nous n'a pas rêvé d'avoir ses esclaves bien à lui. Nous aurions le temps de philosopher, nous aussi.

La désinvolture séduit facilement, outre-Altantique, dans les milieux de la pensée. Alain de Benoist a pensé combler un vide, et c'est ce qu'il a fait, grâce à une excellente culture, des jugements équivoques et ce genre de problèmes qu'on se pose dans une grande métropole un peu blasée. Mais le livre étant ce qu'il est, il ne faudra pas trop s'étonner si *Les Idées à l'endroit* ne rencontre, auprès des ruminants nord-américains que nous sommes, qu'un accueil bien mitigé.

Heures d'ouverture:
du lun; au sam; de 5h30 à minuit.
Fermé le dimanche

la sila

gastronomie italienne

2040, St-Denis, Montréal
réservations: 844-5083

Le vrai test, ce sera les élections (Claude Ryan)

Suite de la première page

présenter que sa propre option dans la question référendaire; enfin, il veut des précisions sur le statut juridique du Conseil du référendum créé par la Loi sur les consultations populaires et qui exerce une juridiction exclusive sur toute procédure judiciaire relative à une consultation populaire.

Un OUI au référendum aiderait-il le Parti libéral si ce dernier devait reprendre le pouvoir à Québec après le référendum, en créant un effet psychologique positif, propice à un «déblocage» dans les négociations entre Québec et Ottawa? «Cela ne nous aiderait pas, car on en sait toujours pas à quoi ce serait un OUI. La question référendaire donne à penser qu'il s'agit d'un OUI à un voyage à Ottawa (pour aller négocier). Et si ça ne marche pas, on fera une élection après.»

Suit une parabole. «Il y a une maison à vendre de l'autre côté de la rue. Un gars passe en me demande: Veux-tu me donner un mandat pour aller négocier pour toi l'achat de la maison? — Je ne suis pas intéressé par cette maison-là' lui dis-je. — Ça ne fait rien: donne-moi le mandat pareil, pour le fun. — Non, je ne suis pas intéressé.»

M. Ryan ne s'étonne pas que le Conseil du patronnat du Québec ne s'engage pas officiellement sous le parapluie du NON. «Il n'y aura à peu près pas de corps intermédiaires qui s'engageront dans la lutte référendaire, à ma connaissance. Leur vocation première est autre.»

Cela ne les empêchera point, ajoute-t-il, de tenir leurs activités habituelles. Une chambre de commerce pourra toujours tenir un déjeuner-causerie (pendant le débat référendaire) et y inviter quelqu'un pour discourir sur l'avenir politique au Québec. «Si le directeur des élections du Québec veut surveiller tout ça, il aura besoin d'une police plus nombreuse que l'Office de la langue française...»

LE PARTI EST PRÊT

M. Ryan juge son parti fin prêt pour les deux batailles électorales qui s'annoncent. Il mise sur le travail de ses «animateurs-organisateurs» permanents, qui sillonnent depuis un bon moment tous les comtés du Québec pour y mettre au point une organisation électorale ramifiée jusqu'au bureau de votation, y stimuler continuellement les militants et animer le travail de discussion politique, plus immédiatement sur les questions constitutionnelles, mais, à plus long terme, sur tout ce qui touche le comté même.

«L'effort que nous avons entrepris ne réussira que dans une dizaine d'années. On veut que chaque association de comté, sur une base régulière, nourrisse la députation de recommandations concrètes sur tous les vrais problèmes locaux.» Voilà qui va contraster, selon lui, avec l'approche traditionnelle, selon laquelle «on faisait venir dans les comtés des personnes-ressources chargées de préparer des programmes politiques». La méthode que met au point le PLQ veut «marier l'apport des spécialistes et celui des militants de la base».

Cette entreprise de développement des idées amènera-t-elle le PLQ à se rapprocher éventuellement d'un autre parti fédéral que le libéral? «Ça sera peut-être éventuellement au Parti libéral fédéral à se définir par rapport à cette méthode que nous sommes à mettre au point», réplique M. Ryan.

À la veille du référendum et à la suite des déboires de l'Union nationale à l'élection fédérale qui vient d'avoir lieu, M. Ryan reconnaît que «des conversations» ont lieu entre des membres de la députation unioniste restante (six députés) et des représentants du Parti libéral. Il n'en dira pas davantage sur la possibilité de nouveaux transfuges.

RELANCE DU DÉBAT LINGUISTIQUE?

Parmi la centaine de résolutions qui proviennent des associations locales du Parti libéral et seront soumises au congrès de la semaine prochaine, les plus importantes et dont on prévoit qu'elle susciteront des discussions difficiles touchent la question linguistique, notamment la clause de la Charte des droits, que devrait contenir la nouvelle constitution canadienne, qui concerne le droit pour tout individu à l'enseignement dans sa langue maternelle, dans quelque province qu'il habite.

M. Ryan ne juge guère «dangereux» de relancer ainsi le débat linguistique au Québec, notamment à 12 mois ou moins d'une élection générale au Québec. «La question est loin d'être réglée d'une manière complètement satisfaite, dit-il, tant au Québec que dans l'ensemble du Canada.» De profondes frustrations restent, après la Charte du français «dans certains milieux», notamment quant à la langue d'enseignement. Il faut ici revenir au critère de la langue maternelle (pour le choix de l'école de l'enfant): «C'est le plus simple, le plus fondamental, le plus stable et le plus facilement vérifiable.» Pour M. Ryan, il se vérifierait à celle des bureaucrates du gouvernement québécois. Certes, il faudrait un organisme de recours dans les cas difficiles.

Pour ce qui est du Québec, comme dans le droit à reconnaître à tous les Canadiens en cette matière, M. Ryan s'oppose à toute forme de rétroactivité. Le problème des immigrants est ici: «On n'a pas défini avec une précision suffisante le concept de rétroactivité.»

Plusieurs ont contesté la possibilité d'appliquer ce que propose le document libéral comme droit fondamental quant à la langue d'éducation. Celui-ci ne serait pas restreint, par exemple dans les provinces anglaises, par la clause «là où le nombre le justifie». Certes, cela pourra entraîner que des jeunes du secteur primaire ou secondaire aient à voyager de 15 à 30 milles par jour pour aller à l'école de leur choix, mais «c'est maintenant passé dans nos moeurs». M. Ryan ajoute que les conversations qu'il a eues à ce sujet avec les dirigeants des provinces anglaises et les renseignements qu'il en a obtenus montrent que «c'est une disposition qui peut être raisonnablement proposée et qu'elle peut être appliquée.»

Quant à la clause qui veut étendre à l'Ontario et au Nouveau-Brunswick l'obligation qu'ont déjà le Québec et le Manitoba d'adopter et de publier dans les deux langues officielles leurs lois, de même que la garantie de l'usage du français et de l'anglais dans les procédures judiciaires, les registres et les débats parlementaires, le chef libéral note que si l'Ontario, par exemple, refusait cela, le Québec devrait exiger, «par les voies constitutionnelles régulières», plutôt que par des ententes de réciprocité entre provinces, que les obligations qui sont faites au Québec par la constitution actuelle à cet égard soient retirées. «Il n'y a pas de raison qui justifie un statut spécial de cette nature pour le Québec (seulement).»

RÉACTIONS AU LIVRE BEIGE

On a demandé à M. Ryan comment il comptait faire disparaître l'impression que donne, de pure stratégie préréférendaire, les réactions, encore très générales, tant des représentants politiques fédéraux que des premiers ministres des provinces, au sujet de son projet de réforme du fédéralisme contenu dans le «livre beige» du PLQ intitulé *Une nouvelle fédération canadienne* et qui sera soumis au congrès d'orientation du parti du 29 février au 2 mars.

«Il y a bien des gens qui ont toutes sortes d'impressions, réplique-t-il. Tout de suite après la publication du rapport, on entendait des gémissements partout: «C'est effrayant! Ça ne réagit pas au Canada anglais! Ryan est mal pris, il est aux abois. Avec les renseignements dont ils (notamment les médias) disposent, ils font leur possible; mais nous savons, nous, que le document est étudié très sérieusement dans les capitales provinciales.»

Le chef libéral explique ainsi le manque de précision des réactions des chefs de gouvernements provinciaux à ce jour. D'abord, ils veulent se donner tout le temps d'y réfléchir. Ensuite, ils veulent attendre que le projet libéral soit discuté et approuvé au congrès d'orientation du PLQ à la fin du mois. Enfin, les provinces ne tiennent pas à engager des conversations ou des négociations avec un simple parti d'opposition à Québec: «L'interlocuteur légal, au Québec, de chaque gouvernement existant au Canada, c'est le gouvernement du Québec.»

M. Ryan souscrit par ailleurs à «la règle, absolument fondamentale, à suivre par tous les interlocuteurs extérieurs au Québec» en cette matière: ils ne doivent point «donner des apparences d'approbation qu'ils retireront ensuite; car là, les conséquences seraient graves». Il faisait notamment allusion à la réaction officielle du gouvernement ontarien, qui a affirmé son accord substantiel sur les objectifs de la réforme proposée, sans cependant parler des détails.

LIVRE BEIGE ET STATUT PARTICULIER

Le projet libéral de réforme constitutionnelle propose, pour les provinces canadiennes, l'égalité juridique entre elle. On n'en est plus au statut particulier pour le Québec, que réclamait M. Ryan, alors directeur du DEVOIR, à la fin des années 60. Qu'est-ce qui a changé depuis? La nouvelle perspective pan-canadienne est-elle essentiellement une réaction à la montée du Parti québécois?

M. Ryan rappelle que presque tout ce qu'il demandait d'important pour le Québec depuis 15 ans se retrouvent dans le livre beige. «Comment il n'était pas question, en 1967, de les demander pour d'autres provinces, je disais: ça prendra donc un statut particulier pour le Québec. Depuis ce temps, cependant, on a connu un mouvement très significatif d'affirmation des responsabilités des provinces et des régions. Si d'autres provinces en veulent maintenant davantage (de pouvoirs) en certaines matières, très bien. Sinon, il pourra arriver que le Québec se retrouve dans une situation de statut particulier plus développée. Nous ne fermons pas la porte à cela, mais n'en faisons pas non plus un objectif explicite.»

Par ailleurs, M. Ryan refuse les reproches que lui font les milieux nationalistes d'accorder trop de pouvoirs à Ottawa en matière économique. Il rappelle les nouvelles compétences en cette matière que son document transférerait aux provinces: presque toutes les responsabilités en matière d'agriculture; la politique de la main-d'oeuvre; la réglementation des institutions financières (à l'exception des banques), les ressources naturelles, l'aménagement du territoire, etc.

Son projet confie au gouvernement central tout ce qui touche le transport aérien. Mais des experts lui ont fait récemment valoir certaines objections. Aussi le projet libéral devrait-il être amendé le week-end prochain de manière à recommander que des responsabilités importantes, dans ce secteur, soient confiées aux provinces.

Il explique en outre que s'il ne recommande plus le transfert aux provinces de la responsabilité des allocations familiales, pensions de vieillesse et autres «démo-subventions» du genre, c'est qu'il a compris, depuis la Conférence de Victoria (1971) que le gouvernement central devait jouir de mécanismes autres que de pures subventions inconditionnelles aux provinces afin de voir à une redistribution du pouvoir d'achat destinée à soutenir l'économie nationale. «Si le fédéral peut y procéder indirectement par son pouvoir fiscal, rien ne devrait l'empêcher de le faire directement par les démo-subventions. Voilà qui pourra relever en même temps des deux ordres de gouvernement.»

M. Ryan a indiqué que son parti poursuit actuellement des conversations avec les premiers ministres de l'Alberta et de la Saskatchewan, de même qu'avec des représentants du gouvernement central, au sujet du problème de l'établissement du prix du pétrole canadien. Il reconnaît que la politique de sa formation n'est pas encore au point à cet égard. Quand elle le sera, elle devrait faire l'objet d'une déclaration séparée. Le chef libéral reconnaît que, selon le livre beige, le fédéral pourrait intervenir dans la situation créée récemment par le gouvernement albertain au sujet du prix de son pétrole. «Le fédéral pourrait agir en vertu de son pouvoir sur le commerce interprovincial et international. Cependant, la province (concernée) pourrait exercer des pouvoirs considérables», en tant que propriétaire exclusif de ses ressources, par exemple en fermant ses robinets ou en exerçant toutes autres formes de pression ou de marchandage. Si, en revanche, l'Est canadien ne pouvait plus se ressourcer en pétrole au Mexique et au Venezuela et que l'Alberta décide d'en profiter pour vendre son pétrole à des prix exagérés, le gouvernement central serait légitimé d'intervenir, puisqu'il s'agirait là d'une situation «exceptionnelle d'urgence».

Quoi qu'il en soit, de conclure M. Ryan, la réforme constitutionnelle qu'il propose ne saurait, à la manière d'une solution miracle, éliminer toutes les tensions, qui existent normalement au sein de la fédération canadienne.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ René Lévesque

prochain à l'Assemblée nationale à l'occasion de l'examen de la question.

Armé des résultats détaillés d'un sondage réalisé par le parti en janvier dernier et de ceux, comté par comté, de l'élection fédérale de lundi dernier, le cabinet a minutieusement établi ses priorités stratégiques et réparti avec non moins de soin les tâches qui seront réparties à chacun au cours des quatre prochains mois.

Sans entrer dans les détails, M. Lévesque a indiqué que tous les ministres de son gouvernement seraient impliqués directement dans la campagne référendaire et que chacun avait accepté des responsabilités régionales dans les structures de l'organisation du comité du OUI.

Dans cette perspective, cette réunion du cabinet devait servir à ajuster ces tâches référendaires aux exigences législatives et administratives du gouvernement, ce qui a été fait.

C'est ainsi que le premier ministre a confirmé que l'Assemblée nationale aurait bien peu de travail législatif à faire d'ici l'émission des brefs référendaires, prévue pour le début du mois de mai. L'essentiel des travaux parlementaires reposera sur le débat entourant l'adoption de la question, débat qui doit durer de trois à quatre semaines et sur l'étude du budget et des prévisions de dépenses, qui seront connus vers la fin du mois de mars, probablement le 25.

Outre cela, les députés ne se verront proposer que l'adoption de trois projets de lois déjà connus et tous déjà déposés en première lecture, peu avant l'ajournement des Fêtes. Ce sont les lois favorisant la perception des pensions alimentaires, créant un fonds forestier et uniformisant les tarifs d'électricité.

M. Lévesque a également indiqué que son gouvernement comptait profiter de l'effervescence qui règne depuis quelques années autour de la date du 8 mars, journée internationale des femmes, pour dresser un bilan détaillé de son action dans le domaine de la condition féminine.

Le premier ministre n'a pas été jusqu'à l'évoquer lui-même, mais on sait que le vote des femmes, qui constituent 51% de l'électorat, est considéré considéré comme une priorité en vue du référendum et que Mme Lise Payette a notamment été dégagée de son ministère des Coopératives, Consommateurs et Institutions financières pour se consacrer uniquement à cette question.

S'il n'entend soumettre aucun projet majeur à l'assemblée nationale, le gouvernement semble cependant déterminé à assurer la mise en route administrative de plusieurs lois importantes adoptées au cours des derniers mois mais qui ne sont pas encore en vigueur. C'est le cas notamment de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de celle protégeant la santé et la sécurité des travailleurs et de celle établissant des normes minimales de travail. Dans ce dernier cas, le ministre du Travail; M. Pierre-Marc Johnson, s'était engagé plus tôt cette semaine à que cette loi et toutes les ordonnances qui l'accompagnent soient en vigueur d'ici un mois.

Le secteur des relations fédérales-provinciales est un autre sujet qui a retenu l'attention du conseil des ministres. À cet égard, M. Lévesque a indiqué que son gouvernement comptait soumettre au cours des prochaines semaines au nouveau gouvernement libéral une liste de réclamations financières reliées à divers projets évoqués depuis déjà plusieurs mois.

M. Lévesque a mentionné plus particulièrement la subvention pour l'exploitation des gisements de sel des îles de la Madeleine; celle reliée au centre des congrès de Montréal et, enfin, le dédommagement de $200 millions pour l'abandon, par le gouvernement fédéral, de projet de construction d'eau lourde de M. Laprade.

«Il ne s'agit pas de partir en guerre contre Ottawa ou d'inonder le gouvernement central de nouvelles réclamations, mais bien d'obtenir des réponses au sujet de dossiers sur lesquelles les discussions ont été entreprises sous l'ancien cabinet libéral et qui représentent des centaines de millions pour le Québec», a-t-il affirmé.

Quant à la convocation d'une éventuelle conférence constitutionnelle; M. Lévesque la considère tout aussi improbable qu'inutile, mais n'a manifesté aucun désir de bouder toute rencontre que pourraient convoquer les autorités fédérales.

Pour ce qui est du débat entourant le prix du pétrole, qui, lui, est beaucoup plus immédiat, le premier ministre a réaffirmé que le Québec admettait une augmentation graduée du prix du carburant et était opposé à toute taxe d'accise.

Soulignons enfin que tous les ministres du gouvernement dont certains accompagnés de leurs épouses, ont assisté religieusement à deux jours de réunion et que, dans les coulisses, on parlait autant des prochaines élections générales que du référendum de juin prochain;

À cet égard, M. Lévesque a affirmé que la perspective électorale n'avait pas été abordée au cours des séances officielles et a réaffirmé que les prochaines élections générales se tiendraient à la fin de l'automne 80 ou au printemps 81.

En privé cependant, plusieurs reconnaissaient que l'automne 80 était une date beaucoup plus probable, peu importe les résultats obtenus lors du scrutin référendaire.

◆ Afghanistan

réaffirmé qu'il n'y avait pas eu d'intervention soviétique en Afghanistan et que Moscou avait agi en vertu du traité d'amitié soviéto-afghan, semblant ainsi rejeter tout compromis immédiat dans la question afghane, le Conseil de l'OTAN s'est réuni hier après-midi à Bruxelles pour examiner la proposition des Neuf en vue d'une neutralisation de l'Afghanistan.

À l'issue de cette réunion de deux heures, une source occidentale a indiqué que la tournée de M. Vance avait permis de mettre au point «la répartition des tâches» entre pays occidentaux face à l'invasion soviétique en Afghanistan. Cette source a également précisé que les Occidentaux étaient toujours prêts à discuter avec Moscou de tous les grands sujets touchant à la détente, «une fois que la situation aurait favorablement évolué».

Entre-temps, les États-Unis et leurs alliés européens ont réussi à définir un nombre précis d'objectifs pour coordonner leurs attitudes face à l'intervention soviétique en Afghanistan, mais demeurent divisés sur la meilleure façon d'appliquer efficacement ces principes de base, a indiqué hier une haute personnalité américaine, voyageant à bord de l'avion du secrétaire d'État Cyrus Vance.

Cette haute personnalité, qui a requis l'anonymat, a énuméré plusieurs «buts communs». Les principaux sont, selon lui: le renforcement du dispositif de défense occidental, la prise de sanctions précises, telles que le boycottage des Jeux olympiques de Moscou et la limitation des échanges commerciaux Est-Ouest, la poursuite d'efforts en vue d'améliorer les relations Est-Ouest et, enfin, le renforcement de la position occidentale en Asie du Sud-Ouest et dans le Golfe.

Sur cette dernière question, ce haut fonctionnaire a précisé que les suggestions examinées au cours de la tournée que vient d'achever M. Vance en RFA, Italie, France et Grande-Bretagne, avaient porté sur l'accroissement de l'aide militaire et économique au Pakistan, à la Turquie, à Oman, à la Somalie et au Kenya, ainsi que sur un renforcement considérable des présences militaires, non seulement américaine mais aussi, peut-être française et ouest-allemande.

En ce qui concerne les divergences de vues entre les États-Unis et les quatre capitales européennes visitées par M. Vance, le haut fonctionnaire a estimé qu'elles devraient diminuer progressivement. Il a aussi accusé l'URSS d'avoir lancé une vaste campagne de propagande, destinée à exploiter le moindre signe, même entièrement superficiel, de discorde.

La tournée de M. Vance, a rappelé cette personnalité américaine, n'a jamais été conçue comme un moyen d'amener les Européens à s'aligner aveuglément sur un quelconque «paquet» de mesures américaines ayant pour but d'obliger l'URSS à retirer ses troupes d'Afghanistan.

Le secrétaire d'État américain, a poursuivi cette source, a entrepris sa tournée afin d'avoir des consultations informelles et directes sur l'élaboration d'une stratégie occidentale à long terme envers l'URSS, ainsi que pour exposer la position de Washington sur le coup de Kaboul.

De source proche du chef du département d'État, on précise que le gouvernement américain demeure certain qu'une telle stratégie, pour être crédible aux yeux de Moscou, doit être fondée sur un certain nombre de mesures de rétorsion concrètes.

◆ Pierre Trudeau

Bookstael rencontreront dans leur tournée rapide de l'Ouest des candidats défaits et des dirigeants du Parti libéral, ainsi que d'autres personnes, mais il n'est pas dans leur intention d'entamer des discussions avec des représentants des gouvernements provinciaux dans le cadre de cette tournée au rythme d'une province par jour.

Ils chercheront à connaître les réactions des gens de l'Ouest à diverses modalités pour assurer une présence à Ottawa, soit par des sénateurs, soit par des structures du parti ou quelque autre mécanisme de consultation.

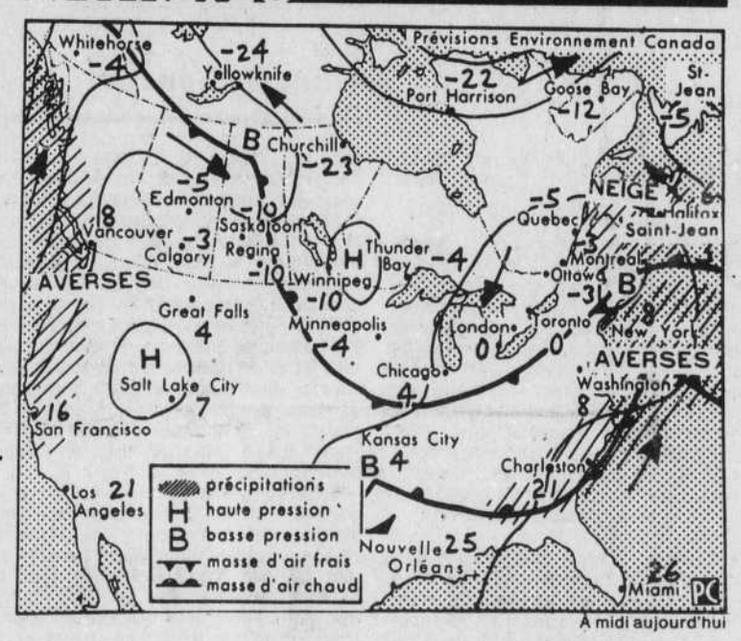
Ils reviendront à Ottawa mercredi pour faire part à M. Trudeau de leurs observations, ce qui laissera encore quatre jours au chef libéral pour réfléchir sur la formation de son cabinet.

Le sénateur Graham a ajouté, pour sa part, que l'on veut savoir ce qui peut être fait à court, moyen et long termes pour reconstruire le parti dans l'Ouest et faire en sorte que les opinions de cette région soient adéquatement présentées à Ottawa.

On se souviendra qu'à son arrivée au pouvoir en 1968, M. Trudeau avait mis dans son entourage des agents régionaux pour les cinq grandes régions canadiennes. À l'usage cette formule a semblé efficace ou pas selon la qualité des personnes qui jouaient ce rôle de trait d'union.

Pour l'instant le premier ministre Clark demeurera au poste jusqu'au lundi 3 mars, après quoi il a l'intention de prendre une vacance dans un pays ensoleillé

LA MÉTÉO



À midi aujourd'hui

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin: nuageux et quelques chutes de neige. Vent modéré. Température stationnaire à −10. Aperçu pour dimanche: nébulosité variable.

■

Pontiac, Gatineau, Rivière du Lièvre, Laurentides: nuageux et neige. Vent modéré. Température stationnaire ou légèrement à la baisse. Aperçu pour dimanche: nébulosité variable.

■

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: neige. Maximum −5. Aperçu pour dimanche: nébulosité variable.

■

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé: nuageux avec faible neige. Maximum −5. Aperçu pour dimanche: nébulosité variable.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec faible neige. Vent modéré. Maximum −8. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

■

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux avec quelques chutes de neige en matinée suivi d'éclaircies en après-midi. Vent modéré. Température stationnaire ou légèrement à la baisse. Aperçu pour dimanche: nébulosité variable.

■

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ennuagement suivi de faible neige (accumulation de 5 à 10 cm). Vent modéré. Température stationnaire ou légèrement à la baisse. Aperçu pour dimanche: nébulosité variable.

■

Estrie, Beauce: nuageux et neige. Température à la baisse. Aperçu pour dimanche: nébulosité variable.

WEEK-END

Aujourd'hui

À 9 h 30, conférence de la Croix-Rouge de Québec sur son nouveau programme de sécurité aquatique, au PEPS de l'Université Laval, salle 2270. Reprise demain.

■

À 9 h 30, début d'un colloque de deux jours de la Presse étudiante du Québec, au centre Saint-Pierre-Apôtre, 1212 Panet.

■

À 10 h, journée régionale d'information de l'Ordre des techniciens en radiologie du Québec, au Cégep Maisonneuve, local B-4420.

■

À 10 h, début du championnat annuel de l'Association de dard du Québec, au club Anglers de Lachine, 3051 rue Saint-Joseph.

■

À 11 h, manifestation des parents en faveur de la sécurité des piétons, rue Beaconsfield entre Monkland et Notre-Dame-de-Grâce.

■

À 14 h, le Théâtre de quartier présente «Un jeu d'enfant», au Pavillon d'éducation populaire, 1691 boul. Pie-IX. Contribution: $1.00.

■

À 18 h, soirée de célébration du Nouvel an vietnamien, organisée par l'Union générale des Vietnamiens au Canada, en l'école Marie-Anne, 100 Sauvé est. Entrée: $4.50, souper inclus.

■

À 18 h, au parc Laurier, départ d'une marche de 10 km jusqu'à la place Jacques-Cartier, organisée par le Mouvement étudiant pour le OUI (méoui).

■

À 19 h, présentation du film «Les parents terribles» de Jean Cocteau, par le ciné-club du conservatoire Lasalle, 3505 Durocher.

■

À 19 h, dîner-gourmet des Loisirs de Notre-Dame-Consolate, au Buffet Ciociaro, 8658 Maurice-Duplessis, Rivière-des-Prairies. Invité: M. Claude Ryan, chef du PLQ.

■

À 20 h, soirée-bénéfice du Regroupement écologique de Montréal, à «La vie douce», 4473 Saint-Denis. Contribution: $1.00.

■

À 20 h, dégustation de vin et fromage de l'Association des techniciens en prévention-incendie du Québec, à la salle Ciba Gelby, 205 boul. Bouchard, à Dorval.

■

À 20 h 30, fête pour les réfugiés d'Indochine et leurs groupes-parrains, organisée par le Comité diocésain pour le parrainage des réfugiés, à la salle Sainte-Bernadette-Soubirous, 6950, 16e Avenue, Rosemont.

■

À 20 h 30, soirée dansante de la chorale Notre-Dame-du-Rosaire, à la salle paroissiale Jacques-Guillet, coin Saint-Hubert et Villeray.

■

Demain

À 10 h, assemblée générale annuelle des membres de la Coop des consommateurs de Montréal, au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, salle Marie Gérin-Lajoie, 455 Sainte-Catherine est.

■

À 11 h, participation d'une chorale mixte dirigée par Marcel Laurencelle, et de l'organiste Pierre Grandmaison, à la messe dominicale en l'église Notre-Dame.

■

À 13 h, reprise du colloque de la Presse étudiante du Québec, au centre Saint-Piere-Apôtre, 1212 Panet.

■

À 14 h, rencontre sur le rôle des femmes dans la vie politique, organisée par la Fondation des Québécois pour le OUI, en l'école Marie-Anne, 100 rue Sauvé est.

■

À 14 h 30, rencontre du premier ministre René Lévesque avec la communauté italienne du Québec, au Buffet Rizzo, 6630 rue Jarry est, à Saint-Léonard.

■

À 14 h 30, conférence-rencontre de la Société de recherche en orientation humaine, au salon Prince-de-Galles de l'hôtel Windsor. Invité: M. Armand Tremblay, directeur du centre Clairséjour.

■

À 14 h 30, dans le cadre des «stations du carême», regroupement religieux en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, coin Villeray et Saint-Hubert.

■

À 15 h, conférence de la société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Léonard, à la salle paroissiale Sainte-Angèle, 5275 rue Lavoisier. Invité: M. Marcel Léger, ministre de l'Environnement.

■

À 19 h 30, rencontre fraternelle du Catéchuménat de Montréal pour les nouveaux baptisés adultes, au 4819 de Lanaudière.

■

À 20 h, début d'un colloque de trois jours de la Commission de police du Québec, sur les responsabilités policières et les droits de la personne, en l'hôtel Reine-Elisabeth.

■

La 13e campagne de financement de Développement et Paix se poursuit jusqu'au 6 avril prochain.

23 février

par la PC et l'AP

1974: Une conférence islamique mondiale, réunie à Lahore (Pakistan), dénonce le soutien américain à Israël et réclame le retrait immédiat des Israéliens de tous les territoires occupés.

1971: Ouverture, à Bruxelles, d'une conférence juive internationale.

1970: La République de Guyana, anciennement La Guinée britannique, met officiellement fin à son association au Royaume-Uni, mais demeure au sein du Commonwealth.

1969: Décès du Roi Ibn Saoud, d'Arabie saoudite, qui a régné de 1953 à 1964.

1933: Le Japon entreprend l'occupation de la Chine au nord de la Grande Muraille.

1766: Le duché de Lorraine est rattaché à la France.

1574: Début de la cinquième guerre de religion en France.

Ils sont nés un 23 février: Samuel Pepys, écrivain anglais (1633-1703); le compositeur allemand Georg Friedrich Handel (1685-1759).

Demande d'injonction contre Liberté-Magazine: le juge délibère

Une bonne partie du Montréal intellectuel avait rendez-vous ces deux derniers jours, devant le juge André Delongchamp, de la Cour supérieure, qui a entendu la requête pour injonction interlocutoire, demandée par Collectif Liberté Incorporé contre Liberté-Magazine Limitée.

Collectif Liberté Incorporé, qui édite la revue *Liberté* depuis 1959, demande notamment que *Liberté-Magazine*, qui est apparu sur le marché pour la première fois vers le 30 janvier dernier, modifie à tout le moins son nom pour éviter la confusion.

Cité comme témoin, le critique littéraire Gilles Marcotte a tout d'abord fait remarquer qu'il est bien évident que deux revues portant des noms similaires peuvent facilement entrer en collision, surtout ici au Québec. Il s'est ensuite employé à distribuer des éloges à l'endroit de la revue *Liberté*, la qualifiant comme l'une des plus importantes revues intellectuelles à exister au Québec et dont le rayonnement, selon lui, se propageait dans de nombreuses directions.

De son côté, le directeur de la revue existant depuis 21 ans, M. François Ricard, a révélé que c'est en lisant LE DEVOIR qu'il avait eu la surprise d'apprendre la venue prochaine d'une revue appelée *Liberté-Magazine*. Quant à sa propre publication, il a rappelé qu'elle avait été fondée en 1959, qu'il s'agissait d'une publication trimestrielle et que, depuis son apparition, elle avait toujours été un lieu d'accueil pour les écrivains québécois et étrangers. Il a ajouté que *Liberté-Magazine* est tellement similaire à sa revue *Liberté*, tant dans son nom que par sa présentation, qu'il y a danger de créer une grande confusion dans le public.

À son tour, l'écrivain Pierre Morency est venu dire qu'en apercevant *Liberté-Magazine*, au début de février, il n'a pu s'empêcher de penser que c'était l'équipe actuelle de *Liberté* qui avait décidé de publier un magazine.

Mini-Loto

748774

Loto-perfecta

3 - 5 - 12 - 20 - 24 - 25

Complémentaire 34

Signatures

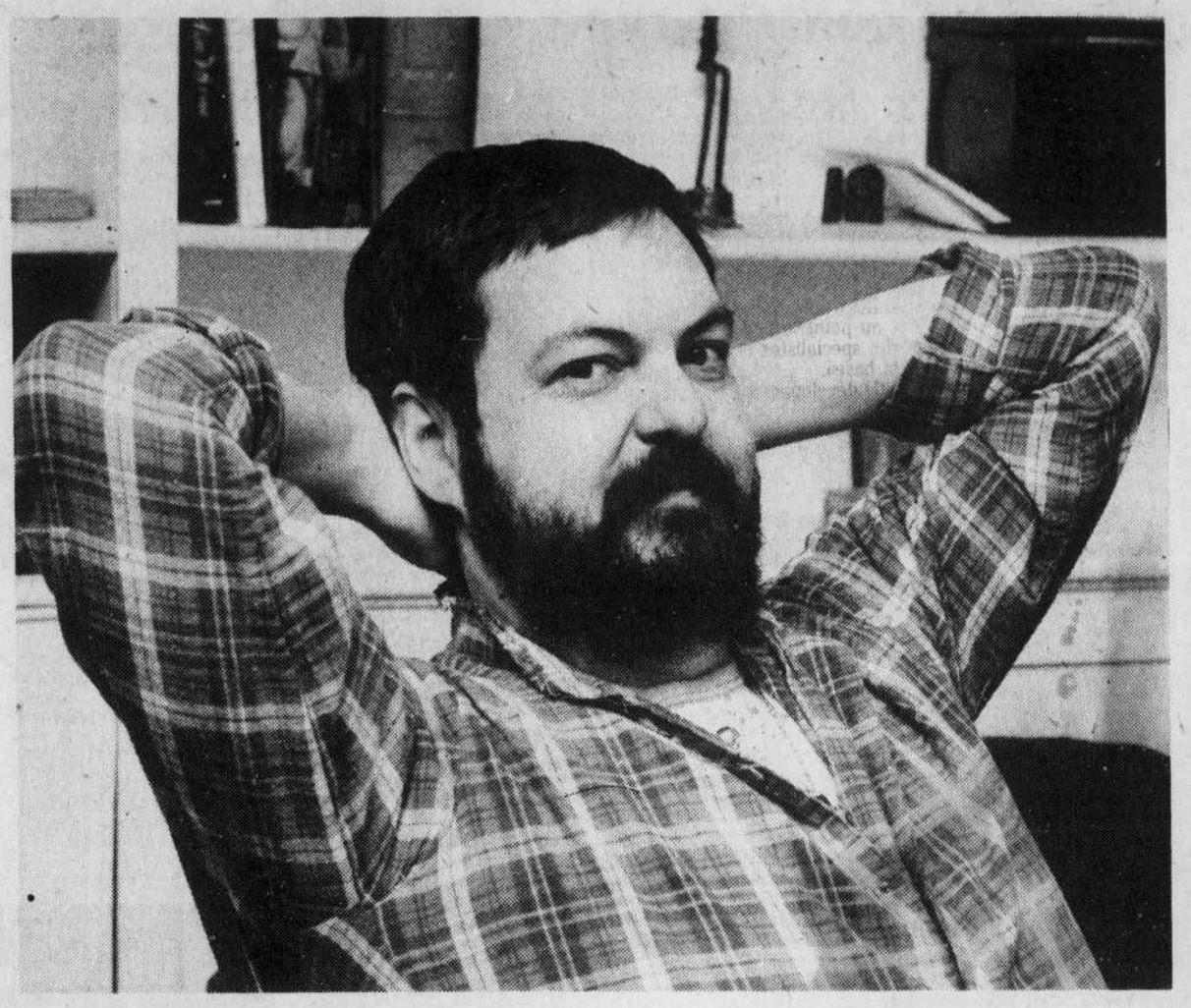
Réunis en assemblée générale lundi, les journalistes syndiqués de la rédaction du DEVOIR ont décidé collectivement de retirer leur signature des articles d'information publiés dans le journal. Ils entendent de la sorte exprimer leur volonté d'en arriver le plus tôt possible à un règlement dans les négociations en cours avec l'entreprise.

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 23 février 1980

Michel Tremblay



De la culture québécoise en Europe

POUR Michel Tremblay, la saison 1979-80 aura été riche d'événements: publication chez Robert Laffont à Paris de son roman *La grosse femme d'à côté est enceinte;* tournée de trois mois en Europe de sa pièce *À toi pour toujours, ta Marie-Lou* et la création prochaine de sa toute dernière pièce, *L'Impromptu d'Outremont* au Théâtre du Nouveau Monde sous peu.

La tournée européenne s'est déroulée d'octobre à fin décembre dans 28 villes de France, Belgique, Suisse, Angleterre, Écosse, Pays de Galles — dans ces trois pays les comédiens de la tournée, Monique Mercure, Gilles Renaud, Sophie Clément et Rita Lafontaine ont fait des lectures de la pièce en anglais devant un public fort intéressé. Au total: 61 représentations, 25,000 spectateurs, une centaine d'entrevues avec les médias européens, des critiques unanimement élogieuses, un intérêt renouvelé pour la culture qui se fait ici, une équipe formidable qui est revenue épuisée mais fière de l'impact laissé derrière elle.

Michel Tremblay accompagnait la Compagnie des Deux Chaises en Europe et sa «job» était de donner des entrevues aux journalistes et critiques afin de libérer les acteurs, pour qu'ils n'aient qu'à voyager et jouer. John Goodwin (qui préside la destinée de la Compagnie des Deux chaises) a consacré deux ans de sa vie à organiser cette tournée, raconte Michel Tremblay, volubile comme toujours. «Au départ nous devions apporter quatre pièces en Europe, *Bonjour, là, bonjour, À toi pour toujours, ta Marie-Lou, La Duchesse de Langeais* et *Hosanna* mais ce projet nous a paru trop complexe et coûteux. Finalement, notre budget ne nous permettait pas d'amener plus de quatre comédiens en Europe.

«Les gens se rappelaient les *Belles-Soeurs* jouée en 1973, trois semaines à Paris, et ils avaient vu depuis ce temps-là *La Duchesse* et *Hosanna* jouées par un Corse et un Français. Ça devait être effrayant d'entendre un Corse parler québécois mais c'est pas grave...! Il n'y a pas beaucoup de Québécois qui ont fait des tournées en Europe avec des pièces québécoises; on a profité de ce fait nouveau.»

Michel Tremblay explique alors que la fameuse question de savoir s'«ils ont compris» ne se pose pas là-bas. Les Français, les Belges et les Suisses ont certainement compris 90% de la pièce comme ils comprennent 90% des pièces américaines ou japonaises. Le théâtre français n'aborde jamais les questions qui concernent la classe ouvrière. Il monte du Brecht ou du Gorki quand ces questions l'intéressent. Le théâtre de Tremblay, en plus d'une culture et d'un accent différents, aborde des thèmes étrangers au théâtre français.

«De plus, poursuit Tremblay, les Européens étaient assez médusés de la dichotomie entre ce qu'on leur montrait et ce que l'on disait dans la pièce. Mon théâtre n'est pas un théâtre réaliste mais «flyé», si on peut s'exprimer ainsi. On y dit des choses réalistes mais dans un contexte qui ne l'est pas. Ce n'est pas du tout le théâtre du «passe-moi le beurre». Les Français ne sont pas habitués à ce mélange de théâtre réaliste et de théâtre absurde. Préparés par une pré-tournée, les Européens avaient lu la pièce ou le programme (extraordinaire qu'on leur *donnait* — ils étaient d'ailleurs tout ébahis de se le voir offrir — on leur répondait qu'on venait du pays du papier!) et avaient pu étudier la structure de la pièce et l'apprécier. Ici, on a tellement pris au pied de la lettre tout ce que je disais — que ce soit pertinent ou non — qu'on a toujours presqu'ignoré la façon dont c'était fait. Là-bas, comme le contexte de la pièce ne les concerne pas au premier degré, ils ont pu apprécier d'autres facettes de *Marie-Lou* et m'ont dit notamment que c'était «bien écrit et différent». C'est assez dérangeant d'oeuvrer pendant 15 ans sans que personne ne relève jamais, mis à part *La grosse femme* qui est un roman, des questions de structure et de forme.

«De plus, les Français sont soufflés du fait qu'on puisse parler de n'importe quoi ici et qu'on ait le pouvoir de le dire si naïvement, qu'on pose toutes sortes de questions sans peut-être avoir toujours les réponses à tout, qu'on se laisse critiquer en tant qu'auteurs, qu'on change des fins de pièces parce que les comédiens ne sont pas d'accord avec celle qui est écrite, etc. Il y a beaucoup de choses qui les dérangent ici. Ils ne sont pas habitués à se laisser critiquer. On est une génération d'auteurs non-prétentieuse, la première au Québec qui ne vise pas la consécration parisienne pour continuer à croire en ce qu'elle fait.

«Mes pièces sont jouées partout — traduites aux États-Unis, au Canada anglais, en Italie, aux Pays-Bas, etc — c'est compliqué seulement avec la France parce que les Français ne peuvent pas vraiment les faire; c'est à nous de les leur montrer. Dès 1970 tout le monde voulait les droits de mes pièces, J.-L. Barrault, Cacoyanis, Sylvia Montfort, etc, même la Comédie française pour son Studio, mais je leur ai tous dit *non*».

Michel Tremblay raconte qu'à Marseille il a dit à un groupe de journalistes qui se roulaient par terre en l'écoutant que dans les années 50 au Québec on jouait la Trilogie de Pagnol avec l'accent marseillais! Jouer du Tremblay en France avec l'accent parisien est tout aussi cocace. «Plus tu es local, plus tu es universel, rappelle Tremblay. Si tu parles de toi, tu touches des fibres que tu n'atteindrais pas si tu veux parler des autres. Notre culture intéresse les Français en autant qu'elle est différente de la leur».

«Le théâtre est très vivant en province en France. Il s'y fait beaucoup plus de créations qu'à Paris. Les cafés-théâtres fourmillent comme ici. Le problème c'est qu'entre Anouilh et les jeunes il n'y a rien, et que la maladie du boulevard est encore très développée là-bas. L'esprit de classe est très différent également là-bas et les critiques, entre autres, se livrent des guerres de chapelles (gauche-droite) que l'on ne retrouve pas ici. Les gens ne se parlent

Suite page suivante

Suzanne Paradis



Photo Kèro

«J'écris toujours au futur»

SUZANNE PARADIS, sans l'ombre d'un doute, a bien occupé sa place depuis vingt ans dans la littérature québécoise. Elle nous a donné plus de vingt livres: romans, poésies, essais. Aux éditions Garneau à Québec surtout. Mais cette maison a été fermée quand Hachette a acquis les librairies Garneau avec Dussault. Aujourd'hui, Suzanne Paradis se retrouve chez Leméac avec son dernier roman, *Miss Charlie*, et aux Nouvelles Éditions de l'Arc avec son dernier recueil de poésie, *Les Chevaux de verre*.

Voilà deux de ses forts livres, si l'on se fie à l'accueil de la critique. Il suffit de lire la critique de notre confrère Réginald Martel (La Presse, 26 janvier 1980), qui parle d'«un bonheur de lecture ininterrompu» et d'un registre «extrêmement étendu». Notre collègue Lise Gauvin vante pour sa part, dans les pages du DEVOIR aujourd'hui, cette «histoire d'un regard» et le monde envoûtant de Suzanne Paradis. En fait, dit la critique, il est temps de reconnaître l'oeuvre singulière de Suzanne Paradis.

Dans l'entrevue qu'elle accordait récemment au DEVOIR, à la suite de la publication de ses deux plus récents ouvrages, Suzanne Paradis a voulu faire un certain inventaire de son métier, qu'elle a exercé depuis vingt ans. Pour elle, l'écriture de roman est sensuelle et celle de la poésie est démarche spirituelle. Et, de toute façon, sa propre vie n'échappe pas à l'écriture.

■

«Les commencements de l'écriture, pour moi, cela remonte à très loin. C'est comme une sorte de découverte à même la vie. Je ne pense pas avoir vécu avant d'avoir commencé à écrire. D'ailleurs, je n'ai aucune mémoire d'avant l'écriture. C'est un noir complet. Et je n'arrive pas à me situer tant que je n'ai pas un crayon dans les mains. L'écriture, c'est venu d'excessivement loin. Je ne pouvais pas encore distinguer le réel du vrai. Ce que j'avais dans ma tête et ce qui se passait autour de moi, c'était la même chose. Il a fallu, pour que je sache la différence, que je l'écrive sur du papier. Là, je voyais. À mesure d'écrire, j'ai vu, j'ai appris. Mais avant l'écriture, je pense qu'il n'y a rien, c'est noir.

«C'est évident que les choses qui ne sont pas claires dans la mémoire existent quand même dans l'écriture. C'est sûr que la direction que prend un livre que j'écris, cela remonte à très loin dans mon enfance. La partie noire, c'est ce qui dirige le livre. C'est une force plus grande que ma décision, parce que ça remonte trop loin... Il ne faut pas me demander de mettre ça au clair. Ce qui est clair, c'est que les origines de l'écriture pour moi sont là: dans cette masse innommable et pas très éclairable. Je n'ai pas trouvé de moyen d'y pénétrer vraiment.

«J'écris toujours au futur. J'essaie de rejoindre, par ce que je vais faire demain, ce qui a été construit à mon insu. Et j'ai toujours hâte à ce que je vais faire, à ce qui se passera. Ce sont justement des espèces de «dévirons» qui se font à mon insu mais dont je suis de plus en plus consciente et que je ne veux plus contrarier. D'ailleurs, je ne veux plus rien contrarier dans mon écriture. Quand j'ai écrit *Miss Charlie*, je me sentais libre et j'ai voulu transmettre au lecteur mon plaisir d'écrire. Et plus je me sentais libre à travers mon livre, plus je voulais que le lecteur le soit.»

■

«Depuis vingt ans, j'ai voulu faire mon métier d'écrire. C'est dur pour une femme de prouver que c'est un métier. Mais mon engagement voulait dire de me représenter régulièrement devant le lecteur et de produire en ne laissant pas s'écouler plus de deux ans entre chaque livre. Faire ce métier, cela impliquait aussi que je devais y gagner suffisamment d'argent pour en vivre. Ce qui explique la multiplicité de mes activités autour de l'écriture: travaux de critique, apparitions publiques, par exemple. J'aurais bien aimé n'écrire qu'un beau livre, le fignoler, arriver à la perfection. Mais je n'avais jamais le temps. Il fallait que mes autres engagements continuent de rouler. C'est très dur. Avec un peu plus de loisirs, peut-être qu'on peut la faire, «L'Oeuvre»! Je ne sais pas. Mais peut-être aussi que je m'ennuierais des autres!

«Je fais toujours mal aux gens quand je parle de la solitude. Je dis toujours que la solitude, c'est le fondement de la vie humaine. Et cette solitude aurait pu être, pour moi, totale et aveugle. Mais je trouve extraordinaire qu'avec l'écriture j'ai pris conscience de l'existence des autres. C'est pourquoi je continue à fonctionner avec les autres. Ils ne me dérangent pas, les autres. Ils font partie de cette vie. Même si je suis en train d'écrire. Après un téléphone, je continuerai d'écrire. Les personnages qui sont dans mon livre sont assez forts pour prendre le dessus sur le quotidien.

«C'est inextricable. Je ne sais pas comment il se fait que je ne me mêle pas dans ma propre vie! Par exemple, j'ai eu des enfants. Je n'ai pas eu envie de leur donner des noms de roman, de les faire coïncider avec quoi que ce soit qu'il y avait dans mes livres. Je ne les ai pas confondus. Ils ont leur vie propre. Ils ne sont pas des personnages de romans. Mais ils appartiennent à la vie du romancier de façon totale. Ils ne sont pas de trop. Les gens que j'introduis dans ma vie ne sont pas de trop. Ils ne me dérangent pas. Mais je ne m'en sers pas non plus pour faire mes livres. Je les respecte comme entités. Je trouve qu'ils ont le droit à leur personnalité, et à l'étage de vie où ils se trouvent. Ils y ont droit. Je ne les emprunterai pas. Comme je n'irai pas prendre mes amis ou les gens que je connais pour les placer tels quels dans mes livres. Je prends des choses à tout le monde, bien sûr. Mais ce sont des éléments que chacun est très heureux de partager, d'apporter sur un plan autre que le quotidien. Et moi, j'ai besoin de cette nourriture continuelle.

«Quand je sors d'un livre et que je n'ai pas de gens à aller rencontrer à l'extérieur, je me sens mal. J'ai besoin que les autres soient là. Ce n'est pas imaginable pour moi de m'isoler pour écrire ou de m'en aller à l'autre bout du monde pour faire un livre. Non.

«Je suis extraordinairement reconnaissante à l'écriture de m'avoir permis de ne pas passer ma vie enfermée entre quatre murs! C'est ce qui me serait arrivé. Je suis une personne qui vit beaucoup sur l'intérieur. Je serais restée là. Dans une solution idéale, j'aurais pu être moniale! Mais ma nature entière n'aurait pas réussi à tenir dans ce genre de vie. Il me fallait un autre moyen d'utiliser cette solitude. Car, pour moi, c'est une richesse. Je ne me suis jamais plainte de la solitude.»

■

«Quand je me lève le matin, il me faut croire que c'est le premier jour que j'ai à vivre. Sinon, je ne passerais pas à travers. De même, pour écrire un livre, il faut que je crois que c'est le premier. Tant que cette illusion n'est pas installée, je ne l'écris pas. C'est pourquoi je ne relis jamais mes livres. Une fois écrit, chaque livre retourne au noir. Pour faire place au prochain, qui devra être «le premier». Et un jour il n'y aura plus de livre. Le jour où je serai convaincue que j'ai écrit «le livre», il n'y en aura plus d'autre.

«Je n'ai pas hâte que cela arrive parce que ce sera la mort de l'écrivain. Et j'ai peu de la mort de l'écrivain. C'est ma mort totale, moi. Si je cesse d'écrire, je cesse de vivre. J'ai commencé avec l'écriture et je vais arrêter avec elle. Si je persiste tellement à écrire, c'est que je ne peux pas y échapper. Et je ne peux pas vivre sur du passé: je me retrouverais sur du vide. Je veux rester vivante tout le temps que je pourrai. La vie et les mots, c'est tout à fait ensemble pour moi. À tel point que si tu m'enlèves les uns, tu m'enlèves l'autre. Et je sais qu'on peut souffrir de n'avoir pas assez démêlé les mots et la vie.

«Cela peut expliquer pourquoi je n'ai jamais baissé pavillon devant les critiques. Seule l'énergie créatrice explique qu'on continue d'écrire après un demi-échec ou un accueil mitigé. Cette énergie créatrice est tellement forte pour moi! Il y a l'instinct de conservation! Quelqu'un qui défend sa vie, il sort tout ce qu'il a...!

■

«La beauté, c'est peut-être d'accepter ce qu'on est. Voici peut-être la seule forme de beauté qu'il nous soit possible d'atteindre: essayer de ne pas changer les choses pour répondre à une image préconçue. Être ce qu'on est. Se regarder en pleine figure. Ce qui m'intéresse, c'est d'être accueillante à ce qu'on est. La notion abstraite de beauté ou de destin ne m'intéresse même plus. Pour moi, la mort est une échéance définitive. Je ne sais pas s'il y a un autre côté. Je ne veux donc pas tabler là-dessus. Je suis aux prises avec un réel instantané, avec ou sans mon gré. C'est ce que je veux parvenir à accepter. C'est un très beau désir, d'ailleurs. C'est une démarche vers la beauté. Je crois que ceux qui ont dit Oui aux limites humaines ont atteint une sorte de sagesse.

«D'autre part, plus je vais embarquer dans une sorte de maturité, plus je vais écrire de la poésie. C'est là que je mène ma véritable bataille. C'est là que j'élucide certaines choses que je ne pourrais pas dire en prose. L'écriture de la poésie me paraît aller plus loin. Elle veut être une clarté pour l'esprit. Pour moi, la poésie n'est pas un livre d'images: c'est une réflexion. Quand j'écris un recueil de poèmes, c'est un an ou deux de réflexion que je veux condenser dans un livre. Je prends autant de temps à faire un recueil de poèmes qu'un roman. Pour réunir cette matière, pour la cristalliser sur le papier, c'est une opération longue et difficile. Il n'y a pas que la sensualité qui s'exprime, en poésie. Il y a autre chose. Il y a beaucoup de questions dans ma tête. Je ne sais pas si elles appartiennent au sexe féminin ou masculin mais elles sont là, dans ma tête! Et c'est en poésie que je veux les résoudre. Même si la poésie pour moi n'est jamais une conclusion mais une démarche.

«Si l'écriture du roman est sensuelle, celle de la poésie est spirituelle. Par exemple, mon avant-dernier roman, *Portrait de Jeanne Joron*, m'avait menée assez loin, jusque dans les étoiles. Dans l'absolu. Cet absolu, je l'ai ensuite exploré en poésie. Mon recueil *Les Chevaux de verre* (Nouvelles Éditions de l'Arc, 1979) poursuit donc la réflexion amorcée dans le roman *Portrait de Jeanne Joron*.

«Et les chevaux sont des «pur-sang de la transparence». Le cheval est un animal qui symbolise cette espèce de possibilité pour l'homme d'échapper à sa propre pesanteur. Quand le cheval court, c'est plus extraordinaire de le voir courir sa distance qu'un oiseau. L'oiseau est rendu tout de suite parce qu'il est équipé pour le faire. Mais quand tu vois vraiment courir un cheval! Je te jure qu'il ne touche plus terre. Le cheval est vraiment parti! De là à le lâcher dans les étoiles, il n'y a vraiment qu'un pas. Et en littérature, ce sont des pas que l'on franchit aisément! Et je me suis rendu compte qu'il

Suite page suivante

CULTURE ET SOCIÉTÉ

La vie littéraire

L'Association des éditeurs ne veut plus s'engager à un contrat-type

L'ASSOCIATION des éditeurs canadiens (AEC) ne veut plus s'engager à appliquer et à faire appliquer un contrat-type négocié avec l'Union des écrivains québécois.

Ce revirement d'une situation qui traînait en longueur depuis deux ans, il est précisé dans un communiqué de l'UNEQ où l'on apprend que les négociations entre le nouveau président de l'AEC, M. René Bonenfant et celui de l'UNEQ, M. Louis Caron, n'ont tout simplement pas abouti à une négociation. Jusqu'au 1er février, l'AEC avait pourtant laissé place à l'espoir d'une négociation d'un contrat-type dont elle ne veut plus en pratique.

En revanche, L'UNEQ annonce qu'elle a négocié un contrat de base avec quatre éditeurs, individuellement: les Éditions Coopératives Albert St-Martin, Le Biocreux, Les Éditions de la Courte Échelle et Les Éditions Internationales Alain Stanké (ces dernières rendront public bientôt le cadre de l'entente). Le contrat de base que chacun de ces éditeurs s'engage à utiliser avec ses écrivains s'inspirerait pour une large part des mêmes principes contenus dans le contrat proposé par l'UNEQ.

D'autre part, L'UNEQ rapporte un fait inusité dans son communiqué: L'Association des éditeurs ferait en ce moment des représentations auprès du ministère des Affaires culturelles pour demander le retrait du règlement du projet de loi 51 concernant l'obligation pour tout éditeur de payer ses droits d'auteurs!

Vendredi prochain le 29 février, de 9h00 à 18h00, se tiendra à l'UQAM le colloque de la Nouvelle Barre du Jour sur le thème de «La nouvelle écriture». Communications d'écrivains et débats publics seront donnés au Pavillon Hubert-Aquin, pièce AM 050, niveau métro. Ce colloque est organisé en collaboration avec le Module Études littéraires de l'UQAM.

À 9 h 00, ce seront les communications de François Charron, Victor-Lévy Beaulieu, du Collectif étudiant du Module Études littéraires, Nicole Brossard et Philippe Haeck. Dans l'après-midi, à 13 h 30 et 15 h 30, Michel Beaulieu animera deux scéances de débats auxquels participeront André Beaudet, Claude Beausoleil, Hugues Corriveau, Francine Saillant, Marie-Claire Vaillancourt, Normand De Bellefeuille, Roger Des Roches, France Théoret, Yolande Villemaire.

■

Pour sa part, le collectif de la revue Dérives lancera mardi prochain à la Librairie des femmes d'ici son numéro 22, qui marque ses quatre ans d'existence. Ce numéro 22 s'intitule: Littérature / Érotisme / Prostitution. Au sommaire: une ananlyse de la poésie féministe contemporaine, une étude sur la place de la femme dans la société africaine et la société vietnamienne du 18e et du 19e siècle. En même temps que ce numéro de Dérives on lancera une anthologie d'écritures-femmes du Québec et du Canada.

■

La Nouvelle Barre du Jour vient de lancer, de son côté, son numéro 87: LA MERMOUR, qui réunit des textes (de théâtre pour la plupart) de Anne-Marie Alonzo, Gaia Llane Lande, Louky Bersianik, Louise Cotnoir, Clémence DesRochers, Suzanne Jacob et Jovette Marchessault. La conception graphique est de Azélie Zee Artand, La nbj continue de publier à chaque mois.

■

Par contre, les Éditions de la Nouvelle Barre du Jour viennent de publier une anthologie bilingue (français-anglais) de textes inédits de 16 écrivains québécois. Préparée par Nicole Brossard, l'anthologie a été réalisée en coédition avec The Coach House Press de Toronto.

■

Dans son dernier numéro, le magazine Lettres Québécoises, dirigé par Adrien Thério, s'attaque dans son éditorial à l'absence d'information littéraire dans divers médias. M. Thério prouve, entre autres que le quotidien, Le Soleil n'a parlé d'aucun livre québécois durant quatre semaines en décembre et janvier derniers. Lettres Québécoises constate que le grand quotidien populaire, qui couvre l'Est du Québec, n'a même pas de véritable critique littéraire s'occupant de parutions québécoises. Bien sûr, M. Thério rappelle que d'autres médias ne jouent pas leur rôle en littérature: les télés de Radio-Canada et Télé-Métropole, entre autres.

Livres reçus

FICTION

La mère des herbes, Jovette Marchessault, Quinze.
L'amour est toujours bleu, Jean-Emmanuel Chabrier, Belfond.
La cour des miracles, Jean Frigon, Pierre Tisseyre.
La chaise au fond de l'oeil, Claudette Charbonneau-Tissot, Pierre Tisseyre.
L'eau du miroir, Pascal Lainé, Mercure de France.
Geneviève, Jean-Renoir, Flammarion.
Les yeux bandés, Antony Melville-Ross, Fayard.
Les longs cous, Jean-Pierre Compain, Jean Huguet, le cercle d'or.
Sortie d'elle(s) mutante, Germaine Beaulieu, Quinze.
Séquences initiales, Joël Pourbaix, Les éditions de l'Université d'Ottawa.
Temps de vies, Pierre Pelletier, Les éditions de l'Université d'Ottawa.
La Chanson de Roland, Roland Morrisseau, poèmes 1960-1970, Nouvelle Optique.
Les stratégies du réel, Nicole Brossard, La nouvelle barre du jour.

DIVERS

Endetté comme une mule ou la passion d'éditer, Eric Losfeld, Belfond.
Le Necronomicon, Abdul Al-Hazred, Belfond.
Comment utiliser sa force mentale, Dr Richard Shames, Chuck Sterin, Stanké.
Pourquoi et comment maigrir, Drs Marcel Perrault et Boris Klotz, Flammarion.
La médecine et notre temps, Flammarion.
Recettes en images, Héritage.
Cinéma dadaiste et surréaliste, Musée national d'art moderne.
Oslovik fait la bombe, Oslovic, Éditions du jour.
L'affaire Frankenheim, Lazlo Deutsch, Belfond.
La fleur des saints, Omer Englebert, Albin Michel.
Laura Nosmas, les «partages» de minuit, Philippe Bouvard, Flammarion.
Le parasite, Michel Serres, Grasset.
Je parie que je gagne, Michel Gonzalez, Stock.
Recevez au punch, Éditions Héritage
Le visage, Pauline Vincent, Éditions Héritage
Ornements de fête, Fleurus idées
Initiation aux photogrammes, Fleurus idées
Profession producteur, Y. Rousset-Rouard, Calmann-Lévy
Nahanni, la vallée des hommes sans tête, Jean Poirel, Stanké
Les Maladies vénériennes, Paul Laugier, Collection Santé La Presse
L'ABC du Yoga, Kareen Zebroff, Nouvelle édition, Intrinsèque
En liberté dans le ciel, Don Severance, Intrinsèque

LITTÉRATURE POUR ENFANTS

Le vilain petit canard, Deux coqs d'or, Contes pour apprendre.
Jacques et le haricot magique, Deux coqs d'or, Contes pour apprendre.
Prince noir, Deux coqs d'or, Contes pour apprendre.
Le joueur de flûte de Hamelin, Deux coqs d'or, Contes pour apprendre.
Heidi, Deux coqs d'or, Contes pour apprendre.
Fables d'Esope, Deux coqs d'or, Contes pour apprendre.
La petite Poucette, Deux coqs d'or, Contes pour apprendre.
Le rossignol de l'empereur de Chine, Deux coqs d'or, Contes pour apprendre.
Winnie l'ourson et le tigre, Deux coqs d'or, Album Bonsoir
Lambert le Lion, Deux coqs d'or, Album Bonsoir.
Mary Poppins, Deux coqs d'or, Album Bonsoir.
Winnie l'ourson dans la tempête, Deux coqs d'or, Album Bonsoir.
L'arbre magique et les petits poissons, Deux coqs d'or.
L'arbre magique et les hirondelles, Deux coqs d'or.
L'arbre magique perd ses feuilles, Deux coqs d'or.
L'arbre magique et les papiers collants, Deux coqs d'or.
L'arbre magique et les six lapins, Deux coqs d'or.
L'arbre magique et la fumée noire, Deux coqs d'or.
Laure brûle les planches, Deux coqs d'or, Collection Véronique.
Quand la terre se réveille, Deux coqs d'or, Collection Véronique.
La voix des étoiles, Deux coqs d'or, Collection Véronique.
Avec toi demain, Deux coqs d'or, Collection Véronique.
Valérie fonde un club, Deux coqs d'or, Collection Véronique.
Le mystère de l'orchidée, Deux coqs d'or, Collection Véronique.
Le super-guide junior des oiseaux, Deux coqs d'or.
La bataille des planètes, L'attaque sous-marine, Deux coqs d'or.
La bataille des planètes, Hourra pour Kipo, Deux coqs d'or.
Le livre de la jungle, Les aventures de Mowgli, Deux coqs d'or.
Le livre de la jungle, Mowgli et ses amis, Deux coqs d'or.
Ivanhoe, Les romans du livre d'or, Deux coqs d'or.
François le Champi, Les romans du livre d'or, Deux coqs d'or.
Patrick et Sophie en fusée, Monique Corriveau, Héritage.
Titralak cadet de l'espace, Suzanne Martel, Héritage.

POÉSIE, THÉÂTRE, ART, LITTÉRATURE

Cahiers Céline 5, Lettres à des amies, Gallimard nrf
Oeuvres complètes IX Georges Bataille, Gallimard nrf
Camarade poète, Georges Mounin, Galilée/Oswald
Voix et images, automne 79, Jacques Godbout, Les presses de l'Université du Québec
Critique, octobre 1979 no 389
La Nouvelle revue française, nrf, octobre 1979, no 321

S. Paradis

Suite de la page couverture

était temps que je m'occupe sur le plan de l'esprit, en poésie, de ces chevaux que j'avais délégués dans les étoiles. C'est cette démarche que j'ai entreprise dans *Les Chevaux de verre*. La poésie est justement cette approche de l'absolu par l'esprit. Mais cette approche se résorbe en elle-même. Comme me l'a fait remarquer quelqu'un, il y a un grand mouvement dans chaque poème qui se termine par un recul, une chute. Cela décrit bien mon propre esprit. Je pars avec une fougue épouvantable comme si j'étais certaine que j'allais atteindre mon bout du monde et tout d'un coup, en chemin, je me rends compte que je ne l'atteindrai pas. C'est terrible de ne pas avoir l'ouverture sur l'au-delà. Il faudrait passer ce mur. Je ne le passe pas. C'est la raison des retours. Les chevaux, ils courent, ils passent à travers l'horizon et tout à coup se retrouvent nez à nez avec leur néant, avec la fin de leur escapade. J'ai bien peur qu'à la fin du recueil ils se retrouvent simple bibelot sur l'armoire...»

M. Tremblay

Suite de la page couverture

pas, ne se regardent pas et ne posent pas le même genre de questions selon qu'ils sont de la droite ou de la gauche».

Michel Tremblay a dit en Europe que les gouvernants de gauche sont des gens de droite en matière de culture et que c'était le cas notamment du Parti Québécois au pouvoir. Il concède au PQ que la culture n'est certainement pas *la* priorité de ce gouvernement mais ce n'est pas une raison pour «dire des niaiseries» lorsqu'ils en parlent. «Les ministériels sont probablement très mal informés, poursuit-il, lorsqu'ils le sont, par leurs fonctionnaires et vivent ainsi en vase clos, coupés des réalités du milieu. «Quand ils se mettent à pontifier sur la culture, ils se réfugient dans la tradition, sur une culture qui n'existe plus. *L'Impromptu d'Outremont* qui sera créé prochainement traiter justement de cela, d'un retour de la droite, d'une ancienne culture qui essaie de revenir...»

«Plus tu vas vers la gauche, plus tu vas vers l'encensement d'un régime. Quand tu te fais vivre par un régime, tu es pris pour l'encenser. Je ne veux pas être communiste; je ne veux pas être à la solde d'un régime quel qu'il soit; je ne veux pas être le Chostakovitch du Québec. Je veux avoir la liberté de critiquer à ma guise tout ce qui me plaît. Le PQ aurait tendance à dire aux artistes quoi faire et quoi penser en matière de culture. Avant, avec les Libéraux, c'était beaucoup plus clair: on ne traitait pas de notre culture mais de celle des autres.

«Depuis que le PQ est au pouvoir, je sais pourquoi j'écris. J'ai séché pendant plusieurs mois; j'ai eu l'impression que je n'avais plus rien à dire. *Damnée Manon, Sacrée Sandra* est la dernière pièce du cycle des Belles-Soeurs. J'ai mis neuf mois à «accoucher» de *La grosse femme* où j'ai trouvé un ton beaucoup plus tendre, plus doux. Puis j'ai écrit *L'Impromptu* qui est à nouveau agressif. Maintenant je me sens capable de passer de la tendresse à l'agressivité».

«Je connais maintenant mes propres limites, je sais pourquoi je suis là. Ma fonction c'est d'abord et avant tout de décrire des femmes et je ne lutterai jamais contre cela — ce sont toujours des hommes qui m'ont traité de misogynie. Mon théâtre est politique, il traite de la condition de la classe ouvrière, de l'opression des petits devant les grands, il n'est pas élitiste. Notre culture est parfaitement exportable parce qu'elle est différente. Il commence à être temps qu'elle devienne notre propre nombril du monde comme toutes les autres cultures de la planète. Notre culture est très jeune mais elle existe...» Gare à la droite!

L'Orchestre de chambre de Montréal
Chef d'orchestre: **WANDA KALUZNY**
avec **Ben Heppner,** ténor
au programme:

BRITTEN:	Les illuminations
HAYDN:	Symphonie no. 46
NALLERAND:	Cordes en mouvement
MOZART:	Sinfonia K 136

Le jeudi 6 mars à 8 h 30
à la Cathédrale CHRIST CHURCH
(1 rue Ste-Catherine, entre Eaton et La Baie)
Entrée libre

Les Éditions du Jour


$8.00 $6.00 $6.00
Le cyclisme
de **Gabriel Lupien** et **Lucie Marcotte**
Enfin un guide complet sur le cyclisme.
L'achat et l'entretien de votre bicyclette, les règles de circulation, les randonnées à bicyclette, les jeux cyclistes, etc., vous trouverez tout cela dans ce livre abondamment illustré. Et, pour compléter, les deux volumes **«Le cyclisme à l'école» Guide de l'éducateur et Cahier d'exercices du cycliste.**

Les Éditions du Jour Inc.
6765, de Marseille, Montréal H1N 1M4
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaires de ce volume, prière de remplir et de nous retourner la formule ci-dessous avec votre chèque ou mandat-poste
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
☐ Chèque ou mandat ci-joint
BO — 135 d

Le cyclisme	**$8.00**
Guide de l'éducateur	**$6.00**
Cahier d'exercices	**$6.00**

Une nouvelle collection aux Presses de l'université Laval
«CAHIERS DE BIOÉTHIQUE»
publiés par le Centre de bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal

Dans la nouvelle conjoncture créée par l'apparition récente de types de sciences et de technologies inconnus jusqu'ici, les «CAHIERS DE BIOÉTHIQUE» veulent être un lieu de rencontre interdisciplinaire en vue d'une réflexion collective entre personnes de toutes croyances, pour répondre aux nombreux défis posés par la biomédecine. Des auteurs de réputation internationale y présenteront des textes de haute vulgarisation destinés à tous ceux que l'homme et son avenir intéressent.



VIENT DE PARAÎTRE
1. LA BIOÉTHIQUE
Qu'est-ce que la bioéthique ? Quelle est son origine ? Quel est son but ? Quelles sont ses règles ? Un groupe de spécialistes éminents, québécois et étrangers, tentent de répondre à toutes ces questions, et à bien d'autres touchant des problèmes clefs en bioéthique.
194 pages, $12.

À PARAÎTRE
2. LE DIAGNOSTIC PRÉNATAL **3. MÉDECINE ET ADOLESCENCE**

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR:
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C.P. 2447
QUÉBEC G1K 7R4

BON DE COMMANDE **Date.....** **D**
Veuillez m'envoyer..... exemplaire(s) de LA BIOÉTHIQUE. L'exemplaire, $12.
SOUSCRIPTION
Veuillez me fournir ..... exemplaire(s) de chacun des prochains volumes des «Cahiers de bioéthique», dès parution.
☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat) $.....
☐ VISA NO ..... MASTER CHARGE NO .....
Date d'expiration de ma carte de crédit .....
SIGNATURE .....
NOM (EN MAJUSCULES) .....
ADRESSE .....



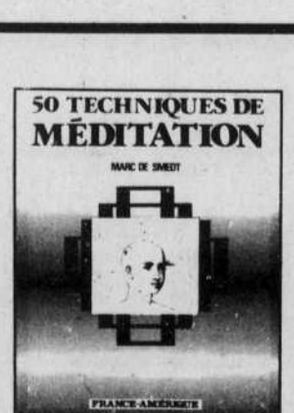
LA FLORIDE DU SUD
Des plus complets, un compagnon de voyage indispensable, enfin rédigé à l'attention des québécois, avec de nombreuses illustrations en couleur
GUIDE OCÉAN



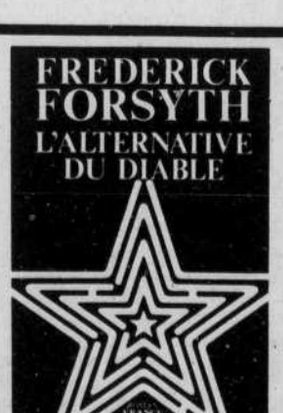
SAVOIR FAIRE FACE
Toutes les méthodes, tous les procédés, tous les trucs pour ne pas être pris de court dans ce gros manuel, jalonné de nombreux exercices.
RETZ



FAIRE L'AMOUR
Enfin en français, dans une belle édition illustrée, le très beau livre de Patricia E. Raley, nous fait découvrir la dimension cachée de nos désirs.
FRANCE-AMÉRIQUE



50 TECHNIQUES DE MÉDITATION
Pour tous ceux qui veulent mieux vivre, un voyage à travers les méthodes de méditation dont la pratique peut être utile encore aujourd'hui.
FRANCE-AMÉRIQUE



L'ALTERNATIVE DU DIABLE
Après **Chacal, Odessa** et **Chiens de Guerre,** le dernier roman de **Frederick Forsyth** est déjà un best-seller. Tous les problèmes de notre monde dans une effrayante machine infernale.
FRANCE-AMÉRIQUE



LE CHAUFFAGE AU BOIS
Simple, concis et complet, un manuel qui nous prouve que le chauffage au bois est une alternative raisonnable.
JEAN BASILE ÉDITEUR

BON DE COMMANDE
☐ La Floride ..... $ 2.95
☐ Savoir faire face $35.00
☐ Faire l'amour $19.95
☐ 50 tech. méditation $11.95
☐ L'alternative du diable $12.95
☐ Le chauffage au bois ..... $ 7.95
FRANCE-AMERIQUE
NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $ .... ☐**chèque** ☐**mandat**
170, Benjamin Hudon, Montréal H4N 1H8
Tél.: 331-8507
en vente dans toutes les librairies

FRANCE-AMÉRIQUE

Suzanne Paradis

Un monde d'une inquiétante étrangeté

par Lise Gauvin



Suzanne Paradis, **Miss Charlie,** Montréal, 1979, Leméac, coll. roman québécois, 322 pages.

IL est des écrivains qui entrent en littérature avec fracas et que l'on encense dès la première oeuvre en parlant de génie. Ceux-là en général ont du mal à survivre à cette gloire précoce. Soit qu'ils se taisent ensuite tout à fait, soit qu'ils s'acheminent progressivement vers le silence en laissant sur leur parcours quelques traces de redites et de non-significances. D'autres, plus modestes ou plus heureux, ont la chance qu'on les laisse en paix quelque temps, le temps d'édifier patiemment une oeuvre et de progresser dans la découverte d'une écriture. Suzanne Paradis est de ceux-là. Mieux connue comme poète, ses romans jusqu'à maintenant avaient peu attiré l'attention. Sa production malgré tout s'est poursuivie à un rythme constant, appelée par d'autres exigences que celle de répondre à un besoin immédiat du public.

En littérature québécoise, Suzanne Paradis fait figure d'exception. Cet(te) écrivain(e) d'aucun groupe ni d'aucun mouvement repéré et connu avait parlé de la femme (*Femme fictive, femme réelle*, 1966) bien avant que n'arrivent les grandes vagues de la pensée féministe. Elle passe aussi de la poésie à l'essai et au roman avec une facilité et une dextérité déconcertantes. Autre fait non négligeable, son dernier roman, *Miss Charlie*, (Léméac), est son vingt-et-unième livre. C'est par celui-ci sûrement qu'il faut commencer si l'on veut découvrir ce monde de nuances et d'envoûtement qui lui est propre, monde qui tient principalement à une sorte de regard mobile et interrogateur posé sur les êtres et sur l'opacité de leur conscience.

Miss Charlie... Ce titre est un piège et il a longtemps retardé ma lecture du livre. Il évoquait je ne sais quel retour à un univers romanesque construit, celui des portraits «en pied», figés dans l'immobilité d'une vision impersonnelle et extérieure. Je lisais dans ce titre juste assez d'exotisme, de tendresse déguisée en sobriquet («Charlie») et d'androgynie pour annoncer un récit sentimental aux couleurs châtoyantes et au déroulement terriblement prévisible. Or l'ensemble du roman semble s'appliquer à déjouer les fausses pistes du titre. Certes, le récit se déroule dans un décor de cartes postales, un petit village touristique du Québec où s'assemblent les skieurs de toute provenance durant l'hiver. Dans ce village nommé Montrose, à proximité d'un lac Rose, vient s'installer un écrivain américain connu et sa femme, Gloria-Rose, sous le regard ahuri de Miss Charlie, leur voisine, la jeune veuve qui a décidé de transformer une partie de sa maison en bibliothèque publique. Et ce serait «la vie en rose», s'il n'y avait la présence menaçante de (Mort)imer, et si ce n'était que les éléments plus haut mentionnés servent uniquement de toile de fond à un déroulement qui se moque bien des stéréotypes.

En fait, il se passe fort peu de choses dans ce récit écrit à la première personne par Miss Charlie, cette Marie-Charles Craig que précisément on aura du mal à identifier tout au long du livre parce que le personnage se fait et se défait peu à peu au gré des données évanescentes de sa conscience et au fil d'une écriture qui cherche à devenir en même temps une lecture de soi et des autres. La trame romanesque consiste essentiellement en cette écriture-lecture, cette écriture-déchiffrement qui s'avoue d'avance vaincue et d'avance livrée à l'interdiction de l'indéfinissable, mais qui trouve dans ses approximations successives sa propre justification et le sens de sa nécessité. On ne saura jamais vraiment qui est Mortimer, l'écrivain connu, Gloria-Rose, la starlette, et Chinchilla, l'adolescente passionnée, victime ou cause d'un maléfice singulier. On apprendra tout au plus quelques détails sur le passé de ces personnages. On ne connaîtra pas davantage le mystérieux pouvoir de ces arbres appelés olibrius, créatures à demi-fictives qui semblent manipuler à distance les personnages. Mais à la fin du livre, le lecteur sera porté, comme subissant lui-même l'effet d'envoûtement que connaissent certains habitants de Montrose, à attendre encore quelques indices de déplacement de perspective ou d'inquiétante étrangeté sur les visages et dans les gestes décrits.

D'abord histoire d'un regard, *Miss Charlie* est aussi l'aventure d'un être se voyant regarder et transcrivant cette expérience. Des passages en italiques reproduisent les premiers essais d'écriture de la jeune bibliothécaire. Peu à peu ce deuxième récit prend de l'importance et en vient à alterner avec le premier niveau de narration. A ce roman dans le roman s'ajoute un troisième récit, concurrent du deuxième, écrit par Mortimer sur Miss Charlie et les habitants de Montrose. La seconde partie du livre (celle qui commencerait à l'accident de Gloria-Rose) forme ainsi un ensemble polyphonique fort astucieux où les mêmes noms reviennent mais dans un contexte autre et présentés selon des perspectives différentes, allant du récit onirique au récit mythique. Les deux derniers récits en viennent même à prendre littéralement le pas sur le premier, qui s'étiole peu à peu, perd sa texture dubitative et nuancée et tourne parfois au mélodrame.

Malgré les gaucheries de la fin et son intrigue parfois cousue de fils blancs (je pense en particulier à la pièce trouvée, *L'Étrangère*), le roman de Suzanne Paradis atteste une rare maîtrise de la durée romanesque. Alors que plusieurs romanciers québécois se complaisent aujourd'hui dans les délices de l'autoreprésentation, elle arrive à

Suite à la page 24

VIENT DE PARAÎTRE:

LIBERTÉ

LITTÉRATURE 127

sept instructions

R. Beaudoin, A. Belleau, F. Hébert, R. Lapierre, R. Mélançon, F. Ricard, Y. Rivard

aussi, des poèmes, des proses et des chroniques sur Antonine Maillet, Michèle Lalonde, Carlos Fuentes, sur l'informatique, sur l'idéologie ..... 128 p.

Je désire m'abonner à LIBERTÉ

NOM .....

ADRESSE ..... *CODE* .....

abonnement annuel (6 numéros): $15
chèque ou mandat-poste à l'ordre de LIBERTÉ, C.P. 399, succ. Outremont H2V 4N3

LIBERTÉ est diffusée en librairie par Dimédia, 539 boul. Lebeau, Saint-Laurent
l'exemplaire: $4

colloque nbj 1980
«la nouvelle écriture»

Le vendredi 29 février de 9h00 à 18h00
Ouvert au public / entrée libre

Communications et participation de

André Beaudet — Hugues Corriveau
Victor-Lévy Beaulieu — Roger DesRoches
Claude Beausoleil — Philippe Haeck
Normand de Bellefeuille — Francine Saillant
Nicole Brossard — France Théoret
François Charron — Marie-Claire Vaillancourt
Collectif étudiant — Yolande Villemaire

Animateur: Michel Beaulieu

À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Pavillon Hubert Aquin — Pièce AM 050 (niveau métro)

Colloque organisé par La Nouvelle barre du jour en collaboration avec le Module Études littéraires de l'UQAM

Berlin: la ville à deux faces

par Naim Kattan

La Dédicace de Botho Strauss, récit traduit de l'allemand par Jean-Claude Hémery, chez Gallimard.

Procès-verbal d'un duel de Jurgen Fuchs, traduit de l'allemand par A.G. Kermisch chez Flammarion.

POUR Richard Schroubek, l'été de 1976 fût doublement exceptionnel. Il n'a jamais fait aussi chaud à Berlin et c'est à ce moment-là que son amie Hannah a décidé de l'abandonner. Richard Schroubek, est le personnage du roman de Botho Strauss, jeune écrivain allemand né en 1944, auteur de plusieurs nouvelles. Pour comprendre ce qui lui arrive, Richard décide de quitter son emploi, de rester dans son appartement et d'attendre l'appel de son amie et peut-être son retour. Il se met à écrire, explorant son amour, son passé, la banalité insupportable de sa vie et l'illumination constante du désir. Complètement coupé du monde, il capte la vie à travers les petits incidents du quotidien, les bruits de la rue, les programmes de télévision, la couleur du ciel. C'est le constat d'une déchéance. Richard ne parvient même pas à arrêter la chasse d'eau, il se bat contre les éléments, grands et petits. La ville écrasée de chaleur oppose à son vide intérieur le fantasme d'une hostilité générale. Il ne lui reste que l'écriture. Le procès-verbal de sa défaite et de son échec est en réalité une tentative de régénération. C'est par les mots qu'il invente qu'il cherche à se réhabiliter. Et voilà que le téléphone sonne. Hannah l'appelle. Il se précipite à sa rencontre, lui portant son manuscrit, lui dédicace sa vie retrouvée. Elle lui donne rendez-vous devant un bar mais elle n'est pas là. Il l'attend et la voit sortir, la démarche hésitante. Visiblement elle a trop bu. Il la rejoint. Oui, elle l'a appelé mais elle n'avait plus besoin de lui. Elle cherchait de l'argent pour aider son nouvel ami. Elle a pu l'emprunter à quelqu'un d'autre. Au moins, lira-t-elle le manuscrit? Elle le promet et quelques jours plus tard, Richard retourne au bar et on lui remet le manuscrit. Elle l'avait oublié dans le taxi. En fait, cet écrit, à qui était-il destiné? Pas à Hannah puisqu'elle ne l'a pas lu.

La Dédicace est une réflexion sur la signification de l'écrit. Nous sommes à Berlin mais nous aurions pu être dans n'importe quelle ville à l'intérieur d'un appartement où un homme démuni tente en alignant des mots de s'accrocher à la vie.

■

Dans *Le Procès-verbal d'un duel*, Jürgen Fuchs nous révèle un autre visage de la sécheresse et de la déchéance. Nous sommes à Berlin, dans la partie Est, cette fois. Fuchs, un jeune écrivain, est arrêté en novembre 1976. Il est conduit en prison et c'est l'interrogatoire qui commence. Il est communiste et les policiers le sont aussi. Ils utilisent les mêmes mots en les dotant d'un autre sens. Au début, Fuchs est en colère. Il est en faveur du régime sauf qu'il souhaite une fidélité plus réelle au marxiste. Il fait partie des jeunes qui réclament une libéralisation. Manifestement, cela ne plaît pas aux détenteurs du pouvoir.

Fuchs passe dix mois en prison. On cherche par tous les moyens à le briser. Cinq enquêteurs se succèdent les uns aux autres. On le menace, on lui parle doucement, on lui fait miroiter des récompenses. On ne lui demande presque rien: dénoncer ses amis, accepter des conseils des policiers: il sera libre et il fera fortune. Fuchs résiste. Il n'a qu'une armure: les mots. Il ne faut pas qu'ils soient dégradés, qu'ils perdent leur sens. Pour briser l'isolement, il écrit. Il n'a ni papier, ni crayon: il mémorise. On finit par le relâcher et on l'expédie à Berlin Ouest. Il s'est régénéré par les mots et c'est le procès-verbal de son duel avec les policiers qu'il enregistre et qu'il nous transmet.

La comparaison entre le livre de Fuchs et celui de Strauss pourrait paraître odieuse. Il s'agit toutefois de deux écrivains qui se battent contre la déchéance et ne possèdent qu'une arme: l'écriture. Arme de liberté que redoutent les policiers.

Cahiers



revue trimestrielle sur les arts visuels

maintenant 32 pages

Numéro spécimen et bulletin d'abonnement sont fournis sur demande.

C.P. 1261
Place Bonaventure
Montréal H5A 1G9

SERVICE DE TRADUCTION

de l'espagnol au français
(commerciale, littéraire ou politique)

Travail soigné.

Jacques LANCTOT, N° 6079

Institution Montée Saint-François
200, Montée Saint-François
Laval H7C 1S5

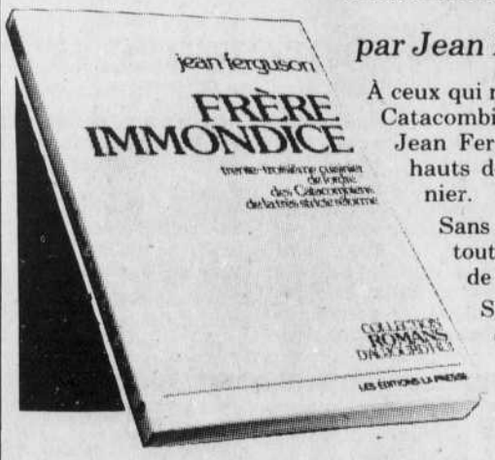
Vient de paraître

dans la collection
ROMANS D'AUJOURD'HUI

FRÈRE IMMONDICE

trente-troisième cuisinier de l'ordre des Catacombiens de la très stricte réforme

par Jean Ferguson



À ceux qui ne connaissent pas l'Ordre des Catacombiens de la très stricte réforme, Jean Ferguson révélera les bas et les hauts de leur trente-troisième cuisinier.

Sans doute aura-t-il sauvé son âme tout en ignorant les déchirements de la mystique?

Ses lecteurs ne se priveront pas de s'en réjouir.

142 p./$6.50
en vente partout

les éditions la presse

7, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H2Y 1K9
(514) 285-6981

GRANDE VENTE À LA LIBRAIRIE LEMÉAC

VENEZ PROFITER DE NOS PRIX RÉDUITS ET ÉPARGNEZ

10% Livres scientifiques techniques et scolaires

10% Sciences humaines: psychologie, philosophie histoire, géographie

20% Littérature générale française et québécoise

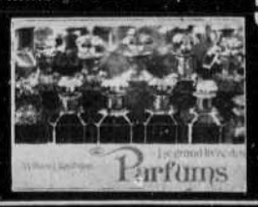
Le trésor de Toutankhamon
Éd. Princesse
Rég. 45.00
Spécial: 36.00



Tradition et renouveau
Le monde arabe
Éd. Vilo
Spécial: 39.20



Le grand livre des parfums
Éd. Minerva-Vilo Spécial: 55.20



DE 20 À 40% SUR LES LIVRES D'ART

20% Littérature de jeunesse

Le LIVRE de POCHE **40%**

	Rég.	Spéc.
Simple	2.95	1.75
Double	3.75	2.25
Triple	4.50	2.70
Quadruple	5.50	3.30
Quintuple	5.95	3.60
Art	6.50	3.90
Cuisine	5.75	3.45

20% Sur les collections de poche: J'ai Lu - Folio Idées - P.B.P. Microcosme - Points 10-18 - G-F. Club des masques Marabout, Q.S.J. Médiations, Champs

PERSONNEL COURTOIS ET QUALIFIÉ À VOTRE SERVICE

LIBRAIRIE LÉMEAC INC.

371 Laurier Ouest Montréal H2V 2K6. Tél.: 273-2841-2842
Angle Laurier et Parc Autobus: 50, 51, 80, 128, 129

Les prix de LA PLÉIADE sont calculés au taux du 24-1-80 à .2920.

Les prix peuvent changer sans préavis.

Ouvert
- de 9h à 18h les lundi, mardi et mercredi
- de 9h à 21h les jeudi et vendredi
- de 9h à 17h le samedi

les carnets de Jean Ethier-Blais

JE veux exprimer ici ma solidarité avec les journalistes et les collaborateurs du DEVOIR dans le conflit qui les oppose à ce qui est devenu une direction multiforme. Cet état de fait correspond-il à la clarté souveraine de la vision que le fondateur du DEVOIR se faisait de l'avenir du journal? Il est temps que se règle le conflit syndical et qu'un directeur en titre reprenne le combat. Il y aura vingt ans l'an prochain que ma signature paraît dans ce journal, qui a formé ma jeunesse, exalté en moi le plus sain des nationalismes, qui m'a, enfin, permis de m'exprimer librement. Ce rapport donne son honneur à ma vie. J'ai connu André Laurendeau; j'ai aussi connu Claude Ryan dans sa sagesse. Sa souple ironie à mon endroit m'a enchanté. Il savait que je ne partageais pas toutes ses vues; jamais il n'a manqué à sa parole. C'est dire qu'il y a une dynamique du journal qui dépasse les hommes et qui entraîne le directeur, comme les journalistes, dans son sillage. De graves événements se préparent au Québec. Il est essentiel pour notre nation que Le DEVOIR fasse entendre sa voix, au-dessus de la mêlée et pourtant au coeur de l'action. Je suis solidaire de la prise de position des journalistes parce qu'elle hâte ce processus de clarté. Devant l'histoire affective et idéologique de ce journal, qui, dans une large mesure, a suscité la nation québécoise moderne, les hommes sont peu de chose. Le DEVOIR façonne ceux qui le fabriquent. C'est pourquoi il exige une telle fidélité.

■

Lundi matin, je me lève avec une seule idée en tête, aller au concert. À la Place des Arts, on joue du Wagner. J'irai donc. S'habiller comme on disait dans mon enfance, «en propre», l'autobus, le métro. J'arrive en avance, par un de ces soirs d'hiver lorsque le ciel est calme, que le froid vous grise, qu'il y a dans l'air des bouffées presque de printemps. Je monte au premier-balcon. Peu à peu, autour de moi, les habitués prennent place. Sont-ce des fervents? Voici ce que je note dans mon carnet: «Jour d'élections, concert Wagner. Lequel, de ces deux événements, a le plus d'importance? Vénus, Sieglinde, Clark ou Trudeau? J'aime ce qui m'entoure. Les abonnés qui arrivent, le bruit des instruments, l'odeur de propreté et de parfums, les coiffures, les profils (car, dans une salle de concert, on ne voit ses voisins que de profil), les musiciens qui, cérémonieusement, rejoignent leurs sièges, les lunettes d'approche, les accents de Wagner qui éclatent au milieu du bruit comme si l'orchestre appelait indistinctement les dieux et les démons; et cette attente de la foule, qui est aussi un bizarre frémissement.» C'est ici que je referme mon stylo, car Charles Duthoit entre.

Après la célèbre grève des musiciens, je m'étais juré de n'aller plus au concert qu'à bon escient. L'an dernier, la deuxième symphonie de Rachmaninoff; lundi, Wagner. Musique romantique, mais surtout partitions qui plongent dans mon coeur et mon passé. Malgré l'arrivée récente en avant-scène de Stravinsky, je trouve les programmes de notre orchestre bien conventionnels. J'aimerais que, de temps à autre, on nous offre des oeuvres de musiciens peu joués: je pense à Reger, à Janacek, aux symphonistes russes (en-dehors de Tchaikovsky, il y a toute une école à découvrir), aux franckistes, à Albéric Magnard. Je dresse une liste au hasard afin de souligner l'indigence criante de la programmation classique. En ce moment nous passons de la boursoufflure à la médiocrité, qu'elle soit tonale ou atonale. Il faut dire que le public est, lui aussi, à l'usage bien ordinaire. Pendant l'exécution du premier acte de la *Walkyrie*, il est parti, au premier balcon, environ cinquante personnes, sans se presser, sans aucune gêne, comme d'une salle de cinéma. Sans doute pensaient-elles entendre Jon Vickers ou Pollini interpréter un concerto de Beethoven (c'est toujours le même, malgré la nomenclature). J'envie la famille Esterhazy et les mécènes qui peuvent se permettre de choisir leurs programmes. La mécanique du disque ne remplacera jamais cette liberté créatrice.

Au cours de ma carrière, j'ai eu un poste à Paris. Le midi, je quittais mon bureau à toute allure, rentrais chez-moi, mangeais et écoutais le premier acte de la *Walkyrie*, avec Walter, Melchior et Lotte Lehmann. La musique de Wagner est inséparable du texte qu'il a lui-même écrit, auquel en poète, il attachait beaucoup d'importance; d'une certaine manière la musique accompagne les propos des personnages, les commente, leur donne sa propre transcendance. Il est facile de se laisser emporter par le flot wagnérien; mais dès lors qu'on s'attache au texte, l'ensemble poésie-musique se transforme en un nouveau langage qui ne peut servir qu'à exprimer l'univers wagnérien. N'est-ce pas, en définitive, ce que Nietzsche, créateur lui aussi, d'une langue, reprochait essentiellement à Wagner? Deux éléments ont retenu mon attention, lundi soir: l'inceste, dont on retrouve souvent la hantise chez les écrivains allemands (thème qu'Élémir Bourges leur a repris dans *Le crépuscule des dieux*) et la recherche du nom. Les héros wagnériens, à l'instar de la nation allemande, ne savent jamais qui ils sont. Un père, un creux d'une futaie, les a abandonnés. En ce sens, Siegmund est aussi un personnage des frères Grimm. Espérons que l'amour de Sieglinde le sauvera; espoir vain, car nous savons, de science certaine, qu'il est voué au martyre. J'aime, entre tous, le héros Hunding, l'ennemi qui crie vengeance. Il est curieux de constater à quel point les mots-clés wagnériens reviennent souvent sous la plume de Nietzsche. On dirait que Wagner l'a précédé dans un monde philosophique inconnu de leurs contemporains et que Nietzsche ne lui a jamais pardonné cette découverte de son patrimoine. C'est la patrie inaccessible des surhommes. Nous pouvons nous rendre jusqu'à la frontière; mais là, devant la barrière, un douanier exige notre passeport. Passeport pour la vie éternelle? Hélas! nous ne l'avons pas. Cette frontière, ce sont les opéras de Wagner. Humbles mortels, arrêtons-nous à cette musique dont le sens véritable nous échappera toujours. Les Québécois, qui n'ont pas encore trouvé le nom de leur patrie, qui en changent comme de chemise, devraient être particulièrement sensibles à cette quête du Graal en soi; le dieu Wagner leur tend un miroir profond comme un lac dans les forêts.

L'ironie de Philip Roth

par Milan Kundera

Philippe Roth, **Professeur du désir**, traduit de l'anglais par Henri Robillot, Paris, Gallimard, 1979, 285 pages.

IL y a six ans, Philip Roth est venu à Prague pour la dernière fois. J'avais réservé la veille une table pour quatre dans un restaurant de la vieille ville. Quand nous y sommes arrivés, la petite table à côté de nous était déjà occupée par un monsieur plongé dans un livre. Nous avons mangé et bavardé, et l'oreille du monsieur planait au-dessus de nos assiettes. Pour rendre naturelle sa persévérante solitude, il faisait semblant d'attendre vainement une femme. Comme nous sommes restés dans le restaurant plus de quatre heures, ce rôle lui était de plus en plus difficile à jouer. Il s'est levé une fois et est allé guetter sa bien-aimée imaginaire dans la rue. À ce moment-là, Philip a posé sur sa table un paquet de cigarettes comme une récompense de ses efforts et, l'amoureux revenu, il lui a fait un grand sourire. Visiteur de Prague strictement surveillé, Philip a su s'en amuser comme un vrai Pragois...

Il est venu plusieurs fois à Prague, un des plus beaux chapitres du *Professeur du désir* s'y passe d'ailleurs. Il voulait d'abord connaître la ville de Kafka. En recherchant Kafka, il a trouvé des intellectuels tchèques mis au silence. En leur compagnie, il a respiré un esprit qui lui était familier et qui était peut-être celui de ses ancêtres venus de l'Europe centrale: un humour particulier, le sens du non-sérieux, le goût pour les énormités et l'ironie: qualités tellement plus rothiennes qu'américaines!

Dans *Professeur du désir* il y a un merveilleux portrait d'un dragueur, Baumgartner, qui donne au protagoniste (David Kapesz) un conseil inappréciable: si l'on veut accoster une femme inconnue, il ne faut pas faire assaut d'esprit, mais poser des questions on ne peut plus banales et s'étonner grandement des réponses. «*Mais, je t'en prie, pas d'étalage d'ironie! Ton problème, c'est que tu les effarouches avec ta merveilleuse prédilection pour la complexité des choses.*»

Ce conseil est valable non seulement pour les dragueurs mais aussi pour les auteurs. En tant qu'auteur, Philip Roth est aujourd'hui un mauvais dragueur. C'est l'un des plus célèbres écrivains de l'Amérique d'aujourd'hui, pourtant il y est mal aimé. Non pas à cause de son immoralisme, mais à cause de son ironie, qui braque la critique moralisatrice (et il n'y en a presque pas d'autre en Amérique). Les moralisateurs excuseront volontiers l'immoralisme (qui n'est souvent qu'un moralisme blessé, un moralisme à l'envers), mais ils ne pardonnent pas l'ironie parce que celle-ci met en question le sérieux des certitudes morales en tant que telles.

Je parle bien de l'ironie et non pas de la satire ou de la parodie, ou bien de cet humour crispé derrière lequel se cache la critique sociale simpliste, mais précisément de l'ironie née de cette «*merveilleuse prédilection pour la complexité des chose*» grâce à laquelle la vérité n'est jamais collée à l'énonciation, mais se trouve ailleurs, par-delà les mots, de sorte que l'intelligence du lecteur est perpétuellement à sa difficile et amusante recherche.

Ma vie d'homme ce livre mauvais (édité en 1974 en Amérique, en 1976 en France), est un des rares romans pour lesquels j'ai une fidèle passion. Un livre fascinant, ludique, violent, insupportable, drôle, plein d'énormités, vrai, comique, horrible... La vulgaire et odieuse Maureen est si vivante que je tremble souvent en rentrant chez moi qu'elle n'ait occupé mon appartement après en avoir chassé ma femme. C'est un petit miracle que je ne comprends pas: comment est-ce possible qu'un personnage si unilatéralement, si franchement monstrueux, puisse être si vrai? Le livre a provoqué la fureur de ceux qui se voulaient les défenseurs des femmes. Mais ils ont oublié que la grandeur du féminisme consiste non pas dans la béate exaltation du principe féminin mais dans la mise en question radicale de la condition et des femmes et des hommes. C'est de cette condition dénoncée que provient un «horrible de la virilité» aussi bien qu'un «horrible de la féminité». Si Philip Roth a démasqué celui-ci avec virulence, sa critique n'est pas incompatible avec le sens le plus profond de la révolte féministe.

Professeur du désir est comme un deuxième volet, une «variation en majeur» de Ma vie d'homme. Tandis que celle-ci est éclairée par la lumière noire de Maureen, Professeur du désir baigne dans les doux rayons de Clarissa, femme adorable, idylliquement «*dévouée à la quotidienneté de l'existence*». En effet, Professeur du désir semble être construit sur une histoire «kitsch»: Un jeune homme rendu malade par des femmes «mauvaises» est sauvé par une femme «bonne»: après l'histoire immorale de *Ma vie d'homme*, voilà une histoire exemplaire. Traiter d'un tel sujet, seul un très grand maître de l'ironie peut se le permettre.

Le dernier chapitre raconte le jour de Kapesz avec Clarissa sous le ciel bleu de leur amour. La béatitude est encore multipliée par l'arrivée de l'être le plus émouvant du roman, le père de Kapesz. Et, pour qu'il y ait encore plus de bonheur, le père est accompagné par un autre vieux, non moins touchant, ami tardif de sa vieillesse. Quelle quadruple félicité! Mais à ce moment-là, la tendre et miraculeuse ironie de Roth commence à décomposer les couleurs: le bleu du ciel se disloque en spectre; derrière le bonheur on aperçoit la peur de la mort; derrière la peur de la mort, la gaieté insouciante; derrière la gaieté, le ridicule; derrière le ridicule, la pitié, et ainsi de suite. Grâce à la «*merveilleuse prédilection pour la complexité des choses*», l'histoire «kitsch» s'est transformée en une histoire on ne peut plus fine, et nuancée et riche.

■

L'Amérique, heureuse, ne partage pas l'eschatologie esthétique qui divise la littérature en deux temps: la préhistoire du traditionnel et la vraie histoire du moderne: grâce à cela, Roth possède bien quelques vertus oubliées du métier: la connaissance parfaite des choses dont il parle (le merveilleux chapitre sur Prague en est une des preuves; jamais je n'ai lu d'une plume étrangère une description aussi exacte de la situation compliquée de Prague); l'art de créer un personnage (fondé apparemment sur tout un appareil préparatoire) et, selon la grande tradition américaine, l'art du dialogue (il y a de petites phrases prononcées dans une conversation qui trahissent d'emblée toute l'autostylisation et la «fausse conscience» d'un homme). C'est par ces paroles que Roth tient ses personnages et bâtit des superbes «blocs» de dialogue.

Philip Roth est un grand historien de l'érotisme moderne. Après l'exaltation lyrique de la sexualité qu'on connaît d'un Henri Miller, lui parle de la sexualité qui se met en question; c'est toujours un hédonisme, mais l'hédonisme problématisé, blessé, ironisé. Philip Roth se réfère souvent à Franz Kafka. Or c'est dans une petite scène jamais citée par les kafkologues que je vois une anticipation condensée de Roth: le coït ridicule et fatal de Karl Rossmann avec la bonne, au premier chapitre de l'Amérique. (À propos de Kafka encore: dans *Professeur du désir*, quelle histoire, quelle énormité admirable, que cette rencontre avec une vieille putain qui aurait couché avec l'auteur du *Château*!).

Je suis arrivé à la fin de mon article et, subitement, tout ce que je viens de dire me semble inexact. Par exemple, à propos de l'ironie. Son image courante, c'est Thomas Mann ou Robert Musil avec leur distance et leur objectivité. L'ironie de Roth est différente. Elle est liée au côté biographique candidement dévoilé, à la confession cyniquement ouverte. Quand Zuckermann avoue sincèrement sa joie indomptable de la mort de Maureen, ce n'est pas la confession lyrique d'un Kerouac ni la confession philosophique d'un Rousseau, mais justement une confession ironique: la vérité morale y reste indéchiffrable. L'union inhabituelle de la confession et de l'ironie — c'est tout lui. Infiniment vulnérable dans sa sincérité, infiniment insaisissable dans son ironie.

(Le Monde)

Choix de lectures

Suite de la page 26

Troupe de théâtre d'Archambault — **Y a rien là!** — La Troupe de Théâtre d'Archambault; préf. de Paul Rose; photos de Pierre Gaudard — Montréal-Nord: VLB, 1979. 224 p.: ill., musique; 23 cm.

Description de la vie carcérale par un groupe de détenus du pénitencier à sécurité maximum d'Archambault. Cette création collective parle de la solitude des prisonniers, de leur aliénation, de la bêtise que; une entreprise parodique, de dérision et de culture, qui emprunte à la mythologie et aux meilleurs auteurs des siècles passés. Public très restreint. Pour Jean Mitry, dans notre monde d'apparences (le cinéaste est bien placé pour en parler...) il est sage, tout poète qu'on se veuille, d'être illusionniste. A noter que l'ouvrage a été entrepris en 1943.

■

Thériault, Serge-A. — **Jean-Jacques Rousseau et la médecine naturelle** — Montréal: Univers: L'Aurore, 1979. 150 p.; 23 cm. — (Exploration: Sciences humaines).

Cet essai repose sur une lecture de *l'Émile* et de *La Nouvelle Héloïse*. L'auteur étudie la pensée rousseauiste sur la nature en la mettant en rapport avec la philosophie naturiste moderne de la santé (cf. la préface, p. 11-15). Deux annexes: un essai de définition du système naturo-médical actuel — une analyse du système de la cuisine et du repas chez J.-J. Rousseau (par Jean-Claude Bonnet). À noter l'abondance des citations et le fait que les annexes occupent la moitié du volume.

P.C.

Solidarité et collaborateurs

Bien qu'ils échappent à la juridiction du Syndicat de la Rédaction (CSN), la majorité des collaborateurs du cahier Culture et Société ont tenu à manifester leur solidarité avec les journalistes syndiqués du DEVOIR qui ont entrepris le 19 février une grève des signatures pour exprimer leur volonté d'en arriver le plus tôt possible à un règlement dans les négociations en cours avec l'Imprimerie populaire, éditrice du journal.

Le rédacteur en chef respecte leur position mais ne peut accepter que soient publiés dans LE DEVOIR des opinions, des critiques et des commentaires ne portant pas de signature. C'est une décision de nature professionnelle qui ne relève pas des relations de travail entre un employeur et son personnel. C'est pourquoi LE DEVOIR a fait savoir aux collaborateurs que leurs textes ne seraient pas publiés sans leur signature.

Michel ROY
rédacteur en chef

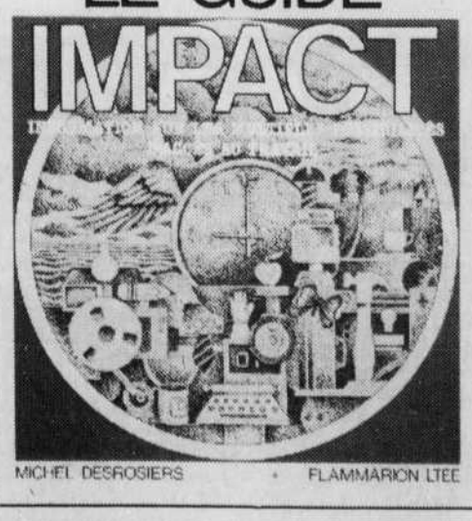
S. Paradis

Suite de la page 23

créer un monde polyphonique où s'entremêlent non seulement les visages et les voix, mais aussi les types de récits. L'originalité de Suzanne Paradis est d'avoir réussi à associer, sur le plan formel de l'oeuvre, la relativité des regards à celle des écritures dans un fondu qui n'a rien à voir avec le collage, souvent gratuit, ou le simple procédé de mise en abîme. Nous avions déjà, en littérature québécoise, une galerie de libraires plus ou moins grincheux et misanthropes, de comptables arithmomanes et luxurieux, de correcteurs d'épreuves désabusés qui écrivaient faute de mieux (ou faute d'être banquier, comme disait Aquin). Voici que maintenant cette jeune bibliothécaire passionnée et attentive écrit/décrit la gestation de son roman et pose devant nos yeux le prodigieux arbitraire de sa (la) création.

SI VOUS CHERCHEZ PLUS QU'UN TRAVAIL

LE GUIDE IMPACT



MICHEL DESROSIERS — FLAMMARION LTEE

- Un aperçu des besoins actuels et futurs du marché du travail.
- Des informations pratiques sur les salaires et les structures des entreprises.
- Une orientation à la mesure de chacun.

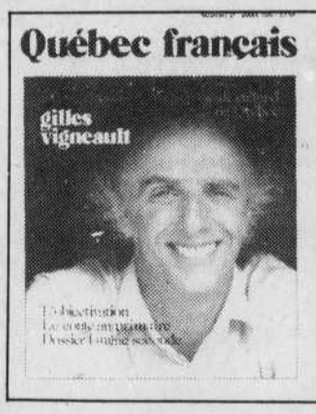
Les éditions Flammarion ltée
163 est, rue St-Paul
Montréal, Qué. H2Y 1G8

Veuillez me faire parvenir un exemplaire du GUIDE IMPACT au prix de $14.95, plus $0.75 pour frais de poste et d'emballage, que je vous envoie sous forme de mandat postal ☐ ou de chèque ☐.

NOM

ADRESSE

Québec français



Québec français

Mars 80

Gilles Vigneault: entretien, présentation de l'oeuvre, pistes de lecture
Le conte au primaire
Le français langue seconde au Québec
La linguistique au collégial
L'objectivation

En supplément
Guide culturel du Québec
Un panorama succinct des principaux axes de la culture québécoise: la chanson, le roman, le théâtre, la poésie, l'histoire...

Vient de paraître



FICHE D'ABONNEMENT

Je désire m'abonner à la revue **Québec français** pour un an (4 numéros)

Nom: .....
Adresse: .....
..... Code postal: .....
Ci-joint un chèque ou un mandat-poste de: .....
Date d'entrée en vigueur: ☐ à compter du numéro de mars ☐ à compter du prochain numéro

TARIFS
Québec/Canada: $ 8.00
États-Unis: $10.00
Europe/Afrique/Asie: $14.00

Renvoyez à:
Québec français
C.P. 9185
Québec G1V 4B1

En vous abonnant à partir du n° 37, (mars), vous recevrez **gratuitement** le supplément «Guide culturel du Québec».

Lire... pour le plaisir

Un bon roman

ADIEU BABYLONE
Naim Kattan
Bagdad. Un enfant juif fait l'apprentissage de la vie. 240 p./$6.50

À LA MÉMOIRE D'UN HÉROS
Andrée Maillet
Une femme se remémore sa jeunesse et l'amour de ses 20 ans. 168 p./$4.50

L'AMANT DE DIEU
Claire Daignault
L'histoire de 7 vocations religieuses ratées. 154 p./$6.50

LES ANTHROPOÏDES
Gérard Bessette
Un roman novateur sur le plan du langage. 200 p./$9.95

AU PIED DE LA PENTE DOUCE
Roger Lemelin
Rappel d'un passé récent. 376 p./$8.00

CETTE BELLE FAIM DE VIVRE
Morley Callaghan
Histoire d'une liaison tempétueuse à Rome. 304 p./$8.95

CONRAD L'IMAGINAIRE
Eric Martel
Pour amateurs de science-fiction. 182 p./$4.50

LA MAISON DE FOUS
Robert Goulet
L'alcool et la violence ont mené un homme dans un asile d'aliénés. 168 p./$5.95

LA MORT... DE TOUTES FAÇONS
Claude MacDuff
Roman de science-fiction ayant pour thème la réincarnation. 200 p./$7.50

LA PETITE PATRIE
Claude Jasmin
La Petite Patrie de Jasmin, c'est son enfance revécue. 144 p./$4.95

POINTE-CALUMET BOOGIE-WOOGIE
Claude Jasmin
C'est la suite de la Petite Patrie, et bientôt en télé-série. 136 p./$3.50

LA SOLITUDE INACHEVÉE
Carol Dunlop-Hébert
Un rythme feutré, une écriture nuancée. 192 p./$5.50

LA TOURBIERE
Normand Rousseau
L'angoisse quotidienne d'une famille qui vit près d'une tourbière. 176 p./$4.50

UN TOURMENT EXTRÊME
Gilbert Choquette
Une oeuvre qui s'impose par sa langue souple et chaleureuse. 216 p./$8.50

UN TROP LONG HIVER
Louise Simard
L'univers tourmenté d'une âme féminine. 142 p./$6.50

Chez votre fournisseur habituel ou chez l'éditeur

les éditions la presse

7, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec)
H2Y 1K9
(514) 285-6981

Libre Expression

Depuis sa sortie, le film *Cordélia* remporte un succès phénoménal. Il émeut, bouleverse, suscite les réactions les plus vives. Mais si *Cordélia* est venue jusqu'à nous, c'est parce que pendant vingt ans une femme n'a pas cessé de dénoncer cette injustice.

Hommage à Pauline Cadieux

PAR CAROLE LEVERT

C'est en 1976 que parut pour la première fois *La lampe dans la fenêtre*. Pauline Cadieux s'était intéressée à l'histoire de Cordélia Viau bien longtemps avant cela. En fait, depuis vingt ans elle était sur les traces de cette jeune femme qui était devenue presqu'une légende dans son village. Le père de Pauline lui parlait déjà de cette histoire, et plus tard, elle devait passer devant l'emplacement de la maison de la pauvre *Cordélia*. Rendue sensible aux injustices dont les femmes furent autrefois victimes, travaillant alors dans le domaine du droit et s'étant vue refuser le barreau parce qu'elle était femme, Pauline Cadieux se prit de curiosité pour le cas de *Cordélia*, et elle n'eut de cesse de chercher les documents ayant trait au procès qui se solda par la pendaison du couple *Cordélia* et Samuel.

L'histoire tranquille d'un best-seller

Nantie d'une impressionnante documentation, Pauline Cadieux décida de rendre public ce qu'elle avait appris sur le cas de *Cordélia*. Les irrégularités de l'enquête et du procès étaient des plus flagrantes, l'injustice évidente. Le livre deviendrait le porte-parole de la jeune femme morte depuis presqu'un centenaire. Mais l'on peut douter du pouvoir d'un livre, car qui peut être certain qu'il trouvera des lecteurs? Cependant, le miracle se produisit. Malgré le silence de la «critique littéraire officielle», et même un certain dédain de la part des «intellectuels» à l'égard de ce texte, qui ne se voulait ni un roman, ni un essai, mais plutôt une sorte de plaidoirie où faits, actes, documents étaient rapportés, *La lampe dans la fenêtre* trouva, dès sa parution, un public important. Était-ce à cause de Pauline Cadieux elle-même, grand-mère sympathique, opiniâtre et dynamique, qui défendait sa *Cordélia* comme s'il se fut agi de sa propre fille? Était-ce à cause de *Cordélia*, dont autrefois, on avait étouffé la voix dans le fond d'un cachot, et qui, aujourd'hui, prenait sa revanche auprès d'un jury anonyme, prêt, dorénavant, à l'accepter, telle qu'elle était, telle que nous sommes devenues, femmes d'une autre époque qui avons dit non à l'Église et aux contraintes sociales? *Cordélia*, vraisemblablement, trouvait ses contemporains.

La lampe dans la fenêtre aurait pu susciter une curiosité passagère. Mais voilà que l'intérêt pour ce livre, plutôt que de s'estomper, s'avivait, et ce malgré l'absence d'appui de la critique officielle qui n'en faisait toujours pas de cas.

Pauline Cadieux était une novice de l'écriture, mise à part son expérience de journaliste, par le fait qu'il s'agissait là de son premier livre. Sa réputation et son assise d'écrivain n'avaient rien de comparable à celles d'une Anne Hébert, dont on mit en film le roman Kamouraska. Cela n'empêcha pas un des plus importants cinéastes québécois de



se rendre un jour à Matane, et de s'asseoir sur le perron d'une petite maison pour y attendre sa propriétaire: Pauline Cadieux. «C'était Jean Beaudin, nous dira Pauline Cadieux, qui m'annonçait vouloir faire un film de *Cordélia*. Je pensais au début qu'il s'agissait d'une blague, c'est pourquoi je lui ai dit qu'il devrait au moins aller chercher un Oscar avec ça». Et l'histoire de Cordélia prenait un autre essor.

Incarnée à l'écran par Louise Portal, *Cordélia* revit depuis maintenant plus de deux semaines sous les yeux des Québécois qui trouvent, dans le film de Jean Beaudin, une saisissante critique sociale.

Quant à madame Cadieux, et bien, elle va de surprise en surprise. Le film ne s'avère pas, en effet, l'aboutissement de la quête entreprise par l'auteur. Au contraire, il rappelle des souvenirs. Ainsi, depuis la parution du film, des gens ont fait parvenir à Pauline Cadieux de nouveaux documents concernant l'affaire *Cordélia*, documents qui se révéleraient fort importants, d'ajouter l'auteur.

L'étrange «survie» de Cordélia

Plusieurs personnes qui ont cotoyé madame Cadieux, se sont étonnés de l'acharnement avec lequel elle a mené ses recherches. Quand on lui demande pourquoi elle a mis tant d'opiniâtreté à reconstituer le drame de Cordélia Viau, Pauline Cadieux répond que c'est la vie, semble-t-il, qui l'a voulu ainsi. «J'avais beaucoup entendu parler de cette femme lorsque j'étais petite, explique-t-elle, et puis j'avais mis de côté cette histoire C'est en 1936, alors que j'étais journaliste au journal The Gazette, que, par hasard, je fus à nouveau confrontée au drame de *Cordélia* Cette année-là, le palais de justice de Sainte-Scholastique avait été démoli, et quelqu'un téléphona pour dire que l'on avait trouvé la cellule où avait été enfermée Cordélia Viau, et l'on ajouta que cette cellule communiquait avec celle de Samuel Parslow. Je fus choisie pour faire un reportage. Je me rendis donc là où Cordélia avait été gardée prisonnière, et je constatai que les cellules des soit-disants amants ne communiquaient pas. Je rédigeai l'article en ce sens, et puis après, les événements, les circonstances, ne cessèrent de me guider sur les traces de cette femme à qui je me sentis liée, comme si j'avais été choisie pour lui donner à nouveau la parole.»

En film et en livre, *Cordélia* revit. Les Éditions Libre Expression ont réédité sous le titre *Cordélia ou La lampe dans la fenêtre* l'ouvrage de madame Cadieux. L'on y trouve des photos tirées du film Cordélia, mais aussi des documents d'époque (lettres de Cordélia à son mari, dessins, reproductions d'articles de journaux, papiers officiels) ayant trait à la vie, au procès, à la pendaison de Cordélia Viau qui n'a certes pas fini de susciter l'intérêt du public.





«Le fou en pyjama» ou la quête de la victoire

PAR JO MALLÉJAC

Patiemment, en près de douze années d'efforts incessants, Marcel Jobin est parvenu à se hisser au sommet de la hiérarchie nord-américaine de la marche athlétique.

Durant cette période de sa vie, il est passé de 1 h 40 à 1 h 27 aux 20 kilomètres, (12½ milles). C'est incontestablement cette dernière performance qui est la plus remarquable de sa longue carrière. Car il l'a réussie en octobre 79 au Parc Olympique de Montréal, le 17 très exactement... devant des gradins vides, sur le terrain annexe du fameux sanctuaire olympique. Les «petits indigents» de ce sport déshérité n'ont pas le droit aux grands honneurs de l'arène sacrée, où l'on distribua l'or, l'argent et le bronze à profusion en 1976... au détriment de nos escarcelles. Nous les avions vidées en pensant, naïvement que ce seraient les petits indigents en question qui en profiteraient.

Quelle déception pour Marcel et les autres. Lui, passe encore. Il était habitué depuis longtemps à «être poussé dans le coin... celui qu'on oublie parce que la marche, y a rien là».

Pourtant là où d'autres, de très nombreux autres, auraient renoncé cent fois, il s'est obstiné. Cet entêtement, que certains appellent constance, l'a conduit à gagner 13 minutes par rapport à lui-même entre 26 et 38 ans.

C'est déjà assez insolite en soi. À un âge où trop d'individus se considèrent comme vieux, lui s'apprête à entamer une nouvelle carrière Sur 50 kilomètres cette fois-ci, distance dont il détient' (comme pour les autres d'ailleurs), le record canadien en un peu plus de 4 h 21 Et elle risque d'être encore plus brillante que celle qu'il vient de réussir Car Marcel descendrait sous les 4 heures dans les mois qui vont venir que nous n'en serions pas autrement surpris

Il faut connaître l'homme pour savoir que ce ne sont pas là des propos en l'air. Il faut avoir trottiné à ses côtés, pendant des heures, (ce que j'ai fait à Fort de France en avril 1975, alors que nous étions en stage d'entraînement, ... ou à St-Boniface, quand devant les siens il parcourut les 50 kms en 4 h 21 en 1977), pour comprendre que ce bonhomme là, n'est pas du bois dont on fait les manches.

Que non diable!

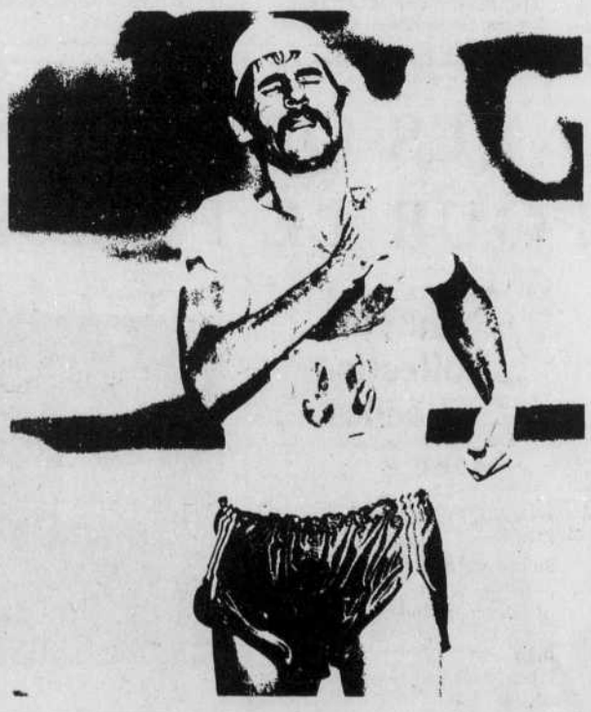
Il déroute sûrement celles et ceux qui cherchent à l'analyser. À leurs yeux il y a des contradictions dans le personnage. Marcel n'en a cure, comme il ne s'occupait pas des sarcasmes de celles et ceux qui le prenaient pour le «fou en pyjama», quand il déambulait à travers les routes de son village. Il a toujours poursuivi son chemin en paix avec lui-même, et sa seule logique est celle qu'il s'est forgée au cours des longues heures de randonnées solitaires, où tu n'as aucune complaisance avec tes faiblesses, où tu apprends à te juger froidement, sans te prendre pour un autre.

Et cela Marcel l'a d'autant mieux réalisé qu'il était déçu et aigri par le manque de compréhension dont il était environné. Il y en a que ce «climat» aurait abattus. Pas lui.

Mieux. Petit à petit le scepticisme a été remplacé par l'étonnement, puis la curiosité. C'est ensuite que la réflexion est intervenue, pour faire place bientôt à l'admiration ces dernières années. Comment peut-on juger autrement les réactions du merveilleux public de Shawinigan, (évalué à près de 15,000 personnes), le 14 octobre 1979 quand Marcel et ses prestigieux invités mexicains se produisirent dans un 10 kms qui vit tomber le record mondial sur route.

Aidé, oh! combien, par cette maîtresse petite bonne femme qu'est Nicole son épouse. Marcel est en passe d'entrer dans la légende des grands exploits québécois.

Dans la littérature de chez nous, il a déjà sa place aux côtés de Gérard Côté et Alexis le Trotteur.



Antoine et sa montagne

PAR ANDRÉE LEBEL

Les premiers mots du roman d'Yves Thériault *Antoine et sa montagne* auraient pu être "il était une fois". Cette oeuvre publiée pour la première fois en 1969, l'année de la parution de *Tayaout*, et que les Éditions Libre Expression viennent tout juste de rééditer, s'apparente beaucoup plus au conte qu'au roman. Elle renferme toute la magie du conte et envoûte le lecteur. *Antoine et sa montagne* se lit d'un trait; dès les premières phrases nous sommes emprisonnés par le récit et la libération ne vient qu'à la dernière ligne.

À travers ce conte, Yves Thériault prend le temps de rire un peu de la rigidité des principes du XIXe siècle au Québec; il ouvre même des parenthèses pour établir des comparaisons avec la vie moderne afin de mieux faire ressortir l'étroitesse d'esprit de nos ancêtres. Parfois, il va même jusqu'à expliquer les anciennes coutumes comme s'il voulait convaincre le lecteur qu'il dit vrai, qu'il n'invente rien.

L'action se situe en 1835, dans un petit village sur le bord du Richelieu. Antoine néglige de cultiver la belle terre qu'il a reçue en héritage de son père, son troupeau dépérit et les bâtiments s'en vont à la gandole. Antoine n'a plus de coeur à l'ouvrage, il rêve. Sans que personne n'arrive à trouver une explication à son comportement étrange, Antoine s'asseoit devant sa montagne et rêve pendant toute la journée. Mais en fait, ce qu'il appelle "sa" montagne ne lui appartient pas. Cette "bosse" qui s'élève au milieu de la plaine est située sur le terrain de son voisin qui s'obstine à ne pas vouloir la vendre malgré les demandes répétées d'Antoine.

Se sentant impuissant devant l'entêtement de son voisin, Antoine qui a été brimé toute sa vie, démissionne. Il se réfugie dans le rêve à défaut de pouvoir se révolter. *Antoine et sa montagne* c'est la démission plutôt que la bataille perdue d'avance; c'est aussi toute la poésie du rêve.

Pour Antoine, la montagne représente tout ce qu'il voudrait posséder et qu'il ne possédera jamais. C'est ce qui suffirait à lui faire reprendre goût à la vie et au travail. La montagne c'est la fierté, l'identité, l'indépendance. C'est la reconnaissance et le respect que les Candiens-français voulaient obtenir et qu'on leur a toujours refusés. Antoine a choisi de démissionner comme d'autres ont choisi de lutter.

Antoine et sa montagne n'est peut-être pas un livre majeur dans l'oeuvre romanesque d'Yves Thériault mais c'est une fantaisie poétique issue des frustrations quotidiennes de la vie au Québec dans les années 1830.

Un livre-enquête sur un phénomène

PAR ANDRÉ BASTIEN

Le silence du Père Marcel-Marie Desmarais aura duré peu de temps puisqu'il se manifeste à nouveau — la publication d'un 67e livre, promis au succès, compte tenu de son sujet —, après un «exil» qui aura duré moins de dix ans.

Si sa foi est restée la même, l'homme toutefois a beaucoup changé, mais il faut chercher ailleurs que dans ses déboires avec les astrologues, ailleurs que dans son action solitaire et apparemment vaine contre la légalisation de l'avortement, ailleurs que dans une longue maladie, les raisons de cette transformation, une transformation si totale qu'elle l'a jeté un soir, pleurant, dans les bras d'un homme dans la cinquantaine, hostile aux clercs et à tout ce qu'ils représentent, pour lui demander pardon, en son nom personnel et en celui d'une Église pas toujours conforme à son idéal.

Le cadre: un séjour de 44 heures, dans un hôtel chic de la banlieue d'une grande ville.

Les invités: une trentaine de couples de tous âges et toutes catégories sociales, en compagnie de six ou sept prêtres, ni plus ni moins importants que les autres invités.

Les hôtes: trois couples et un prêtre du mouvement *Marriage Encounter*.

Le succès de ce mouvement, insiste le Père Desmarais, ne tient pas aux techniques des entreprises commerciales modernes qui se servent, pour leur expansion, de campagnes publicitaires bien orchestrées. Le mouvement ne prévoit même pas de budget de propagande. Il se contente du recrutement qui se fait de bouche à oreille, par ses propres membres. Enthousiastes, les couples sortent du week-end tellement satisfaits que leur contentement éclate au grand jour et provoque la curiosité. En voyant à quel point, en 44 heures, le couple a amélioré la qualité de sa vie conjugale, parents et amis sont portés à l'imiter, dans l'espoir de bénéficier à leur tour d'une méthode aussi efficace pour la conquête du bonheur au foyer.

La technique employée pourtant n'a rien de tellement mystérieux. Un couple animateur et un prêtre présentent quatorze courtes allocutions. Ils guident les participants tout au long de leur démarche vers la découverte du «nous». Après chaque allocution, le mari et l'épouse doivent répondre, séparément et par écrit, à quelques questions. Ce travail terminé, les conjoints se rejoignent dans l'intimité de leur chambre. Chacun y prend connaissance du texte de l'autre et les deux se communiquent leurs réactions.

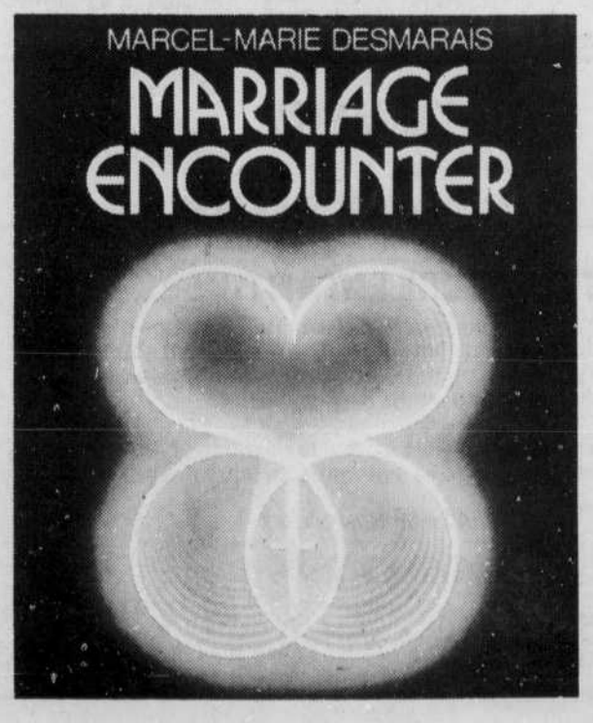
Outre les quatorze allocutions où il n'est pas question de gaver les participants de conseils, de directives, de lois ou d'impératifs, mais bien plutôt de transmettre le résultat «d'autres sauvetages de couples» — l'expérience même des couples animateurs —, la technique de *Marriage Encounter* fait appel à des techniques simples, dont l'emploi d'un carnet de notes.

Plusieurs disent au début du week-end préférer parler plutôt qu'écrire parce que c'est plus franc, plus direct, plus vivant, mais ils découvrent vite que l'écriture permet de dire tout, sans craindre les questions, les objections ou les interruptions. Pas de danger non plus d'être mal compris puisque d'une part, si le premier jet n'exprime pas l'exacte vérité, on peut corriger son texte, et, d'autre part, si le conjoint ne s'est pas fait une idée juste des sentiments de l'autre après une première lecture, il peut le relire. Au fond, le dialogue — ce qui manque le plus à chacun — a plus d'efficacité en s'amorçant par l'écriture.

Dans la même veine, dès la seconde journée du week-end, les participants sont invités à s'écrire une lettre d'amour. Plusieurs couples ne se sont jamais écrit soit parce qu'ils se connaissaient depuis leur enfance, soit parce qu'ils ne se sont jamais séparés. D'autres l'ont fait, mais depuis si longtemps qu'ils en ont même perdu la technique. L'avantage: permettre à chacun d'évoquer ses sentiments. Simple, mais efficace puisque aucune raison invoquée ne permet à un participant d'être dispensé de l'exercice.

La liste des techniques utilisées est longue, mais sans surprise comme s'ingénie à le rappeler le Père Desmarais que l'efficacité de «ce faible arsenal de moyens» stupéfait encore, compte tenu des résultats. Lui-même y a puisé un enthousiasme nouveau pour sa tâche, en découvrant peut-être ce qui jusqu'à maintenant lui avait échappé: que sa fonction est celle, non d'un agent de transformtaion, mais d'un catalyseur.

Extrait d'un article publié dans la revue Nous



CULTURE ET SOCIÉTÉ

Roger Des Roches: un novateur

par Claude Beausoleil

Roger Des Roches, **"Tous, corps accessoires..."**, collection enthousiasme, éditions Les Herbes Rouges, Montréal, 1979, 293 p.

La poésie québécoise des années 70 a été marquée par certains auteurs, certains auteurs qui l'ont transformée dans presque toute son orientation. Et parmi ces auteurs, à côté de Nicole Brossard, André Roy, Lucien Francoeur, il faut ranger les textes de Roger Des Roches. Depuis plus de 10 ans maintenant, Roger Des Roches n'a cessé patiemment et régulièrement de nous donner des ouvrages dont la pertinence et l'audace n'ont reçu que peu d'accueil. Rares sont les commentaires faits sur cette oeuvre déjà assez vaste. On a comme occulté le travail sans concession de cet écrivain qu'il est pourtant essentiel de lire pour saisir les composantes de la modernité de notre nouvelle littérature. Par plus d'un aspect et à bien des niveaux Des Roches a été un novateur. Son écriture de recherche s'est sans cesse déplacée toujours à l'affût de ses propres contours mobiles. Sous le titre de *"Tous, corps accessoires..."* il vient de faire paraître aux éditions Les Herbes Rouges une sorte de rétrospective de poèmes et de proses qui datent de



Roger Des Roches, il y a plus de dix ans...
(Photo Keystone Press)

1969-1973 et qui regroupe les 6 premiers recueils de l'auteur. Ce fort volume de 293 pages vient rendre visible la démarche de l'écriture de Des Roches, ici l'objet est rassemblé et palpable, on *voit* ce qui s'est écrit et comment ça s'est déroulé. Ces poèmes et ces proses disent leur histoire. Il nous reste à lire pour mieux cerner dans ces indices un cheminement important à l'intérieur de la nouvelle poésie québécoise.

Des Roches a participé avec d'autres écrivains de sa génération au renouvellement radical de la thématique de notre poésie. L'écriture et le corps, la sexualité et les jeux de langage sont devenus avec des textes comme ceux écrits par Roger Des Roches des leitmotivs nouveaux qui ont pris la relève de la poétique nationaliste et du lyrisme abstrait. En ce sens Des Roches pourrait être perçu comme étant le théoricien pratique de ce qui allait être la préoccupation première de la petite revue Les Herbes Rouges jusque vers 1975. Sur toute ces questions de renouvellement, de forme, de sens ouvert, Des Roches a été celui de sa génération qui a été le plus précoce et le plus loin. D'abord marquée par certains relents surréalistes dans les premières plaquettes, l'écriture de Roger Des Roches se transformera en recherche sur la textualité elle-même, textualité scrutée dans sa syntaxe et ses images, puis le formalisme, le raffinement du travail sur cette textualité puis l'éclatement des thèmes lisibles à l'époque dans la plupart des recueils de poésie publiés au Québec. Pourtant, je le répète on en a presque jamais parlé. Revenons-y un peu.

Corps accessoires (d'abord publié aux Éditions du Jour en 70) donne à lire un réseau d'images tranchées, colorées, on tente d'y forcer les portes du corps. C'est une poésie qui étale sa folie des images et du neuf, des textes qui sont comme des «troglodytes ébahis devant le réel» p. 40 L'écriture se grise d'elle-même et ça délire: «les plumes et le cuir sous la chair sous les lèvres/pommadent les vertiges la pensée et le sang» p. 54 Puis viennent *L'Enfance d'yeux* et *Interstice* qui sont publiés dans le même volume aux Éditions du Jour en 1972. Deux recueils plus formalistes plus économiques également au niveau des images, ici l'écriture s'épure de ses trop-pleins et de ses sautillements et on se retrouve face à une recherche plus dépouillée qui dans l'espace de la page glisse des mots et des structures qui se cisèlent et s'observent. Par l'oeil et par la phrase, le corps s'articule encore plus précisément: «mes mille mains moins maintes mains d'housses/c'est ce corps craint qui crible/l'outre temporale de mon front feint/ta salive soude mon souffle/à toute l'étendue de ton clavesein» p. 87. Et dans *L'Enfance d'yeux* surtout s'esquisse la préoccupation d'une narrativité introduite dans le projet poétique, une narration bousculée certes mais appelée. On peut remarquer l'inscription de ce projet pour l'écriture dans la série de textes intitulée «Autour du pou roux». *Interstice* sera également marquant, ses textes serrés influenceront l'écriture de plusieurs auteurs comme Renaud Longchamps, Guy Moineau etc... La forme y est discutée avec efficacité: «époque des lèvres actives/qu'un seul instant seules pivote/entourées d'éléments liquides/provoque le lit défait même travail» p. 152 Le style et ses effets comme question sera au coeur de la problématique de la poésie du début des années 70, et en ce sens Des Roches est un chef de file: «dissoute liquidée ses miroirs/que retour de théâtre lucide/pont et coulisses/exercice de style» p. 153 Dans *Autour de Françoise Sagan indélébile* publié à l'Aurore en 75 et qui regroupe des textes de 69-71 c'est le récit qui s'affiche, récit comme jeu, récit qui vient forcer les limites du langage poétique. Le travail de ces textes va dans tous les sens, c'est un livre touffu et étonnant qui table sur la surprise: «dix huitres confuses/préparant douze fois le repas dans l'attente/de la nicotine (poésie fétiche frappée numérique à l'Hôtel de la Monnaie est idole à clous) elles foncent bonzes des boues planes» p. 210 Cet assemblage de textes déserte le connu et donne à lire autre chose, quelque chose comme un univers découpé et exarcerbé, «Une page du livre des villes» p. 188 En 1973 *Les Problèmes du cinématographe* paraissait dans la revue Les Herbes Rouges (no. 8). Des Roches introduisait dans le champ de la littérature expérimentale le concept d'un livre bref tournant, s'organisant autour d'une problématique définie. Il allait être suivi en cela par la majorité des auteurs publiant aux Herbes Rouges ou même à Cul Q. Cerner un sujet, l'investir, le travailler jusque dans tous les détails de son écriture. Dans ses *Problèmes du cinématographe* Des Roches ne prendra le cinéma que comme prétexte à déployer un autre sens à la machinerie de l'écriture et de la forme. Entre les yeux de la lecture, la page du livre et les images de l'écriture, Des Roches traçait un espace qui allait être une sorte de plaque tournante pour la poésie moderne d'ici. Dans cette petite plaquette mauve se jouaient toutes les données de la recherche sur le corps et le langage: «du train, du movible/le personnage palpée s'assure et bouge/du train comme de l'espace et l'ange/le rythme est tel,/attentat assaut/comme enjeu, fermée dans ses replis lisses» p. 238 La modernité s'affirme en travail et son lieu d'élaboration devient le corps décrit, le corps écrit (dans les derniers recueils de Des Roches, je songe ici à des textes comme *Les lèvres de n'importe qui*, ce corps écrit s'est changé en corps vivant en nous indiquant divers états de sa quotidienneté): «question d'architexte/ces blocs de lecture/échafaudages en plein bain d'air/le contour des choses plates/décante:/étirée, peau tirée,/L'aboutissement/-une région-/du corps jeune et velvéteux» p. 239 Ce recueil était capital quelque chose comme *Regards et jeux dans l'espace*, relançant la pulsion moderne. Finalement *«Tous, corps accessoires...»* se termine avec *Space-Opéra* (surexposition) publié en 73 aux Herbes Rouges (no. 15). C'est une autre dimension qui se glisse dans ce recueil: la science-fiction, le corps se fait sidéral, s'éclate encore davantage: «et, propulsés dans la fiction, par de savantes manipulations/épisodes de chaleur ce manège chaud/comme édifice de surprise-corps armés» p. 258 La parole y est encore modifiée, interrogée, ce texte donnera *Reliefs de l'Arsenal* (prose) paru à l'Aurore en 1974 qui me semble être le livre le plus réussi de Des Roches, son ouvrage limite. Donc ce *«Tous, corps accessoires...»* est un ouvrage majeur qui nous permet de découvrir ou de redécouvrir le texte de Roger Des Roches, techniquement un des auteurs québécois les plus importants des 10 dernières années. Tout ce qui a changé les textes modernes publiés ici s'y agite et s'y propose, c'est quand même à voir de près.

Choix de lectures

par Patrick Coppens

Extraits de fiches à paraître dans la revue CHOIX de la Centrale des Bibliothèques.

Audouard, Yvan — **L'apprenti fada** Paris: Stock, 1979. 175 p.

Yvan Audouard est très fier d'être un fada (étymologiquement = habité par les fées), c'est-à-dire quelqu'un qui est persuadé que les rapports entre le vécu et le rêvé sont plus intimes qu'on ne le pense habituellement. Dans le présent volume qui contient de nombreuses anecdotes amusantes, l'auteur déclare avoir voulu «libérer les images qui sont en lui et qui n'ont pas encore émergé de cette enfance qui n'est pas morte». Son récit, comme sa vie, est peuplé de coïncidences, de hasards, de rencontres (Audiberti, etc). Pour ceux qui aiment les galéjades et les écrivains qui n'ont jamais bien fait la différence entre la parole et l'écriture (cf. p. 614)!

Bing sur la ring, bang sur la rang; l'anthologie française de l'Outaouais / recueillie et éd. par Diane Desaulniers, Madeleine Dubé. — Ottawa: Livres Commoner's, 1979. 132 p. et ill.

Selon l'éditorialiste du journal *Le Droit*, cette anthologie devrait aider le lecteur à prendre conscience de l'espace culturel outaouais, lequel est à l'écart des grands centres officiels tant québécois qu'ontariens. Le recueil regroupe environ 70 poèmes et moins d'une dizaine de nouvelles. Une quarantaine d'écrivains figurent au sommaire: de William Chapman à Cécile Cloutier, en passant par Stephane De la Pré (un auteur prometteur de bandes dessinées) et Jean Ménard. Ensemble très inégal, plutôt disparate. Généreuse ouverture sur les écrivains néo-québécois de la région. Petit historique littéraire de l'Outaouais p. 9-17. Notes bio-bibliographiques très brèves sur les auteurs dont des textes sont reproduits, p. 19-21.

■

Béhar, Henri — **Le théâtre dada et surréaliste.** Nouv. éd. rev. et augm. — (Paris): Gallimard, 1979. 444 p.; 18 cm. — (Idées; 406).

Connu pour ses travaux sur Roger Vitrac (Nizet, 1966), l'auteur nous livre ici une version revue et augmentée d'un essai publié en 1967 sous le titre suivant: **Étude sur le théâtre dada et surréaliste.** L'oeuvre a des limites linguistiques (la langue française) et chronologiques (1940). Officiellement le groupe surréaliste s'est dissipé en 1969. Henri Béhar a divisé son travail en trois parties qui correspondent aux trois époques définies par les historiens de la littérature: crise du symbolisme (1896-1916) — dada (1916-1923) — surréalisme (1924-1940). Travail remarquable mais qui ne porte sur aucune oeuvre de première importance («il y a peu d'oeuvres dramatiques abouties» déclare lui-même Béhar dans une très solide préface à la seconde édition, p. 9-38).

■

Brochier, Jean-Jacques — **Albert Camus, philosophe pour classes terminales.** (Paris): A. Balland, 1979. 177 p.

Nouvelle édition, revue et corrigée, d'un pamphlet publié en 1970. Camus y est traité de «pantin moraliste» et son oeuvre réduite à 3 textes «qui échappent au naufrage»: *Noces, Caligula, La Chute!* Pour Jean-Jacques Brochier, polémiste acharné qui refuse de se «mettre au garde-à-vous devant le grand fantôme», le défunt Prix Nobel n'est qu'un «raconteur de paraboles». Sartre lui, toujours selon Brochier, est «l'écrivain le plus honnête et le plus perspicace de notre temps»... On a compris... Petit dossier de coupures de presse, p. 168-177. Excessif. Amusant. À contre-courant. Très discutable.

■

Bruckner, Pascal — **Nostalgie express: le voyage du transsibérien** / Paris: Éditions des Autres, 1978. 94, (16) p.: ill.

À bord d'un mythe: le Transsibérien. Ce train n'a pas conservé grand-chose de son ancien faste, mais il propose quand même un voyage capable — si j'ose dire — de satisfaire les plus grands appétits. Le récit de Bruckner se lit avec grand plaisir. Dommage que l'auteur, ne parlant pas le russe, ait été obligé de communiquer avec des mimiques, des dessins, etc.

■

Caillois, Roger, 1913 — **Approches de la poésie.** (Paris) - Gallimard, 1978. 261 p.; 23 cm. — (Bibliothèque des sciences humaines).

Ouvrage important. «Recension et mise en perspective... de textes théoriques ou critiques parus sous forme de préfaces et d'articles divers, entre 1944 et 1958». Roger Caillois, disciple de Valéry, a le culte du sang-froid, de la discrétion, de la méthode, et le génie sévère de ceux qui ne se glorifient que de l'irrécusable. Dans les cinq essais regroupés ici, il dénonce d'abord les impostures de la poésie, puis pour finir revendique pour elle une sorte de statut scientifique. Chemin faisant il a proposé son art poétique: «j'ai tiré de moi ma règle, mon principe et mon goût.»

■

Caldwell, Erskine — **Le bâtard:** roman; trad. de l'américain par Jean-Pierre Tubergue; introd. de Michel Fabre avec une postface de l'auteur suivie des Lettres avec Marcel Duhamel. — Paris: Éditions des Autres, 1979. 181 p.; 21 cm.

Ce premier roman de Caldwell, publié en 1929, n'avait jamais été traduit en français. Dans une postface rédigée en 1977, l'auteur précise avec humour que l'oeuvre n'est pas tirée des archives d'un sociologue spécialisé dans l'étude des comportements anormaux, mais qu'elle tente de raconter la vie d'un jeune Américain à la dérive. Caldwell a raison: nous sommes en présence de l'exercice littéraire d'un débutant, inspiré par ses errances. En fin de volume, 17 lettres adressées à l'auteur et éditeur français Marcel Duhamel sont reproduites. Solide préface de Michel Fabre, p.7-21.

■

Colin, Marcel — **En écoutant la sève;** poèmes accompagnés de trois dessins de France Aymond. — Saint-Jean-sur-Richelieu: Éditions Mille Roches, 1979. 104 p.: ill.; 21 cm. — (Étoile noire).

Quarante poèmes écrits par fidélité à la nature, en réaction contre notre civilisation où prédomine l'artificiel (cf. le Prière d'insérer). Accès facile. Marcel Colin, poète du terroir et de la Race, évoque «Terre et peuple / homme et sol / emmêlés / ensourcés», rejoignant par là un courant poétique vivace depuis la colonisation (ou presque)!

■

Dubuc, Robert — **Manuel pratique de terminologie** — Montréal: Linguatech; Paris: Conseil international de la langue française, c1978. 98 (4) p.: 5 fig.; 22 cm.

Ce manuel est destiné à l'enseignement de la terminologie. Il comporte des conseils pour la rédaction des fiches, des suggestions de travaux pratiques et des indications documentaires (dictionnaires, organismes, revues). Il sera utile pour les professeurs et les étudiants de cette matière encore jeune. À noter que l'auteur a accordé une place de choix à la terminologie bilingue, dite encore terminologie comparée.

■

Joyal, Yvette Doré — **J'avais oublié que l'amour fut si beau:** roman — (Montréal): Éditions du Jour, 1979, c1978. 179 p.; 22 cm.

Ce roman sans prétention a pour principal personnage une femme qui, après 20 ans de mariage, se voit délaissée par son mari. Elle décidera de ne pas rentrer au logis et de voyager à travers la province (Saint-Jean-Port-Joli, Rimouski, les Iles-de-la-Madeleine, etc.) et l'Ile-du-Prince-Edouard. Elle rencontrera l'amour sous les traits d'un beau capitaine. Le bonheur sera court. L'oeuvre illustre bien les aspirations et les désarrois d'une partie de la classe aisée (bourgeoisie) québécoise. À noter le nombre invraisemblable de fautes et de coquilles.

■

Mitry, Jean — **L'Ave Venus:** (poésie) — Longueuil: Éditions du Préambule; Paris: Delarge, 1979. 173 p.; 25 cm.

Jean Mitry est un spécialiste de l'esthétique, de la psychologie et de l'histoire du cinéma. Il est aussi poète comme en témoigne le présent recueil, tentative de «subversion lyrique du discours et du lyrisme» tout entière bâtie — ou presque — sur la «matière phonique»: rimes riches, courterimes, assonances, etc. Un ouvrage baroque qui respecte la prosodie classi-

Suite à la page 24

Les Herbes Rouges

ROGER DES ROCHES



298 pages $11.95

OBTENEZ GRATUITEMENT
AVEC «TOUS, CORPS ACCESSOIRES...»
LECTURE EN VÉLOCIPÈDE de Huguette Gaulin

Ci-joint ☐ chèque ou ☐ mandat postal
LES HERBES ROUGES
C.P. 81, Bureau E, Mtl, Québec H2T 3A5
NOM .....
ADRESSE .....
.....CODE POSTAL.....

AUTEURS
et
ILLUSTRATEURS

LITTÉRATURE ENFANTINE

Les auteurs sont invités à nous faire parvenir leurs contes et récits pour une nouvelle collection de littérature. Ceux-ci seront soumis à un comité de lecture pour approbation. Nous recevrons également vos projets pour des fins de discussion.

Les illustrateurs sont invités à nous faire parvenir leurs coordonnées ainsi que des exemples de leurs travaux.

FAIRE PARVENIR À:

Éditions NHP
C.P. 590
Victoriaville, (Québec)
G6P 6V7

LES QUINZE, ÉDITEUR
POUR LE PLAISIR DE LIRE

Nouvelle collection « Réelles »: Une conscience au féminin





SORTIE D'ELLE(S) MUTANTE
Germaine Beaulieu
Quatre personnages : une Louve, Mémé, Jacinthe et Je, luttent pour que le corps et l'esprit des femmes coïncident. Des textes violents et beaux. $7.95

LA MÈRE DES HERBES
Jovette Marchessault
Un univers où la femme retrouve ses pouvoirs curatifs primordiaux et les forces extatiques de la terre. Par l'auteur de *Comme une enfant de la terre*, Prix France-Québec 1976. $12.95



LE QUÉBEC ET SON DESTIN INTERNATIONAL : LES ENJEUX GÉOPOLITIQUES
Kimon Valaskakis
Le Québec est-il pour la première fois de son histoire en proie à son destin manifeste, c'est-à-dire son absorption par les États-Unis ? Un livre qui fait comprendre les indépendances et les associations à travers un équilibre à rétablir. $8.95

Nouvelle collection « Présence »: Les classiques d'aujourd'hui



POUR UNE CIVILISATION DU PLAISIR
Jean-Claude Dussault
Pourquoi les hommes ne sont-ils pas heureux ? À la fois critique sociale et revendication, ce livre ouvre des voies nouvelles vers une sagesse du corps et de l'esprit. $8.95

UN LIVRE
Nicole Brossard
Ce roman inaugure une réflexion au sujet de l'élaboration d'un livre. Le lecteur devient un chercheur, les mots le conduisent au vécu, en train de s'écrire. $8.95











Autres titres

TU REGARDAIS INTENSÉMENT GENEVIÈVE
Fernand Ouellette

FRAGILES LUMIÈRES DE LA TERRE
Gabrielle Roy

CONTES DE BÛCHERONS
Jean-Claude Dupont

BLOCS ERRATIQUES
Hubert Aquin

En vente chez votre fournisseur préféré.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

la revue des revues /La base et le sommet

par Joseph Bonenfant

Liberté, nos 122, 126 et 127. 5724, Chemin de la Côte St-Antoine, Montréal, H4A 1R9.

Lettres québécoises, nos 15, 16 et 17. Ed. Jumonville, C.P. 1840, Succ. B, Montréal, H3B 3L4.

Revue des Sciences humaines, no 173, 1979. No spécial: **Neuf études québécoises.**

LE dernier numéro de *Liberté* (janvier-février 80) comporte une suite de «sept instructions» sur la littérature. C'est signé par André Belleau et les six membres de la nouvelle rédaction: François Ricard, Réjean Beaudoin, François Hébert, René Lapierre, Robert Mélançon et Yvon Rivard. Chacun donne son itinéraire en littérature, sa foi et ses doutes, ses ardeurs et ses désenchantements. À la lecture de ces articles captivants, on ne peut se défendre d'un sentiment de désillusion communicative. Pourtant les auteurs sont jeunes, on pourrait s'attendre à quelque enthousiasme visible.

Nous avons là le discours d'une nouvelle équipe qui redonne à *Liberté* un second souffle. Le ton tranche avec les discours de l'ancienne équipe. Ici point d'idéologie démodée ou à la mode, point de dogmatisme, mais un dénuement essentiel. Chacun puise dans son expérience de lecture, de critique, d'écriture, un lot de certitudes minimales. Le plus positif me semble être la réflexion personnelle vive, sans citation ni autorité; l'exposition de soi dans un essai de recul; et l'audace de s'attaquer au sommet de la littérature comme à sa raison d'être. Avouons que le moindre récit ou poème, la moindre critique, est beaucoup plus facile comme travail de base, peut-être de termite. Le sommet est difficile à toucher.

Le numéro offre encore des proses de Donald Alarie, de Robert Baillie; des poèmes de Juan Garcia, de Daniel Guénette et de Madeleine Ouellette-Michalska. Cette dernière est la seule femme présente dans le numéro. Ce n'est pas trop. Sera-t-il difficile de remplacer Michèle Lalonde? Faut-il une femme au comité de rédaction? La question a déjà été débattue (Cf. l'entrevue de Jean Royer, LE DEVOIR, 22 déc. 79, pp. 15 et 16) et reste entière.

Le no 126 de *Liberté* était consacré aux *Deux royaumes* de Pierre Vadeboncoeur; c'était le coup d'essai de la nouvelle équipe qui, dans une note liminaire, se prêchait «l'ouverture lucide» et rejettait l'approche doctrinaire, les idées «trop rigides» et le milieu clos. Comme ouverture, le numéro est réussi. Entre toutes, j'ai aimé les analyses de Jean-Marcel Paquette, de François Ricard et d'Yvon Rivard; également la réplique, plutôt ferme, de P. Vadeboncoeur. L'impression restante, c'est celle d'une grande déception devant l'ouvrage et les visions de Vadeboncoeur; on admire, on veut respecter, mais comme on reste sceptique! Qu'est-ce que ce second royaume, ce domaine de l'Esprit? On peut conclure que le laïcisme québécois est encore jeune et que son ciel est encore chargé de nuages de religiosité. En tout cas, *les deux royaumes* lancent un défi, plus à une pensée qu'à une critique. Voilà un livre sur lequel il serait intéressant de lire des témoignages plus variés, comme d'un sociologue, d'un anthropologue, d'un théologien, d'un marxiste, d'un psychologue. La palette générale serait plus vive.

Signalons un numéro ancien (122) consacré à *littérature et peinture*. Les textes de Brault, Bélanger, Ouellette, Nepveu, Lapierre, Giguère, entre autres, apportent un éclairage nouveau au concept de littérature. Et toujours à partir d'expériences et de pratiques. Pour conclure avec *Liberté*, je dirais que la revue privilégie la littérature comme expérience-sommet: elle veut littéralement donner à penser.

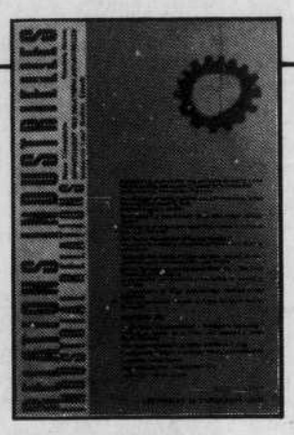
■

Lettres québécoises, pour sa part, suit une voie plus pragmatique: la revue invite à lire; elle multiplie les analyses d'oeuvres. Elle trouve surtout, à chaque numéro, le moyen d'être vivante. Qui peut sauter un éditorial de Thério? Rester indifférent au sort que *Le Soleil* réserve aux écrivains québécois? À l'absence de nos écrivains à l'écran de Radio-Canada? Vivante aussi par le moyen des entrevues. Dans le no 17, Donald Smith rencontre Yves Thériault; dans le no 16, André Dionne fait parler deux jeunes dramaturges: Louise Roy et Louis Saia; Donald Smith, Marie-Claire Blais, Paul-André Bourque, Suzanne Paradis. Dans le no 15, Smith inverview Gilles Marcotte, directeur de l'anthologie de la littérature québécoise (Ed. La Presse, trois volumes parus), et deux proches collaborateurs, René Dionne et Gabrielle Poulin. Tout cela est vivant, très près de la vie, oserais-je dire. On voit la pensée prendre forme, mais surtout s'organiser le travail, se développer l'oeuvre et s'affermir les orientations.

Il y a trop de matière pour entrer dans le détail des trois derniers numéros de *LQ*. Disons que toute la production littéraire et culturelle est couverte, sous forme de chroniques tenues à jour et bien assumées. Je veux dire qu'il est important que les chroniqueurs puissent faire leur marque. Souvent, à cause de l'ample matière, il y a des duos, qui se complètent bien. Gabrielle Poulin et André Vanasse parlent du roman de manière bien différente, comme André Dionne et Denis Saint-Jacques du théâtre. Richard Giguère relaie André-G. Bourassa pour tenir, avec Pierre Nepveu, la chronique de la poésie. Diversité dans la continuité, donc.

La même méthodologie s'applique aux *rééditions* (Réal Ouellet), aux *relecture/méthodes* (Patrick Imbert), aux *études littéraires* (Jacques Michon), aux *auto-biographies* (Jean-Louis Major), aux *essais* (René Dionne), aux *Arts* (René Payant), aux *entrevues* (Donald Smith), aux *choses à dire* (Adrien Thério). D'un numéro à l'autre, le lecteur retrouve la familiarité d'un discours appliqué à un objet nouveau. Peu de méchanceté, mais serait-ce

Suite à la page 28

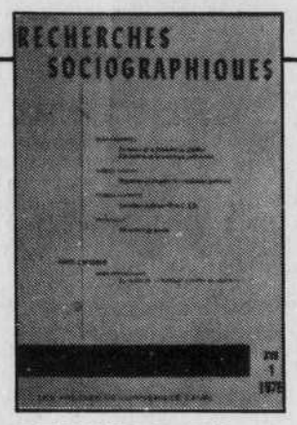


RELATIONS INDUSTRIELLES

Directeur: Gérard Dion

Rédigés en français et en anglais, des articles sur les relations industrielles, la législation sociale, l'économique du travail, le syndicalisme, la direction et administration du personnel, les problèmes internationaux du travail, la psychologie industrielle, la jurisprudence du travail. . .

Abonnement annuel (4 numéros): Personnel: au Canada $16, à l'étranger $18. Collectif: $32.

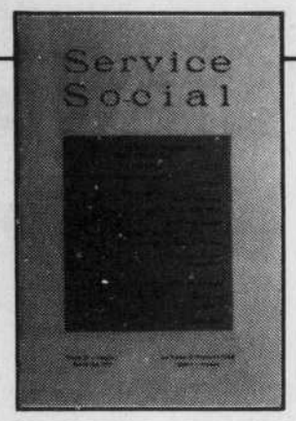


RECHERCHES SOCIO-GRAPHIQUES

Directeurs: Fernand Dumont et Jean-Charles Falardeau

Revue consacrée essentiellement à l'étude du milieu québécois vu dans le contexte des sociétés plus vastes auxquelles il se rattache. On y trouve des résultats de recherches originales, des monographies descriptives, des notes de recherche, des comptes rendus d'ouvrages récents. . .

Abonnement annuel (3 numéros): Personnel: au Canada $12, à l'étranger $14. Collectif: $24.

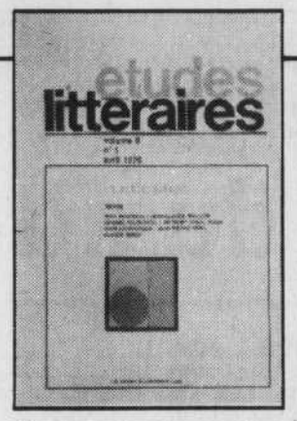


SERVICE SOCIAL

Directeurs: Simone Paré, Gilles-M. Bélanger, Jacques Laforest

Des études sur le service social professionnel; des analyses fondées sur les disciplines de base du service social: sociologie, psychologie, économique; des résultats de recherche dans différents domaines du bien-être; une information sur l'évolution de la législation sociale. . .

Abonnement annuel (3 numéros): Personnel: au Canada $10, à l'étranger $12. Collectif: $20.



ÉTUDES LITTÉRAIRES

Directeur: Gilles Girard

Revue orientée principalement vers l'étude de la littérature d'expression française étendue également à celle du comparatisme. Chaque numéro est consacré, en totalité ou en partie, à un écrivain, un thème, un genre. Comptes rendus d'ouvrages récents.

Abonnement annuel (3 numéros): Personnel: au Canada $13, outre-mer $15. Collectif: $26.

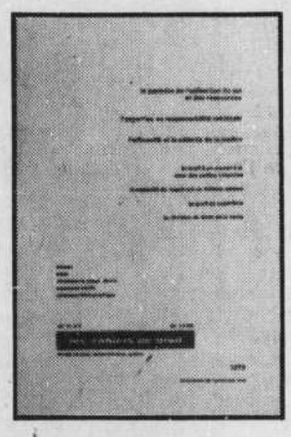


LIVRES ET AUTEURS QUÉBÉCOIS

Directeur: André Berthiaume

Une source précieuse d'information sur la production annuelle de la littérature québécoise: comptes rendus des ouvrages parus durant l'année, études générales, renseignements divers (prix littéraires, thèses de doctorat, éphémérides. . .), bibliographie générale. . .

Numéros 1973 à 1975, le n° $7.50 (n° 1976 épuisé). Numéros 1977 et 1978, le n° $10.



LES CAHIERS DE DROIT

Directeur: Édith Deleury

Consacrée à l'étude du droit public et du droit privé, cette revue contient des articles de fond, des notes, des chroniques de législation et de jurisprudence, des jugements inédits et une chronique bibliographique.

Abonnement annuel (4 numéros): Personnel: au Canada $19, à l'étranger $21. Collectif: $38.



LE NATURALISTE CANADIEN

Directeur: G.-Wilfrid Corrivault

Fondée en 1868 par l'abbé Provancher, cette revue, une des plus anciennes du Canada, contient des travaux originaux ayant trait aux sciences biologiques, agronomiques, forestières et géologiques, rédigés en français ou en anglais, et particulièrement centrés sur les ressources naturelles du Québec.

Abonnement annuel (6 numéros): Personnel: au Canada $17, à l'étranger $19. Collectif: $34.



TOXICOMANIES

Directeur: Simone Radouco-Thomas

Revue internationale de recherche et information scientifique publiée par l'Unité de Recherche sur l'Abus des Drogues et de l'Alcool (Unité RADA) sous les auspices de l'Université Laval.

Abonnement annuel (4 numéros): Personnel: au Canada $10, à l'étranger $12. Collectif: $20.

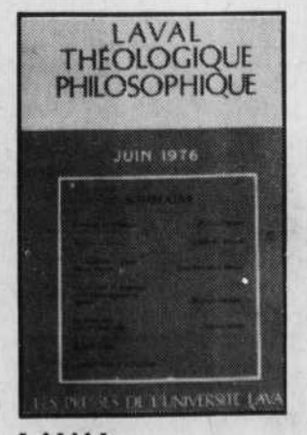


CAHIERS DE GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC

Directeurs: Jean Raveneau et Christian Morissonneau

Les articles, notes, nouvelles et comptes rendus bibliographiques contenus dans ces Cahiers constituent pour les chercheurs, les étudiants et le public cultivé, une source indispensable de documentation dont le champ d'intérêt est loin de se limiter à la géographie canadienne.

Abonnement annuel (3 numéros): Personnel: au Canada $15, à l'étranger $17. Collectif: $30.



LAVAL THÉOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE

Directeurs: Paul-Émile Langevin et Emmanuel Trépanier

Articles, chroniques et comptes rendus rédigés par des professeurs de l'université Laval aussi bien qu'étrangers. Tant par la diversité des auteurs que par l'étendue des sujets traités, cette revue est un instrument précieux de promotion de la recherche théologique et philosophique.

Abonnement annuel (3 numéros): Personnel: au Canada $10, à l'étranger $12. Collectif: $20.



ÉTUDES INTER-NATIONALES

Publiée par le Centre québécois de relations internationales, cette revue traite des développements de la vie internationale sous les aspects les plus variés: scène politique, relations économiques, coopération entre les peuples, relations extérieures du Canada et du Québec. . .

Abonnement annuel (4 numéros): $20.

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL PRÉSENTENT LEURS ONZE REVUES

- Une somme de connaissances constamment renouvelée
- Les chercheurs et les maîtres les plus éminents, québécois et étrangers, réunis pour vous offrir une source de savoir à la mesure de notre temps
- Une haute tenue littéraire et scientifique

FAITES VOTRE CHOIX

Un abonnement est dit « personnel » lorsqu'il est souscrit par un particulier, « collectif » s'il est destiné à des bibliothèques, institutions. . .

BON D'ABONNEMENT ·D·

Je désire m'abonner à la(aux) revue(s) suivante(s) pour une durée de.....

- RELATIONS INDUSTRIELLES / INDUSTRIAL RELATIONS (4 numéros par année): Au Canada $16 ☐ — À l'étranger $18 ☐ — Collectif $32 ☐
- RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES (3 numéros par année): Au Canada $12 ☐ — À l'étranger $14 ☐ — Collectif $24 ☐
- SERVICE SOCIAL (3 numéros par année): Au Canada $10 ☐ — À l'étranger $12 ☐ — Collectif $20 ☐
- ÉTUDES LITTÉRAIRES (3 numéros par année): Amérique $13 ☐ — Outre-mer $15 ☐ — Collectif $26 ☐
- LIVRES ET AUTEURS QUÉBÉCOIS: N° '77, $10 ☐ N° 78, $10 ☐
- LES CAHIERS DE DROIT (4 numéros par année): Au Canada $19 ☐ — A l'étranger $21 ☐ — Collectif $38 ☐
- LE NATURALISTE CANADIEN (6 numéros par année): Au Canada $17 ☐ — À l'étranger $19 ☐ — Collectif $34 ☐
- TOXICOMANIES (4 numéros par année): Au Canada $10 ☐ — À l'étranger $12 ☐ — Collectif $20 ☐
- CAHIERS DE GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC (3 numéros par année): Au Canada $15 ☐ — À l'étranger $17 ☐ — Collectif $30 ☐
- LAVAL THÉOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE (3 numéros par année): Au Canada $10 ☐ — À l'étranger $12 ☐ — Collectif $20 ☐
- ÉTUDES INTERNATIONALES (4 numéros par année): Abonnement annuel $20 ☐

☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat postal) $_____

☐ À percevoir sur mon crédit CHARGEX N°_____ MASTER CHARGE N°_____

Signature_____

Nom_____

Adresse_____

_____ Date_____

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

UN SERVICE D'ABONNEMENT AUX JOURNAUX ET AUX REVUES DU MONDE ENTIER VOUS EST OFFERT PAR LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Avenue de la Médecine, Cité universitaire, Sainte-Foy - C.P. 2447, Québec G1K 7R4 - Téléphone (418) 656-3431

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf



Collection «L'Éducateur»

LES PARADOXES DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Cette étude remet en question les idées les plus communément admises à propos des effets de la sélection, des classes sociales, et des variables liées à l'école, telle l'efficacité du corps professoral.

On prétend par exemple que la sélection profite davantage aux élèves issus de milieux favorisés qu'aux autres, que la classe sociale est le facteur le plus décisif du succès et de l'échec, qu'il convient d'augmenter le nombre d'heures d'enseignement pour les groupes d'élèves défavorisés afin qu'ils puissent améliorer leurs résultats scolaires.

Les analyses menées ici de sept systèmes d'enseignement européens et américains conduisent cependant à des propositions radicalement opposées, et révèlent les graves défauts dont souffrent les explications de la réussite scolaire développées jusqu'à présent.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE

Mythes et mystification travestissant le désir

par Madeleine Ouellette-Michalska

François Perrier et Wladimir Granoff, **Le Désir et le Féminin**, Aubier Montaigne, Paris, 1979, 110 p.

Claude Alzon, **Femme mystifiée, Femme mystifiée**, PUF, Paris, 1979, 424 p.

Marcelle Maugin Pellaumail, **Le Masochisme dit féminin**, Stanké, Montréal, 1979, 214 p.

Anthologie de l'érotisme contemporain, textes présentés par Michel Bernard, Olivier Orban, Paris, 1979, 334 p.

SI, désemparée, une femme s'empare de la «vérité» au sujet de la femme, dans le même temps où elle s'en pare, elle s'en sépare.» Voilà qui ressemble drôlement aux cantines de notre enfance: «Quand un cordier cordant de sa corde décorde, etc.» À quel jeu joue René Major? À préfacer *Le Désir et le Féminin*, série de six communications présentées par Wladimir Granoff et François Perrier à un colloque de psychanalyse tenu à Amsterdam, en 1960, sur le thème de la sexualité féminine.

Vingt ans ont passé, mais rien n'a fondamentalement changé sur ce que l'on y exprime et qui se résume, en gros, à ceci. Le sexe souffre d'appartenir au genre unique. Toute élaboration théorique de la sexualité s'est constituée à partir de la notion freudienne de libido masculine imposant le pénis/phallus comme étalon de la représentation symbolique du désir qui marginalise la femme. Car dès l'instant où le sexe cesse d'être un fait de nature pour devenir un effet de langue — un *signifiant*, pour utiliser un mot à la mode —, les marques de la sexualité féminine se désignent par le regard et la voix de l'autre, l'homme qui parle et affirme n'avoir rien vu. Le vagin, considéré comme manque, ou rien, ne peut par conséquent devenir l'objet d'aucune représentation symbolique. Or, estiment Granoff et Perrier, le «désir ne se conçoit pas sans processus de symbolisation», et le vide d'elle tragiquement aperçu devient «une notion malaisée» à supporter.

Pourrait-on se rabattre sur le clitoris pour étayer sa foi? Bien peu puisque cet organe, instrument de jaugeage dévalorisé dans la comparaison du plus petit au plus grand, «n'est par reconnu et investi par la parole parentale». La femme a des orgasmes, clitoridiens semble-t-il, ou peut-être même vaginaux, du moins l'impératif moderne lui crée l'obligation d'en avoir. Mais «l'imprécision» et «le vague» qui en marquent la description sont à peine «reconnaissables par l'investigateur masculin». De telle sorte que l'expérience reste «incommunicable et inconceptualisable». Un deuxième manque se profile donc à l'horizon du sexe. Celui qui entendait prendre l'autre dans les rets du signifiant finit par s'y prendre. Elle jouit sans qu'il n'y comprenne rien, ou elle devient victime des «avatars de la castration de l'homme» precrite par l'Oedipe.

Claude Alzon relève ses manches. Il coupera le noeud gordien. Dans *Femme mystifiée, Femme mystifiée*, il entreprend de faire l'exposé critique de tous les courants de pensée moderne sur les rapports entre les sexes. La table des matières est méticuleusement dressée. Le menu est alléchant. On assistera au procès du biologisme, du culturalisme, du structuralisme, du marxisme et de *tutti quanti*. Alzon donne de la droite, de la gauche et du centre creux. Freud, Engels, Lévi-Strauss, Annie Leclerc, Reich, Lacan, Sulamith Firestone, etc. s'amalgament en macédoine et sont, à chaque chapitre, servis, floués, toués et reservis.

Alzon a le ton moralisateur et paternaliste des anciens curés de paroisse. Il se dit l'ami des femmes pour mieux les semoncer. Avec l'allant de Trissotin, il érige un ramassis de lieux communs en un pamphlet énergique et gigantesque qui ne risque pas de passer inaperçu. Il refuse le féminisme de la similitude et le piège de la différence dans lesquels le quart de l'Occident a sombré, mais il ne nous livre toujours pas, dans cette somme de plus de quatre cents pages, la clef du problème découverte par le courant bio-anthropologique dont il se dit le tenant.

C'est donc un soulagement d'ouvrir l'essai intelligent de Marcelle Maugin Pellaumail, *Le Masochisme dit féminin*, discrètement publié chez Stanké. L'auteur y fait d'abord l'étude critique de l'évolution du concept de «masochisme féminin» développé en littérature et en psychologie, pour nous proposer ensuite une réinterprétation de cette notion et des comportements qui lui sont imputés. Pour elle, l'attitude masochiste trouve ses racines dans la tradition judéo-chrétienne renforcée par le conditionnement social que l'on fait subir aux femmes. Tout système socio-politique «tend, par l'intermédiaire de la culture, de l'éducation, à développer chez les individus les attitudes mentales favorables à son maintien». Or, les images et modèles proposés aux filles leur assignent une position d'effacement, de soumission, d'infériorité sociale et biologique, d'aliénation affective.

La voie est toute tracée. Il ne reste qu'un pas à franchir pour passer du renoncement à soi et du mépris de soi au masochisme, «stratégie existentielle» poussant la femme à reconstituer, par le biais de la maladie ou de quelque autre forme d'autodestruction impliquant un affect relationnel, sa position de sujet dans un monde qui la condamne à être objet de désir et de consommation à l'usage des porteurs de phallus et des chargés de pouvoir investis de réalité ontologique. Comme expression de cette attitude, le suicide d'Emma Bovary et la psychose de Mary Barnes représenteraient moins un échec du moi que la capacité de disposer du pouvoir de la mort, instantanée chez la première ou dégradée puis exorcisée chez la seconde, en signe d'affirmation d'être et de liberté.

Il suffit de parcourir l'*Anthologie de l'érotisme contemporain* pour saisir à quel point la relation sado-masochiste imprègne l'imaginaire occidental. No Sacher Masoch de qui l'on tient le mot, ni Pauline Réage et sa célèbre *Histoire d'O* n'y sont pourtant cités. Il s'agit d'auteurs respectables comme Jules Romain, Pieyre de Mandiargues, Arrabal, Michel Bernard, Etiemble, Pierre Loys, Queneau qui se couvrit du pseudonyme Sally Mara, Anaïs Nin qui écrivit *Venus erotica* à un dollar la page afin de nourrir Henry Miller.

Choquant? Pas vraiment. Le contraire serait plutôt étonnant. A faire indéfiniment l'amour avec ses signifiés, le signifiant finit par rendre le sexe malade. Ou pervers et délirant.

BD

Giraud /Moebius: la dualité du plus grand

par Yves Lacroix

Moebius, **Tueur de monde**, les Humanoïdes associés, 1979, sans pagination.

Moebius, **Major Fatal**, Les Humanoïdes associés, 1979, 141 pages.

Moebius, **L'Homme est-il bon?**, réédition d'un album de 1977, Les Humanoïdes associés, 1979, 62 pages.

Jean Giraud, sur des scénarios de Jean-Michel Charlier, **Cavalier bleu**, Dargaud, 1979, 48 pages.

Jean Giraud, sur un scénario de Jean-Michel Charlier, **Nez Cassé**, Dargaud, 1980, 47 planches.

ON a beaucoup publié Jean Giraud, ces derniers mois. À croire qu'on publie tout de lui, le moindre dessin, le plus petit tableau. De Giraud et de Moebius. Je n'apprends à personne que le nom de Giraud n'apparaît que sur les aventures du lieutenant Blueberry, associé à celui du scénariste Charlier. Autrement, Giraud signe Moebius. Ainsi, on peut dire que *le Garage Hermétique*, le récit principal du *Major Fatal*, est une bande de Moebius. Il y est montré qu'on peut «se retourner sur soi-même pour des deux faces n'en plus faire qu'une». La dualité est constante chez Giraud.

Bien que je le considère comme l'un des plus grands, il ne me passionne pas toujours. Mais je suis attentif — par exemple au livret intitulé *Tueur de monde*. Il est composé comme les histoires de la Chine populaire. Le récit progresse au rythme d'un dessin par page, explicité par une courte légende. Chaque vignette a son autonomie, plus près du tableau que de la BD, comme dans *Arzach*. Sans la couleur, cette fois. Le dessinateur s'est contenté d'un tracé bleu. Les images sont petites, souvent anecdotiques, elles manquent de densité. Il s'agit d'un essai en bleu, en douceur, avec la mélancolie et l'innocence de Harry Langdon. Une oeuvrette.

Il faut dire que les histoires de Moebius ne sont jamais très mouvementées. Ou alors elles sont courtes, avec des chûtes plus ou moins horribles. L'univers de Giraud est tragique. Mais chez Moebius le temps est immobile, l'espace est figé, silencieux en dépit des déflagrations. Transparent. Comme dans cette *Ballade, à la fin de L'Homme est-il bon?* qu'on vient de rééditer. La violence y est sèche, laconique. «Les voyageurs, garçon fille et dindon, sont hachés par une série de projectiles de type 'Kleer Tak 59' extrêmement meurtriers à cette distance.» Le récitatif a souvent ce caractère caricatural, en porte-à-faux avec l'image. L'intention est particulièrement évidente dans *Le Garage Hermétique*.

À force de faux résumés et de faux suspenses, Moébius pastiche, dans ce récit, le feuilleton populaire. «Barnier sort impétueusement son fusil-pétard... et tire... l'imbécile!... mais pourquoi a-t-il fait ça?» Il s'amuse aussi des super-héros américains. Les antagonistes, par exemple, le Major Grubert et Jerry Cornélius, se métamorphosent en super-héros, Noir et Blanc d'un même héroïsme.

Cette histoire a été composée pour *Métal Hurlant* où elle a paru pendant trois ans, au rythme de deux à quatre planches par mois. Moebius y a travaillé sans scénario préalable, sans souci apparent d'unité, ni dans l'enchevêtrement des quêtes de chacun, ni dans le style, ni dans le rythme. Toutes les planches n'ont pas la même qualité, et celles où l'action se précise, se précipite, ne sont pas forcément les plus passionnantes. Le narrateur nous prévient au passage: «Peu de gags... le mystère ira en s'épaississant.» Certains épisodes sont caricaturaux, cherchent le gag, d'autres sont plus académiques. Des planches sont découpées à outrance, d'autres contiennent à peine deux vignettes. Parfois de lourdes taches noires contrastent avec les plages blanches. Ailleurs le trait léger, les hachures, inscrivent une vibration à fréquences diverses, de la page presque grise à l'autre presque blanche. L'oeuvre pourtant n'a rien de chaotique. Chaque planche nous parle de Giraud/Moebius, au fil des mois, révèle son unité, autrement dit sa dualité.

Dans cette histoire, personne n'est exactement ce qu'il semble. Tout le monde est à la fois tout le monde et personne. Les poursuivants sont poursuivis. Tout le monde est à la fois le Bon et le Méchant, et lutte contre soi-même. Tout le monde est Beau. Frères affrontés. Et c'est peut-être là l'utopie de Giraud/Moebius: la contradiction organique inscrite dans une beauté froide, hiératique — éternelle. Elle est plus menacée dans Blueberry.

Il me semble avoir lu que Giraud ne prisait plus cette série scénarisée par Charlier. Dargaud venait de compléter, avec *Cavalier bleu*, le cycle de la jeunesse de Blueberry, une quinzaine de récits courts et mal ficelés, dont les vignettes, visiblement conçues pour un format plus restreint, ont été retouchées. L'éditeur semblait vouloir perpétuer l'existence d'un héros disparu à la fin de *Angel Face* dans l'explosion d'une locomotive, physiquement détérioré, gibier de toutes les chasses. Voilà que paraît *Nez Cassé!* Le militaire a «miraculeusement échappé» à la catastrophe. On s'en doutait un peu. Sa métamorphose était moins prévisible. Il est beau comme un dieu, absolument régénéré. Il a enfin pacifié les Indiens, achevant les premières missions que lui avait imaginées Charlier, Cochise le traite comme son fils, il est aimé de la princesse. Charlier, lui, n'a jamais pris ses distances avec le western américain. Il y puise et n'évite pas toujours les clichés. Il y a du déjà vu dans ce dernier album. Blueberry ne saurait non plus échapper à son destin, sudiste luttant dans l'armée du Nord, Blanc installé chez les Peaux-Rouges. Déjà il est seul dans le feu croisé de ses frères ennemis, obligé de se rendre à l'armée qui veut sa perte.

Mais il est beau. Encore. Les Indiens sont beaux. Et l'histoire est bien racontée, faut dire, superbement dessinée, sans ostension, mais efficacement, avec beaucoup d'élégance.

LIVRES REÇUS

POLITIQUE

L'Alliance atlantique, Pierre Mélandri, Collection Archives

Égypte, Ghali Shoukri, Le sycomore

Les coulisses du Krach de 1929, Gordon Thomas et Max Morgan-Witts, Belfond

Le mal franco-allemand, Michel Meyer, Denoël

La révolution qui lève, Claude Manceron, Robert Laffont

L'Histoire de la Révolution française, Michelet, Tome I et II, Robert Laffont.

La vie de Karl Marx, Jacques Delperrié de Bayac, JC Lattès

Rommel, David Irving, Editions Alta

Le guide des droits de la personne, Georges Vigny, La Presse

Marcel Chaput, Jean Côté, Québécor

POÉSIE, THÉÂTRE, ART, LITTÉRATURE

L'Hippocanthrope, France Vézina, L'hexagone/théâtre

La Nouvelle Barre du jour 84-5

The Other A.Y. Jackson, O.J. Firestone, McClelland and Stewart

Pylône, J.-H. Le Tourneux, VLB éditeur

La Surface du paysage, Claude Beausoleil, VLB éditeur

Drieu la Rochelle, F.J. Grover. Idées/Gallimard

Peinture automatiste, François Charron, Les Herbes rouges

Terre féconde, Jean-Louis Roy, Poésie Leméac

La Bonne Chanson, Jadis et naguère, parallèlement, Paul Verlaine, Gallimard nrf

Ailleurs n'est jamais loin quand on aime, Richard Bach, Seghers

Le Temps échappé des yeux, François Charron, Les herbes rouges

Le Jugement dernier, Jean Daigle, Éditions du Noroît

DIVERS

L'Évaluation de l'enseignement de la catéchèse, Romain Rousseau, E. Jonathan

De la séduction, Jean Baudrillard, Éditions Galilée

Le Décideur, Bertrand Saint-Sernin, Gallimard

Souvenirs d'enfance et de misère, Guselle Amalrik, Le livre de poche

Travaux en macramé, Fleurus, Idées

L'Artisan forgeron, Jean-Claude Dupont, Éditeur officiel du Québec

Pape de l'an 2000, Jean-Paul II Stock

Super cocktails, Éditions Héritage

Le Corps, Pauline Vincent, Éditions Héritage

Délicieuses recettes de pommes, Éditions Héritage

Les Maladies allergiques, Jean-Pierre Girard, Collection Santé La Presse

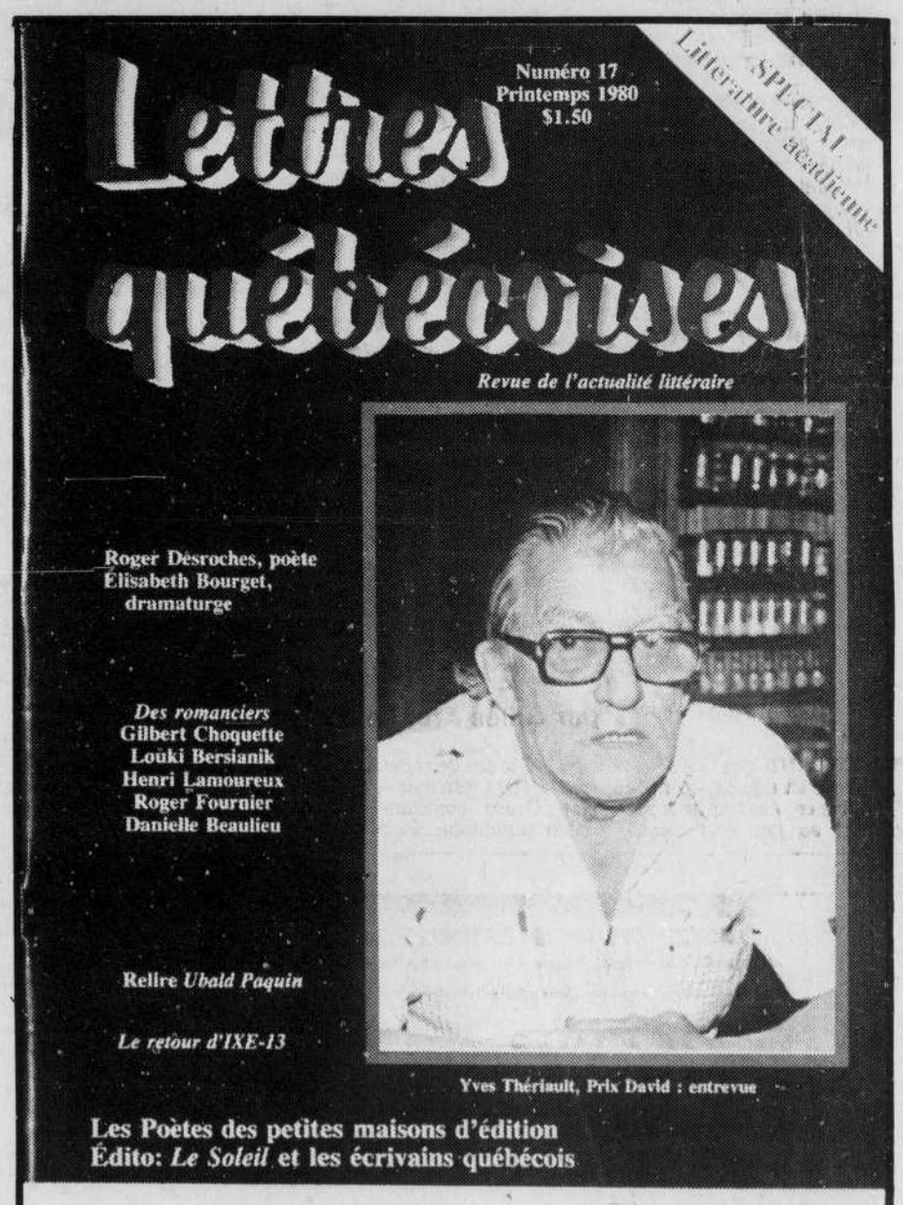
Les revues

Suite de la page 27

nécessaire? Peu de prouesses théoriques, mais de la critique sérieuse, qui devrait en tout cas intéresser les milliers d'étudiant-e-s qui s'intéressent à la littérature québécoise. J'attire l'attention, enfin sur le *spécial littérature acadienne*, dans le no 17, procuré par Adrien Thério, François Gallays, Gilles Cossette, J.-Louis Major et Réal Ouellet.

■

Il n'est pas trop tard pour signaler le numéro spécial de *Revue des sciences humaines* (Université de Lille III) consacré à notre littérature et préparé par Gilles Marcotte. Robert Mélançon s'interroge sur le concept de littérature québécoise, Jacques Michon sur la poétique de Nelligan, André Brochu sur la structure sémantique de *Bonheur d'occasion*, André-Gilles Bourassa sur le pouvoir du noir (Borduas et Giguère), Gilles Marcotte sur la problématique de notre récit, Jacques Pelletier sur notre nationalisme dans le roman, Laurent Mailhot sur notre théâtre, Gilles Thérien sur notre cinéma et Jean-Marcel Paquette sur *la vie la nuit l'hiver* chez Ferron, M.-C. Blais et Ducharme. Les articles se lisent bien, même si la plupart supposent une recherche théorique assez poussée et donnent lieu à un discours manifestement destiné à l'étranger. Ces numéros spéciaux sont toujours utiles. Ils aident à combler les lacunes des lecteurs étrangers qui n'auraient pas l'occasion de lire des revues comme *Lettres québécoises* et *Liberté*.



LETTRES QUÉBÉCOISES est la seule revue de l'actualité littéraire au Québec. Elle paraît quatre fois par année (fév., mai, fin août, nov.). Principales rubriques: roman, poésie, théâtre, études littéraires, rééditions, autobiographies, arts, entrevues, porte ouverte, dits et faits de la saison.

Format 8 x 11¼. Abondamment illustrée. 92 pages. Si vous vous intéressez vraiment à la littérature québécoise et à nos écrivains, pourquoi ne pas vous abonner dès maintenant?

Vous pouvez aussi trouver **Lettres québécoises** dans la plupart des librairies du Québec et d'Ottawa.

LETTRES QUÉBÉCOISES
C.P. 1840, STATION B
MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 3L4

Comité de régie
Adrien Thério
André Vanasse
Donald Smith
Réjean Robidoux

ABONNEMENT

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CODE POSTAL .....

CANADA $8.
USA $9.
EUROPE $12.

À commencer le no..... *Institutions $10. de soutien $15.*

NOUVEAUTÉ

FREUD ET LE PROBLÈME DE LA CULPABILITÉ

par

Ghyslain Charron

Les questions qui constituent le fil conducteur du présent livre sont de savoir ce que Freud entendait par «sentiment de culpabilité» et quel est le statut épistémologique du discours où il tente de décrire, d'analyser et d'expliquer ce sentiment.

15 x 23 cm., 200 pages - Prix: $6,75

En vente chez votre libraire et aux Éditions de l'Université d'Ottawa.

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir..... exemplaires de

Freud et le problème de la culpabilité

Nom .....

Adresse .....

.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Livres Achetons

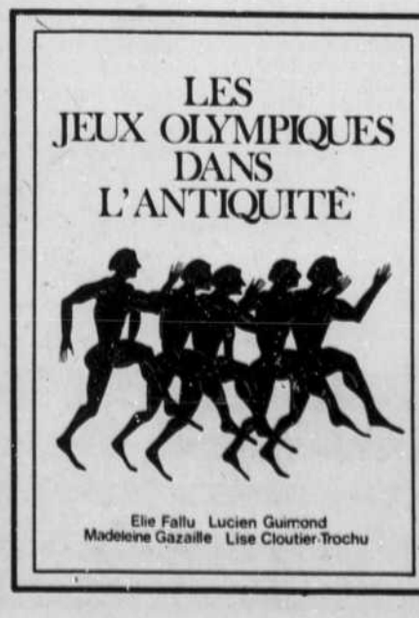
$300.

● **L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE**
par Malte-Brun,
5 volumes, in 4° (11" x 8½") 1885

achetons aussi:

- livres illustrés sur les RÉGIONS DE FRANCE, SUISSE, HOLLANDE, ALLEMAGNE, avant 1900
- HISTOIRES de toute ville de France avant 1900

Monique Olivier
C.P. 372
Sillery, Québec
G1T 2R5
tél.: (418) 681-0873



LES JEUX OLYMPIQUES DANS L'ANTIQUITÉ

144 p. — 47 illustrations $4.25

Les Jeux olympiques se sont tenus pendant plus de mille ans dans l'Antiquité. Ils furent le plus constant symbole de la culture grecque et de la fraternité hellénique.

Les auteurs retracent ici **l'histoire de ces Jeux** à partir des légendes initiales jusqu'à la destruction d'Olympie. Ils font **revivre, en mots et en images,** le festival qui se déroulait à tous les quatre ans dans la Paix universellement retrouvée.

Un ouvrage de vulgarisation; c'est-à-dire **un livre très savant écrit dans des mots simples.**

En vente chez votre libraire habituel ou bien adresser votre commande à

ÉDITIONS PAULINES
3965 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal, Qué., H1H 1L1
Tél.: 322-7341

Michèle Rossignol

Au lendemain d'une première

par Jacques Larue-Langlois



JE suis heureuse, vraiment très heureuse. Je viens de vivre un des plus merveilleux épisodes de toute ma vie théâtrale.» Michelle Rossignol, qui tient ces propos est en effet resplendissante sous sa crinière de feu. Nous sommes chez elle, dans sa maison de la rue de Bullion, ce mercredi 20 février, au lendemain de la première de *La complainte des hivers rouges*, de Roland Lepage, au théâtre Arlequin. Le choc est passé et elle se détend après des semaines de travail forcené.

«Il y a quelque chose de très très dur à faire une première devant 1,200 spectateurs sans avoir joué devant personne auparavant. D'ailleurs, quand ils ont jeté un coup d'oeil sur la salle houleuse, quinze minutes avant la représentation, les deux jeunes de la distribution, Julie Vincent et Denis Bouchard, n'ont pas pu s'empêcher d'en brailler un bon coup, lâchant par là tout le lest du trac qui les tenaillait. Moi-même, tout en étant sûre qu'on avait fait en répétition le maximum de ce qu'on pouvait faire jusque là, j'ai dit à tout le monde de la distribution comment j'avais été heureuse de vivre cette expérience avec eux et je suis montée au niveau du plateau où j'ai été littéralement terrassée par le trac pendant un certain nombre de minutes avant que ça commence».

À l'angoisse de cette véritable première, ce qui est rarement le cas dans nos théâtres institutionnels, où on se fait des avant-premières et où on joue généralement trois ou quatre soirs devant des publics d'abonnés avant de faire face à la critique et aux amis du milieu théâtral, venait s'ajouter, dans le cas de *La complainte des hivers rouges*, la crainte légitime du risque commercial. Cette première production de la compagnie Dent-de-lion est en effet entièrement assumée par ceux qui l'ont produite et ne bénéficie d'aucune subvention: on joue sans filet. Il y a 1,200 places à remplir à l'Arlequin et la salle coûte $1,000 par soir.

Déjà mardi soir dernier cependant le gros de l'effort était fait. «On a travaillé huit heures par jour pendant sept semaines, raconte Rossignol, en vue de réussir l'exploit physique que constitue entre autres cette performance, d'atteindre une cohésion totale qui, à cause des déplacements rapides sur les échafaudages et des chassés-croisés des comédiens, implique une confiance physique absolue dans l'autre.

«Il faut dire qu'il y avait aussi le côté stimulant de faire du théâtre pour une cause, lequel change radicalement l'aspect des rapports entre les artisans du spectacle. Ainsi, nous étions en discussions constantes entre tous les participants, acteurs, décoratrice, costumière et moi, sur le niveau de l'implication politique d'une pièce pareille. C'est tout le problème du théâtre politique qui était en cause: celui d'obtenir un juste équilibre entre l'information à communiquer et le spectaculaire qui la charrie. Nous savions que nous faisions du théâtre politique mais nous ne devions pas perdre de vue que notre fonction première est de divertir, comme le proclamait Bethold Brecht, mais pas n'importe comment. Et Brecht d'ailleurs était à l'écoute des spectateurs et n'hésitait pas à reprendre ses spectacles quand ils ne marchaient pas.

«Sous ce rapport, un des plus grands avantages qui nous ait été donné à tous fut le plaisir de travailler avec Andrée Lachapelle, qui est une militante dans la vie de tous les jours et qui a consacré des efforts inouïs à la cause des prisonniers politiques québécois depuis dix ans. Elle a été exemplaire pendant les répétitions et passionnante au niveau des nombreuses discussions que nous avons dû tenir sur le sens même de la pièce. Son vécu avec l'appareil judiciaire et pénitencier d'aujourd'hui nous était essentiel et sa force constituait une espèce de stimulant à notre fougue.»

La complainte des hivers rouges fut jouée pour la première fois en 1976, à l'occasion d'un exercice de studio de l'École Nationale de Théâtre, devant une poignée d'invités. Reprise au Grand Théâtre de Québec en 1978, elle y remportait un véritable triomphe qui justifiait amplement sa production montréalaise. Or, Michelle Rossignol raconte que toutes les compagnies auxquelles elle l'a soumise depuis l'ont carrément refusée par crainte de sa dimension politique. Il a fallu qu'un groupe de superbes fous, Jean-Yves Gaudreault en tête, en assument tous les risques pour que le public montréalais y ait droit. «Et pourtant, souligne à juste titre Rossignol, si on avait présenté une pièce de cette nature sur les événements du Chili, personne n'aurait crié au nationalisme».

D'ailleurs, à l'origine, la rébellion de 1837-38, dans laquelle des villages entiers furent détruits par les troupes anglaises, provoqua l'incarcération de 1 200 patriotes, dont douze furent pendus et 58 exilés. Elle n'avait pour but, au départ, que de réclamer le libre exercice de la démocratie, les députés du Bas-Canada, élus par le peuple, n'exerçant aucun contrôle réel sur les lois ou les budgets qu'ils étaient appelés à voter, le Conseil exécutif se permettant sans cesse de saborder et de censurer tous les projets dûment votés qu'on lui présentait.

«Je tiens à souligner, insiste Michelle Rossignol, que l'action de la pièce se situe au moment précis de l'invasion de l'armée britannique, une armée d'occupation étrangère. Ce sont les agissements des «habits rouges» pour réprimer toute velleité d'opposition possible au système qui ont provoqué les véritables troubles. Les Patriotes ne sont pas allés attaquer l'armée dans ses casernes; l'armée est allée à St-Denis, attaquer un village qui constituait un point fort de la résistance.

«Quoiqu'il en soit, je dois dire que c'est là une pièce qui nous permet d'évoluer, de progresser en tant que citoyens, ce qui est rare comme comédiens. Elle contribue certainement à éveiller nos propres consciences en même temps que, comme acteurs, à prendre nos distances en vue d'un théâtre épique. Ça c'est un phénomène nouveau chez nous: on a toujours cru que le lysisme convenait mieux au Québec et voici de l'excellent théâtre épique. Du reste, le souci du langage d'époque chez Roland Lepage est absolument rigoureux et je dois souligner que sa présence parmi l'équipe de production fut également fort utile pour clarifier le moindre de nos doutes à l'égard de cette belle parlure de nos ancêtres.

«Avec quatre comédiens de Québec, Rémy Girard, Germain Houde, Roland Lepage et Marie Tifo, et cinq acteurs montréalais, Denis Bouchard, Andrée Lachapelle, Raymond Legault, Denise Morelle et Julie Vincent, j'ai tenté de maintenir un équilibre qui tienne compte du succès remporté par la précédente production».

Lancée d'abord sur une ouverture musicale que joue un quatuor sous la direction du compositeur des musiques, Joël Bienvenue, la production s'ouvre scéniquement par l'apparition des comédiens qui viennent, à tour de rôle, se livrer, au pied des échafaudages, à des exercices de réchauffement comme en font habituellement les danseurs à la barre. Priée d'expliquer le sens de cette démarche, Michelle Rossignol, à qui, elle l'admet, quelques personnes en ont déjà fait la remarque, la justifie par deux motifs: le premier répond à un besoin de distanciation et veut bien démontrer au public que ce sont là des acteurs qui viennent raconter quelque chose et non pas nécessairement le vivre au premier degré; le second vise simplement à un réchauffement musculaire essentiel avant d'entreprendre les pirouettes auxquelles devront se livrer les comédiens, échauffement qui se fait devant les spectateurs tout simplement parce qu'il n'y a pas de rideau à l'Arlequin.

Pour en revenir à la musique, Rossignol insiste pour souligner qu'elle fait déjà partie intégrante, sous une forme qui nous est personnelle, du théâtre québécois. «Nos auteurs sont souvent musiciens, rappelle-t-elle: c'est le cas de Michel Garneau on le sait, c'est le cas de Michel Tremblay, grand amateur d'opéra, et justement aussi le cas de Roland Lepage, qui est un excellent pianiste. Ces gens ont une formation musicale que l'on sent d'ailleurs dans leurs textes. Quant à la musique des *Hivers rouges* c'est une parfaite complainte tout à fait intégrée au texte, à l'écriture même de la pièce et il y a nette interaction entre cette complainte musicale et ce cri du souvenir qui remonte à notre devise nationale elle-même. Pour ma part, je retiens ici la préoccupation réussie de faire une musique qui évite le folklore pur et simple et qui constitue en quelque sorte une transposition, tout à fait théâtrale, de notre musique traditionnelle. On est plus près de Vigneault que du violoneux.

«Le plus difficile? Eh bien ce fut de contrôler l'émotion, de doser la sobriété sur un texte aussi profondément émouvant; ce fut presque, pour chacun de nous, de contrôler nos larmes en vue d'une exécution parfaite».

Ce qui fut fait. Et de façon absolument spectaculaire.

jazz /Du côté de chez Pablo

par Gilles Archambault

PENDANT que les *majors* américains sont de plus en plus hésitants par rapport au jazz — l'époque d'euphorie des deux dernières années étant terminée — Norman Granz continue chez Pablo sa politique. La recette de ce brave homme consiste à s'adresser à des musiciens hors de pair, déjà assurés d'une place dans l'histoire du jazz, et à leur faire enregistrer dans les meilleures conditions possible des pièces la plupart du temps extraites du répertoire. D'un côté, c'est merveilleux, absence de contraintes, pas de soucis commerciaux exagérés. De l'autre, absence de risques, confort intellectuel. Mais enfin, compte tenu du milieu ambiant, c'est inespéré!

The Sweetest Sounds (Pablo 2312-106) réunit le guitariste suédois Rune Gustafsson et Zoot Sims. Le titre dit tout. Il s'agit d'une musique sans problèmes, orientée vers le douceâtre mais sachant échapper presque toujours aux pièges de la joliesse. Gustafsson n'est pas Jim Hall ou Kenny Burrell, je le concède, mais Sims nous donne ici et là des accords ravissants, des envolées d'un lyrisme chatoyant qui vous feraient croire à la grandeur de ce disque. En réalité, l'album s'écoute bien, sans plus. Mais de combien de disques pouvons-nous dire cela?

Basie Jam No 3 (Pablo 2310 840) est tout à fait conforme à la définition que j'avance du label Pablo. Basie a maintenant 75 ans. Il s'entoure de Benny Carter, lui aussi septuagénaire, Eddie Lockjaw Davis, Clark Terry, etc. Une musique bien ronde, qui ne raffine pas, dont les coups portent, swinge comme si le free jazz n'avait pas existé et nous fait taper du pied et des doigts comme on le faisait sûrement à Kansas City avant la deuxième guerre. Dans le genre, une réussite impeccable. À consommer tout de suite. Ne pas attendre que le bon vieux William Bill Comte de Basie ait rejoint le Duc

Suite à la page 40

DIMANCHE
LES CONCERTS ESSO
Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts 14 h 30
CHARLES DUTOIT, chef d'orchestre
ANGELA HEWITT, pianiste
BACH Concerto brandebourgeois no 6 en si bémol majeur
MOZART Concerto pour piano no 9, K. 271, en mi bémol majeur
RAVEL Rhapsodie espagnole
DEBUSSY La Mer
Concert pour toute la famille
Bonnes places encore disponibles
premiers arrivés, premiers servis
Billet simple $4.75 — en vente aux guichets de la PdA
Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique



MAÎTRISE EN ART DRAMATIQUE
Automne 1980
Le programme de **maîtrise en art dramatique** de l'Université du Québec à Montréal est offert avec concentration en **création** ou en **éducation** et s'adresse particulièrement à ceux qui ont déjà une expérience de travail en théâtre ou en enseignement du théâtre.
Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus de la directrice du programme en téléphonant à 282-8428.
Les demandes d'admission doivent parvenir **avant le 1er avril 1980** au Service de l'admission du bureau du registraire,
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888, Succursale "A"
Montréal, Qué. H3C 3P8 Téléphone: (514) 282-7161
Université du Québec à Montréal
1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**

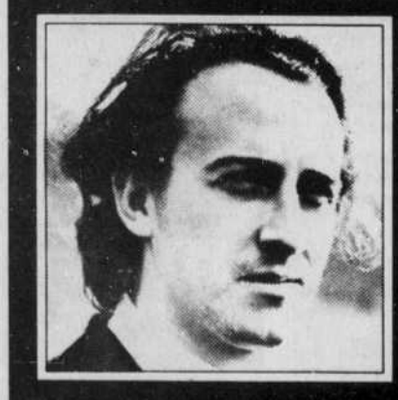
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU QUÉBEC À MONTRÉAL
CONCOURS D'ADMISSION
pour l'année scolaire 1980-1981.
Date limite d'inscription: **21 mars 1980.**
DISCIPLINES PRINCIPALES:
Piano, orgue, clavecin, violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba, harpe, percussion, guitare, ondes martenot, art vocal, écriture, composition, analyse, histoire de la musique.
Aucuns frais de scolarité.
Pour plus amples renseignements:
Composer **873-4031** ou se rendre au 100, rue Notre-Dame est à Montréal.
Ministère des Affaires culturelles
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

DUCEPPE
Présente
Pauvre Assassin
BILLETS EN VENTE MAINTENANT
de Pavel Kohout
Traduction de Jean Jourdheuil, Heinz Schwarzinger et Ota Polak
Mise en scène de Hélène Loiselle
Musique de Ginette Bellavance
Décor, costumes et éclairages: Robert Prévost
Avec Marc Favreau, Albert Millaire, Kim Yaroshevskaya, Benoit Girard, Marie Bégin, Jean-Pierre Brunet, Georges Carrère, Michel Daigle, Yves Massicotte, Han Masson, Jean-Marie Moncelet, Hélène Trépanier
Spectacle: 4
Du 13 février au 15 mars 1980



THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

MAURIZIO POLLINI



et l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Charles Dutoit
le 9 mars, 20:30
Salle Wilfrid-Pelletier
SOIRÉE BEETHOVEN
—Ouverture Leonore III
—Concerto pour piano no 2 en si bémol majeur
—Concerto pour piano no 3 en do mineur
billets en vente aux guichets de la PdA, $5, $10, $15, $20
Concert au bénéfice du fonds de pension des musiciens de l'OSM

mardi et mercredi à l'OSM



Radu Lupu
26, 27 février
LUPU-BEETHOVEN
Grands Concerts
Ce concert est commandité par The Royal Bank of Canada
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Radu Lupu, pianiste
Mather, Ombres (1967)
Beethoven, Concerto pour piano no 3
Prokofiev, Roméo et Juliette, suite
$5.25 à $12.50



Jessye Norman
4, 5 mars
DUTOIT-NORMAN
Grands Concerts
Ce concert est commandité par Gaz Métropolitain Inc.
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Jessye Norman, soprano
Samuel Sanders, pianiste
Pépin, Chroma (1973)
R. Strauss, Vier letzte Lieder
Mozart, Ch'io mi scordi di te, air de concert, K. 505
Schumann, Symphonie no 1, "Le Printemps"
$3.25 à $10.75
Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardi et mercredi à 20h30, Salle Wilfrid-Pelletier. Renseignements Place des Arts, 842-2141. Si disponibles à 19:00 hres 100 billets de dernière heure à $2.50
Le mercredi à 10h30, les Matinées destinées aux niveaux primaires et secondaires. Commanditées par le journal "The Gazette"
Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique

Léo Munger

«Oui, maman, c'est pour moi!»

par Julie Stanton

«J'ADORE travailler ici. Il y règne une espèce d'harmonie, d'atmosphère stimulante qui me redonne foi dans le théâtre. Et le féminisme. Je suis éblouie de voir que c'est possible!»

C'est du Théâtre expérimental des femmes dont Léo Munger parle ainsi. Depuis novembre dernier, elle a en effet joint ses énergies à celles de Nicole Lecavalier, Louise Laprade, Makita Boies et Chantal Beaupré afin de mettre sur pied le troisième spectacle de la Maison. Création du groupe, *Parce que c'est la nuit* sera présentée au théâtre de la rue Notre-Dame à Montréal du 28 février au 29 mars. Après *Célébrations,* cet éclatement de la parole féminine, et *La peur surtout,* ce cri d'impuissance contre la violence quotidienne au visage anodin, des femmes tenteront de dire ici l'adolescence. Cette période de vie où l'on a parfois toutes les audaces. Ces folles audaces que l'on perd ensuite. Devenue grande et belle. Blonde et douce, talons hauts et vernis brillant. Devenue à vendre.

Artiste de Québec, Léo Munger participe à cette création non comme comédienne cette fois mais comme animatrice. Provocatrice, dit-elle:

«Non, je ne suis pas un metteur en scène qui dirige de l'extérieur. Nous avons essayé de fonctionner de façon la moins hiérarchique possible. Je suis à l'intérieur du groupe et j'observe. Je dis ce que je vois, ce que je ressens, pour amener les filles à aller plus loin. C'est leur spectacle. Ce sont elles qui en ont eu l'idée à partir d'ateliers qu'elles ont donnés à des adolescentes l'automne dernier.

«Mon rôle à moi, c'est de les armer au niveau de l'improvisation. On dit que les femmes sont parfois moins bonnes que les hommes en improvisation. Je pense que c'est vrai. Tu improvises à partir de ce que tu vois et entends. Alors, même si t'es rendue très loin dans ta démarche de femme, c'est difficile de te défaire des stéréotypes qui t'ont si longtemps conditionnée et de ne pas reprendre un certain langage. Un langage interrogatif et peu crédible qu'on retrouve encore chez plusieurs d'entre nous. A l'intérieur de cette création, il a presque fallu nous débâtir pour mieux nous rebâtir. Faire le vide avant de faire le plein. *Parce que c'est la nuit* doit représenter des gagnantes! Donc, pas d'improvisation de filles. Assises ou à la fenêtre, se berçant ou rêvant! Mais une attitude active, agressive. J'ai demandé aux comédiennes de rester debout. Je les ai fait jouer au ballon et dire ce qu'elles pensaient au moment même où elles le recevaient: «Les mots... Les mots...»

«Comme tu vois, mon travail ici en est un d'entraîneuse autant que de créatrice. C'est un travail ardu et même épuisant. Délicat aussi parce que ma création découle de celle des autres qui improvisent. Pour faire ce spectacle, chacune des filles a essayé de retrouver l'adolescente en elle. Images, sensations, peines et joies. Angoisses. Nous avons voulu rester collées à notre réalité mais habitées de folie. J'étais très préoccupée de ne pas faire de cette pièce: scènes dans la vie de quatre adolescentes! Il faut plutôt qu'elle révèle ce que les filles ont à dire d'essentiel et de vital sur cette période de leur vie. D'ailleurs, ça m'apparaît une préoccupation du Théâtre expérimental des femmes que de faire des pièces avec une suite, des personnages. Laisser le théâtre à tableaux. Trouver des psychologies, une histoire, l'uniformité. Moi aussi, je suis fatiguée du théâtre à sketches. J'ai envie de faire de l'art!»

Faire de l'art! Tout au long de notre entretien, cette expression reviendra constamment dans la bouche de Léo Munger. Comme un leitmotiv. Un fil d'Ariane qui semble vouloir désormais guider sa vie. Léo Munger me tiendra en effet le langage de celle qui vient de changer de course. De passer d'une eau trouble à une eau plus cristalline. Cap sur l'art!

Sortie du Conservatoire depuis cinq ans, cette fille du Lac St-Jean venue à Québec faire ses classes, s'est tout de suite impliquée dans le milieu. Elle a eu envie de défis. Vouloir jouer le plus possible! Et Léo Munger a beaucoup joué. Vouloir implanter à Québec un théâtre féministe et créer de l'emploi aux comédiennes de la ville! Et Léo Munger a été l'une des fondatrices de l'actuelle Commune à Marie et de l'ex-Centre d'Essai des femmes de Québec qui a donné *Le Fleuve au Coeur* et *Utinam.* Vouloir à tout prix vivre de son métier à Québec! Et pour y arriver, Léo Munger avoue avoir été obligée de faire des compromis et de produire, produire, produire. Vouloir prouver à tous et à chacun la viabilité du milieu théâtral de Québec! À tant se battre et se débattre, Léo Munger s'est retrouvée un jour sur le Conseil de la Culture:

«Oui. J'ai failli devenir fonctionnaire du théâtre. Avec tout ce que ça comporte de carré, de casé, de structuré. J'étouffais là-dedans! C'est fini tout ça! Fini de défendre un milieu. Fini de vouloir sauver le monde. Fini les guerres de villes. Pour moi, il n'est plus question de milieu mais d'individu. Je vais où les rencontres sont bonnes. Là où je peux exercer mon art de la façon la plus épanouissante pour moi. Maintenant, que je sois à Québec, à Montréal, au Lac St-Jean ou bien à Paris, je veux juste me commettre sur scène. Me commettre, c'est-à-dire mettre le paquet. M'impliquer au maximum. Comme dans mon spectacle sur Piaf, ce *Cri du coeur* que je viens de faire à Québec et où j'ai interprété une partie du répertoire de la môme. Avant ce spectacle, je m'étais mise au pied du mur. Je n'avais plus le choix, il fallait que je fende le mur. Que je fasse éclater quelque chose pour aller plus loin.

«Je m'étais dispersée beaucoup depuis deux ans. J'avais besoin de tout couper pour me retrouver parce qu'il y a un isolement, une solitude qui sont nécessaires à la création. Je pense que je vais être plus utile à la collectivité et aux femmes si je me relie à moi-même plutôt que de vouloir défendre un milieu. Je pense même que j'étais en train de m'encrasser comme comédienne. Je devenais terne, enfermée dans une sorte de jeu. Je ne sais pas. Une manière de parler, de marcher. Comme des recettes que le public aime. Je pourrais te dire maintenant que je ne sais plus jouer. Je remets tout en question. Je veux épurer ce que je suis, enlever les scories. Retrouver l'essence même du spectacle.

«Je n'ai pas mis tant d'énergies depuis cinq ans pour aujourd'hui me planquer. Je ne veux jamais être une planquée dans la vie! Je veux qu'à chaque spectacle se reproduise l'étincelle première des premiers temps. Des premiers pas. L'étincelle des premières relations amoureuses! Je veux être lumineuse et je rechoisis le risque. La folie et la liberté. Je rechoisis le changement et je me sens mieux comme ça.

«Oui, maman, c'est pour moi!»... que je répétais à ma mère quand elle me disait que les concours d'amateurs, le théâtre et le succès n'étaient pas pour une petite fille du Lac St-Jean, l'aînée de dix enfants. Aujourd'hui, j'ai envie de dire aux femmes: «Oui, les filles, c'est pour nous autres. La création, la diffusion, le succès. L'art. C'est pour nous autres!»



Les membres de la prochaine production du Théâtre expérimental des femmes, **Parce que c'est la nuit,** *qui prendra l'affiche jeudi prochain au théâtre de la rue Notre-Dame. De gauche à droite, au premier plan: Louise Laprade, Léo Munger, Chantal Beaupré; au deuxième plan: Alice Ronfard, Nicole Lecavalier, Markita Boies.*

Le Théâtre musical de Montréal

Le Théâtre Musical de Montréal nous présente, dimanche le 2 mars à 20 h 30, «La Paizza Senile» de Adriano Banchieri (1707) ou la comedia dell'arte en musique, avec les chanteurs-comédiens et musiciens de l'Atelier de Musique Ancienne de l'Université de Montréal. L'intrigue de cette comédie de madrigaux est découpée en courts tableaux comiques, et raconte les mésaventures du vieux Pantalone, qui cherche à épouser la jeune Doralice, elle-même éprise de Fulvio.

les ballets jazz de montréal



28·29 février
1er·2 mars
20h30

Billets: $12. $10. $7. $5. $4.

Membres de l'Âge d'Or et étudiants/réduction de 50% sur les billets de $12. et $10.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Ce soir dernière

ANDORRA
de Max Frisch
Une production du Centre national des Arts à Ottawa
Mise en scène de Jean Herbiet
Décors, costumes et éclairages de Robert Prévost
Musique de Jean Sauvageau
Avec Pierre Collin, Louison Danis, Claire Faubert, Hubert Gagnon et plusieurs autres

861-0563
tnm
Place des Arts St-Laurent
84 ouest Ste-Catherine

NOTRE PROCHAIN SPECTACLE
Dès vendredi
Victor ou les enfants au pouvoir
UNE COMÉDIE À TOUT CASSER
de Roger Vitrac
Mise en scène de Jean-Luc Bastien
Décors de Guy Neveu
Costumes de François Barbeau
Éclairages de Claude-André Roy
Avec
Marc Béland, Josée LaBossière, Anne Caron, Sophie Clément, Michel Dumont, Louisette Dussault, Raymond Bouchard, Paule Baillargeon
et Jean-Louis Millette
tnm RÉSERVATIONS: 861-0563
84 ouest, rue Sainte-Catherine Place des Arts St-Laurent

La Régie de la Place des Arts présente
Les concerts Grand Marnier
Pittsburgh Symphony Orchestra



Chef d'orchestre: André Previn
Soliste: Horacio Gutiérrez, pianiste
Programme:
Symphonie no 101 en ré majeur "L'Horloge" J. Haydn
Concerto no 3 en do majeur S. Prokofiev
Symphonie no 1 en fa majeur, opus 10 D. Chostakovitch
Le samedi 8 mars 1980 20h30
Carte ACCÈS acceptée
Billets: $15, $12.50, $10, $6
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

CONCERT GALA
40e ANNIVERSAIRE
ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre : ALEXANDER BROTT



Soliste : JEAN-PIERRE RAMPAL, flûte
HANDEL — BACH — BARTOK — BENDA
Lundi soir, 17 mars 1980, 20 h 30
SALLE WILFRID PELLETIER
CONCERT COMMUNAUTAIRE TRAVELERS
BILLETS : $16 — $12 — $10 — $8
en vente : Place des Arts

CONSEIL DES ARTS DU CANADA
BOURSES AUX PROFESSIONNELS DES ARTS

BOURSES "A" POUR ARTISTES
Destinées aux artistes ayant plusieurs années de carrière fructueuse et encore actifs dans leur profession.
Ces bourses couvrent, à concurrence de $19 000, les frais de subsistance et d'exécution liés à un programme d'une durée de quatre à douze mois; un plasticien ayant des frais extraordinaires de matériel peut cependant recevoir jusqu'à $28 000. Une indemnité de déplacement personnel peut s'ajouter à la bourse "A".
Dates limites:
1er avril 1980: cinéma, création littéraire (dramaturgie comprise) et arts plastiques (critique d'art et muséologie exceptées)
15 octobre 1980: architecture, création littéraire (dramaturgie comprise), bourses de longue durée pour écrivains, multidisciplinarité et performance, photographie, vidéo et arts plastiques.
A noter: Les bourses "A" de musique, de théâtre et de danse ont été suspendues pour un an, à partir du 1er avril 1980.

BOURSES "B" POUR ARTISTES
Destinées aux artistes ayant terminé leur formation de base et/ou reconnus comme professionnels.
Ces bourses couvrent, à concurrence de $10 500, les frais de subsistance et d'exécution liés à un programme de quatre à douze mois, plus les frais de déplacement personnel du boursier.
Dates limites:
1er avril 1980: toutes formes d'art, *sauf* interprétation vocale et instrumentale (musique "classique"), direction d'orchestre et de chorale, mise en scène d'opéra et facture d'instruments.
15 octobre 1980: toutes formes d'art, *sauf* musique; cependant les facteurs d'instruments et les chefs d'orchestre et de chorale peuvent présenter une demande.
1er décembre 1980: interprétation vocale et instrumentale (musique "classique") et mise en scène d'opéra.

Les artistes peuvent solliciter en tout temps:
des bourses de courte durée
des bourses de frais
des bourses de voyage

Pour obtenir la brochure **Aide aux artistes,** s'adresser au Service des bourses pour artistes, Conseil des Arts du Canada, C.P. 1047, Ottawa, Ontario K1P 5V8

CE SOIR, A RADIO-QUÉBEC



SOIRÉE À L'OPÉRA
à 19h
Un bal masqué
En provenance du Metropolitan Opera House de New York, un **opéra,** en trois actes, de **Giuseppe Verdi.** En vedette: **Luciano Pavarotti, Katia Ricciarelli, Louis Quilicot, Judith Blegen** et **Patricia Payne.**
Direction musicale: Giuseppe Patane.



LES RÉVOLTÉS DE L'AN 2000
à 22h30
"Image par image" présente, pour la première fois à la télévision, ce film de Narciso Ibanez Serrador. Dans ce **drame d'horreur,** un jeune couple, en vacances, découvre que des adultes ont été massacrés par leurs enfants.
Présentation: Daniel Pilon

15 17 30 La télévision de Radio Québec
câble 8
c'est tout un monde à regarder

L'affaire Estrella

par Carol Bergeron

On apprenait la semaine dernière que le pianiste argentin Miguel Angel Estrella avait subi un second procès à la suite duquel il a été transféré de prisons. Il semble que les colonels uruguayens aient décidé de l'expulser du pays et il est fort probable qu'il se retrouve en France si une telle décision est mise à exécution. Cette nouvelle au dossier de l'artiste emprisonné depuis plus de deux ans a été révélée à la une du quotidien Le Monde et a provoqué beaucoup de remous en France, pays qui se consacre de façon particulière à sa libération.

LE 16 décembre 1977, quelques jours avant Noël, quelques hommes armés font irruption dans un appartement; un piano se tait, l'Affaire Estrella commence. C'est à Montevideo, que la police militaire vient d'arrêter le pianiste argentin Miguel Angel Estrella. Contraint de quitter l'Argentine après l'avènement de la dictature militaire, il s'était réfugié, en 1976, dans ce pays voisin afin de ne pas trop s'éloigner des siens.

Certains artistes ont le privilège d'incarner leur patrie lorsqu'elle souffre: Chopin a plus fait pour la Pologne meurtrie que n'importe qui au dix-neuvième siècle. Plus près de nous, Soljenitsyne pour les déportés du goulag, Rostropovitch pour les artistes soviétiques sont également des témoins.

C'est pour avoir cru que la musique dite «classique» parlait un langage accessible à tous, que ce pianiste argentin n'a pas hésité à la sortir des chapelles bourgeoises citadines dans lesquelles le pouvoir politique aurait voulu la confiner. Jouer Bach, Mozart ou Beethoven à des Indiens des Andes ou à des travailleurs des sucrières devint alors un geste hautement subversif. Aussi, cette démarche obstinée d'un musicien profondément humaniste sera-t-elle brutalement interrompue par un emprisonnement injustifiable.

Dès l'annonce de son arrestation, un comité de soutien présidé par la regrettée Nadia Boulanger, Yehudi Menuhin et Henri Dutilleux s'est constitué à Paris. Des pétitions sont lancées qui recueillent des milliers de signatures et parmi elles plus de cinq mille de musiciens, d'artistes ou d'intellectuels. On y voit des noms aussi prestigieux que: Pierre Boulez, Olivier Messiaen, Ianis Xenakis, Luigi Nono, Rudolf Serkin, Alfred Brendel, Leonard Bernstein etc, etc. W. Jankelevitch, Aragon, J.P. Sartre, Simone de Beauvoir, Vercors, J.-L. Barrault, Serge Reggiani, Simone Signoret, Y. Montant, etc., etc.

On organise des concerts à Londres, à Paris et à Bruxelles pour sensibiliser l'opinion publique et recueillir des fonds en vue de s'occuper de ses deux enfants et de faire une enquête sur les circonstances de cette arrestation, les conditions de détention et sur les faits reprochés à Estrella.

Le 21 septembre 1979, le comité de soutien de Miguel Angel Estrella émettait le communiqué de presse suivant: «Après des mois d'attente, d'angoisse et d'incertitude concernant le sort de ce grand artiste, la Division des Droits de l'homme de l'UNESCO vient d'informer qu'un jugement intervenu à la fin d'août avait condamné Estrella à quatre ans et demi de prison. Suivant les règles de la justice militaire dont il dépend depuis son arrestation, le procès s'est déroulé en audience non publique, en dehors de la présence de l'intéressé.»

Après plus de deux ans, Miguel Angel Estrella croupit encore dans une prison uruguayenne. Il est encore vivant parce qu'une poignée d'hommes a su émouvoir l'opinion publique européenne. Son sort dépend de nous, c'est notre solidarité qui le sortira de prison. Pouvons-nous rester indifférent au sort des musiciens, des écrivains et de tous ceux que la dictature n'hésite pas à sacrifier à la seule raison d'état? Pouvons-nous laisser les forces de l'oppression et de l'obscurantisme détruire l'âme d'un peuple?

Si Miguel Angel Estrella n'est pas connu des familiers de nos salles de concert, il n'est cependant pas absent de la vie musicale du Québec puisqu'en 1976, il est membre du jury des «Concours de Musique du Québec». À ce titre il entendra de nombreux jeunes pianistes dans les villes de Sherbrooke, Rouyn, Trois-Rivières et Québec.

Si les grandes villes européennes ont déjà pu apprécier le talent de Miguel Angel Estrella ses efforts de carrière se sont toutefois concentrés sur l'Amérique du Sud. Estrella attache une importance particulière au contact qu'il établit avec son public. Le besoin qu'il ressent de jouer pour un public qui n'est pas habitué à la musique classique occidentale n'est-il pas révélateur?

Publié à l'initiative du Comité de soutien que président Yehudi Menuhin et Henri Dutilleux, «Miguel Angel Estrella, ou La Musique en Prison», est le titre d'un disque qui nous livre un récital public du musicien. Ce document sonore nous fait découvrir un pianiste exceptionnel tant par sa technique instrumentale que par l'humanisme qui se dégage de sa personnalité. Ce récital se place d'emblée à côté des meilleurs exemples de ce genre: l'enregistrement public est sans doute l'instantané le plus authentique que le disque peut nous donner d'un interprète. Le jeu d'Estrella est clair, vibrant et plein de poésie; ses interprétations captent l'attention et soutiennent l'intérêt. La clarté du style dans la Partita de Bach et l'impétuosité dans la sonate de Beethoven placent ces exécutions parmi les plus belles et les plus émouvantes.

Un film québécois sauve de l'ennui le festival de Berlin

par Francine Laurendeau

BERLIN-OUEST — L'étranger qui découvre Berlin-Ouest n'éprouve pas de coup de foudre. Sous le ciel gris de février, la ville n'a rien de très attrayant avec son architecture un peu mastoc et le luxe américain de ses vitrines. Non, Berlin n'a pas le charme de Copenhague, sa soeur du nord. Et puis, on fait appel au souvenir: après avoir été dévasté par les bombardements et humilié par l'occupation, Berlin-Ouest s'est retrouvé dans un isolement tragique, coupé de l'occident et séparé de sa moitié par un mur infranchissable. Et on comprend mieux que ses pierres ne témoignent que d'un passé récent, celui de l'après-guerre, et que l'aide économique américaine lui soit indispensable. Il paraît d'ailleurs que l'esprit des Berlinois se caractérise par leur fatalisme et leur détermination à ne vivre qu'au présent.

La situation de Berlin-Ouest, géographiquement et politiquement explosive, en fait donc un terrain propice aux affrontements. L'an dernier, des délégations de l'Europe de l'est quittèrent bruyamment la salle pendant la projection de *The Deer Hunter* parce que les communistes vietnamiens dépeints par le cinéaste américain étaient de méchants tortionnaires. Il n'est donc pas étonnant que le nouveau directeur du festival ait inauguré la manifestation de cette année en exhortant les participants à une «bienveillante neutralité» et en leur rappelant qu'il ne saurait y avoir de festival sans tolérance mutuelle, sans confronttation limitée par le respect et que le cinéma doit rester à tout moment le lien qui unit au-delà des divergences.

Bien malin qui peut prédire s'il y aura des querelles diplomatiques au cours de ce trentième festival cinématographique berlinois qui s'ouvrait lundi soir par le film allemand de Hans Noever, *Le prix de la survie*. Tourné en anglais aux USA, avec en vedette Michel Piccoli, c'est l'exemple-type de la coproduction internationale qui devient insipide à force de vouloir plaire à tout le monde. Mais un fetival a des raisons que la raison ne connaît pas...

La compétition s'est poursuivie par *La danse du corbeau*, film finlandais de Markku Lehmuskallio, une patiente observation de la nature dont la lenteur finit malheureusement par engendrer l'ennui. Plus intéressant, malgré des longueurs, *Transit* de l'Israélien Daniel Wachsman, raconte le déracinement d'un Juif Allemand incapable de s'adapter à Tel Aviv, nostalgique d'un Berlin d'avant-guerre qui n'existe plus que dans sa mémoire.

Après ces trois premiers films, dont le moins qu'on puisse dire est qu'on est loin du génie, les qualités du film québécois ne pouvaient que ressortir davantage. Il aura fallu sept ans après *Le temps d'une chasse*, oeuvre sensible et attachante, pour que Francis Mankievicz arrive à tourner son deuxième long métrage. (C'est intentionnellement que j'oublie *Une amie d'enfance*, travail de commande, théâtre filmé pour la télévision, qui vaut ce que vaut la pièce.) On sait que le scénario *Des bons débarras*, profondément original, est de Réjean Ducharme et que le film nous fait découvrir à l'écran Marie Tifo, excellente comédienne de théâtre jusqu'alors surtout connue à Québec, et Charlotte Laurier dont ce fut, à douze ans, la première expérience d'actrice. Mes collègues vous en parleront la semaine prochaine puisque le film prend l'affiche vendredi à Montréal. Mais je tiens à vous dire, de Berlin, mon enthousiasme et mon admiration pour cette oeuvre singulière et sans compromis.

La direction de comédiens est particulièrement remarquable et il a sûrement fallu un grand talent et beaucoup de travail pour maîtriser et dire avec naturel ces dialogues de Réjean Ducharme dont le brio constituait un piège. Francis Mankievicz a choisi de ne pas exploiter cet aspect percutant mais extérieur du texte pour s'attacher davantage aux sentiments et à la vérité de ces personnages imaginés, exceptionnels dans notre cinéma encore trop tributaire du documentaire pour oser s'aventurer franchement dans les voies inquiétantes de la création. À voir absolument.

Musique en Nouvelle-France

Le Centre socio-culturel de l'UQAM présente, dimanche le 24 février à 20 h 30, le *Studio de Musique Ancienne de Montréal* et son concert de *Musique en Nouvelle-France* sous la direction de ses deux chefs attitrés: Christopher Jackson et Réjean Poirier. On entendra des oeuvres de Jean-Baptiste Lully, Daniel Demoivre, Marc-Antoine Charpentien, Jacques-Christophe Naudot, Marin Marais et Jacques-François Lochon.

La formation utilisée pour ce concert sera de 8 chanteurs, 1 flûte à bec solo (Jean-Pierre Pinson), un petit orchestre à cordes (réunissant pour la première fois à Montréal 4 violons baroques), un quatuor de violes et clavecin.

Orchestre de Chambre McGill
Chef d'orchestre: **Alexander Brott**
CONCERT HAYDN-MOZART
soliste:
PAUL BADURA-SKODA
piano

Symphonie no 44 "Trauer" ..... Haydn
Concerto pour piano en ré majeur ..... Haydn
Symphonie K.124 sol majeur ..... Mozart
Concerto pour piano K.414 la majeur ..... Mozart
Lundi soir, 25 février, 20 h. 30
Des billets sur scène seulement sont disponibles la journée du concert.
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. **Renseignements: 842-2112**

LA BELLE ET LA BÊTE
pour enfants petits et grands
du 14 février au 9 mars
à 14h00 samedi et dimanche
à 19h30 vendredi et samedi
ESKABEL, métro Charlevoix, 2334 Centre
Renseignements: 931-8401, 526-1907

PRO MUSICA
présente
J. Brahms: Sonate no 1, sol maj., op. 7
J.S. Bach: Partita no 2, ré min. (violon seul)
G. Enesco: Sonate no 3, la min., op. 25
par
IDA HAENDEL, violon — **RONALD TURINI,** piano
Dimanche, 2 mars, 15 h 30
Billets: $8, $7, $6 - Étudiants 7/25 ans: $3
Pro Musica, 1270 O. Sherbrooke — 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. **Renseignements: 842-2112**

TOUT NOUVEAU ET SENSATIONNEL!
CIRQUE DES SHRINERS
13 au 16 MARS
(Dimanche inclus)
Jeudi et vendredi, 2:30 et 8:00 p.m.
Samedi, 10:00 a.m., 2:30 et 8:00 p.m.
Dimanche, 1:30 et 5:30 p.m.
TOUS LES SIÈGES SONT RÉSERVÉS
$3.00 $5.50 $7.50
Au Forum et à tous
les comptoirs TRS
FORUM * FORUM * FORUM * FORUM

UNIVERSITÉ CONCORDIA
présente un
RÉCITAL D'ORGUE ET DE CLAVECIN
par
BERNARD LAGACÉ
La Chapelle Loyola,
7141 ouest, rue Sherbrooke,
Mercredi, le 27 février,
à 20h30.
Entrée libre.
Oeuvres des Virginalistes Elizabéthains et de J.S. Bach.

Robert Paquette
Jeudi, 28 février à 20 h 30

Prix: **$4.50**
Billets en vente chez Archambault (500, est rue Ste-Catherine), La Baie (centre-ville), L'Alternatif (1587, rue St-Denis), et au guichet du Tritorium (255 est, rue Ontario), du 25 au 28 février.

théâtre du rideau vert
4664, rue St-Denis
direction: **yvette brind'amour mercedes palomino**
Mardi à samedi 20 h
Dimanche: 19 h
DERNIÈRE: le 8 mars
BUTLEY de Simon Gray
adaptation française de **Matthieu Galey**
mise en scène **Yvette Brind'Amour**
Raymond Cloutier — Gilbert Sicotte
Lise Thouin — Donald Pilon
Jacqueline Laurent — Sophie Faucher
François Trottier
décor: Marcel Dauphinais — costumes: François Barbeau — éclairages: Claude-André Roy
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford Tél. **844 1793**

le théâtre de la marmaille re-présente
la vie à trois étages
en rires et en chansons
un spectacle pour adultes
suivi d'une animation
Ce soir et demain soir

une comédie municipale
du 14 février au 1er mars
du jeudi au dimanche à 20 heures
à l'**atelier continu**
1220 est, rue laurier, montréal
réservations 272 2655

Musée des beaux-arts de Montréal — Traditions musicales du monde
DANSEURS ET MUSICIENS DE LA TROUPE ROYALE DU BHOUTAN

Première tournée d'une troupe du Bhoutan en Occident
Lundi le 3 mars, à 20 h 30
Salle Le Tritorium (Cegep du Vieux-Montréal)
225 est, rue Ontario (Métro Berri)
Billets: $7, $5 (étudiants et Amis du musée)
(sièges numérotés)
en vente à la boutique du Musée des beaux-arts de Montréal
1379 ouest, rue Sherbrooke
Renseignements: **285-1600**
PRÉSENTÉ EN COLLABORATION AVEC THE PERFORMING ART PROGRAM OF THE ASIA SOCIETY.
The Performing Arts Program of the Asia Society

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC présente
LE TARTUFFE de **MOLIÈRE**

avec
Jean-Marie Lemieux — Nicole Filion — Pascal Rollin
Elizabeth Le Sieur — Thomas Donohue — Mireille Daoust
et d'autres comédiens
Mise en scène: PASCAL ROLLIN
LE TRITORIVM
Cégep du Vieux Montréal
255 est, rue Ontario, Montréal
25, 26, 27, 28, 29 mars 1980
à 20:30 heures.
Billets: $7.00 et $4.50 en vente du 5015 Boyer (près de Laurier) de 10h à 17h. et au guichet les soirs de spectacle.

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER — **DERNIÈRE Ce soir 20h30**
ENCORE UN PEU...
de **SERGE MERCIER**
mise en scène: Jean-Luc Bastien
décor: Michel Catudal
costumes: Claude Pelletier
musique: Gilles Garand
éclairage: Claude-André Roy
avec
JANINE SUTTO — **GILLES PELLETIER**
4353 est, Ste-Catherine
Tél.: 253-8974

BILLETS EN VENTE MAINTENANT
1837-1838-1839
les années des hivers rouges
APRÈS «LE TEMPS D'UNE VIE»
VOYEZ CETTE GRANDE FRESQUE HISTORIQUE
TOUT UN SPECTACLE! 9 COMÉDIENS et 4 MUSICIENS SUR SCÈNE
UN SUCCÈS RETENTISSANT AU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
Fascinant! Un climat héroïque et profondément humain — Ginette Stanton, LE DEVOIR
Une pièce renversante de beauté — Michelle Talbot, DIMANCHE-MATIN
La compagnie dent-de-lion
La COMPLAINTE des HIVERS ROUGES
de **ROLAND LEPAGE** — mise en scène **MICHELLE ROSSIGNOL**

Ce soir à 19h.
Denis Bouchard — Andrée Lachapelle
Rémy Girard — Denise Morelle
Germain Houde — Marie Tifo
Raymond Legault — Julie Vincent
Roland Lepage
THÉÂTRE ARLEQUIN — **JUSQU'AU 9 MARS**
RENSEIGNEMENTS: 288-2943
Commandes téléphoniques: 288-6281
Chargex & Master Charge acceptés
Billets: $7.50, $8.50, $9.50
Étudiants et âge d'or $5
prix spéciaux pour groupes
Spectacle à 20h30 sauf le samedi à 19h
(relâche le lundi)
Guichets ouverts de midi à 18h

Drôles de maisons à Hollywood

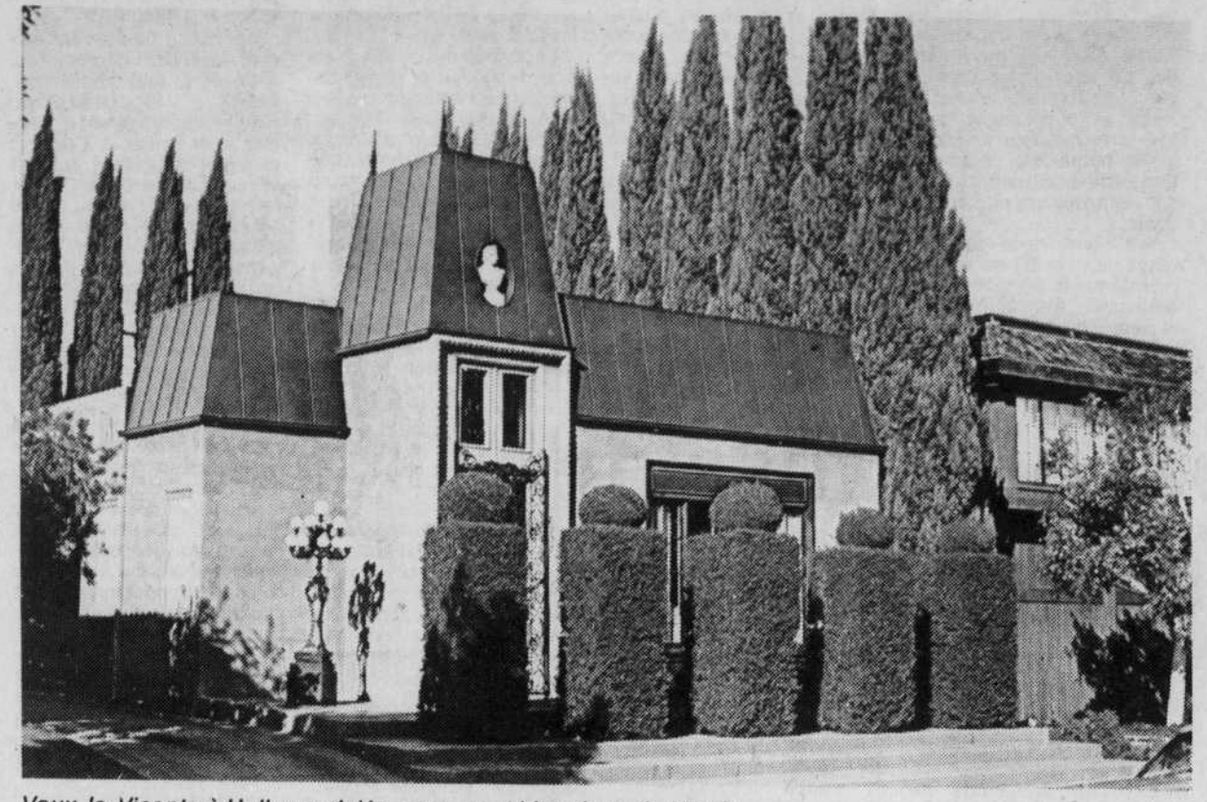
par René Viau

Charles Jencks, Les maisons de rêve de Los Angeles, Academy Editions/Denoel, Londres, Paris, 1978 .80 pages.

DU Grauman's Chinese Theatre à Disneyland en passant par les arbres artificiels faits entièrement de matière plastique qui longent certains «freeway», le cadre bâti de Los Angeles est fortement teinté d'ersatz architectural. Pas étonnant qu'au coeur de la «ville folle», à l'ombre des studios d'Hollywood, a fleuri une étrange architecture domestique concrétisant les rêves et les délires de la petite bourgeoisie américaine.

Tel un archéologue de l'instantané, Charles Jencks, un architecte et critique américain, n'a cessé d'étudier les fantaisies architecturales «angelenos» qu'il qualifie volontiers d'érotiques. L'environnement tactile, sensuel et surtout très accessible de ce délire architectural qu'il nous livre ici est, pour lui, préférable à l'ennui distillé par les immeubles rectilignes constituant l'architecture puritaine et moderne qui nous entoure. Si, ici, l'architecture se pare de fantasmes éclectiques destinés à éviter, non pas la vulgarité mais l'ennui, cet amas délirant d'emprunts incontrôlés qu'est parfois le paysage urbain de Los Angeles est aussi, il va sans dire, un environnement régressif en termes politiques et psychologiques.

Tout en dénonçant les excès de la société de consommation, Jencks s'est laissé porter à travers la rivière magique du clinquant à la chasse aux «maisons de rêve» de Los Angeles. La laideur de ces copies avilies, de ces succédanés de remplacement d'une architecture qui, au départ, admet ce qu'elle n'est pas et où le kitsch s'en donne à coeur joie, a le grand mérite de nous faire passer en quelques instants, du désespoir le plus profond à une hilarité quelque peu sardonique.



Vaux-le-Viconte à Hollywood. Un monument historique du kitsch.

À l'instar des maisons «de-la-star-moyenne» de Beverly Hills, — le livre nous en présente des perles choisies où la Mercedez décapotable avec une plaque minéralogique portant les initiales de l'acteur et le jardin d'une luxuriance exotique a plus d'importance que la maison elle-même —, des décorateurs ont «personnalisé», d'une façon souvent moins timide leur maison. Le plus souvent, il s'agit au départ du petit bungalow espagnol classique datant des années trente. À Los Angeles, des milliers de ces pavillons à un étage sont juxtaposés. Certaines zones ont une plus forte concentration que d'autres de transformations jugées «amusantes et créatives» par l'auteur. D'où ces classifications: «Variations sur Boys Town» et «Variations sur Beverly Hills». Les autres maisons de rêve sont groupées selon les «styles»: «Néo-Class» pour Néoclassique, «À la mansard», «Porte Los Angeles» à cause de ces portes monumentales en forme de vaisselier où non seulement la taille est exagérée mais aussi son importance décorative, les styles «Span Miss» abréviation de «Spanish Mission Revival», et enfin «Maisons de sorcières» et «Fantaisies d'architectes» où se retrouvent les rues pastiches des studios de la Fox, les élucubrations «mayas» et «aztèques» de Frank Lloyd Wright et un amusant «saladier», c'est la forme d'un toit.

D'autres «styles» existent. Il s'agit du «Old English», du «Colonial Américain» du «Provincial Français»... bien connus, avec le vernaculaire espagnol kétaine, des habitués des marchands de meubles montréalais de la Plaza. Seulement, ces styles sont transposés à l'ensemble du bâti et non au seul mobilier. À cause de leur conformisme méticuleux où la créativité n'atteint pas le niveau de ridicule nécessaire, l'auteur n'en fera qu'une rapide mention.

Admirons donc au passage, avec l'auteur, cette réplique criarde de Vaux-le-Vicomte qui peut être vue en entier à cinq mètres de distance. Notons ici, outre la porte Los Angeles, la taille ornementale des arbres en forme de pompes à essence due à un Le-Notre anonyme et contemporain s'angoissant au royaume des Mustang et des Électra sur la crise de l'énergie. Comment taire ces représentations antropomorphes, maisons avec rouge à lèvres ou avec sourcils paraboliques? Il y a aussi dans ces maisons de rêve, des japonaiseries, de «l'Ionique iconique», des tentes égyptiennes dignes de Cléopâtre tout à fait appropriées dans leur rôle de présentoir de voiture, sans oublier le »Pianoïsme-Baroque-Décadent» à la Liberace, enfin, vous voyez le genre! J'en passe et des meilleurs. Dans ses commentaires, l'auteur fait preuve d'un grand humour, s'amusant à donner des noms à ces espèces d'espaces hybrides, commentant les juxtapositions incongrues et les erreurs grotesques avec une grande culture architecturale. Il a l'oeil exercé pour reconnaître sur un bungalow ravalé «un tremplin de ski Romchamp», dans un jardin «la taille ornementale fasciste», ou sur une maison de sorcière, les «bardeaux de neige plastique», inspirée de la maison de sorcière de Spadina dessinée en 1925 par l'architecte Oliver Hill pour un scénariste. Un genre qui a fait école.

Dans ces maisons, comme dans cette «mansarde avec tous les symboles possibles», chaque détail est meilleur que l'ensemble. Comme dans le fétichisme sexuel, souligne Charles Jencks, la partie domine la totalité. Les décorateurs ont ici détourné le langage qu'ils utilisent ailleurs directement. Une distorsion qui entraîne la surcharge de signes où sont exagérés tous les éléments accrocheurs. Malgré tout, souligne l'auteur, cette architecture parle et affirme une signification rituelle et sociale. C'est une architecture passionnée qui contredit une bonne partie de l'architecture schématique moderne qui, d'une façon hypocrite, essaie de nier et d'enfouir sans jamais y parvenir sa fonction de représentation, conclut Charles Jencks, optimiste.

■

Une architecture au pied marin

Mark Gabor, **Maisons sur l'eau,** photographies de John Blaustein, Eddy Posthuma de Boer, Pedar Ness, Mark Gabor, Éditions du Chêne/Hachette, Paris 1979. $27.

Si Marie-Antoinette vivait aujourd'hui, au lieu d'une bergerie, elle se serait peut-être fait construire une de ces pittoresques maisons-bateaux, ancrées dans de nouvelles cités lacustres. Des luxueuses habitations flottantes de la Côte Ouest qui voisinent avec les fantaisies de conte de fées de Sausalito, aux maisons flottantes des bayous de Louisianne jusqu'aux jonques de Hong Kong et des canaux, les «klongs», de la Thaïlande en passant par les hôtels flottants du Cachemire et les péniches des Pays-Bas et de France, ce livre charmant nous présente quelques-unes de ces «folies» architecturales recentes en Occident, vieilles de plusieurs siècles chez certaines cultures, où les habitations sur l'eau sont avant tout utilitaires. Toujours en bordure des côtes, jamais très loin du plancher des vaches, ce livre nous présente un vaste échantillonnage des habitations flottantes du monde entier tantôt fantaisistes, parfois pleines de bon sens, simples cabanes flottantes ou joyaux d'élégance architecturale amarées dans des mouillages chics ou dans des ghettos littoraux. Richement illustré.

■

Traverses/17, L'ironie de la communauté. Séduction. Traverses/18, Séduction: Stratégie des apparences. Revue trimestrielle du Centre de Création Industrielle, Centre Georges Pompidou, Éditions de Minuit, Paris 1980.

Le numéro 17 regroupe plusieurs études portant sur la séduction vue comme phénomène social, substituant aux producteurs et aux produits des partenaires liés entre eux par des échanges symboliques. Au sommaire des textes de Jean Baudrillard, Conrad Stein, Guy Hocquenghem... Le numéro 18 (Tome II de la Séduction) tente de montrer comment la séduction travaille en sous-main tous les codes sociaux où se sclérosent les existences, l'amour et les jeux, l'art, toutes les pratiques où se nouent les réciprocités et les plaisirs, et comment elle déploie ses stratégies en tous lieux.

Questions aux photographes

Intéressés à l'avenir de la photographie au Québec, huit personnes se sont réunies spontanément pour mettre sur pied un questionnaire destiné à tous les photographes québécois.

L'initiative vise à faire le point et à regrouper des données, et ce à partir d'un plus grand nombre possible de photographes québécois jetant les bases d'un éventuel Conseil de la photographie. Le futur conseil sera appelé à représenter la photographie auprès des autorités, de même qu'à élaborer des politiques d'ensemble pour ce secteur.

À partir des information recueillies avec le questionnaire, des rencontres auront lieu amorçant ainsi un débat lui-même alimenté par la publication des résultats du questionnaire.

«Nous cherchons à faire sortir le photographe de son ghetto et de son isolement. On a quelquefois l'impression que la photographie passe toujours en dernier», de souligner un des membres du Comité de rédaction de ce questionnaire, composé de Serge Clément, Marie-André Cossette, Gilles Dempsey, François Desaulniers, Denyse Gérin-Lajoie, Jorge Guerra, François Jalbert, Sandra Marchand.

Les questions portent sur les problèmes que posent la définition du statut du photographe, le professionalisme, l'éducation, la conservation et les droits d'auteur, la diffusion et la publication, la politique des subsides gouvernementaux ainsi que les possibilités de regroupement. On demande aux intéressés qui auraient déjà reçu le formulaire de se hâter pour envoyer leurs réponses. Toute personne désirant recevoir le formulaire est priée de communiquer par téléphone à l'un ou l'autre de ces numéros: 861-9094 à Montréal et (418)687-2985 à Québec.

R.V.

Les Films Mutuels présentent

UNE SPLENDEUR. L'image vaut à elle seule le déplacement. Louise Portal dans le rôle-titre est éblouissante. **IL FAUT VOIR** "Cordélia". — LA PRESSE, Luc Perreault

ENFIN "Cordélia"! — LE DEVOIR, Richard Guay

Esthétiquement parfait. Le jeu des comédiens est d'une subtilité et d'une sensibilité renouvelée à chaque scène. — JOURNAL DE MONTRÉAL, Manon Guilbert

Une oeuvre soignée, réalisée avec toute la délicatesse du monde. — DIMANCHE MATIN, Manon Péclet

Coupable d'avoir aimé la vie... Condamnée pour l'avoir vécue passionnément.

POUR TOUS



un film de JEAN BEAUDIN (A MARTIN PHOTOGRAPHE)

avec LOUISE PORTAL GASTON LEPAGE RAYMOND CLOUTIER GILBERT SICOTTE JAMES BLENDICK PIERRE GOBEIL JEAN-LOUIS ROUX MARCEL SABOURIN ROLLAND BEDARD scénario JEAN BEAUDIN et MARCEL SABOURIN d'après le roman "LA LAMPE DANS LA FENÊTRE" de PAULINE GADIEUX images PIERRE MIGNOT musique MAURICE BLACKBURN

Une production de l'Office National du Film du Canada

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

SEM.: 7.20 - 9.30
SAM.-DIM.: 1.00 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30

On rit comme dans les meilleures comédies. — FRANCE SOIR

14 ANS

UGO TOGNAZZI
MARCELLO MASTROIANNI
ANNIE GIRARDOT
PATRICK DEWAERE
ALBERTO SORDI
MIOU MIOU
FERNANDO REY
GERARD DEPARDIEU
un film de LUIGI COMENCINI



KARIM PRÉSENTE

SELECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 1979 FESTIVAL DE MONTREAL

LE GRAND EMBOUTEILLAGE

5e semaine de succès!

Le PARISIEN 5
486 STE CATHERINE O 866-3856

1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20,
Samedi, dernier programme: 11.25.

EN NOMINATION POUR
LE MEILLEUR FILM ETRANGER DE L'ANNEE

HANNA EST L INVRAISEMBLABLE CARREFOUR ENTRE DIETRICH ET HARLOW ELLE A SU REHAUSSER L'IMAGE DE LA SEXUALITE
— David Denby New York Magazine

14 ANS

L ABSOLU DE LA PASSION
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN
EST L UNE DES HISTOIRES D AMOUR
LES PLUS FORTES QU AIENT DONNES
LA LITTERATURE ET LE CINEMA
— Robert Chazal France-Soir

FASCINANT
UN DES MEILLEURS
FILMS DE FASSBINDER
— William Wolf Cue New York

UN CHEF-D OEUVRE
JE VOUS SUGGERE
FORTEMENT DE DECOUVRIR
MARIA BRAUN
— Andrew Sarris Village Voice



Un film de
Rainer Werner Fassbinder
"LE MARIAGE DE MARIA BRAUN"
V.F. de (DIE EHE DER MARIA BRAUN)
avec Hanna Schygulla
KLAUS LOWITSCH IVAN DESNY

SEM.: 7.10 - 9.20
SAM. -DIM.: 12.35 - 2.45 - 5.00 - 7.10 - 9.20

CHAMPLAIN 2
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

"UN MIRACLE S'EST PRODUIT: UN GRAND FILM QUÉBÉCOIS EST NÉ!"
— Manon Péclet, DIMANCHE MATIN

Pour une femme, la liberté commence parfois aux limites de ses émotions...

14 ANS



LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT

les Bons Débarras

un film de FRANCIS MANKIEWICZ
scénario et dialogues de REJEAN DUCHARME
images de MICHEL BRAULT
avec MARIE TIFO CHARLOTTE LAURIER GERMAIN HOUDE
ROGER LEBEL · LOUISE MARLEAU · GILBERT SICOTTE
une production de CLAUDE GODBOUT et MARCIA COUELLE pour les PRODUCTIONS PRISMA

Dès vendredi AU CINEMA DU COMPLEXE DESJARDINS

LES CINÉMAS FRANCE FILM



LA LUTTE D'UNE FEMME POUR SE LIBÉRER DE L'ENFER DE LA PROSTITUTION

18 ANS Adultes

d'après le roman de Jeanne Cordelier
Le roman vous a ému
Le film vous bouleversera

CESAR MIOU-MIOU MEILLEURE ACTRICE 1980

4e sem.

La Dérobade

un film de DANIEL DUVAL
MIOU-MIOU MARIA SCHNEIDER

desjardins 2 · le paradis 3 · parc VERDUN · carrefour 1

LA PLUS AMUSANTE SATIRE DE LA SOCIETE MODERNE

POUR TOUS

Mesdames et Messieurs Bonsoir

A LA HAUTEUR D'UN FELLINI

VITTORIO GASSMAN
NINO MANFREDI
UGO TOGNAZZI
MARCELLO MASTROIANNI

Comme au COMPLEXE desjardins 1 BASILAIRE 1 288 3141 12:40 - 14:50 - 16:55 - 19:05 - 21:10



3e mois

MOURIR A TUE-TETE
L'HISTOIRE D'UN VIOL

14 ANS

desjardins 4 BASILAIRE 1 288 3141

«All That Jazz», «Ligabue»

Quand des films nous hantent

par Richard Gay



Peter Sellers et Shirlay MacLaine dans «Being There».



«Ligabue», un film de Salvatore Nocita.

CEUX qui accusent Pierre Harel d'avoir réalisé avec *Vie d'Ange* un film insupportablement égocentrique feront sans doute le même reproche ridicule à Bob Fosse pour son dernier film intitulé *All that Jazz*. En effet Fosse à qui on doit entre autres *Cabaret*, a puisé à même sa vie bousculée, son métier de chorégraphe-cinéaste, ses passions amoureuses, son angoisse fascinée devant la mort, ses troubles cardiaques même, la dense substance de son nouveau long métrage. Intensément narcissique comme le sont souvent les oeuvres d'importance, *All that Jazz* nous transporte autant au niveau du propos qu'au niveau stylistique dans l'univers fascinant, électrisant, jamais banal de ce créateur américain de premier plan qu'est Bob Fosse. Des chorégraphies à vous couper le souffle de beauté et d'énergie, un travail sur l'image et le son qui allie constamment des éléments disparates pour créer un impact fracassant, des interprètes dirigés d'une main de maître, un Roy Scheider comme le cinéma n'a jamais su nous le révéler et surtout une imagination qui sait renouveler la comédie musicale en mêlant le vécu le plus cru à la fantaisie la plus fellinienne. Le dernier tiers manque de concision, mais la folle densité, l'humour sarcastique, la franchise téméraire, le sens du spectacle inhérents à l'ensemble font d'*All that Jazz* un film qu'on veut revoir au plus vite. *(Au cinéma Place du Canada.)*

■

La réalisation de *Ligabue* est plus sobre, mais tout aussi efficace. Ce long métrage italien de Salvatore Nocita élabore le portrait du peintre Toni Ligabue né en Suisse en 1919 et forcé plus tard d'émigrer en Italie où il mourut peu de temps après qu'on eut enfin reconnu son talent. Voir ce film, c'est découvrir un être naïf, sensible, tourmenté, traqué, troublé et troublant. Ligabue vivait dans les bois, sur les rives du Pô, et se terrait dans sa solitude et son délire loin des hommes dont il craignait la domination. des femmes que sa laideur repoussait et près des bêtes qu'il aimait tant. Ce portrait remarquable d'un artiste méconnu débouche de plus sur des thèmes aussi importants que la condition de l'artiste dans la société, la genèse de l'oeuvre d'art et la liberté aussi nécessaire que l'oxygène qu'on respire. L'évocation de cette vie tiraillée entre la folie et la création, ainsi que les réflexions pertinentes qui s'en dégagent, sont merveilleusement servies par une réalisation légèrement distanciée, une sensibilité constante, une caméra qui sait dramatiser l'espace et une démarche qui sait trouver dans sa modestie même son impact et sa force. Enfin, et c'est capital, le rôle de Ligabue est magistralement rendu par Flavio Bucci. Celui-ci compose un personnage qui par son physique sauvage, son innocence inquiète, son délire même gagne notre sympathie, capte notre imagination et hante notre cerveau de la même manière que la folie hantait le sien. *(Au cinéma Élysée.)*

■

La place et l'importance de la télévision dans notre société intéressent le cinéaste américain Hal Ashby depuis déjà plusieurs années. On se souviendra que dans *Shampoo*, par exemple, la télévision constituait une présence discrète mais constante. Dans son dernier film, *Being there*, Ashby porte à l'écran une nouvelle de Jerzy Kozinski qui dénonce l'influence pernicieuse de la télévision sur les individus et leur perception du monde. James Chance, le personnage principal de *Being there*, est resté toute sa vie enfermé dans la maison de son maître où il travaille en tant que jardinier. Son seul contact avec le monde extérieur, son seul moyen d'éducation, de culture, d'information, c'est la télévision. Un jour, le maître meurt; James doit quitter la maison et affronter la réalité. Par un concours de circonstances toujours plus surprenantes les unes que les autres, le jardinier est reçu chez un riche industriel, devient conseiller financier, conseiller politique et à la fin ce grand naïf est même proposé à la présidence des Etats-Unis. Par la voie de ce personnage dont la seule culture se limite à des émissions de télévision plus sottes les unes que les autres, par les réactions d'approbation et d'estime qu'il provoque, Ashby compose une fable satirique sur la télé mais aussi sur les réactions des financiers et des politiciens que le médium télévision influence beaucoup plus qu'ils ne le croient. Malheureusement, même si Peter Sellers interprète le rôle principal avec une retenue et une économie de moyens rares chez lui et tout à fait appropriées au personnage, les situations deviennent vite répétitives et l'ensemble plutôt lassant. *(Au cinéma Place Ville-Marie.)*

■

Dans *Cruising*, le nouveau film de William Friedkin, Al Pacino interprète le rôle d'un policier qui devient temporairement agent secret afin d'arrêter un criminel dont la spécialité est d'assassiner sauvagement des jeunes hommes qu'il rencontre dans les milieux homosexuels sado-masochistes. La peinture de ces milieux est d'une complaisance impardonnable, l'intrigue policière menée sans efficacité aucune, l'évolution psychologique du personnage principal mal expliquée, Pacino mal dirigé, enfin le tout confirme que Friedkin n'a pas du tout le talent qu'on lui a déjà prêté. Si les homosexuels n'ont pas tort de protester contre la portée implicitement fasciste de ce long métrage, on ne doit pas manquer de souligner par ailleurs sa réalisation facile et bâclée. *(Au cinéma Claremont.)*

■

Avec *American Gigolo*, Paul Schrader continue d'examiner le milieu de la prostitution dans lequel il nous avait plongés avec *Hardcore*, son film précédent. Cependant, cette fois-ci, comme le titre le laisse entendre, il s'agit de prostitution masculine. Richard Gere joue le rôle de Julian, un beau jeune mâle qui paye son appartement luxueux, ses appareils stéréo, ses vêtements dernier cri et sa Mercedes décapotable grâce aux largesses d'un certain nombre de dames qui payent pour ses bons services. Malheureusement Schrader a perdu ici toute distance critique et compose un portrait qui transforme le personnage en une sorte de héros américain, culte dérisoire que la fin moralisatrice du film ne réussit aucunement à remettre en question. Ce portrait pour le moins discutable qui propose en fait les valeurs les plus matérialistes de l'american way se mêle au milieu du film à une intrigue amoureuse et policière si mollement menée qu'elle ne fait qu'enfoncer davantage l'ensemble dans une médiocrité que Schrader avait pourtant su éviter dans ses précédentes réalisations. *(Au cinéma Westmount Square.)*

Losey à l'opéra de Paris

PARIS (AFP) — Le cinéaste américain Joseph Losey fera, à 71 ans, ses débuts comme metteur en scène de théâtre lyrique, en signant, pour l'Opéra de Paris, la prochaine production de «Boris Godounov» de Moussorgski, présentée à partir du 9 juin au Palais Garnier. Un accord en ce sens doit être incessamment conclu.

L'Opéra de Paris a dû en effet renoncer à Iouri Lioubimov, directeur du théâtre de la Taganka de Moscou, pour cet ouvrage qu'il avait déjà monté à La Scala de Milan en décembre. Le metteur en scène soviétique avait donné son accord, mais il a été empêché de sortir de son pays.

Joseph Losey a déjà pu se familiariser avec l'Opéra, à la suite de son film «Don Giovanni» sur la célèbre oeuvre de Mozart. Il avait été initié à cet art par l'administrateur de l'Opéra de Paris, Rolf Liebermann, conseiller pour le film.

Avant de commencer sa carrière cinématographique en 1938, Losey avait étudié le théâtre en Allemagne et avait signé aux États-Unis divers spectacles théâtraux.

Mort de Graeser

ZURICH (AFP) — Le peintre Camille Graeser, l'un des principaux représentants de «L'École concrète de Zurich», qui occupe une place importante dans l'art géométrique, s'est éteint jeudi à Zurich à l'âge de 88 ans.

Né à Genève, Graeser avait acquis une formation d'architecte d'intérieur et exercé cette profession avec succès à Stuttgart. Il s'installa à Zurich en 1933 pour se consacrer exclusivement à la peinture.

Les oeuvres de Graeser ont été exposées non seulement en Suisse, mais aussi dans la plupart des pays européens ainsi qu'en Amérique. Elles se trouvent aujourd'hui dans plusieurs musées importants.

UGO TOGNAZZI
POUR TOUS
qui nous a étourdi de rire dans "LA CAGE AUX FOLLES"
nous revient dans UNE SUPER-COMÉDIE!
Le Canard à l'orange
UGO TOGNAZZI - MONICA VITTI - BARBARA BOUCHET - RALPH RICHARDSON
3e SEMAINE!
SAM. DIM. 1.15, 3.15, 5.15, 7.10, 9.10. SAM. 7.10, 9.10
LaCité 2
3575, AV. DU PARC 844-2829

2e SEMAINE
CINÉMA LIBRE PRÉSENTE
Vie d'Ange
UN FILM DE PIERRE HAREL AVEC PAULE BAILLARGEON PIERRE HAREL ET JEAN-GUY MOREAU
Extraits de critiques
«Pour ceux qui cherchent un cinéma différent, un cinéma autre, fait autrement, un cinéma qui n'endort pas mais qui secoue le coeur, l'intelligence, l'être tout entier(...)»
Richard Gay, Le Devoir
«Un cinéma qui vient des tripes. Une espèce en voie de disparition».
Luc Perreault, La Presse
DISTRIBUTION CINÉMA LIBRE
18 ANS
Sur Semaine 19 et 21 heure.
SAM. DIM. 13h - 15 h - 17h - 19h - 21 h.
au Ouimetoscope
1204, est rue Ste-Catherine
525-8600

"UN PORTRAIT SAISISSANT!" — Luc Perreault (La Presse)
"TOUT SIMPLEMENT SUPERBE: magistrale interprétation A VOIR ABSOLUMENT" — Le Journal de Montréal
"Flavio Bucci: brio, intensité, perspicacité." André Leroux, (Le Devoir)
"Ne manquez pas ce film extraordinaire" — Variety
"Entre la folie et la lucidité, le délire et la création..." André Leroux (Le Devoir)
Gagnant meilleur film - GRAND PRIX festival des films de Montréal. Meilleur acteur - Flavio Bucci
POUR TOUS
LIGABUE
avec
Flavio Bucci · Andrea Ferreol · Alessandro Haber
mise en scene - Salvatore Nocita
Un selection Prima / Vivafilm
V.O. Italienne S.T. Français
LIGABUE: Sem: 7:15, 9:30. Sam: 5:15, 7:30, 9:40. Dim: 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:40.
élysée 1
35 MILTON 842-6053
(Angle rue Sherbrooke & rue St-Laurent)

Semaine du jeune cinéma francophone de l'Acadie, de l'Ontario et de l'Ouest
Voyez ce soir à 21 h 30
en avant-première
Cano, notes sur une expérience collective
de Jacques Ménard
Un long métrage documentaire réalisé en Ontario sur les difficultés d'une coopérative formée de onze musiciens, chansonniers et techniciens du Nouvel-Ontario.
et dimanche à 21 h 30
Ontario II
Quatre films au programme:
Le Rêve de...
de Cédéric Michaud
Rien qu'en passant
de Jacques Ménard
Fignolage
de Diane Dauphinais
T'as pas déjà vu ça quelque part, toi?
de Paul Turcotte
Entrée: 2,00 $
Au Cinéma Parallèle
3682, boul. Saint-Laurent
Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

SERRAULT magnifique dans LA CAGE AUX FOLLES se dépasse dans L'ASSOCIÉ!
POUR TOUS
Michel Serrault donne toute sa mesure: il est devenu un de nos meilleurs comédiens!
-Les Nouvelles Littéraires
Une comédie mordante sur le monde de la finance!
L'ASSOCIE nous tient en haleine par la seule force de son sujet!
-Télérama
MICHEL SERRAULT · CLAUDINE AUGER · CATHERINE ALRIC · JUDITH MAGRE
L'ASSOCIÉ
Un film de RENÉ GAINVILLE
À L'AFFICHE!
Le PARISIEN 3
486 STE-CATHERINE O 866-3856
LAVAL 3
CENTRE LAVAL 688-7776
PARISIEN: 12.10, 2.00, 3.55, 5.50, 7.45, 9.40. SAM. DERNIER PROGRAMME 11.15.
LAVAL: SAM.DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SEM. 7.00, 9.00.

PRIX SPÉCIAL DU JURY -HOCHI SHIMBUN
18 ANS Adultes
"Le portrait sensible et attachant d'une jeune Japonaise d'aujourd'hui" Le Devoir
"Un film bien interprété, un film de qualité, un succès." The Montreal Star
4e sem.
V.O avec S-t français
Keiko
un film de Claude Gagnon
KEIKO: Sem: 7:00, 9:30. Sam: 4:45, 7:15, 9:40. Dim: 2:15, 4:45, 7:15, 9:40.
élysée 2

L'ETRANGER
LE 8ème PASSAGER
14 ANS
3e et dernière Semaine
VERSION FRANÇAISE DE
ALIEN
dans l'espace, personne ne vous entend crier.
2e FILM
FURIE
KIRK DOUGLAS
JOHN CASSAVETES
FURIE: Sem: 7:15. Sam: 7:15. Dim: 2:45, 7:15.
Cinéma Parc 722-0302 3180 rue BELANGER
PASSAGER: Sem: 9:30. Sam: 5:00, 9:30. Dim: 12:30, 5:00, 9:30.

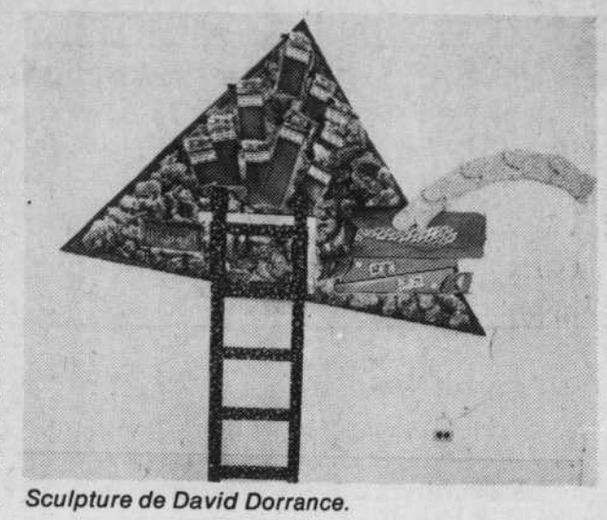
Berenguier: les grands espaces

par René Viau

ARTICULE présente jusqu'au 9 mars deux expositions. *Éléments-reflets*. Acrylique sur papier troué et gratté de César Bérenguier ainsi que *Sculptures* de David Dorrance.

«De l'Île-aux-Coudres à l'embouchure du Saguenay, jusqu'à Port Cartier, j'ai beaucoup voyagé sur le Saint-Laurent. J'ai même été pour quelque temps, pêcheur, près de Sept-Iles. Au début, j'ai raconté mon voyage avec des dessins d'une façon presque anecdotique, de mémoire, d'expliquer César Bérenguier. Petit à petit, j'ai abordé le papier troué et gratté que je vaporise d'acrylique, reproduisant à l'échelle l'immensité d'ici».

Le résultat: de grands dessins exprimant une topographie lyrique où le bleu fluide ponctué de milliers de points d'écume se confond avec des hachures et des traits linéaires d'essence paysagiste. Pour César Bérenguier, un artiste français qui vient de s'établir au Québec, c'est l'échelle du paysage, l'essence d'une nature impressionnante qui lui sert de thèmes de départ pour ces grandes compositions presque aériennes. L'exposition est conçue comme un environnement, composé de trois éléments fondus entre eux. Les dessins sont suspendus de façon à ce qu'ils soient sensibles au mouvement extérieur. Il y a dans ce travail patient beaucoup de souffle servi par une technique, presque «all-over», sûre.



Sculpture de David Dorrance.

Les *Sculptures* de David Dorrance surprennent. Procédant par accumulation d'objets, leurs factures se rapprochent de l'esthétique prônée par General Idéa ou Ian Carr-Harris, des artistes que l'on a pu voir à Montréal, la saison dernière.

On y verra ici, peut-être, un commentaire sur l'après, formaliste tel que claironné par Frank Stella dans ses oeuvres récentes dont les pièces de David Dorrance sont une satire mordante. Comment sont-elles construites? Sur une base de caoutchouc brut évoquant le «tableau» au sens littéral, s'accumulent selon une disposition très élaborée divers objets: chemises de couleurs, cravates vibrantes, instruments de dessin et de mesure chers à Stella, crayons, pinceaux, treillis, boîtes de paille d'acier de marque «Bulldog», des traces de brosses et enfin des sous-mains pour saisir les plats chauds... Croisements hybrides et ingénieux de toutes ces marchandises disposées en point tournant autour de la matière de caoutchouc, ces *Sculptures* sont composées d'une manière soignée. À mon avis, ces *Sculptures* insolites rendent trop évidentes les vieilles ficelles qui relient les «tableaux-objets» à la «peinture-peinture» qu'elles veulent contester. On pourra aussi constater que dans ces oeuvres, la stylistique presque décorative qui découle de toute cette accumulation hybride renvoie à une dérision paradoxale face aux «modèles». L'exposition mérite plus qu'un détour. *(1012 De la Montagne)*.

■

Galerie Jourdan. Située au 1234 de la rue Bishop cette nouvelle galerie présente des dessins linéaires à la plume et au crayon de Louisa Nicol. Illustratrice de son métier, elle maîtrise dans ses nus raffinés le trait pour en arriver à ces compositions qui malgré l'absence de masse restent sculpturales. Ailleurs, ce seront des dessins à caractère thématique qui se rapprocheront plus de son travail, soigné, d'illustratrice notamment à Radio-Canada et pour plusieurs magazines et maisons d'édition. Prix: entre $200 et $275. Jusqu'au 15 mars.

■

Nouvelles publications: Les éditions Galilée viennent de publier une monographie sur le peintre allemand *Peter Klasen*, par Pierre Tilman dont on peut voir quelques toiles au Musée d'art contemporain dans le cadre de l'exposition *Formes du réalisme aujourd'hui en République fédérale d'Allemagne*. Probablement la meilleure exposition à voir en ce moment à Montréal.

Les Editions Hurtubise HMH annoncent la publication d'un ouvrage de Fernande Saint-Martin, *Les Fondements topologiques de la peinture*. L'ouvrage montre comment les structures de représentation plus évoluées qu'offre l'art du 20e siècle sont étroitement liées aux premiers espaces que l'homme élabore au sein de la réalité dont il ne se défait jamais. Ex-directrice du Musée d'art contemporain, l'auteur est actuellement professeur d'histoire de l'art contemporain à l'Université du Québec à Montréal.

Les Galeries St-Paul
3, PRINCIPALE NORD
SUTTON, CO. BROME
TÉL.: 538-3540
Oeuvres récentes de
Françoise Le Sieur-Lemieux
Du 1er au 16 mars 1980
Ouvert samedi et dimanche de 14h à 17h

oeuvres récentes de
Giovanni Gerometta
Louis Tremblay
Louis-Paul Perron
Ron Simpkins
William Showell
Hubert Van de Walle
Mar. mer. de 9.30 h. à 18.30 h., jeu. ven. de 9.30 h. à 21 h,
Sam. de 9.30 h à 17 h, dim. de 13 h à 17 h, fermé le lundi
GALERIE ALEXANDRE
1456 ouest
Rue Sherbrooke
Tél: (514)
844-2593

EXPOSITION
ESTHER LAPOINTE
Sculpteur
Marbre et bronze
jusqu'au 28 février
rencontre avec l'artiste le mercredi 27 à 19h30
galerie ARS NOVA
304 est, rue Notre-Dame Tél. 861-5315
Mar. merc. ven. de 10 h 30 à 17 h 30 jeu. de 10 h 30 à 21 h, sam. de 10 h 30 à 17 h dim. de 13 h à 17 h.

Exposition Mini-formats
Rita Letendre - Marcelle Ferron
David Sorenson - Philippe Surrey
Fernand Toupin - James Guitet
Pierre Gauvreau - Luis Feito
jusqu'au 15 mars
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Étage
du mardi au samedi de 10h à 17.30h.

BORDUAS - CULLEN
DALLAIRE - DANBY
DANIEL - DUMOUCHEL
ETROG - FORTIN
ISKOWITZ - RICHARD
ROBINSON - SURREY
Désirons acheter peintures de qualité
GÉRARD GORCE BEAUX ARTS inc.
1535 ouest, rue Sherbrooke (côté Nord) 934-0413
Du lundi au vendredi de 10 h à 17 h 30.

FOYER DES ARTS EATON
9E ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Exposition
Eve Rell
Du 27 février au 22 mars
La liste des artistes canadiens comprend:
Jean-Marc Blier, Fernand Lorion,
Powell Trudeau, Marcel Favreau,
Aline Lalancette, Viateur Lapierre,
Jocelyne Lortie, Gordon Pfeiffer, George
M. Rae, Ron Simpkins, Vivian Walker,
Avrum Rosenthal, R.S. Leduc, Eve Rell,
H.V. Pundleider.
EATON

VENTE
10 à 50%
Sur toutes les reproductions
encadrées de
JEAN-PAUL LEMIEUX
Quantités limitées
1024 ouest, ave Laurier, 279-2188
705 ouest, rue Ste-Catherine 849-8243
(station McGill Niveau Métro)
atelier

LE CLUB DES ARTS
Huiles récentes
d'Ahmed El Fassi
Paysages marocains
Pour informations M. MAURICE AGNAN — 933-6405
1410 rue Guy, suite 15-16
Tous les jours de 13 h à 18 h

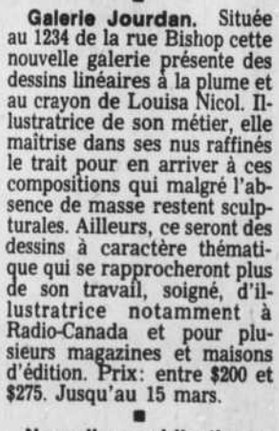
PAUL V. BEAULIEU
Peintures et aquarelles
du mardi au vendredi de 9h. à 17h.30
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
samedi de 9h. à 17h. fermé dimanche et lundi
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Jacqueline Avril
vous présente...
le Carrefour des Arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique
Publicité 844-3361

Exposition
JEAN DALLAIRE
Vernissage mardi le 26 février à 20h
galerie l'art français
ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal.
Téléphone: (514) 277-2179

Galerie
ART-ANNEXE-1
3700 St-Denis,
Montréal H2X 3L7
Tél.: 849-6097-6098
Peintures, gravures, sculptures et bijoux d'art.
BASTIEN, Christine - BOISVERT, Gilles - BOUGIE, Louis-Pierre
BRUNEAU, Kittie - CONNOLY, Reynald - DÉCARIE, Alain
DINEL, Roland - DUROCHER, Hubert - DUSSAULT, Monique
FERRON, Marcelle - FORTIN, Marc-Aurèle - FOURNELLE, André
GUILBEAULT, Michel - HERBISON, Philippe - HEYVAERT, Pierre
HUET, Jacques - LAROCQUE, André - LEBLANC, Pierre
LEROUX-GUILLAUME, Jeannine - LUSSIER, Michel - MALO, Denis
MCKENZIE, Alexandre - NADEAU, Marc-Antoine -
ROUSSIL, Robert - THOMAS, Marcelle -
TREMBLAY, Laurent - VAILLANCOURT, Armand
Jusqu'au 14 mars 1980
Ouvert mardi, mercredi de 11h. à 18h. jeudi, vendredi de 11h. à 21h. samedi de 9h. à 17h.
André Larocque - Administrateur
Laurent Tremblay - Directeur

galerie jolliet
24 st-cyrille ouest, québec, qué. G1R 2A4
(418) 529-3308
paul lacroix
"retour de rome"
jusqu'au 18 mars 1980
(un catalogue illustré accompagne l'exposition)
à venir
jean mcewen du 12 mars au 5 avril
louise robert du 9 avril au 3 mai
raymonde april du 7 mai au 31 mai
acquisitions récentes
• dessins récents de louise robert
• tableaux récents de louis comtois
du mercredi au samedi de 11 h 00 à 18 h 00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h 00
et sur rendez-vous
j'aimerais être informé des activités de la galerie
nom .....
adresse .....
téléphone ..... code .....



Cahiers
revue trimestrielle sur les arts visuels bientôt 32 pages
Numéro spécimen et bulletin d'abonnement sont fournis sur demande.
C.P. 1261
Place Bonaventure
Montréal H5A 1G9

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

8.25 Ouverture et horaire
8.30 Passe-partout
9.00 Le capitaine Caverne: Dessins animés
9.30 Le club des cinq
10.00 Les héros du samedi: Coupe internationale de hockey Pee Wee. Au Colisée de Québec.
11.00 Albator Science-fiction.
11.30 Téléjean Magazine jeunesse.
12.00 42e Gala de l'Union des artistes français. Du cirque Bouglione à Paris, spectacle de variétés présenté par Jane Birkin et Jean-Claude Brialy, sous la présidence d'Ingrid Bergman.
13.00 Femme d'aujourd'hui
14.00 Bagatelle Dessins animés
15.00 Ciné-jeunesse: "Comme les six doigts de la main"
16.30 Un regard s'arrête
17.00 La course autour du monde Quatre pays participent à cette course: la France, le Luxembourg, la Suisse et le Canada.
18.00 Noir et blanc Magazine d'information. "Le pouls des journaux", avec Pierre Beausoleil. Le livre de la semaine. L'entretien de la semaine.
19.00 Le temps des as Feuilleton dramatique sur l'histoire de l'aviation réalisé par Claude Boissol. Avec Bruno Pradal, Jean-Claude Dauphin et Jacqueline Laurent.
20.00 La soirée du hockey Au Forum de Montréal, les Red Wings de Détroit rencontrent les Canadiens.
22.30 Le téléjournal
22.50 Nouvelles du sport
23.05 Cinéma: "Les enfants gâtés" (Français 1977). Drame réalisé par Bertrand Tavernier, avec Michel Piccoli, Christine Pascal et Michel Aumont.
1.10 Ciné-nuit: "Doucement les basses" (Français 1971). Comédie réalisée par Jacques Deray, avec Alain Delon, Paul Meurisse et Nathalie Delon.
2.45 Fin des émissions

10 CFTM

7.55 Horaire
8.00 Fanfan Dédé
8.30 Fusée XL-5
9.00 Les cadets de la forêt
9.30 Poly à Venise
10.00 XIIIe Jeux olympiques d'hiver Lake Placid 1980 En direct: ski alpin (slalom/femme)
11.00 Les envahisseurs
12.00 XIIIe Jeux olympiques d'hiver Lake Placid 1980 En direct: ski alpin (slalom/femme)
13.30 XIIIe Jeux olympiques d'hiver Lake Placid 1980 En direct: ski (saut 90m)
16.00 XIIIe Jeux olympiques d'hiver Lake Placid 1980 Faits saillants: patinage de vitesse (1000 m/hommes), cross-country (50 km/hommes), Bobsleigh (4 hommes/1ère et 2e épreuve).
18.00 Et ça tourne: Inv.: The Cloxx, Melody Stuart, Evelyne John et Caroline Bernier.
19.00 Hawaii 5-0
20.00 XIIIe Jeux olympiques d'hiver Lake Placid 1980 En direct: patinage artistique (femmes/libre)
23.00 Les nouvelles TVA
23.30 XIIIe Jeux olympiques d'hiver Lake Placid 1980 Faits saillants de la journée
24.00 Programme double: "Le secret de Santa Vittoria" (Américain 1969) Comédie réalisée par Stanley Kramer, avec Anthony Quinn, Virna Lisi, Anna Magnani et Hardy Kruger.
1.30 Programme double: "Le jour où les poissons" (Américain 1967) Comédie réalisée par M. Cacoyannis, avec Tom Courtenay, Sam Wanamaker et Colin Blakeley.
3.00 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

17.00 Planète: Série d'émissions consacrées aux différents groupes ethniques du Québec. Ce soir les communautés portugaises, hispano-latino-américaines, italiennes. (Sous-titres français).
18.30 On aura tout vu: À l'aide de films et de dessins animés, Suzanne Lévesque et Jean-Claude Fortier nous dévoileront les secrets de la science moderne.
19.00 Un bal masqué. En provenance du Metropolitan Opera House de New York, "Un bal Masqué", opéra en trois actes composé en 1859 par Giuseppe Verdi.
22.30 Image par image: "Les révoltés de l'an 2000" Film espagnol réalisé en 1976 par Narciso Ibanez, avec Lewis, Flander, Prunella Ransome, Antonio Iranzo, Miguel Nerros et Maria Luisa Arias.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Journal samedi et demi
10.30 Événements sportifs: "Jeux du stade".
12.00 Soirée culturelle: "Le Molière Imaginaire". Ballet comédie de Maurice Béjart. Musique de Nino Rota. Réalisation de Maurice Béjart. Distribution: Robert Hirsch, Elisabeth Cooper, Patrice Touron et Jorge Donn. "Odyssée sous-marine de Cousteau": "Le sang de la mer". Les dangers de la pollution en Méditerranée.
15.40 Le monde de l'Accordéon.
15.55 Actualités régionales: "Le Nord de la France".
17.00 Journal samedi et demi
18.00 Les couleurs du temps: "Qu'est-ce que l'écologie?"
18.30 Événements sportifs: "Ski à Chamonix: descente homme". "Deux Atlantiques pour une bouée". Palme d'Or du jury de la presse et du meilleur récit au Festival du film de voile de La Rochelle.
20.00 Soirée culturelle: Le grand échiquier: Stephane Grapelli.
23.00 Le monde de l'Accordéon
23.15 Actualités régionales: "Le Nord de la France".

6 CBMT

10.30 Sun Life Ski School
11.00 Sesame Street
12.00 Wow
13.00 Trivia
13.30 Mutual of Omaha Wild Kingdom
14.00 You Can Do It
14.30 Sportsweek-end: "1980 winter Olympics coverage from Lake Placid": "Canadian men's junior curling championship". Final round from Sault Ste-Marie, Ontario. "Canadian superstars". This week's competition is cycling.
18.00 CBC Saturday Evening News
18.30 Quebec report
19.30 The Ropers
20.00 Hockey night in Canada Les Red Wings de Detroit rencontrent les Canadiens.
23.00 The National
23.15 Provincial Affairs: "L'union Nationale".
23.21 The City Tonight
24.00 Cine-six "The great escape (Drame 1963), avec Steve McQueen, Charles Bronson, James Garner, James Coburn et Richard Attenborough.
2.50 Station closing.

12 CFCF

5.30 Sign On
6.00 University of the Air
7.00 Circle Square
7.30 Untamed World
8.00 Let's Go
8.30 Rocket Robin Hood
9.00 Battle of the Planets
9.30 The Flintstones
10.00 XIII winter olympic games Slalom
11.00 Bugs Bunny/Roadrunner hour
12.00 XIII Winter Olympic games Slalom
13.30 XIII Winter Olympic Games Highlights of ski jumping, Speed skating, cross-country skiing and bobsledding
18.00 Feel Like Dancin'
19.00 Cleo Laine special
20.00 XIII Winter Olympic games Figure skating
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
23.30 XIII Winter Olympic games Highlights.. Loyd Robertson reviews the day's activities.
24.00 The Twelve Midnight Movie: "Throughly modern Millie" (Comédie musicale 1967) avec Julie Andrews, Mary Tyler Moore et Carol Channing
2.30 "Sky heist" (Drame 1975) avec Don Meredith, Joseph Campanella, Larry Wilcox.
4.30 Sign off

DIMANCHE

2 CBFT

8.25 Ouverture et horaire
8.30 Passe-partout
9.00 Bout'chou et casse-cou
9.30 Mon ami Guignol
9.45 Les pèlerins
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Les grands fleuves de ce monde... "Le Danube". Documentaire réalisé par Alajos Paulus.
12.00 La semaine verte: Dossier: l'industrie de la tomate de conserve en Ontario. Cour sujet: l'initiative des montagnais de Mingan.
12.00 Propos et confidences: Inv.: Abbé Pierre, prêtre d'origine française.
13.30 Initiation à la musique: "Musique et mathématiques".
14.00 Les jeux d'hiver: Reportage sur les jeux qui se déroulent à Lake Placid.
15.30 D'hier à demain: "L'étincelle de vie". Aventures réalisées par David Cohbam, d'après une nouvelle de Jack London.
16.30 Aux frontières du connu: "Les origines de la vie". Qu'y avait-il à la surface de la terre il y a quatre milliards d'années? Existait-il des espèces bien définies?
17.00 Second regard: Magazine de l'actualité religieuse: "Le Magistère de l'infaillibilité pontificale". Visite au Quixote Center où nous rencontrons le père William Callahan, s.j., fondateur du mouvement "Prêtres pour l'égalité."
18.00 Hebdo-dimanche: Magazine d'information
19.00 Chez Denise Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault.
19.30 Les beaux dimanches: Inv.: Jean-Pierre Ferland entouré de 15 musiciens et de quatre choristes.
20.30 Les beaux dimanches: "Le sport professionnel". Le sport est devenu un immense "business" administré par et pour des "businessmen". Ce dossier démystifie le sport: salaire des sportifs, investissements, revenus, etc.
21.30 Fermeture des Jeux d'hiver: En direct de Lake Placid, reportage sur la cérémonie de fermeture.
22.30 Téléjournal
22.50 Sports dimanche
23.05 Politique provinciale: "L'Union Nationale".
23.15 Ciné-Magazine. Entrevue avec Robert Aldrich, réalisateur de films western et Burt Reynolds, qui a débuté sa carrière comme cascadeur avant d'être acteur.
23.45 Beaux-Arts: "Gabriele d'Annunzio". Documentaire réalisé par Jack Clemente.
1.45 Fin des émissions

10 CFTM

7.25 Horaire
7.30 Ministère mondial et Rex Humbard
8.30 Fanfan Dédé
9.00 Les Satellipopettes
9.30 Les joyeux naufragés
10.00 C'était l'bon temps
11.00 XIIIe Jeux Olympiques d'hiver Lake Placid 1980 En direct: Hockey. Faits saillants: bobsleigh (4 hommes/3e et 4e épreuve)
13.30 D'une politique à l'autre
14.00 XIIIe Jeux Olympiques d'hiver Lake Placid 1980 En direct: hockey. Remise des médailles. Faits saillants.
17.30 Tout un monde
17.50 Le dix vous informe
18.00 Au royaume des animaux
18.30 Music-Hall des jeunes
19.00 XIIIe Jeux Olympiques d'hiver Lake Placid 1980. En direct: patinage artistique (hors-concours)
20.00 L'homme de $6,000,000
21.00 Shirley Inv.: Donald Lautrec
21.30 XIIIe Jeux Olympiques d'hiver Lake Placid 1980 En direct: cérémonies de clôture.
23.00 Jeu provincial Tirage de la Provincial
23.10 Les nouvelles TVA
23.30 XIIIe Jeux Olympiques d'hiver Lake Placid 1980 Faits saillants: Jeux d'hiver 1980.
24.30 Les incorruptibles
1.30 Dernière édition

17 RADIO-QUÉBEC

15.00 L'école du dimanche
15.30 Initiation à la coopération
16.30 L'évolution de l'homme
17.30 La publicité au Québec
18.30 Les fables de Lafontaine: "Le chêne et le roseau" et "Le lion et le rat"
19.00 Des drogues et des hommes: Une émission qui s'intéresse aux drogues et aux problèmes que pose leur consommation. Quelques juristes font le point sur les différentes lois régissant la consommation des drogues.
19.30 L'objectif: "Les Indiens". Anim.: Simon Durivage, Gilles Gougeon et Marie-Hélène Poirier.
20.30 L'envers du décor "Co Hoedeman". Réalisateur de films d'animation, il nous parle de son métier.
21.00 Ciné-dimanche: "Chronique des années de braise". Film algérien réalisé en 1975 par Mohammed Lakhdar-Hamina, avec Jorge Voyagis, Leila Shenna, Cheik Moureedine et Larbi Sekkal.

99 TVFQ (Câble)

9.30 Passe-passe: Jeunes pratiques. Le pacte national pour la paix.
10.30 Auto-moto: Magazine ayant pour but d'informer les téléspectateurs sur l'actualité concernant l'automobile et la motocyclette.
11.00 Les musiciens du soir
11.15 Des chiffres et des lettres
12.00 Les rendez-vous du dimanche 8e Festival du cinéma d'Avoriaz. Émission spéciale directement d'Avoriaz, station de sports d'hiver en Haute-Savoie avec de nombreuses personnalités du cinéma international dont Donald Sutherland, Sydney Pollack, Alberto Sordi et Claude Lelouch.
13.30 Apostrophe: Émission littéraire et politique "A quoi servent les philosophes?".
15.00 Quatre saisons Magazine des loisirs.
16.00 Fenêtre sur: Les musiciens: le groupe Téléphone.
16.30 Actualités régionales: "Le centre de la France".
17.00 Passe-passe: "Le tableau magique"; "Y'a un truc", "La caverne d'Abracadabra"; "Le concours annuel de la baguette magique".
18.00 Auto-moto: Magazine ayant pour but d'informer les téléspectateurs sur l'actualité concernant l'automobile et la motocyclette. "Rallyes de Monte Carlo", "Rallye Paris-Dakar", "Avant le Grand Prix du Brésil de Formule I".
18.30 Les musiciens du soir
18.45 Des chiffres et des lettres
19.30 Les rendez-vous du dimanche Émission en provenance de Cannes où se tient le XIVe MIDEM (Marché international du disque et de l'édition musicale)
21.00 Apostrophe: Émission littéraire et politique "Le sexe et ses interdits"
22.00 Quatre saisons Magazine des loisirs.
23.00 Fenêtre sur: "La grèce des îles"
23.30 Actualités régionales: "Le centre de la France".

6 CBMT

8.30 This is the Life
9.00 Music and the spoken word
9.30 Hobblehoy
10.00 Star Trek
11.00 Today from Quebec
12.00 Meeting Place
13.00 Country Canada
13.30 Hymn sing
14.00 Opus one
14.30 Sunday afternoon opera: "Madame Butterfly".
17.00 Serendipity spy glass
17.30 Sunday news
18.00 Disney's wonderful world
19.00 The beachcombers
19.30 The Muppet show
20.00 Superspecial: "Feux Follets".
21.00 Marketplace
21.30 1980 Winter Olympics. From Olympic Stadium in Lake Placid, the closing ceremonies of the XIII Winter Olympiad.
23.00 The national
23.15 The city tonight
23.37 Sunday best: "Five miles to midnight" (Drame 1963) avec Sophia Loren, Anthony Perkins, Gig Young et Jean-Pierre Aumont..
1.30 Station closing

12 CFCF

5.50 Sign On
6.00 In View
7.00 Rise and Be Healed
7.30 Day of Discovery
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts: Teaching the bible
9.30 Jimmy Swaggart
10.00 Hellenic Program
10.30 Teledominica
11.00 XIII Winter Olympic games. Hockey
13.30 The editors
14.00 XIII Winter Olympic games: Hockey and Bob-Sled final
17.30 Question Period
18.00 Travel 80: "Portugal golf".
18.30 As it is
19.00 XIII Winter Olympic games. Figure skating.
20.00 One day at a time
21.00 Alice
21.30 XIII Winter Olympic games: Closing ceremonies.
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
23.30 XIII Winter Olympic Games: Highlights.
24.30 Provincial super Loto
24.35 The Twelve Midnight Movie: "The good earth" (Drame 1937) avec Paul Muni, Luise Rainer et Walter Connolly.
3.00 Sign off

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

844-3361 (pour tout autre service)

- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions

Nous acceptons

Par téléphone

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Nous acceptons

Pat téléphone

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

844-3361 (pour tout autre service)

- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

HEURES DE TOMBÉE:

10:30 heures,
le jour précédent la première publication.
Pour l'édition du lundi, il faut nous aviser avant
15:30 heures,
le vendredi.

Pour les annulations et les corrections les mêmes heures s'appliquent.

23-2-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

MOBILIER de cuisine, parfait état, en formica brun, table ronde, 4 chaises semi-circulaires fleuries beiges. 733-4924. 25-2-80

PARTICULIER VEND: table de salle à manger, en pin, un lit d'enfant en pin, et un berceau en bois. 272-3124. 25-2-80

ANIMAUX

LABRADOR, beige, mâle de 2 mois. Vacciné, enregistré; après 6 heures: 465-3592. 25-2-80

ANTIQUITÉS

ACHETONS meubles et objets atniques au meilleur prix à Montréal, 284-0856. De midi à 5:30 hres. 25-2-80

LA BELLE ÉPOQUE de Rigaud. Importante vente à rabais, de toutes nos antiquités. 23 février au 2 mars. Transcanadienne Montréal/Ottawa, sortie 12. Ouvert tous les jours, excepté le mercredi, de 10 à 17 heures. 1-451-4101. 3-3-80

MAISON CANADIENNE, carré de pièces sur pièces, d'une maison ancestrale de 25' x 30', prête à être démontée pour rebâtir ailleurs. Québec: 643-7018. Domicile: 523-8143. Demandez François Pelletier. 25-2-80

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier 668-3879. 25-2-80

ENCAN D'ANTIQUITÉS, dimanche le 24 février à 13:00. Ensemble salon 3 morceaux victorien rose et chardon, lampe tiffany, caméra, secrétaire "Chipandaele", table à battants, roll-top d'enfants, bibliothèque, ensemble de 8 morceaux de salle à dîner "Sheraton", commode victorienne, horloge grand-père. Bonnetière en pin, vaisselier, outils anciens, bols et pichets, cheval berçant, lampe de boudoir, 5 armoires en pin, corniches, plusieurs bureaux, vaisselle, huche à pain, chaise berçante. Et de nombreux autres articles. Visite samedi le 23 février de 9:00 à 17:00. Christian Richer, Encanteur, 18 boul. Labelle, Prévost (Shawbridge), 514-224-5346. 25-2-80

FORMIDABLE ENCAN D'ANTIQUITÉS. Meubles de collection sculptés, canadiens et européens, de feu docteur R. Williams et autres. Dimanche le 24 février 1980 à 1 heure p.m. Pavillon St-Joseph, 1415 Bourgogne. Chambly, Québec. Seront vendus: extraordinaire ensemble de salle à dîner, 10 morceaux, tous sculptés à fleur et pattes de lion. Lit carriole + 3 bureaux, 2 lits en laiton, 54 pouces, 1 pupitre sculpté, 1 banc d'entrée en chêne sculpté, fauteuils, pattes et face de lion, 1 horloge grand-père, 1 mobilier de salon victorien, 3 morceaux; 1 bibliothèque sculptée, 1 causeuse à fleurs, 1 ensemble de salon mid/-victorien, 3 morceaux, 1 lampe à l'huile sculptée, 2 mèches, 1 table console sculptée, 3 lampes Tiffany de table, 1 berçante, plusieurs tables à café sculptées et fauteuils Bergère; et plusieurs autres antiquités. YVON BOUCHER, encanteur licencié. Tél.: (819) 567-7781. Pas de chèque. Master Charge et Chargex acceptés. 25-2-80

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT coin Van Horne, 4½ chauffé, eau chaude, poêle-réfrigérateur fournis. 1 mars. 277-5250. 23-2-80

PARC LAFONTAINE, grand 8½, boiseries, garage, 1er étage. Tous les services compris: chauffage, électricité, eau chaude. $585.00. 1er avril. 521-2038. 25-2-80

LACOMBE, près Université de Montréal, 5½, ensoleillé, poêle-réfrigérateur. À louer ou à sous-louer, le 1er mars. $375.00, chauffage compris. 342-2458. 29-2-80

OUTREMONT, résidence de prestige, grand 6½. 2 salles de bains. Chauffé. Poêle-réfrigérateur fournis. $525./mois. Après 5 heures ou fin de semaine: 732-0474. 25-2-80

ÉDOUARD-MONTPETIT, 4½, rez-de-chaussée, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, eau chaude. Petite conciergerie sympathique. Près parc et futur métro. Ménage complet en cours. Mars. 667-6688. 25-2-80

OUTREMONT, grand 5½, rénové, ensoleillé. Au rez-de-chaussée. Chauffage électrique. Situé sur une rue tranquille, entourée d'arbres. Près transport, commerces, parcs. Libre immédiatement. $325. 274-8178. 26-2-80

ARTICLES À VENDRE

ACCESSOIRES de caméra Exakta. Lentilles Angenieux, Olympus Zuiko. Quelques filtres. Le tout: $300. comptant. 279-7752. 25-2-80

COUTELLERIE François Frionnet, orfèvre à Paris. Modèle Elysée. 12 couverts, 75 morceaux. Estimation de chez Ohman's: $11,000. Meilleure offre. Écrire à: dossier C-323, Brossard, Québec, J4Z 3J1. 25-2-80

ARTICLES À VENDRE

COUTELLERIE Sterling (Old English) pour 8 personnes, 56 morceaux, valeur $7,000, ferme: $3,500. 481-3431 ou 739-9448. 25-2-80

ARRIFLEX BL 16mn, 2 magasins. Accessoires. Lentille Angenieux, 200m 12, 120 mn. Son: simple et double système. Bon état. $10,000.00. (514) 486-9267. 27-2-80

AUTOS À VENDRE

VOLVO 245 DL, '75, excellence condition, prix à discuter, particulier. 671-3474 ou 845-7836

CADILLAC, 1979. ELEGANCE, 4 portes, grise. 43,000 kilomètres $12,500. 286-1204. J.N.O.

CHEVROLET CAPRICE CLASSIC, 1978, 24,000 milles, très propre, intérieur de luxe, 2 portes, radio AM-FM stéréo, très bien équipée. 659-5883. 25-2-80

PEUGEOT 604, 1979, automatique, air climatisé, cuir, "sun-roof". Immaculée. Non utilisée l'hiver. Prix à discuter. 937-7751, 934-0043, 933-2958, particulier. 1-3-80

CUTLASS, SUPRÊME, 1976, air climatisé, bonne condition, bien entretenue. Prix demandé: $2,350. Téléphonez après 6 heures: 458-4109. 25-2-80

AVIS

FLUTISTE intermédiaire cherche violoniste, violoncelliste, pianiste pour pratique. C.P. 494, Ahuntsic, Québec. H3L 3P1. 25-2-80

BUREAUX À LOUER

Espaces disponibles pour
MÉDECINS
&
DENTISTES

Au nord de Joliette, centre touristique de la région, immeuble récent, possibilité d'expansion. Excellentes conditions.

Écrire à:
DOSSIER #C-320
C.P. 117
BROSSARD, QUÉBEC
J4Z 3J1
J.N.O.

BUREAUX
pour professionnels
À LOUER
6385 est, rue Sherbrooke près du Métro
420 p.c. **$225.** mois
530 p.c. **$350.** mois
556 p.c. **$370.** mois
387-2593
27-2-80
metro
LOCATION INDUSTRIELLE

BOULEVARD ST-JOSEPH, près du métro, rez-de-chaussée. 9½ pièces, chauffé. Idéal pour clinique ou bureau. $500/mois. Succession M.A. Vermette: 341-7106, 342-3273. 25-2-80

BUREAUX PROFESSIONNELS, coin Rachel et Papineau. 286-1203. 1-3-80

CLINIQUE MÉDICALE serait intéressée à louer bureau pour radiologistes ou dentistes ou autres professionnels 457-5689. 25-2-80

STE-CATHERINE, 1er étage, 1,300 p.c. Nouvelle rénovation. Occupation immédiate. 845-1207 de 9 à 4 heures p.m. Privé. 1-3-80

CHALETS À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE, vacances repos. Luxueux Bavarois, cheminée pierre, meubles Thibault. Saison, semaine de ski (7 jours, 5 jours, week-end). Dépliants: 256-6825, (819) 326-5836. 26-2-80

CHALETS À VENDRE

STE-MARTHE, chalet d'été meublé; Accès au lac. $12,000.00. Tél.: 684-6272 après 4 heures. 25-2-80

CHAMBRES À LOUER

AHUNTSIC, chambre meublée dans cottage. Propre, confortable; possède légère cuisine. Près autobus; secteur paisible. Pour non-fumeur, travaillant. Références. Libre 1er mars. 336-0799. 26-2-80

COMMERCES À VENDRE

BOUTIQUE EXCLUSIVE en vente, location privée, complètement décorée et équipée. Prix de vente inclus clientèle et marchandise. 935-7503, 681-9624 après 19 heures. 25-2-80

COURS PRIVÉS

POUR apprendre l'art du vitrail, s'inscrire à: "L'Atelier de verre Grassroots", 406 rue Notre-Dame, Vieux Montréal. 489-9547, 842-6957. 3-3-80

CONVERSATION. Dame de langue anglaise aimerait converser avec dame de langue française. 489-2117. 25-2-80

COURS PRIVÉS ET SEMI-PRIVÉS de phonétique française. Lecture et interprétation radiophonique. Pour hommes d'affaires ou futurs artistes. Pour renseignements, téléphoner à 489-2153. 25-2-80

CONDOMINIUM

VIEUX LONGUEUIL, Le Square, luxueux 3½ — 4½, à vendre. Côté du soleil, rue Châteauguay. Hypothèque de $27,000. à 9½%, dûe en 1983. Pas d'agents. 674-7687 ou 465-3040. 27-2-80

DÉMÉNAGEMENTS

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 18-3-80

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

DEMANDES D'EMPLOI

DACTYLO-PIGISTE. Rapidité, précision, efficacité. Tarifs raisonnables. 273-0594. 26-2-80

ÉBÉNISTERIE

MEUBLES AVEC VITRAIL. D'inspiration québécoise, création exclusive et sur demande de meubles et verrières. Fabrication artisanale de qualité; finition d'entretien naturelle. M. Meunier: 270-3721. 25-2-80

FERMES À VENDRE

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU: Ferme 280 arpents - grande culture blé d'inde silo - beaux bâtiments - cottage possibilité négocier. Thérèse T. Larivière 467-2156, 467-6115. Imm. Select, courtiers. 23-2-80

ST-EUGÈNE DE GRANTHAM: Ferme laitière 45 têtes quota 16,600 lbs - bâtiments - stabulation libre - cottage - machineries - érablière. Thérèse T. Larivière 467-2156, 467-6115. Imm. Select, courtiers. 23-2-80

FOURRURES

SUPERBE MANTEAU, renard Magellan, dame, grandeur/8 ans, presque neuf. $2,700.00. Après 6 heures ou fin de semaine: 489-9996. 25-2-80

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO DROIT, acajou, Mozart Grand Concert. Intérieur renouvelé, bonne sonorité, $900.00 comptant. 279-7752. 25-2-80

LOGEMENTS À LOUER

CHERCHONS DUPLEX

Bien éclairé, foyer, garage, bas de préférence. 6½ ou 7½ pièces pour occupation en juillet 1980. À proximité de l'Université de Montréal, dans Outremont ou Ville Mont-Royal. Exécutif - couple sans enfants. Fournirons de très bonnes références sur demande.

276-7721
25-2-80

LOGEMENTS À LOUER

VILLE ST-LAURENT, 6½ chauffé, $325/ mois, disponible 1er avril 336-0524 le soir. 25-2-80

LAURIER, entre DES ÉRABLES et Parthenais, 3½ avec électricité 220, chauffage fourni. $110/mois. Rendez-vous au 2168 est, Laurier. 523-9217. 25-2-80

LUXUEUX SEMI SOUS-SOL, bien éclairé, bien décoré. 4½, boulevard Gouin est. Tapis mur à mur. Laveuse-sécheuse, cuisinière-réfrigérateur fournis. Chauffé, électricité payée. $400/mois. Libre. Jour: 384-5533. 25-2-80

GRANDE pièce meublée avec goût, située dans quartier résidentiel sélect, à dix minutes du centre-ville. Cuisine légère, réfrigérateur, salle de bain, entrée, thermostat et téléphone privés. Idéal pour personne résidant occasionnellement à Montréal. Bureau: 722-4655, local 65. Privé: 738-9020. 22-2-80

ST-HUBERT/SHERBROOKE, beau grand logis, spécialement rénové. Peut servir, en partie, pour un commerce. Patio, cour gazonnée, stationnement. 522-1149. 27-2-80

LONGUEUIL, maison seule en split-level. Sous-sol fini. Entrée privée. Pouvant servir de bureau. Très luxueux. Près CTCUM. $500./mois. 679-0093. 26-2-80

CARTIER près de Masson, à 5 minutes du métro Laurier. 5½ à louer. 1er mars. $130.00/mois. Rez-de-chaussée. Tél.: 844-5477, 526-1907. 25-2-80

FACE PARC LAFONTAINE, 2½ chauffé, tranquille, très propre. $175/mois. Idéal pour pied à terre. Libre 1er mars. 525-6125 entre 5 et 9 heures. 25-2-80

LOGEMENT À PARTAGER

JEUNE fille cherche personne distinguée, sérieuse, références, 6½ meublé. Sylvie 524-9260, bureau 879-1090 local 48. 26-2-80

MAISONS À LOUER

REPENTIGNY, bungalow avec 4 chambres à coucher et salle à dîner, foyer, garage. Mlle A. Thériault 254-4566, ou 354-7176. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 25-2-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

CHERCHONS mari et femme ne vivant plus ensemble, qui accepteraient de participer au tournage d'un film documentaire, portant sur le mariage et le divorce. Du lundi au vendredi, de 9 à 17 heures: 866-3568. 25-2-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASION

Nous sommes les représentants exclusifs d'un fabricant en service depuis 30 ans. Nos produits sont vendus à travers le monde, jour et nuit, à longueur d'année par des distributeurs automatiques. Nous sommes actuellement à la recherche de distributeurs de haute qualité qui désirent être leur propre patron tout en profitant de la réussite et de l'indépendence financière.

Nous offrons:	Vous offrez:
— Machines brevetées	— Bon rapport de crédit
— Produits brevetés	— Honnêteté
— Lieux de choix	— Fiabilité
— Produits demandés 24 h. sur 24, à longueur d'année	— Ambition
	— Intelligence
— Financement	— Investissement de $17,500

Si vous êtes éligible, nous vous transporterons par avion à nos frais au siège social canadien à Milton, Ont., où vous profiterez d'une visite compréhensive de notre usine de 60,000 pi. ca., tout en apprenant les détails concernant les profits énormes qui seront à votre disposition grâce aux distributeurs automatiques.

Vous devez être fort qualifié pour être éligible!

Téléphonez de suite à frais virés à:
(416) 878-0591 ou (416) 878-0592
Demandez Ron Adams au poste 42.

Direct Beverages, 3153 Steeles Ave., Milton, Ont.

OCCASIONS D'AFFAIRES

POUR HOMMES D'AFFAIRES: nous avons pour vous un plan de mise en marché. Envoyer à les Agences H.A.D. Inc, C.P. 6, Châteauguay, J6J 1T1. 25-2-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Sténo-dactylo
Bilingue
Avec expérience
Avantages sociaux intéressants

842-9914
25-2-80

Bibliothécaire

Une bibliothèque publique de l'ouest de Montréal est à la recherche d'un bibliothécaire qui s'occupera du choix et du codage de tous les volumes français. Travail à temps partiel. Devra être diplômé (M.L.S.) et possédera au moins 3 années d'expérience, dans le codage et/ou la sélection de livres français dans une bibliothèque publique.

Écrire à: Dossier C-322, C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1 25-2-80

UNE COMPAGNIE D'IMPORTATION de VINS ET ALCOOLS FINS
RECHERCHE
VENDEURS(EUSES)

Région de Montréal, ville de Laval, Rive-Sud, Québec, Trois-Rivières, Saguenay.
Temps plein ou partiel.
Expérience dans la vente non-obligatoire.
Écrire à:
4555 Old Orchard, Montréal, H4A 3B8
25-2-80

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

$13,000

Une firme légale recherche une secrétaire avec sténographie dans les deux langues. Expérience requise/mais non nécessaire. Très bonne opportunité pour entrer dans le domaine légal. S.V.P. appeler:

CAROLE DUVAL
(514) 878-1122

Nous avons une division qui se spécialise dans le secrétariat juridique. 25-2-80

Suite 750 Place du Canada
quantum

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

$14,000

Firme juridique située au centre-ville recherche une secrétaire parfaitement bilingue avec expérience dans le litige et sténographie en anglais et en français pour assister un associé. S.V.P. appeler:

NICOLE CLAREMONT
(514) 878-1122

Nous avons une division qui se spécialise dans le secrétariat juridique. 25-2-80

Suite 750 Place du Canada
quantum

OFFRES D'EMPLOIS

CUISINIER(S) avec expérience pour Jasper, Alberta, Bien payés. Travail à plein temps. Appelez: 935-8690. 25-2-80

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

ABAISSEMENT 13¼%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000, 1ère, 13¼%, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

MAISON de pièces sur pièces centenaire, nettoyée et numérotée, avec plans et photos pour reconstruction incluant 9 portes et un plancher de pin. 1-295-2871. 25-2-80

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

GARNIER PRÈS JEAN-TALON

TRIPLEX MODERNE. 2 x 3½. 1 x 5½+ sous-sol fini et bachelor 2½. Bons revenus. Garage double. Très grandes pièces. Fenêtres aluminium. Cuisine et hall d'entrée: planchers en tuiles de céramique. Toiture et tuyauterie neuves. Très bien entretenu. Autres extras. Pas d'agent. **728-5806.** 25-2-80

A. E. LePAGE
QUÉBEC INC COURTIER

Avec nous... c'est tellement plus facile

LONGUEUIL
RIVE SUD
OUVERT AUX VISITEURS

Dimanche, le 24 février 1980 - de 2:00 à 4:00 hres p.m. 560 St-Laurent, apt. 316, Longueuil.

Protégez la valeur de votre dollar!
Achetez un appartement en condominium. C'est la formule de l'avenir. Joli 5½ pièces, 3 c.c. Hypothèque à 9½% stationnement intérieur, piscine, sauna, gymnase, dépanneur. Prix réduit $51,500. Soyez au rendez-vous, rencontrez **Claire Bernier 672-3265/672-0321.**

ST-HUBERT
SUPERBE TRIPLEX!

Avec double garage, à proximité d'un terrain de jeux, patinoire en hiver, piscine en été, courts de tennis, et bien d'autres commodités. Très intéressant. À visiter. **Isabelle Zuttel 465-1904/672-0321.**
25-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BROSSARD: Maison de ville brique, 4 chambres, sous-sol fini. Près centre d'achats et écoles. Intérêt 10½%. Taxes basses. MLS Alice Vachon 656-7770, 671-5414. TRUST NATIONAL, courtier. 25-2-80

CANADIENNE, Circa 1732, boul. Gouin est, face à la rivière. Restaurée, 2 foyers, 3 armoires encastrées, poutres d'origine. $189,000. 648-1288. 25-2-80

N.D.G., duplex 4½, 6½, sous-sol commercial. Près écoles, $67,500.00. Immeubles PAL, courtier, 489-1260. 25-2-80

SNOWDOWN: Duplex 1 x 5, 1 x 6, garage, en face d'un parc. $67,500. Immeubles PAL, courtier, 489-1260. 25-2-80

BROSSARD: Secteur "N", magnifique split-level, 8 pièces, 4 chambres, superbe salle de jeu, garage, 9,200 p.c. terrain. Appelez Lucette Brennan 672-6450, 465-3847. MONTREAL TRUST, courtiers. 25-2-80

AHUNTSIC: Triplex/pierre, détaché, propre, grande cour, sous-sol fini, stationnement, rue tranquille, $110,000. Balance de vente avec vendeur. Vente privée. 10 800 Durham, 388-0764. 25-2-80

C.D.N.: Spacieux duplex détaché, 7½, 6½ plus 2 bachelor, garage double et plusieurs extras. Prix demandé $127,000. 737-6948. 25-2-80

LAURENTIDES: Superbe canadienne. Grand terrain. Vue sur la campagne. $59,500. 1-222-2645. IMMEUBLES DESJARDINS, courtier. 25-2-80

LAVAL: Maison attachée (town house), 3 chambres. Construction 2 ans. Taux hypothécaire: 10%. Tél.: 625-4965. 25-2-80

OUTREMONT, avenue McDougall, grande maison semi-détachée, 5 chambres à coucher. Intérieur décoré avec goût. Beau jardin. État impeccable. $135,000.00. Jean Drouault, 733-9753, 739-3265. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 25-2-80

OFFRES D'EMPLOIS

Grand fournisseur automobile

Recherche représentant (belle apparence) pour le Québec et les provinces Maritimes.
Expérience technique ou expérience dans l'industrie des camions préférable mais non nécessaire.
Doit parler couramment le français et l'anglais et être disposé à voyager.
Doit avoir un diplôme universitaire. Voiture fournie, excellents bénéfices et salaire attrayant attendent le candidat idéal.

ÉCRIRE À: DOSSIER # C-321
C.P. 117
BROSSARD, QUÉBEC
J4Z 3J1
27-2-80

PROPRIÉTÉ À VENDRE

LAVAL
LA CHAUMIÈRE QUÉBÉCOISE INC.



Maison ouverte 14h à 18h

Construction **À L'ÉPREUVE DU FEU** et des bruits.
— Planchers et murs en béton armé
— Future station de métro à proximité
— Site au bord de la Rivière-des-Prairies
— Piscine, marina, tennis
— 5 modèles, disponibles immédiatement ou sur commande
— 20 minutes du centre-ville

Inf.: 689-1848
778, Bord-de-l'eau, Ste-Dorothée
Itinéraire: autoroute 13, sortie Samson ouest et Bord-de-l'eau.
25-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

RIVIÈRE RICHELIEU

Superbe résidence pour exécutif sur le bord de l'eau; construite en 1970 selon des plans individuels d'architectes, élégant salon avec plafon cathédrale. La majorité des pièces: salon, salle à manger, bibliothèque, cuisine avec vue sur la piscine et la rivière. Située à moins de 25 minutes du centre de Montréal sur l'île Ste-Thérèse sur environ 75,000 p.c. de terrain. Taxes peu élevées. MLS $369,000. pour rendez-vous veuillez communiquer avec M. Ernest Skutezky 737-5281 ou

Frank A. Norman & Cie Ltée, courtier licencié
731-6817
25-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT, avenue Pratt, près des CÉGEPS et UNIVERSITÉ, cottage imposant de 4 chambres à coucher, $120,000. Pierre Petrucci, 342-1039, 739-3265. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 25-2-80

ROUGEMONT: Cottage canadien 1976, lucarnes, briques rouges, 7 pièces, garage, 2 salles de bain, terrain 10,930 p.c. IMM. LEBEAU INC., Madeleine Bessette 1-469-3078. 25-2-80

ST-LAMBERT: Le vieux, cottage en brique, 3 chambres, foyer, salle de jeu, construction King, bien entretenu, $74,000. 671-1829. 25-2-80

SAINT-LUC: En dehors des sentiers battus, bung., pces sur pces, décor professionnel, espace quiétude, $73,000. Exclusif. Pauline Bégin 656-9000 et 653-0268. MONTREAL TRUST, courtiers. 25-2-80

OUTREMONT, duplex détaché de prestige, 9½, 7, excellents revenus, 2 garages, possibilité de location du bas. $900. par mois immédiatement. $138,000. pas d'agent. Pour rendez-vous 279-9483. 25-2-80

Avenue Victoria, près de Westmount, duplex, vue arrière dégagée, bas: 7½ pièces, "powder room", boiseries de chêne, foyer, grand sous-sol avec salle de bains, garage, haut: 8½, foyer, 2 salles de bains, petit jardin, prix $128,000. 481-1270. 29-2-80

Grande maison ensoleillée, près Université de Montréal. Terrain 150 pieds de profondeur. Jardin paisible. Foyer naturel. Boiseries de chêne. Salle de jeu. Cuisine moderne. Idéal pour famille enfants petits et grands. Pas d'agent S.V.P. 731-9085. 18-2-80

PIÈCES SUR PIÈCES, 150 ans, bas côté, fenêtres authentiques. Remise à neuf. Cave 8 pieds + cave à vins. Site enchanteur. Terrain: 100,000 p.c. 30 milles de Montréal: OKA. $95,000.00. Yves: 1-479-6797, le soir. 27-2-80

STE-JULIE, Haut-Bois, $89,000. Résidence construite dans un boisé, sur plans et spécifications du propriétaire, dans le respect intégral des volumes et des lignes de la maison québécoise de 1850. Intérieur chaleureux, structure unique, toit cathédrale à l'étage, mezzanine. Solives, chevrons, entraits, planchers et plafonds en pin. 649-5606. 25-2-80

LONGUEUIL, Domaine de Normandie, duplex décoré professionnellement. Cuisine ultra-moderne, arbres matures. Garage attenant. Parc et fontaine. Particulier, 679-9893. 10-03-80

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

NOUS SOMMES à la recherche de duplex et cottages avec sous-sols et garages. Dans N.D.G., Snowdon et C.D.N. Immeubles PAL, courtier. 489-1260. 25-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE À L'ÉTRANGER

FLORIDE, Fort Lauderdale, centre-ville, directement du propriétaire, Landscaping-nursery, terrain 2 acres s'ouvrant sur 2 rues, 2 maisons, plantes, arbustes, arbres, machinerie, équipement Greenhouse, couverte. Clientèle assurée. Propriétaire Mr. Vincze 305-731-6570. 25-2-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

CANTONS DE L'EST, maison 10½ pièces, fini pin colombie intérieur et extérieur, 2 foyers, chauffage électrique, 6 acres de terrain planté, garage double, 25 minutes du Mont Orford. Appelez entre 5 et 9 heures 819-876-2863. 25-2-80

SERVICES/DIVERS

Monsieur Baignoire

FAITES RÉÉMAILLER SUR PLACE BAIGNOIRES. LAVABOS. TUILES. TOILETTES. PORCELAINES FIXES. TRAVAIL PROPRE. DE MAIN EXPERTE. PARFAIT EN MOINS DE 6 HEURES!

Résidences. appts. hopitaux. couvent. 36 couleurs — Neuf ou antique
MONSIEUR BAIGNOIRE **336-1133**
Ville St-Laurent
Estimations gratuites 25-2-80

SERVICES/DIVERS

REBIRTHER (thérapeute). Courte durée. Cécilia: 722-6166. 26-2-80

ACCEPTERAIS administration de propriétés 27 ans dans le métier. Aussi surveillance de résidences lors d'absence. Jacques Denis; 738-6270. 10-3-80

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE. Méthode Thérèse Berthérat. 935-9365. 25-2-80

INSTALLATION DE CHAUFFAGES ÉLECTRIQUES. 110 - 220 volts. Commercial et résidentiel. Bons prix. 622-4555. 1-3-80

RÉDACTION de discours, d'allocutions, de travaux de recherche; correction de thèses. Discrétion assurée et prix à discuter selon l'ampleur du travail. 766-3731. 25-2-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

SAINT-LAMBERT

Superbe cottage "King"
4 chambres à coucher, 3 salles de bains, salle familiale au rez-de-chaussée.
Pas d'agents. Prix: $118,000.
Tél.: 671-3665, 341-5500
de 10h. à 17h.
25-2-80

Fiducie du Québec
Courtier
467-1211



ST-HILAIRE: Communication facile avec autoroute/ 15 minutes: entrée de la ville. Propriété impeccable. Terrain paysager, piscine. MLS. **Robert Coiteux, 464-4884. 467-1211.** Fiducie du Québec courtier. 25-2-80

desjardins

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

LIBRE AUX VISITEURS
DIMANCHE
LE 24 FÉVRIER 1980
de 14:00 à 16:00.

ST-LAMBERT — Cottage semi-détaché brique. 8 pièces. 4 chambres à coucher. Grand salon, salle à manger. Garage. Boiseries. **JANINE BÉDARD 651-4900 465-1900. DIRECTION:** Riverside Drive à droite, sur Notre Dame, gauche sur Logan, gauche Mercille.
25-2-80

COURTIER

SOCIÉTÉ-LOISIRS

NOS AMIS SONT VOS AMIS
LE CLUB

Façon propice pour connaître les autres. C'est une façon sans gêne de rencontrer des gens sympathiques, des gens comme vous. Appelez-nous dès maintenant.

849-4496 — 849-2627
2015 Drummond, suite 820
H3G 1W7
861-8101 — (24 hres)
J.N.O.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

LOTS BOISÉS et NON-BOISÉS. Services installés. Les Cèdres, 30 milles de Montréal. $0.25 p.c. 384-9768. J.N.O.

CANTONS DE L'EST, terrain 2½ arpents sur un mille environ, boisé/sapins, giboyeux, beaux ruisseaux avec truite, site agréable, sortie du village, 1 heure 10 minutes de Montréal dont 50 minutes autoroute. $15,000. 744-0815 après 7:00 P.M. 25-2-80

TERRES À VENDRE

OKA, terrain vacant, zonage résidentiel, 59,000 p.c., $15,000. Rose-Marie Middleton 457-3067, 684-1141. MONTREAL TRUST, courtier. 25-2-80

VOYAGES

SPÉCIAUX 15 jours avion-hôtel-breakfast: Mexique $449., St-Nominingue $460. CCF Paris $436., Bruxelles $432., Miami $169., Madrid, Lisbonne $483. Trans-Atlantique hebdomadaire: Londres $189. US, Bruxelles, Francfort $207. US. Euro-Américain 878-1085, 147688400435. J.N.O.

VENTE DE LIQUIDATION

ARGENTERIE

PORCELAINE CHINOISE - CRISTAL

Une grande variété de marchandises à liquider. Services à café en argent finement ciselés, de marque renommée.

Coutelleries en argent, services pour 12 personnes. En plus, ensembles de services de table en porcelaine, aussi de marque renommée.

TOUTES CES MARCHANDISES SONT À PRIX RÉDUITS (75%)

Fermé samedi. Ouverture, dimanche, de 10 à 16 heures.

Variétés AU BON MARCHÉ
79 est, St-Viateur
276-1548 276-4493

N.B.: avec l'achat d'un service de table, 6 coupes en argent sont offertes gratuitement.
25-2-80

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

recherche

CHEF DU SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Fonctions:
Coordonner et contrôler les activités relatives au traitement des données par ordinateur dans le but d'en assurer l'utilisation maximale pour une gestion efficace de l'établissement.

Exigences:
— Diplôme universitaire en informatique
— Cinq (5) ans d'expérience
— Connaissance du système UNIVAC 9030 serait souhaitable

Salaire: selon le M.A.S.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 29 février 1980, au soin du:

Directeur du personnel
Institut de Cardiologie de Montréal
5000 est, Bélanger
Montréal, Qué. H1T 1C8

Secrétaire du directeur général

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU LIVRE ET DU PÉRIODIQUE

Un organisme professionnel, la Société de Développement du Livre et du Périodique (SDLP), est à la recherche d'une secrétaire du directeur général.

Tâches
— Sera responsable de l'agenda,
— Assistera aux réunions du bureau de direction et rédigera les procès-verbaux,
— Dactylographiera des lettres, mémoires et documents de présentation,
— À l'occasion, assistera le responsable du Centre de recherches et de documentation et effectuera certains travaux de routine (photocopie, timbrage, etc...)

Exigences
— Un minimum de 3 ans d'expérience dans le domaine du secrétariat,
— Parfaite maîtrise du français écrit,
— Une connaissance dans le domaine du livre serait un atout,
— Esprit d'initiative.

Salaire selon la compétence.

Communiquer avec monsieur ***Thomas Déri, 524-7528*** *ou faire parvenir curriculum vitae à*

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU LIVRE ET DU PÉRIODIQUE
1151 Alexandre-DeSève,
MONTRÉAL, Qué. H2L 2T7

RESPONSABLE DES AUXILIAIRES FAMILIALES

C.L.S.C. MÉTRO

FONCTIONS:
Sous l'autorité du responsable du programme, il (elle) est responsable de la surveillance et de la coordination des activités de quinze (15) auxiliaires familiales du programmes de soins à domicile.

EXIGENCES:
1. Les candidats(es) doivent détenir un premier diplôme universitaire en sciences humaines, ou service social.
2. De l'expérience pertinente, avec les personnes agées et/ou handicapées est requise.
3. De l'expérience dans la supervision du personnel est requise.
4. Le bilinguisme est requis.

RÉMUNÉRATION: En fonction des politiques salariales du Ministère des Affaires sociales.

Les candidats(es) intéressé(es) sont priés(es) de communiquer le plus tôt possible avec:

Madame Marie Beauchamp
C.L.S.C. Métro
Tél.: 934-0354

Voir autres Carrières et Professions en pages 37, 38, 39

LE C.L.S.C. DE FORESTVILLE

Situé à 200 milles à l'est de Québec sur la Côte-Nord

est à la recherche d'un

DENTISTE

Le dentiste que nous recherchons sera un travailleur autonome. Nous mettons à sa disposition une salle équipée à neuf, comprenant deux chaises, un appareil à radiologie panoramique (panelipse), une chaise d'hygiéniste dentaire ainsi qu'un bureau à proximité.

La population que le dentiste aura à desservir est de l'ordre de 10.000 habitants.

Le poste est disponible pour le 1 juillet 1980.

Toute personne intéressée par ce poste est priée de faire parvenir son curriculum vitae, au plus tard le 29 février 1980, à l'adresse suivante:

M. JULIEN TREMBLAY, directeur général
C.L.S.C. De Forestville
2, 7ième Rue
Case Postale 790
Forestville, P.Q. G0T 1E0
Téléphone: (418) 587-2212

CHEF DE SERVICE
Relations de travail

L'Office de la construction du Québec, organisme para-public, en plein renouveau, employant environ 800 personnes, recherche un spécialiste en relations de travail capable de seconder le directeur des ressources humaines et d'assumer la responsabilité de ce service.

Ce défi s'adresse aux diplômés universitaires de premier cycle en relations industrielles ou d'une discipline connexe, qui possèdent un minimum de 5 ans d'expérience pertinente. De plus, il devra avoir un esprit analytique, d'excellentes aptitudes en relations interpersonnelles et la capacité de travailler en équipe.

Salaire et avantages sociaux compétitifs.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 mars 1980 au:

Service des ressources humaines
Office de la construction du Québec
3530 ouest, rue Jean-Talon
Montréal, P.Q. H3R 2G3

PROFESSEUR

Département des sciences de la santé

FONCTIONS: Enseignement, recherche, encadrement d'étudiants et autres fonctions connexes.

DISCIPLINE(S): Nursing clinique. Santé communautaire et familiale.

EXIGENCES: Maîtrise en nursing.

TRAITEMENT: Selon la convention collective en vigueur.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 1er juin 1980.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 17 heures le 15 mars 1980, au:

Directeur du Département des sciences de la santé
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. / G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Agent de développement de l'industrie de la chimie minérale

Concours sectoriel L1020AZ/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Québec durant la prochaine année.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme — 1 emploi à Québec

Attributions — Développer une connaissance approfondie des facteurs qui influencent le développement de l'industrie de la chimie minérale. À cette fin, réaliser ou coordonner des études sur l'évolution de cette industrie, ses problèmes et ses possibilités de développement; maintenir des contacts étroits avec les entreprises et les associations industrielles; suggérer aux autorités gouvernementales des moyens de favoriser le développement de l'industrie concernée; conseiller les industriels et les autres agents économiques impliqués dans le développement industriel.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences pures et appliquées, en économie, en administration ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente dans le domaine de la chimie minérale notamment au niveau de la fabrication, de la production, de l'assistance technologique ou des marchés. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15350
Québec, G1K 7X2

Agent de développement industriel, classe II
Traitement de 21 854 $ à 29 820 $ (en voie de révision) Période d'inscription: du 16 février au 29 février 1980

Analyste en conjoncture économique

Concours spécifique L1053BC/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme — 1 emploi à Québec

Attributions — Analyser, décrire et prévoir à court terme l'évolution des grandes variables de l'économie du Québec. À cette fin, analyser les variables à partir des comptes économiques et utiliser un modèle de prévision et effectuer la synthèse des études sectorielles de l'économie du Québec faites par la direction; effectuer des analyses de conjoncture sur la situation économique internationale, des États-Unis et du Canada.

Exigences — Diplôme universitaire de 2e cycle en économie et 7 années d'expérience dans le domaine des études conjoncturelles ou des prévisions économiques OU diplôme universitaire de 1er cycle en économie ou dans une autre discipline appropriée et 8 années d'expérience dans le domaine des études conjoncturelles ou des prévisions économiques. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
Québec G1K 7X2

Agent de recherche et de planification socio-économique, classe I
Traitement de 29 489 $ à 35 021 $ (en voie de révision) Période d'inscription: du 16 février au 7 mars 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

PROGRAMMEURS INTERMÉDIAIRES

L'Office de la construction du Québec est un organisme para-gouvernemental composé de plus de 700 employés et qui occupe une position stratégique dans le milieu de la construction.

Le service de l'Informatique est en voie de restructuration et sa section de développement est actuellement à la recherche de deux programmeurs prêt à relever des défis au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Les programmeurs recherchés répondent aux qualifications suivantes:
- un BSc. en informatique et 1 an d'expérience pertinente; OU
- un DEC en informatique et 2 ans d'expérience pertinente;
- maîtriser les langages de programmation suivants: COBOL, JCL;
- Avoir une connaissance de la banque de données, de télétraitement et du langage PL1 seraient un atout.

Salaire et avantages sociaux compétitifs, établis selon les normes de la convention collective.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 8 février 1980 au:

Service des ressources humaines
Office de la construction du Québec
3530 rue Jean-Talon ouest
Montréal, P.Q. H3R 2G3

CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT CORPORATIF

Notre Société est à la recherche d'un conseiller permanent qui aura pour fonction principale, la coordination et la planification du développement corporatif pour la Société et ses entités affiliées. Il devra coordonner la préparation et la révision annuelle du plan quinquennal de développement du groupe. Il aura de plus à conseiller le président et les cadres supérieurs dans le domaine des politiques gouvernementales concernant différents secteurs économiques.

Le candidat idéal aura préférablement une formation de niveau universitaire en sciences économiques et possédera une très bonne connaissance des secteurs économiques (mines, forêts, tourisme, infrastructures). Il aura de plus une expérience pertinente d'au moins cinq (5) ans dans le domaine du développement des ressources et aura une expérience suffisante dans la planification corporative. Dynamique, le candidat idéal possédera les aptitudes nécessaires pour travailler avec une équip e multidisciplinaire.

Nous offrons un salaire intéressant basé sur l'expérience et incluant une gamme complète d'avantages sociaux. Le candidat sera affecté à nos bureaux de Montréal.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

DOSSIER 3247
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

COORDONNATEUR AUX DEPARTEMENTS

Fonction: Le coordonnateur voit au bon fonctionnement d'activités administratives relatives aux opérations régulières de commandes de cours, aux horaires, à l'organisation matérielle, etc..., en collaboration avec les directeurs de départements et de modules.

Exigences: Diplôme de premier cycle en sciences de l'éducation, en administration ou dans une autre discipline appropriée. Une connaissance du milieu universitaire serait un atout.

Traitement: Selon les titres et l'expérience, peut varier entre $15,522. et $29,820.

Lieu de travail: Rouyn

Date limite: Prière de faire parvenir votre candidature avant 17h le vendredi 29 février 1980 à l'adresse suivante:

Service du personnel (concours no 386), Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
435, rue Gagné, case postale 700
Rouyn, Québec J8X 5E4 **79-80-054**

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

Postes permanents

Accessibles aux hommes et aux femmes

Chef d'unité de réadaptation (mésadaptation sociale adolescents)

1 poste à Sainte-Luce (Rimouski)

Fonctions: Coordonner, contrôler, superviser et participer aux activités relatives à la vie de groupe des jeunes de son unité dans le but de leur assurer un milieu favorisant leur rééducation.

Exigences: Diplôme en psycho-éducation avec expérience pertinente ou formation clinique de niveau universitaire avec expérience auprès d'un groupe de jeunes en difficulté psychosociale.
Bonne capacité d'animation d'équipe.

Supérieur: Directeur des services professionnels et de réadaptation

Salaire: Selon la politique des cadres du ministère des Affaires sociales, de 21 793. $ à 30 721. $

Début d'emploi: Dès que possible

Inscription: Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Corporation de la Villa Dion
Unité de réadaptation
C.P. 7 Ste-Luce
Rimouski (Québec)
G0K 1P0

Date limite d'inscription: 4 mars 1980 à 17:00 heures

*Seules les inscriptions accompagnées d'un curriculum vitae et de preuves de scolarité seront considérées.

Gouvernement du Québec
Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre

ASPIRANTS-OFFICIERS
(OPÉRATIONS MARITIMES DE SURFACE)

Les Forces armées canadiennes sont à la recherche «d'aspirants-officiers» pour leur programme de formation des opérations maritimes de surface.

Voici l'occasion de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et de faire carrière au sein de l'équipe de l'unité navale des Forces armées canadiennes.

Un diplôme de secondaire vous rend admissible.

Informez-vous sur tous les aspects de cette proposition en communiquant avec le centre de recrutement le plus rapproché.

Consultez les pages jaunes à la rubrique «Recrutement».



Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Directeur des communications

Concours spécifique L6200BG/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Éducation — 1 emploi à Québec

Attributions — Sous l'autorité du sous-ministre, diriger le service général des communications. À ce titre, collaborer avec la direction du ministère à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique de communications; conseiller les différents niveaux de direction du ministère en matière de communications et leur offrir un support technique.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Adminisration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine des communications.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel
de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec G1K 7N8

Administrateur, classe III
Traitement pouvant atteindre 45 014 $
(en voie de révision)

Période d'inscription:
du 23 février au 7 mars 1980

Directeur régional des greffes

Concours spécifique L6200ER/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de la Justice — Direction générale des greffes
— 1 emploi à Montréal

Attributions — Planifier, diriger, coordonner et contrôler l'ensemble des activités administratives reliées à l'organisation et à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières des greffes de la région de Montréal; superviser l'ensemble des activités judiciaires et para-judiciaires des greffes des cours supérieure, provinciale, de la paix et de la couronne, du tribunal de la jeunesse et du bureau du shérif pour le greffe du chef-lieu et les greffes de niveau local.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans la pratique générale du droit ou dans l'administration d'un greffe.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec G1K 7N8

Administrateur, classe III
Traitement pouvant atteindre 45 014 $
(en voie de révision)

Période d'inscription:
du 23 février au 14 mars 1980

Directeur régional des greffes

Concours spécifique L6210CD/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de la Justice — Direction générale des greffes
— 1 emploi à Amos

Attributions — Assumer la responsabilité des activités judiciaires, para-judiciaires et administratives des greffes des cours supérieure, provinciale et du tribunal de la jeunesse de l'Outaouais.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 7 années d'expérience pertinente. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience reliées aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de la gestion des ressources et de la coordination d'activités.

Inscription — Office de recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
Québec G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs
Traitement pouvant atteindre 37 188 $
(en voie de révision)

Période d'inscription:
du 23 février au 7 mars 1980.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

CHUD

L'Hôtel-Dieu de Sherbrooke est un centre hospitalier de soins généraux et spécialisés de 426 lits, affilié à l'Université de Sherbrooke.

L'Hôtel-Dieu possède actuellement 25 lits pour malades psychiatriques aigus. Afin de répondre à la clientèle de la région, nous développerons et mettrons en place d'ici 1981 une organisation complète de services psychiatriques comportant 40 lits d'hospitalisation de moyenne et longue durée, ainsi que des ressources intermédiaires telles que centre de jour, Centre occupationnel, Clinique externe, Soins à domicile.

CHEF DU DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE

Sous la direction du Directeur des Services professionnels, la personne recherchée devra concrétiser cet important projet régional. Il planifiera, organisera, dirigera et contrôlera tant les aspects professionnels qu'administratifs de son département. Il participera de façon toute particulière au recrutement de ses collaborateurs. Il organisera les programmes des soins aux malades et l'enseignement de la psychiatrie à divers niveaux.

Le candidat recherché doit être membre en règle de la Corporation professionnelle des médecins du Québec et posséder un certificat de spécialité en psychiatrie de cette dernière corporation. Il doit avoir démontré, par son expérience comme psychiatre et comme administrateur, ses capacités de diriger un projet de cette importance.

Si ce défi vous intéresse, vous êtes prié(e) de transmettre votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant le 14 mars 1980 au:

Directeur des Services professionnels
Dossier 1980-01
L'Hôtel-Dieu de Sherbrooke
580 rue Bowen Sud
Sherbrooke (Québec) J1G 2E8

REPRÉSENTANTS SÉNIORS

VENTES À L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS

L'intérêt croissant pour les systèmes de contrôle géré par le TDC 2000 à micro-processeur dans l'industrie des pâtes et papiers a créé le besoin d'embaucher rapidement un représentant sénior pour la région de Montréal.

En plus d'être bilingue, le postulant doit être ingénieur ou avoir une formation technique équivalente. Il doit, de plus, avoir au moins trois ans d'expérience dans la vente d'instrumentation industrielle ou de produits similaires à l'industrie des pâtes et papiers.

RÉGULATION RÉSIDENTIELLE

Représentation auprès des manufacturiers et grossistes en ventilation, chauffage et climatisation résidentielle. Assistance technique auprès de nos clients et formation technique de la clientèle.

Nous aimerions vous rencontrer si vous êtes dynamique, ambitieux et diplômé en électronique d'une université. L'expérience en représentation technique est un atout.

Honeywell offre d'excellents avantages sociaux, ainsi que de nombreuses possibilités d'avancement, en plus d'un programme de rémunération des plus avantageux. Appelez, à frais virés si nécessaire, à:

Philippe R. Veillette
(514) 484-3501, poste 203

Honeywell

6277, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec H4B 1T9

PROFESSEURS

Le Département des sciences administratives du Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois à Hull dessert des programmes de 1er cycle et de 2e cycle ainsi qu'une gamme de certificats au 1er cycle. Ce département est à la recherche de professeurs réguliers dans les domaines suivants:

SCIENCES ADMINISTRATIVES

Domaines d'expertise: Management (1 poste); Finance (1 poste); Personnel (Gestion des ressources humaines) (1 poste).

Titres et compétence: Les candidats devront normalement posséder une scolarité de 3e cycle dans le domaine de la gestion.

SCIENCES COMPTABLES

Domaine d'expertise: Comptabilité (1 poste)

Titres et compétence: Les candidats devront posséder au minimum un diplôme de 1er cycle en administration ou en comptabilité et une expérience de cinq (5) ans dans l'exercice de responsabilités pertinentes, de même qu'être membre d'une corporation professionnelle reconnue.

Traitement: Selon la convention collective en vigueur

Date d'entrée en fonction: Le 1er juin 1980

Lieu de travail: Hull

Date limite: Prière de faire parvenir votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant 17h le vendredi 7 mars 1980 à l'adresse suivante:

Monsieur Hervé Patry, Directeur par intérim
Département des sciences administratives
Université du Québec, Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois
Case postale 1250, succ. "B"
Hull, Québec J8X 3X7

79-80-055

Université du Québec
Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois

Voir autres Carrières et Professions en pages 36, 38, 39

Université Laval

PROFESSEUR EN BIOGÉOGRAPHIE-ÉCOLOGIE
(à plein temps)

CONDITIONS D'ADMISSION
Le candidat devra:
1- posséder une formation théorique et pratique dans le domaine de la biogéographie et/ou de l'écologie.
2- posséder un doctorat dans une des disciplines pertinentes.
3- avoir fait preuve de compétence dans des travaux relatifs à la biogéographie, à l'écologie et à l'aménagement (rapport homme-nature).

TACHES:
1- assurer des services d'enseignement et d'encadrement des étudiants aux 1er, 2e et 3e cycles.
2- participer à des recherches de groupe dans la perspective d'une approche écologique.

CONDITIONS SALARIALES - Selon la convention collective en vigueur.
DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 1er juin 1980.
DATE LIMITE D'APPLICATION: 7 mars 1980.

Faire parvenir les candidatures au:

Directeur
Département de géographie
Faculté des lettres
Pavillon De Koninck
Université Laval
Québec - G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

fonction publique

Surintendant — Planification, Développement & Programmes

Service d'urbanisme
FONCTION:
Diriger, coordonner et superviser le travail d'une équipe professionnelle et pluridisciplinaire relativement aux études d'ensemble ou sectorielles, recherches menant à l'élaboration de politiques ou programmes ou à la révision de règlements administrés par le Service d'Urbanisme.

Conseiller et assister le Directeur et l'Assistant Directeur du Service relativement aux différents problèmes relevant des responsabilités du Service en regard de la confection, de la mise en oeuvre et de l'application des schémas, plans, programmes, politiques et règlements se rattachant à l'aménagement et à la planification urbaine et régionale à court, moyen ou long termes.

Participer à titre de représentant de la Ville aux différents comités ou organismes de planification d'envergure métropolitaine ou régionale.

QUALIFICATIONS:
Être membre de la Corporation Professionnelle des Urbanistes du Québec ou être susceptible d'en faire partie à brève échéance. Avoir au moins quatre (4) années d'expérience dans le domaine de la planification municipale.

SALAIRE:
Le salaire sera en relation avec les responsabilités attribuées à la fonction en plus d'un excellent programmes d'avantages sociaux.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 29 février 1980 au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535 boul. Chomedey
Suite 240
Chomedey, Laval

LAVAL

CEGEP RIVIÈRE-DU-LOUP

Offre d'emploi

Conseiller pédagogique
Éducation des Adultes

STATUT: Professionnel régulier
NO CONCOURS: P-80-01
NATURE DU TRAVAIL:
Sous l'autorité du cadre responsable du service de l'éducation des adultes, le conseiller pédagogique assume différentes tâches relatives à **l'implantation**, au **développement**, à **l'évaluation** des programmes d'enseignement, à **l'organisation** scolaire qui convient ainsi qu'au choix et à l'utilisation des méthodes, des techniques, etc....

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
En particulier le conseiller pédagogique est responsable:
— de la programmation et l'organisation des cours,
— du recrutement, de l'encadrement et de la formation des formateurs,
— de la recherche des moyens d'apprentissage,
— de la supervision d'outils d'apprentissage,
— de la création d'outils d'évaluation de l'apprentissage.

QUALIFICATIONS REQUISES:
- Diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'éducation ou dans une discipline appropriée.
- Un minimum de deux années d'expérience.
- Connaissance du milieu collégial notamment du fonctionnement d'un service d'éducation des adultes.
- Une expérience pertinente en éducation des adultes sera jugée avantageuse.
- Connaissance du territoire à desservir.
- Disponibilité pour travailler selon un horaire irrégulier.

Les candidats doivent joindre un texte à leur curriculum vitae justifiant en quoi leur expérience et leurs qualifications les rendent aptes à assumer le poste.

SALAIRE:
$15,868.00 à $34,866.00
Selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature avant le 14 mars 1980, en prenant soin d'indiquer le numéro de concours sur l'enveloppe à:

DIRECTION DES SERVICES AU PERSONNEL
Cegep de Rivière-du-Loup
80, rue Frontenac
Rivière-du-Loup, P.Q.
G5R 1S8

Date de l'affichage: 15 février 1980

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions en pages 36, 37, 39

C.L.S.C. J. OCTAVE - ROUSSIN
(Pointe-aux-Trembles, Montréal-Est)
requiert les services d'un (e)

DENTISTE

Fonctions:
— Participe au programme de santé dentaire auprès de la clientèle d'adolescents(es) et jeunes adultes:
— Les activités reliées au programme s'inscrivent dans un contexte global et multidisciplinaire.

Exigences:
— Membre en règle de l'O.D.Q.

Rémunération:
Selon l'entente du M.A.S. pour les dentistes à honoraires fixes.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 8 mars 1980, au:

Responsable, secteur santé
C.L.S.C. J. Octave-Roussin
13,926 rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles, P.Q. H1A 1T5
Tél.: 642-4050

Université Laval

Département de science politique

DEUX PROFESSEURS en ADMINISTRATION PUBLIQUE

Description:
Deux postes en administration publique avec spécialisation dans au moins un des domaines suivants: comportements organisationnels, processus administratifs, politiques gouvernementales. Les candidats doivent faire preuve d'une bonne connaissance de l'administration canadienne ou québécoise ou encore d'un intérêt pour l'environnement socio-politique de l'administration publique.

Conditions:
1) Être titulaire d'un doctorat ou d'un autre diplôme d'études supérieures avec expérience pertinente d'au moins cinq ans.
2) Pouvoir assurer des enseignements et l'encadrement des étudiants au niveau des trois cycles, participer aux activités de recherche du Département.

Date d'entrée en fonction:
1er juin 1980.

Date limite de réception des candidatures:
1er mars 1980.

Faire parvenir toute demande, accompagnée d'un curriculum vitae et des noms et adresses de trois (3) répondants à:

Monsieur Louis Balthazar
Directeur
Département de science politique
Pavillon De Koninck, local 3461
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Clinique communautaire
Pointe St-Charles

Responsable du soutien

(Contrat de 4 mois pouvant être prolongé en permanence après évaluation)

Exigences générales
À compétence égale, selon les critères de la Clinique, tout poste doit d'abord être ouvert à un citoyen qui est résident du quartier de Pointe St-Charles.
Être d'accord avec les objectifs de la Clinique.
Personne en équilibre physique et mental.
Capacité de participer à un travail d'équipe

Tâches:
La personne responsable du soutien sera responsable d'assurer les services d'entrentien de "maintenance", de transport et de téléphone. Elle devra s'assurer de l'achat d'équipement et de la négociation des polices d'assurance pour l'équipement et les locaux. Elle devra de plus travailler en étroite collaboration avec les autres responsables de la Clinique qui sont en liens directs avec ses tâches telles que décrites ci-dessus. Elle devra de plus animer le comité des locaux. Finalement, cette personne fera partie de l'équipe de soutien au même titre que les autres membres.

Exigences spécifiques:
Connaissances générales en "maintenance" de bâtiments.
Expérience d'organisation et de supervision.
Expérience en administration serait un atout.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur offre de services avant le 5 mars 1980, à la

Clinique communautaire
de Pointe St-Charles,
2312 rue Centre,
Montréal,
à l'attention de Jean-Marie Nadeau.

Centre Hospitalier des Laurentides

Établissement public, à soins multiples de 568 lits, situé à l'Annonciation dans le nord des Laurentides, à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche un:

Conseiller/ère en formation et stages

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur du personnel le/la titulaire assume la responsabilité administrative de la planification, l'organisation, la coordination et le contrôle de l'orientation du personnel et des stagiaires, de même que de la formation en cours d'emploi.

EXIGENCES:
A) EXPÉRIENCE
Expérience de deux ans dans le domaine de l'éducation plus un minimum de six mois d'expérience en administration.
Une expérience ou des connaissances dans le domaine des soins infirmiers seraient un atout.

B) SCOLARITÉ:
Formation universitaire de premier cycle comportant un minimum de 30 crédits dans le domaine de l'éducation.

SALAIRE:
Selon la politique de rémunération du Ministère des affaires sociales (entre $15,868 et $35,021) et selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 14 mars 1980 au:

Directeur du personnel
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
L'Annonciation, Québec J0T 1T0

LE GROUPE COMMERCE

L'une des plus importantes compagnies d'assurances I.A.R.D. au Québec recherche les services d'un

AGENT DE FORMATION

Le poste:
Relevant du Vice-président, Ressources humaines, le titulaire collabore à inventorier les besoins de formation, recommande des objectifs, développe ou évalue des programmes, les applique et en mesure l'impact. Il peut aussi être appelé à animer des sessions de formation. Il conseille et assiste les divers services de la compagnie.

Les candidats (es):
Les personnes doivent détenir un diplôme de 1er cycle en Administration, Sciences humaines ou Sciences sociales et posséder de trois à cinq années d'expérience dans le domaine de la formation.

La préférence sera accordée aux personnes qui ont de l'expérience dans une entreprise de services.

Une combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente sera aussi considérée.

Les conditions:
Entrée en fonction: Immédiate
Lieu de travail: St-Hyacinthe
Traitement: Selon l'échelle salariale en vigueur, plus une gamme complète d'avantages sociaux.
Toute demande sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service des Ressources Humaines
Le Groupe Commerce Compagnie d'assurances
2450 Girouard
Casier postal 1000
St-Hyacinthe, (Québec)
J2S 3B3

C.L.S.C. Fleur de Lys

DENTISTE

ÉTABLISSEMENT:
Le C.L.S.C.Fleur de Lys est un établissement situé en milieu rural dont le siège social est à Weedon, dans les Cantons de l'Est, soit à 32 milles de Sherbrooke. Le C.L.S.C. est à mettre sur pied un service de santé dentaire pour son point de services de Weedon. Il recherche donc les services d'un(e) professionnel)le) capable de relever le défi et de faire preuve de créativité. Le(la) candidat(e) que nous recherchons sera sensibilisé(e) à l'importance d'une approche autant préventive que curative et sera motivé(e) à travailler en étroite collaboration avec d'autres professionnels de la santé et du socio-communautaire.

QUALIFICATIONS:
— Détenir un diplôme universitaire de chirurgien dentiste
— Faire partie de l'Association des Chirurgiens dentistes du Québec

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Le(la) candidat(e) aura à travailler 50% en curatif et 50% en préventif.
— Le(la) candidat(e) sera rémunéré(e) à honoraires fixes (salariat), selon l'entente signée entre le MAS et l'Association des Chirurgiens Dentistes du Québec et à contrat pour la population qui n'est pas comprise dans ladite entente.

ENTRÉE EN FONCTION: À déterminer avec le(la) candidat(e).

Pour avoir plus de détails sur ce poste, veuillez communiquer avec M. Jaime Borja, directeur général du C.L.S.C. Fleur de Lys au numéro de téléphone (819) 877-3434.

Cette annonce s'adresse aussi aux dentistes terminant leur formation en juin prochain.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Concours au poste de dentiste
C.L.S.C. Fleur de Lys
460, 2ième avenue
Weedon (Québec)
J0B 3J0

LE GROUPE COMMERCE

L'une des plus importantes compagnies d'assurances générales au Québec, recherche des:

ANALYSTES EN ORGANISATION ET MÉTHODES

Le poste:
L'analyste solutionne des problèmes d'organisation de travail en concevant de nouveaux systèmes tant manuels que mécanisés dont certains avec traitement interactif.

Les candidats (es):
Les personnes doivent êtres diplômées d'un CEGEP, section professionnelle, avec spécialisation en techniques administratives et connaissance de base en informatique ou doivent détenir un diplôme de premier cycle spécialisé en administration. Une expérience de quatre à six ans est nécessaire pour remplir la fonction. Une combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente sera aussi considérée.

Les personnes devront posséder des aptitudes en:
— analyse
— communication orale et écrite
— créativité
— relations humaines

Les conditions:
Entrée en fonction: Immédiate
Lieu de travail: St-Hyacinthe
Traitement: Selon l'échelle salariale en vigueur, plus une gamme complète d'avantages sociaux.
Toute demande sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service des Ressources Humaines
Le Groupe Commerce Compagnie d'assurance
2450 Girouard (casier postal 1000)
St-Hyacinthe, (Québec)
J2S 7C4

---

noranda

MINES NORANDA LIMITÉE
Division Matagami
(Mine Lac Matagami)

Surintendant sous-terre

Mine Lac Matagami requiert les services d'un Surintendant Sous-Terre, qui se rapportera directement au gérant de la mine. Il sera responsable de la direction et contrôle de toutes activités minières dans les chantiers souterrains de cette mine de métaux de base située à Matagami dans le Nord-Ouest Québecois.

Le postulant devra être gradué d'une Université minière, ou avoir l'équivalent en expérience pertinente du domaine minier.

Le salaire sera basé selon les qualifications et l'expérience du candidat. De plus, il aura droit à des bénéfices marginaux en plus des frais de déménagement.

Le candidat pourrait avoir à sa disposition une maison dans la ville de Matagami (population 5,000) située au nord de Val d'Or. Cette ville a toutes les facilités y compris magasins, soins médicaux, écoles, divers sports ainsi que plusieurs clubs récréatifs.

L'accès à Matagami est par route première classe ou par avion direct de Montréal.

Les candidats intéressés devront soumettre leur curriculum vitae en toute confidence au:

Chef des Services du Personnel
Mines Noranda Limitée
Division Matagami
Matagami, Québec
J0Y 2A0

Fonction publique Canada / Public Service Canada

Appel de candidatures mixtes

ANALYSTES–PROGRAMMEURS (219-312-008-009)

PROGRAMMEURS (219-312-053-054)

Postes Canada
Ville St-Laurent, Québec

Traitement: $11 723 à $24 034
N° de reference: 80-Q-761-1/2 (204)

Le ministère complète l'installation d'un des plus gros systèmes de contrôles industriels au Canada. Les ordinateurs utilisés sont les PDP 11-34 et PDP 11-70.

Fonctions (Analystes-Programmeurs) 80-Q-761-1
Voir à la bonne marche d'un système parmi les dix-neuf (19) utilisés en contrôle de procédé; agir en qualité d'analyste auprès des usagers des systèmes sous sa responsabilité; exécuter ou faire exécuter les modifications au logiciel; s'assurer que l'ensemble du logiciel, de la documentation et des procédures d'exploitation forment un système intégré et complet.

Fonctions (Programmeurs) 80-Q-761-2
Effectuer selon les directives des analystes-programmeurs, la codification et la documentation des programmes, participer à la mise au point des programmes et au démarrage des systèmes informatiques.

Exigences professionnelles
— Diplôme universitaire en informatique ou dans les sciences connexes ou très bonne expérience pertinente;

En plus pour les Analystes-Programmeurs
— Expérience pratique de l'analyse, la programmation et le rodage de systèmes informatiques programmés à l'aide d'un langage de base (assembler) et/ou évolué (Fortran, Pascal) dans une application de contrôle industriel ou scientifique.

Durée de l'emploi (Temporaire)
Se terminant au plus tard en décembre 1981.

Exigences linguistiques
La connaissance du français est essentielle.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante;
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Ginette Trottier, Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
685, rue Cathcart, pièce 300
Montréal, Québec
H3B 2R1
Date limite: le 5 mars 1980

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Sométal Atlantic Ltée

Compagnie hautement spécialisée dans le travail et la transformation de l'acier requiert les services d'un:

INGÉNIEUR DE CONCEPTION:

TRAVAUX HYDROÉLECTRIQUES ET CHARPENTE D'ACIER

Fonctions:
— Sous l'autorité du directeur de l'ingénierie, l'ingénieur fait la conception d'importantes composantes de projets hydroélectriques telles que: pièces encastrées, vannes, treuils, blindages de conduites forcées, etc.... L'ingénieur fait également la conception de tous genres de travaux de charpente d'acier ou de pièces ou équipements hautement spécialisés requis par le client, et ce, en respectant les différentes spécifications du devis. Dans le cadre de ses fonctions, l'ingénieur de conception dirige le travail de dessinateurs et agit à titre d'agent de liaison avec les clients.

Qualifications:
— Être diplômé en génie civil ou mécanique et posséder 3 ou 4 années d'expérience pertinente (mécanique lourde) ou, une maîtrise en sciences et un (1) an d'expérience dans un domaine connexe.
— Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
— Posséder un esprit innovateur, le dynamisme et le leadership nécessaire à la fonction.

Rémunération:
— Sera établie en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat.
— Plan complet d'avantages sociaux.
Les frais de l'entrevue ainsi que les frais de déménagement seront à la charge de la compagnie.

Si vous êtes intéressé par ce poste, veuillez nous contacter au numéro de téléphone suivant **723-6508** ou nous soumettre votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

SOMETAL ATLANTIC LTÉE
a/s M. Fernand Roy
Directeur du personnel
217 Léonidas, C.P. 290
Rimouski, Qué.
G5L 7C1

LES COMMISSIONS SCOLAIRES DE VAUDREUIL ET DE L'ÎLE-PERROT

COORDONNATEUR(TRICE)

DE L'ENSEIGNEMENT EN ADAPTATION SCOLAIRE

2e Concours

Sous l'autorité du Directeur des Services de l'Enseignement, le coordonnateur de l'enseignement en adaptation scolaire anime, planifie, organise, coordonne et évalue l'enseignement dispensé dans son secteur et les services qui y sont rattachés.
— il assiste et anime les personnels des écoles au sujet des services personnels à offrir aux élèves et quant au contenu des programmes, quant aux méthodes et aux techniques d'enseignement, à l'aménagement des locaux, au matériel didactique et à l'évaluation de l'apprentissage dans son secteur;
— il voit à l'implantation des programmes et à la supervision des services offerts par la commission et ce conformément à la politique provinciale de l'adaptation scolaire du Ministère de l'Éducation;
— il avise le directeur des services de l'enseignement sur les besoins et services personnels à offrir aux élèves et sur les exigences des programmes dont il est responsable;
— il élabore des politiques et voit à la programmation des activités du service et veille à la coordination de ces activités avec celles des autres services;
— il participe au classement des élèves et établit, au besoin, des ententes protocolaires avec d'autres commissions scolaires ou d'autres organismes spécialisés;
— il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.
— **Salaire:** selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.
— **Date d'entrée en fonction:** le 1er mai 1980.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:
— autorisation personnelle permanente d'enseigner;
— diplôme universitaire terminal de premier cycle en enfance inadaptée;
— cinq (5) années d'expérience dans l'enseignement dont au moins trois (3) auprès d'enfants inadaptés.
— une préférence sera accordée au candidat ayant une formation en psychologie.

N.B. *Toute personne intéressée doit envoyer son curriculum vitae avant le 15 mars 1980 au:*

Directeur des Services du Personnel
COMMISSION SCOLAIRE DE VAUDREUIL
10, boulevard Jeannotte
Vaudreuil, (Québec)
J7V 1E4

Université Laval

PROFESSEUR en RELATIONS INDUSTRIELLES

Poste: Professeur en relations industrielles: aspects économiques des relations de travail.
Fonctions: Pouvoir assumer les enseignements de base en économique du travail ou en politique de main-d'oeuvre ainsi que des cours et séminaires sur les aspects économiques de la négociation collective dans le cadre des programmes de premier cycle et d'études graduées. Participer aux activités de recherches, de publications, d'encadrement des étudiants, de même qu'aux autres aspects de la vie interne et externe du Département et de l'Université.
Exigences: Être titulaire d'un doctorat
OU
Posséder une compétence jugée équivalente.
N.B. Les candidatures des personnes ayant terminé une scolarité de doctorat seront également considérées.
Conditions: Selon les dispositions de la convention collective des professeurs de l'Université Laval.
Date d'entrée en fonction: le 1er juin 1980.
Date limite de réception des candidatures: le 31 mars 1980.

Faire parvenir toute demande accompagnée d'un curriculum vitae à:

Rodrigue Blouin, directeur
Département des relations industrielles
Faculté des sciences sociales
Université Laval
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Cité universitaire, Québec

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions en pages 36, 37, 38

ATELIERS HORIZON, Inc.
CENTRE DE RÉADAPTATION POUR ADULTES MENTALEMENT HANDICAPÉS

INSTRUCTEUR - ÉBÉNISTE

FONCTION:
En collaboration avec l'équipe en place, applique programmes de réadaptation et d'apprentissage en menuiserie.

EXIGENCES:
— diplôme en ébénisterie d'une école reconnue par le ministère de l'Éducation ou expérience équivalente;
— expérience de travail avec les handicapés mentaux;
— capacité de travailler en équipe;
— bilingue;

HORAIRE: 8.30 h. à 16 h.
SALAIRE:
Selon les échelles de salaires du ministère des Affaires sociales.
Faire parvenir curriculum vitae avant le 3 mars 1980 à:

C.P. 237
Saint-Lambert, Qué.
J4P 3N8

Cégep régional de la Côte-Nord

PROFESSEURS

Le Campus Manicouagan du CEGEP Régional de la Côte-Nord requiert les services de deux (2) professeurs à temps complet, pour l'année 1980-81, pour le département des techniques d'aménagements cynégétiques et halieutiques.
EXIGENCES

POSTE 1

Les Candidats devront avoir une formation universitaire les rendant aptes à assumer des cours principalement dans le domaine de l'aménagement et de la gestion d'équipement en milieu naturel, ainsi que dans le domaine de l'hydrologie. Une expérience sur le terrain serait un atout certain.

POSTE 2

Les candidats devront avoir une formation universitaire ou tout autre formation les rendant aptes à assumer des cours principalement dans le domaine des techniques halieutiques (différentes techniques de pêches sportives), de la botanique forestière et du dessein. Une expérience sur le terrain serait un atout certain.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Selon la convention collective. La tâche comprend deux (2) sessions d'enseignement respectivement l'été et l'automne et l'été et l'hiver.
LIEU DE TRAVAIL
Campus Manicouagan, 537 boul. Blanche, Hauterive, et site naturel d'expérimentation.
ENTRÉE EN FONCTION
Le 5 mai 1980.
Pour informations supplémentaires, téléphonez au 589-5707 (service à l'enseignement).
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné de documents attestant leur formation universitaire et leur expérience.

Adresser les demandes avant le 14 mars 1980 au:
Directeur de Campus
Campus Manicouagan
537 boul. Blanche
Hauterive
G5C 2B2

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires intergouvernementales

POSTES EN DÉMOGRAPHIE

Le ministère des Affaires Intergouvernementales informe qu'une organisation internationale recherche cinq experts en démographie.
BRÈVES DESCRIPTIONS DE POSTES:

HV / 01

Désignation du poste — Expert en matière de l'État Civil.
Durée de la mission — Six mois.
Lieu d'affectation — Ouagadoudou, avec voyages dans l'intérieur du pays, selon la nécessité.
Formation et Expérience requises — Formation universitaire en statistique ou démographie, expérience pratique dans le domaine du Registre d'État Civil et aussi celui des statistiques démographiques dans les pays en voie de développement.
Conniassances linguistiques — Français, anglais souhaitable.

RWA / 02

Désignation du poste — Expert en enquêtes démographiques et statistiques.
Durée de la mission — Un an.
Lieu d'affectation — Kigali, avec voyages extensifs dans l'intérieur du pays.
Formation et Expériences requises — Formation universitaire en statistique, démographie ou sociologie, et expérience pratique dans l'organisation et la conduite des enquêtes démographiques, préférablement dans un pays en voie de développement.
Connaissance linguistiques — Français, anglais souhaitable.

CAF / 03

Désignation du poste — Expert en matière de registre de l'État Civil et enquêtes statistiques démographiques.
Durée de la mission — Un an, avec possibilité de prolongation.
Lieu d'affectation — Bangui, avec voyages dans l'intérieur du pays, selon la nécessit.
Formation et Expérience requises — Formation universitaire en statistique ou en démographie, expérience dans le domaine du registre d'État Civil et aussi celui dans des statistiques démographiques dans les pays en voie de développement.
Connaissances linguistiques — Français, anglais souhaitable.

MOZ / 04

Désignation du poste — Population Census Adviser.
Durée de la mission — One year, with possibility of extension.
Lieu d'affectation — Maputo, with extensive travel within the country.
Formation et Expérience requises — University training in demography, statistics or social sciences. Considerable experience in population census organization, preferably in Africa.
Connaissance linguistique — Portuguese.

HAI / 05

Désignation du poste — Expert en matière de recensement de la population.
Durée de la mission — Un an avec possibilité de renouvellement.
Lieu d'affectation — Port-au-Prince avec déplacements dans les provinces.
Formation et Expériénce requises — Formation universitaire en statistique, démographie et expérience pratique dans l'organisation et exécution de recensement de la population et du logement.

Les personnes intéressées pourront se procurer à l'adresse suivante les formulaires pour poser leur candidature.

Jacques Lamonde
Ministère des Affaires intergouvernementales
Direction Afrique et Moyen-Orient
Ressources humaines
1225, Place Georges V, 1er étage
Québec, Qué.
G1R 4Z7

P.S.: Les démographes et les statisticiens qui désirent être informés d'éventuelles ouvertures de postes au sein d'Agences internationale de coopération sont priés de s'inscrire auprès du service des ressources humaines du Ministère des Affaires intergouvernementales à l'adresse mentionnée ci-dessus.

AVOCAT

Petite étude en expansion recherche un jeune avocat (1 à 3 ans au barreau) qui est bilingue (ou multilingue) avec expérience de litige dans le domaine de droit administratif de préférence.

Le candidat élu travaillera principalement dans le domaine de commerce international et matières d'importations connexes. Répondre en confidence à:

Le Devoir
Dossier 3250
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

VILLE DE CHATEAUGUAY

OFFRE D'EMPLOI

Bibliotechnicien(ne)

FONCTIONS:
Classification et catalogage.
Service des acquisitions.

QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme en technique de documentation.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Avantages sociaux intéressant.
Salaire selon échelle salariale de la Ville.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae avant 16.30 heures, le 29 février 1980 à l'adresse suivante:

DIRECTION GÉNÉRALE
VILLE DE CHATEAUGUAY
5 boul. Youville
Châteauguay, (Québec)
J6P 2P8

Kateri CLSC

Centre local de services communautaires
recherche

(1) médecin

Fonctions:
— Le candidat assumera les services de santé de première ligne, curatifs et préventifs en collaboration avec une équipe multidisciplinaire.
— Les 2/3 de son temps seront consacrés en santé et sécurité au travail.

Qualifications:
— Être médecin omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins et Dentistes du Québec.
— Avoir la capacité et l'intérêt de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.
— Une connaissance de la santé et sécurité au travail serait un atout.

Traitement:
— Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae à:

CLSC Kateri
Att.: Directeur Services de santé
3505, boul. Marie-Victorin
Ste-Catherine
J0L 1E0

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires intergouvernementales

POSTES EN INFORMATIQUE

Le Ministère des Affaires Intergouvernementales (MAIQ) informe qu'une organisation internationale recherche quatre experts informaticiens.
BRÈVES DESCRIPTIONS DE POSTES:

CO / 01

Désignation du poste — Expert en traitement des données dans le domaine du recensement de la population.
Durée de la mission — Un mois.
Lieu d'affectation — Moroni.
Formation et Expérience requises — Formation universitaire en informatique, en mathématiques ou en statistique ou posséder une expérience équivalente; expérience des langages GAP ou COBOL de programmation.
Connaissances linguistiques — Français, arabe souhaitable.

MAU / 02

Désignation du poste — Expert en informatique.
Durée de la mission — Un an avec possibilité de renouvellement.
Lieu d'affectation — Nouakchott.
Formation et Expérience requises — Formation universitaire en informatique, en mathématiques, ou en statistique ou expérience équivalente, expérience des langages GAP, COBOL et FORTRAN de programmation. Bonne connaissance des techniques de collecte des données et de l'analyse des enquêtes y compris les méthodes pour la correction des données et méthodes pour la préparation des tabulations.
Connaissances linguistiques — Français, anglais souhaitable.

GUI / 03

Désignation du poste — Expert Informaticien (exploitation mécanographique du recensement).
Durée de la mission — Un an avec possibilité de prorogation.
Lieu d'affectation — Conakri.
Formation et Expérience requises — Bonne connaissance des techniques de collecte des données et de l'analyse de recensements ainsi que de toutes informations se rapportant au développement économique et social, y compris: a) méthodes de correction des données de recensement; b) méthodes de stockage ou de rappel des données utilisant les techniques d'accès direct; c) méthodes de préparation, à partir de l'ordinateur, de tabulations pour la reproduction "offset"; d) méthodes en vue d'une utilisation des données de base sur bandes ou disques en vue d'une utilisation future permanente; e) connaissance de l'ordinateur IBM 5/3 et COBOL ou GAP-2.
Connaissance linguistique — Français.

HV / 04

Désignation du poste — Informaticien programmeur.
Durée de la mission — Deux ans.
Lieu d'affectation — Ouagadoudou.
Formation et Expérience requises — Diplôme universitaire en informatique. Longue expérience dans la programmation en général et dans le travail avec des données africaines venant d'enquêtes démographiques, sociales ou anthropologiques. Avoir déjà travaillé avec une banque de données démographiques serait utile mais pas indispensable.
Connaissances linguistiques — Français, anglais souhaitable.

Les personnes intéressées pourront se procurer à l'adresse suivante les formulaires nécessaires pour poser une candidature.

Jacques Lamonde
Ministère des Affaires intergouvernementales
Direction Afrique et Moyen-Orient
Ressources humaines
1225, Places Georges V, 1er étage
Québec, Qué.
G1R 4Z7

P.S.: Les informaticiens qui souhaitent être informés d'éventuelles ouvertures de postes au sein d'agences internationales de coopération peuvent s'inscrire auprès de la banque de ressources humaines du MAIQ à l'adresse ci-dessus.

ALLIED COLLOIDS CANADA

REPRÉSENTANT DES VENTES TECHNIQUES

Pâtes et Papier

La filiale d'une compagnie internationale de produits chimiques pour la division des Pâtes et Papier.

Le territoire à couvrir est le Québec et les Maritimes avec bureau à Montréal ou Trois-Rivières.

Le candidat choisi devra être bilingue et vendre des produits chimiques pour l'industrie des Pâtes et Papier. Il est essentiel que le candidat possède de vastes connaissances de cette industrie. Habileté à organiser les évaluations de laboratoire et les essais de fabrication est obligatoire aussi bien que planifier les visites et écrire les rapports techniques de la clientèle.

Une expérience antérieure de la vente en général est un atout mais non essentielle, aussi un entraînement complet sera donné. Le candidat devra être apte à faire de fréquentes absences de chez-lui et ne pas avoir peur du travail ardu.

Un excellent salaire sera offert au candidat idéal. La compagnie offre d'excellents bénéfices incluant une voiture de la compagnie, compte de dépenses, plans médical et dentaire, plan-bonus et 3 semaines de vacances annuelles.

Les candidats désireux de se joindre à une petite équipe dynamique mais fort importante dans la vente d'excellents produits, doivent faire parvenir leur curriculum vitae incluant salire désiré au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Allied Colloids Canada
151 Carlingview Drive
Rexdale, Ontario M9W 5E7

Centre d'accueil les jeunes de l'Outaouais

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR GÉNÉRAL

(Homme ou femme)

TYPE D'ÉTABLISSEMENT:
Le centre d'accueil Les Jeunes de l'Outaouais est un nouveau centre d'accueil d'environ 150 places pour les jeunes mésadaptés sociaux de l'Outaouais québécois. Il résulte de la fusion des activités en mésadaptation sociale antérieurement assumées par le Pavillon du Parc et par le Service Animation Jeunesse de l'Outaouais.

FONCTIONS:
Sous l'Autorité du conseil d'administration, le directeur général sera responsable de l'administration et du fonctionnement du nouveau centre d'accueil.
Il sera notamment chargé:
— d'assurer l'implantation et l'organisation de la nouvelle corporation en assumant les services existants;
— de voir au développement de nouvelles ressources pour les jeunes.
— de préparer le plan d'organisation de l'établissement;
— de préparer le budget de l'établissement et de voir à son exécution et son contrôle;
— de sélectionner et d'engager les membres du personnel;
— de voir à la mise en vigueur et à l'opération d'un système efficace de gestion et de contrôle des ressources de l'établissement;
— d'élaborer des moyens de communications entre la population, le conseil d'administration, le réseau des Affaires sociales et le personnel de l'établissement.

EXIGENCES:
Le titulaire de ce poste possède un diplôme universitaire de 2e cycle en sciences humaines (psychologie, criminologie, service social, administration); Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire. Une expérience minimum de quatre (4) ans dans un poste de cadre supérieur dans un domaine connexe est exigée. Une bonne connaissance du réseau des Affaires sociales, en particulier des centres d'accueil, serait un atout.

TRAITEMENT:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.
DATE LIMITE DU CONCOURS:
Faire parvenir votre candidature accompagnée de votre curriculum vitae et des pièces justificatives au plus tard le 24 mars 1980 à 17h00 à:

M. Bruno Scheire, président,
Conseil d'administration du centre d'accueil
Les Jeunes de l'Outaouais
CSSSO
4, rue Georges-Bilodeau
Hull, (QUÉBEC)
J8Z 1V2.

C.L.S.C. FLEUR DE LYS

3 MÉDECINS OMNIPRATICIENS

ÉTABLISSEMENT:
Le C.L.S.C. Fleur de Lys est un établissement situé en milieu rural dont le siège social est à Weedon dans les Cantons de l'Est, soit à 32 milles de Sherbrooke, le C.L.S.C. est à la recherche de 3 médecins dont les services sont requis pour les points de services suivants: La Patrie,Cookshire et Weedon.
FONCTIONS:
Le(la) candidat(e) assume les services de santé de première ligne **curatifs et préventifs** en collaboration avec un autre médecin et une équipe multidisciplinaire.
QUALIFICATIONS:
— Détenir un diplôme universitaire en médecine ou en médecine familiale.
— Une expérience de travail dans un établissement similaire constitue un atout supplémentaire.
— Le(la) candidat(e) doit posséder une connaissance usuelle de la langue anglaise en plus de la langue française.
RÉMUNÉRATION:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.
Pour avoir plus de détails, veuillez communiquer avec M. Jaime Borja, directeur général au numéro de téléphone: (819) 877-3434.
ENTRÉE EN FONCTION: À déterminer avec le(la) candidat(e).

Cette annonce s'adresse aussi aux finissants de juin prochain.

Faire pervenir curriculum vitae à:

Concours au poste de médecin omnipraticien
C.L.S.C. Fleur de Lys
460, 2ième Avenue
Weedon (Québec)
J0B 3J0

2e avis de concours

CKRL-MF station de radio communautaire
est à la recherche d'un

RESPONSABLE À L'INFORMATION

— Sous l'autorité du directeur général, il devra assurer le fonctionnement du secteur de l'information, coordonner et contrôler les activités de ce secteur.
— Entre autres tâches, il sera appelé à élaborer les politiques d'information de la station et assurer la réalisation de ces politiques, en plus de développer un lien continu avec les groupes communautaires relevant de ses secteurs d'activités.
— Le candidat devra posséder une bonne connaissance des objectifs de CKRL-MF, une excellente connaissance de l'information radiophonique et des milieux communautaires.

Les curriculum vitae devront parvenir au:

Secrétaire de la corporation
a/s CKRL-MF
suite 0447
Pavillon De Koninck
Université Laval, Ste-Foy
K1K 7P4

avant le vendredi 29 février 1980, à 18 heures.

LE CONSEIL D'ÉDUCATION DE PRESCOTT-RUSSELL

RECHERCHE

UN ENSEIGNANT

HOMME ou FEMME

possédant les titres et qualités requis, afin de combler le poste suivant:

École secondaire de Vankleek Hill (90 kilomètres à l'ouest de Montréal)

Poste: à temps complet, du 3 mars au 27 juin 1980
2 périodes de français 9e
3 périodes de français 11e
1 période de français 13e

Prière de faire parvenir votre demande le plus tôt possible à:

M. Wyman Bradford, directeur
École secondaire de Vankleek Hill
Vankleek Hill, Ontario
Tél.: (613) 678-2023
F. Lortie, directeur général

Clinique communautaire
Pointe St-Charles

RECHERCHISTE

Tâches:
1. Mener des enquêtes sur les conditions de santé dans le quartier.
2. Compiler et analyser les informations statistiques sur la pratique médicale et sociale de la Clinique.
3. Collaborer à des projets de recherche avec d'autres organismes du milieu.
4. Ramasser, vulgariser et diffuser l'information.
5. Appui technique auprès des membres de la Clinique et des organismes du quartier.

Exigences:
1. Personne responsable d'elle-même, vis-à-vis de la Clinique et des patients.
2. Personne capable de travailler en équipe.
3. Équilibre physique et mental.
4. Ouverture sociale et politique.
5. Être d'accord avec les objectifs de la Clinique.
6. Personne compétente dans la recherche.

Exigences spécifiques:
1. Connaissance académique en recherche, ou expérience équivalente.
2. Expérience de préférence dans le domaine de la santé en recherche soit avec des organisations de citoyens soit avec des syndicats, serait un atout.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur offre de services avant le 5 mars 1980, à la

Clinique communautaire
de Pointe St-Charles
2312 rue Centre,
Montréal,
à l'attention de Jean-Marie Nadeau.

LES CONSULTANTS

PLURITEC

La firme des Consultants Pluritec est formée d'un groupe d'ingénieurs et de professionnels, opérant dans la région de la Mauricie. Les principales disciplines du génie et des sciences appliquées y sont exercées.

OFFRE D'EMPLOI

ADJOINT AU COMPTABLE

LA FONCTION:
Sous l'autorité du chef de département de la comptabilité, le titulaire s'occupe de gestion comptable, budgétaire et financière. En collaboration avec lui, il planifie, organise, coordonne, contrôle et exécute les activités relatives aux opérations de ce département. Il doit assurer l'utilisation optimale de l'ordinateur pour l'informatisation des opérations comptables. Il prépare les données requises à la vérification annuelle. Il doit être en mesure de remplacer le comptable en son absence.

LE CANDIDAT:
Doué d'un esprit méthodique et intègre et du sens des affaires, le candidat recherché devra détenir un C.G.A. ou R.I.A., avoir une expérience minimum de 5 ans, avec des connaissances pratiques en systèmes informatiques.

SALAIRE ET CONDITIONS:
Selon les qualifications et l'expérience du candidat: Salaire intéressant avec bénéfices sociaux attrayants, dans un environnement favorable.

LIEUX DE TRAVAIL:
Trois-Rivières et occasionnellement Shawinigan.

Toute application sera traitée confidentiellement et doit être adressée, avec curriculum vitae, précisant qualifications et expérience, à:

LES CONSULTANTS PLURITEC,
a/s Roger Lord,
2255, boul. des Récollets,
C.P. 1835,
Trois-Rivières, Qué.
G8Z 3X6

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "The fog": Sam., dim.: 13 h 35, 15 h 35, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35. Sem.: 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Last married couple in America": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "The jerk": Sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Scavenger hunt": Sam., dim.: 12 h 35, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 50, 21 h 00. Sem.: 18 h 50, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Love lust and violence": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Dr. and his women": 13 h 40, 16 h 30, 18 h 20, 22 h 10.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Un petit mélo dans la tête": 14 h 50, 18 h 20, 21 h 55. "L'amour sur béquilles": 13 h 00, 16 h 25, 20 h 00.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Les jeunes québécoises": 12 h 00, 15 h 22, 18 h 44, 22 h 06. "Sexe à la barre": 13 h 47, 17 h 09, 20 h 31.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Kramer vs Kramer": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20, Sem.: 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

BONAVENTURE II, "The electric horseman": Sam., dim.: 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Un petit mélo dans la tête": Sam., dim.: 14 h 30, 18 h 10, 21 h 50. Sem.: 18 h 10, 21 h 50. "L'amour sur béquilles": Sam., dim.: 12 h 45, 16 h 15, 19 h 55. Sem.: 19 h 55.

BROSSARD II, "La novice se dévoile": Sam., dim.: 14 h 15, 17 h 45, 21 h 15. Sem.: 21 h 15. "Rome violente": Sam., dim.: 12 h 45, 16 h 10, 19 h 40. Sem.: 19 h 40.

BROSSARD III, "Rocky 2, la revanche": Sam., dim.: 12 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Rocky 2, la revanche": Sam., dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 20. Sem.: 19 h 05, 21 h 20.

CHAMPLAIN II, "Le mariage de Maria Braun": Sam., dim.: 12 h 35, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Emmanuelle prisonnière de Canibal": 12 h 40, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 45, "Evelyne": 14 h 15, 17 h 20, 20 h 20.

CHÂTEAU II, "La dernière maison sur la gauche": 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25. "Obsessions charnelles": 12 h 45, 16 h 10, 19 h 35.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Catastrophe": 12 h 30, 18 h 05. "Super express 109": 14 h 10, 19 h 45. "Le roman d'Elvis": 16 h 00, 21 h 30.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Alien le 8e passager": Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 00, 21 h 30. Dim.: 12 h 30, 17 h 00, 21 h 30. "Furie": Sem.: 19 h 15. Sam.: 19 h 15. Dim.: 14 h 45, 19 h 15.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Films brésiliens — "Terre en transe": Sam.: 19 h 30. "Les cas des frères Naves": Sam.: 21 h 30. "Le bandit de la lumière rouge": Mer.: 19 h 30. "Panorama du cinéma brésilien": Mer.: 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Mesdames, messieurs, bonsoir": 12 h 40, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS II, "La dérobade": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Les jeunes québécoises": 12 h 05, 15 h 15, 18 h 25, 21 h 35, "Votre plaisir mesdames": 13 h 45, 16 h 55, 20 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS IV, "Mourir à tue-tête": 13 h 15, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Last married couple in America". Sam., dim.: 13 h 25, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00. Sem.: 19 h 05, 21 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES II, "The rose": Sam., dim.: 14 h 00, 16 h 15, 18 h 35, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "Les jeunes québécoises": Sam., sem.: 18 h 40, 21 h 35. Dim.: 12 h 45, 15 h 43, 18 h 40, 21 h 35. "Les travaux pratiques de l'amour": Sam., sem.: 20 h 20. Dim.: 14 h 20, 17 h 20, 20 h 20.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Manhattan": Sam., dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Cordelia": Sam., dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 20, 21 h 30.

DAUPHIN II, "Clair de femme": Sam.dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval (631-8586) — "American gigolo": Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

DORVAL II, "10": Sam.dim.: 12 h 20, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 15. Sem.: 18 h 50, 21 h 15.

DORVAL III, "Going in style": Sam.dim.: 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "The fog": Sam.dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DÉCARIE SQUARE II, "Kramer vs Kramer": Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Ligabue": Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

ÉLYSÉE II, "Keiko": Sem.: 19 h 00, 21 h 30. Sam.: 16 h 45, 19 h 15, 21 h 40. Dim.: 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 40.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Les bronzés font du ski": Sam.dim.: 14 h 55, 18 h 10, 21 h 25, "Trois hommes d'Istanbul": Sam.dim.: 13 h 20, 16 h 30, 19 h 45. Sem.: 18 h 10, 19 h 45.

GREENFIELD II, "Emmanuelle prisonnière de canibal": Sam.dim.: 12 h 45, 15 h 40, 18 h 45, 21 h 35. "La partouze de minuit": Sam.dim.: 14 h 20, 17 h 20, 20 h 15. Sem.: 18 h 45, 20 h 15.

GREENFIELD III, "10": Sam.dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Violation of Claudia": 12 h 00, 14 h 10, 16 h 20, 18 h 30, 20 h 40. "High School fantasies": 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

JEAN-TALON, 4255 est Jean-Talon (725-7000) — "Un petit mélo dans la tête": Sam.-dim.: 14 h 30, 18 h 10, 21 h 50.Sem.: 21 h 30. "L'amour sur béquilles": Sam.dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 50. Sem.: 19 h 30.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Bugs Bunny road runner movie": Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LA CITÉE I, 3575 Avenue du Park (844-2829) — "Scavenger hunt": Sam.dim.: 12 h 45, 14 h 45, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 18 h 55, 21 h 00.

LA CITÉ II — "Canard à l'orange": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

LA CITÉ III, "10": Sam.dim.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Sem.: 18 h 50, 21 h 00.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Tendre combat": Sam.dim.: 13 h 20, 17 h 25, 21 h 30. Sem.: 21 h 30. "Le rabbin au Farwest": Sam.dim.: 15 h 15, 19 h 20. Sem.: 19 h 20.

LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Liés par le sang", Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 18 h 50, 21 h 00. Sem.: 18 h 50, 21 h 00.

LAVAL II, "Les bronzés font du ski": Sam.dim.: 14 h 50, 18 h 05, 21 h 20. "Trois hommes d'Istanbul": Sam.dim.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 45. Sem.: 18 h 05, 19 h 45.

LAVAL III, "L'associé": Sam.dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

LAVAL IV, "Emmanuelle prisonnière de Canibal": Sam.dim.: 12 h 20, 15 h 20, 18 h 20, 21 h 20. "Amants ardents": Sam.dim.: 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00. Sem.: 18 h 20, 20 h 00.

LAVAL V, "Virginia ouverte aux passions": Sam.dim.: 13 h 20, 16 h 05, 18 h 50, 21 h 35. "La rage du sexe": Sam.dim.: 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15. Sem.: 18 h 50. 20 h 15.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Rocky 2, la revanche": Sam.dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

LAVAL-ODEON II, "Un petit mélo dans la tête": Sam.dim.: 14 h 20, 18 h 10, 21 h 55. Sem.: 21 h 40. "L'amour sur béquilles" Sam.dim.: 12 h 20, 16 h 10, 20 h 00. Sem.: 19 h 40.

L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9395) — "L'express de minuit" d'Alan Parker, sam.: 18 h 00, dim.: 15 h 00, 18 h 00. "Les temps modernes" de Charlie Chaplin, lun.mar.: 18 h 30. "Passion secrète de Sigmund Freud" de John Huston, mer.jeu.: 18 h 00. "Casanova" de Federico Fellini, ven.: 18 h 00. Cinéma-rock: "Jimmy Hendrix at Berkeley": du 24 au 28 fév. 20 h 30.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "American gigolo": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

LOEW'S II, "Hero at large": 13 h 20, 15 h 25, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

LOEW'S III, "Slap shot": 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05. Samedi dernier spectacle: 23 h 20. ●

LOEW'S IV, "Midnight madness": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

LOEW'S V, "Star Trek": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Les Chariots en délire": Sam.dim.: 15 h 00, 18 h 20, 21 h 35. Sem.: 21 h 00. "Un risque à courir": Sam.dim.: 13 h 10, 16 h 35, 19 h 50. Sem.: 19 h 20.

MASCOUCHE II, "Rocky 2, la revanche": Sam.dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "Quand la panthère rose s'en mêle": Sam.dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "La novice se dévoile": Sam.dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 30. Sem.: 21 h 10. "Rome violente": Sam.dim.: 13 h 00, 16 h 25, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Guyana cult of the damned": sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00' 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "La bande des quatre": 19 h 10. Matinée sam., dim.: 13 h 30. "Avalanche express": 21 h 00. Matinée sam., dim.: 15 h 25.

MONTENACH II — "L'exécuteur": 19 h 00 sauf lundi. Matinée sam., dim.: 13 h 15. "Le grand embouteillage": 20 h 45 sauf lundi. Matinée sam., dim.: 15 h 00. Ciné-Club: "Le syndrome chinois": lun.: 20 h 00.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Le syndrome chinois": sam.: 14 h 30, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. "Préparez vos mouchoirs": dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II — "Vie d'ange" de Pierre Harel, sem.: 19 h 00, 21 h 00. Sam., dim.: 13 h 00' 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Faut trouver le joint" et "Superfrog movie": sam.: 19 h 30. "Un mariage": sam. dim.: 21 h 30. Spectacle pour enfants, Chatouille, dim.: 14 h 00, 16 h 30. "La clé sur la porte": dim.: 19 h 00.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Guyana cult of the damned": 13 h 10, 14 h 50, 16 h 30, 18 h 10, 19 h 50, 21 h 30.

PARADIS I, 8215 Mochelaga (354-3110) — "Les Chariots en délire": sam., dim.: 14 h 50, 18 h 00, 21 h 20. Sem.: 18 h 30, 21 h 40. "Les réformes se portent bien": sam., dim.: 13 h 10, 16 h 20, 19 h 40, 20 h 05.

PARADIS II — "L'exorciste I": sam., dim.: 12 h 30, 16 h 20, 20 h 10. Sem.: 19 h 15. "L'exorciste 2, l'hérétique": sam., dim.: 14 h 30, 18 h 25, 22 h 15. Sem.: 21 h 20.

PARADIS III — "La dérobade": sam., dim.: 14 h 20, 17 h 55, 21 h 30. Sem.: 20 h 50. "Le pion": sam., dim.: 12 h 45, 16 h 20, 19 h 50. Sem.: 19 h 15.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Semaine du jeune cinéma francophone de l'Acadie, de l'Ontario et de l'Ouest — "Cano, note sur une expérience collective" de Jacques Ménard (Ontario), sam.: 21 h 30. Films pour enfants' dim.: 13 h 30, 15 h 00. "Rien qu'en passant" de Jacques Ménard; "T'as pas déjà vu ça quelque part, toi?" de Paul Turcotte; "Fignolage" de Diane Dauphinais; "Le rêve de..." de Cédéric Michaud (Ontario), dim.: 21 h 30. Festival de films régionaux ONF production anglaise: L'Homme et la nature — "Sauk-Ai"; "Beluga baby"; "Family down the Fraser"; "Spartree"; "Triangle Island"; Heavy horse pull", sam.: 19 h 30. Les origines — "In the land where the sun sets"; "Balla bella"; "A family of Labrador"; "We sing more than we cry", dim.: 19 h 30.

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Liés par le sang": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

PARISIEN II — "La cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

PARISIEN III — "L'associé": 12 h 10, 14 h 00, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

PARISIEN IV — "Les bronzés font du ski": 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

PARISIEN V — "Le grand embouteillage": 13 h 30, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "All that jazz": sam., dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 25. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Being there": 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 35.

PLACE VILLE-MARIE II, — "Starting over": 13 h 20, 15 h 10, 17 h 00, 18 h 55, 20 h 40.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Violation of Claudia": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "From Holly with love": 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 45.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Moonraker" (Fr) 13 h 10, 17 h 15, 21 h 20. "Morts suspectes": 15 h 25, 19 h 30.

RIVOLI II — "L'évadé d'Alcatraz": 14 h 00, 17 h 45, 21 h 30. "Le dernier des géants": 12 h 15, 16 h 00, 19 h 45.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — "L'étranger, le 8e passager": 12 h 30, 16 h 45, 21 h 00. "Butch Cassidy et le Kid 1er exploit": 14 h 40, 18 h 55.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Flic volt rouge": 12 h 10, 15 h 20, 19 h 40. "Les Chariots en délire": 14 h 00, 17 h 40, 21 h 30.

SAINT-DENIS III — "Faut trouver le joint" 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 17 h 55, 19 h 30, 21 h 30.

SÉVILLE, 2155 ouest, Ste-Catherine (932-1139) — "Yanks": sam.: 18 h 45. "Desires within young girls": sam.: 21 h 30. "Led Zeppelin: the song remains the same": sam.: 24 h 00. "When a stranger calls": dim.: 17 h 00. "Monty Python's life of Brian": dim.: 19 h 00. "Maîtzia": dim.: 21 h 00.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Hero at large":sam., dim.: 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Norma Rae": sam., dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50' 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Rocky 2, la revanche": sam., dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sem.: 21 h 20. "Quand la panthère rose s'en mêle": sam., dim.: 15 h 30, 19 h 40. Sem.: 19 h 30.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Les bronzés font du ski": sam., dim.: 14 h 55, 18 h 15, 21 h 30. "Trois hommes d'Istanbul": sam., dim.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 50. Sem.: 18 h 15, 19 h 50.

VERSAILLES II — "Liés par le sang": sam., dim.: 12 h 15, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 35, 20 h 45. Sem.: 18 h 35, 20 h 45.

VERSAILLES III — "Lancer... frappé": sam., dim.: 12 h 20, 16 h 35, 21 h 00. "Graffiti américain": sam., dim.: 14 h 30, 18 h 50. Sem.: 18 h 50.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Les Charlots en délire": sam.: 19 h 30. Dim.: 13 h 30, 17 h 20, 21 h 10. Lun. à jeu.: 21 h 20. "Déluge sur la ville": sam.: 20 h 30. Dim.: 15 h 20, 19 h 10. Lun. à jeu.: 19 h 30.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "La novice se dévoile" sam., dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 30. Sem.: 21 h 10. "Rome violente": sam., dim.: 13 h 00, 16 h 25, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "American gigolo": 12 h 40, 14 h 40' 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Apocalypse now": 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30.

sur scène

AUDITORIUM DU CÉGEP LIONEL GROULX, 100 rue Duquet, Sainte-Thérèse — L'Opéra de chambre du Québec, sam.: 20 h 30. Programmes: "Docteur Miracle" de Georges Bizet et "Le secret de Suzanne" d'Ermanno Wolf-Ferrari. Rens.: 435-6630.

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "La complainte des hivers rouges" de Roland Lepage. Mise en scène: Michelle Rossignol. Tous les soirs 20 h 30, sam.: 19 h 00. Relâche lun. Jusqu'au 13 mars. Reprise de "L'érotisme au féminin", lun.: 20 h 30.

AUDITORIUM MAXWELL CUMMINGS, Musée des Beaux-Arts, 1379 ouest Sherbrooke (285-1600) — "The works", pour voix, piano, synthétiseur, bande magnétique et vaches-jouets; concert de Alvin Curran, mer.: 20 h 00.

ATELIER-THÉÂTRE LES MAINS, 371 est Roy (486-8177) — Pour enfants: "Pitou, l'Enfant-Roi", sam.: 14 h 00. Dim.: 13 h 30, 15 h 00. (3 à 10 ans).

ATELIER CONTINU, 1200 est, Laurier — Le Théâtre de la Marmaille présente "La vie à trois étages" avec Jocelyne France, Danielle Hotte, Benoît Lagrandeur, Daniel Meilleur, Pierre Pirozzi, Colette Tougas. Mise en scène: Gilbert David. Du jeu. au dim.: 20 h 00. Jusqu'au 1er mars. Rés.: 272-2655.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Les Valises" de Yves Navarre avec Catherine Bégin et Aubert Pallascio. Mise en scène: Daniel Roussel. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven., sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. Jusqu'au 8 mars.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Entre nos mots, d'autres paroles", création du Théâtre de la Nouvelle Lune avec Sylvie Beauregard, Josée Cusson, Odette Guimond et Anne-Marie Rocher. Tous les soirs 20 h 30, relâche mar. Jusqu'au 2 mars.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Panique à Longueuil", une production de La gougone de Fantex, mer. à dim.: 20 h 30. Sam.: 20 h 00, 22 h 30. Jusqu'au 9 mars.

CAFÉ NOOSPHÈRE, 816 est, Ontario (524-4911) — Pour enfants: Pat et Oto, les clowns de la planète Cloubite et films. Sam.: 14 h 00. Concert de musique baroque avec l'ensemble Sarabande, Sam.: 21 h 00. Le Théâtre de la Riposte présente "Chomeur Circus" avec Denise Beaulieu, Pierre Drolet, Robert Faulkner, Danièle St-Jean, Marcel Paquin, jeu., ven.: 21 h 00. Film: "Immigrant, night in the show" et "Police" avec Charlie Chaplin, lun.: 20 h 00, 22 h 00. Poésie avec Richard Plourde, Sylvain Campeau, Efabo, mer.: 21 h 00.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Waiting for the parade" de John Murrell avec Helen Hughes, Sheila Junor-Moore, Jacqueline McLead, Judith Orban, Kate Trotter. Mise en scène: Elsa Bolam. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Sam.: matinée 14 h 00. Jusqu'au 9 mars.

CHEZ DUMAS, Bar Emery, 331 rue Emery (849-9007) — Viento Del Sur, musique péruvienne, samedi. Maury Kaye, Jean Cyr et Lou Williamson, trio jazz, dim. à mer. Roger Walls, quintet jazz, jeu., ven. Spectacles à partir de 21 h 30.

CHEZ DUMAS, En haut, 286 est, Ste-Catherine (845-5723) — Delta (rock, blues), sam., dim. Christ Adam's and the Bionic Beatnicks (rock), mar. à ven. Spectacles à partir de 21 h 30. Entrée libre.

CHAPELLE LOYOLA, 7141 ouest Sherbrooke — Récital d'orgue et de clavecin de Bernard Lagacé, mer.: 20 h 30. Oeuvres de W. Byrd, J. Bull, O. Gibbons, J.S. Bach. Entrée libre. Inf.: 482-0320 poste 614.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 Avenue Union (288-6421) — Les Vêpres Chantées par les Cathedral Singers, dir.: Gerald Wheeler, sam.: 17 h 00.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est, Notre-Dame (873-4031) — Salle Gabriel Cusson — Récital de piano, Johanne D'Amour, lun.: 20 h 30. Oeuvres de J.S. Bach, W.A. Mozart, F. Liszt, F.F. Chopin, M. Ravel, G. Tremblay, S. Prokofieff. Jocelyne Leduc et Sophie Rolland, violoncellistes, mar.: 12 h 00. Oeuvres de D. Shostakovich, J.S. Bach, S.S. Prokofieff.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Les tourtereaux ou la vieillesse frappe à l'aube" de Jean-Claude Germain avec Lise Leclerc et Jean-Marie da Silva jusqu'au 3 mars. 20 h 30. Sam.: 20 h 00, 23 h 00. Relâche mar., mer. Pour enfants: "Les trois petits cochons", dim.: 14 h 00, jusqu'au 23 mars (3 à 8 ans). Sur réservations. Le groupe Last Call (cellule de jazz/blues), mar.: 21 h 00. Carlos Valladares, guitariste chilien, mer.: 21 h 00.

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE, 1182 St-Laurent (861-4638) — "Claudel, Genet, Tremblay", spectacle collage d'André Brassard, sam.: 20 h 00. Entrée libre.

LE TRITORIUM, Cégep du Vieux Montréal, 255 est, Ontario (284-7356) — Concert de la classe d'orchestre du conservatoire de musique de Montréal, dir.: Otto Werner Mueller, dim.: 20 h 30. Programme: Weber, Prokofieff, Beethoven. Robert Paquette, jeu.: 20 h 30.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Miguel Durán, guitare, sam. dim. 21 h 00. Oeuvres de D. Scarlatti, A. Mudarra, J.S. Bach, F. Tarrega, V. Martinez, M. Ponce, M. Giuliani.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Aquarelle, jusqu'au 24 fév. Alain Crevier, du 26 fév. au 2 mars. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 15. Entrée libre.

LA VIEILLE BRASSERIE, 2801 boul. St-Joseph, Lachine — Les Concerts Lachine présente Nicole Lorange, soprano accompagnée par Claude Savard, dim.: 15 h 00. Programme: Lully, Scarlatti, Schubert, Debussy, Ugo Wolf et Manuel De Falla. Inf.: 637-4411 poste 47.

LE PONT TOURNANT, 940 Sir Wilfrid Laurier, Vieux-Beloeil (467-4504) — Le Théâtre Petitapetit présente "Une goutte d'eau sur la glace" de Suzanne Aubry avec Jasmine Dubé, Geneviève Notebaert. Mise en scène: Claude Poissant. Tous les ven. sam. de fév. 21 h 00. Pour enfants: le T-éâtre Laconnerie présente: "Gris ou vert, vert de gris", sam. dim.: 14 h 30 (5 à 12 ans). Jusqu'à la fin fév.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Willie Dixon, chanteur blues, jusqu'au 24 fév. Shirley Scott, organiste, du 26 fév. au 2 mars. Sem.: 21 h 30, 23 h 30. Ven. sam.: 21 h 30, 1 h 00. Relâche lundi.

L'ESKABEL, 2334 rue Centre, métro Charlevoix — Pour enfants: "La Belle et la Bête", sam. dim.: 14 h 00. Ven. sam.: 19 h 30 jusqu'au 9 mars. Rens.: 931-8401 ou 526-1907.

LE PLATEAU, 3700 Calixa Lavallée — Los Olimarenos, duo folklorique uruguayen et latino-américain, sam.: 20 h 00.

PAVILLON D'ÉDUCATION POPULAIRE, 1691 boul. Pie IX — Le Théâtre de Quartier présente: "Un jeu d'enfants", sam.: 14 h 00. (6 ans et plus).

PIANO NOBILE, Place des Arts — Carte blanche: Félix Leclerc par Guy L'écuyer, mar. midi. Concerts-midi: La variation aux XVIII et XIXe siècles, mer. midi. Oeuvres de Beethoven, Doppler, Mozart. L'Art du mouvement: Le flamenco avec Sonia Del Rio, jeudi midi.

SALLE ANDRÉ-MATHIEU, Collège Montmorency, 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-5100) — "Le Jugement Dernier" de Jean Daigle avec Jacques Godin, Amulette Garneau, Gilles Michaud et Jean Duceppe, sam.: 20 h 00. Mise en scène: Louis-Georges Carrier.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — L'Atelier d'Opéra McGill, dir.: Edith Della Pergola, dim.: 20 h 30. Extraits d'opéras. Margaret Kalil, soprano; Barry Wiesenfeld, piano, lun.: 20 h 30. Oeuvres de Wagner, Strauss, Mozart, Tchaikovsky. Choeurs des cuivres, dir. Thomas Kenny, mar.: 17 h 00. Oeuvres de Bach, Frangkiser, Read, Gallus. David Nelson, violon, Bo Alphonce, piano (musique de chambre), mer.: 20 h 30. Oeuvres de Roman, Stenhammar, Sjögren. Récital de musique de chambre avec Jan Simons, baryton, jeu.: 20 h 30. Oeuvres de Mozart, Bach. Ensemble d'instruments à vent et le choeur de concert de l'U. McGill, dir.: Robert Gibson et Tom Plaunt, vern.: 20 h 30. Entre libre.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Dominique Michel sam.: 22 h 00, dim.: 20 h 30. L'OSM, Angela Hewitt, pianiste, dim.: 14 h 30. Oeuvres de Bach, Ravel, Debussy, Mozart. L'OSM, Radu Lupu, pianiste, mar. mer.: 20 h 30. Oeuvres de Mather, Prokofiev, Beethoven. Les Ballets Jazz de Montréal, jeu. ven.: 20 h 30. Matinées symphoniques: "C'est là que tout a commencé": évolution des instruments de musique", mer.: 10 h 30.

THÉÂTRE DU CHIENDENT, 453 Lindsay, Drummondville, Autoroute 20, sortie 109 819-(478-1014) — "On a perdu le nord" par le groupe Les Trois Points cardinaux, tous les jeu. ven. sam.: 20 h 30. Jusqu'au 8 mars.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Les Nuits de l'Indiva" de Jean-Claude Germain avec Nicole Leblanc, Marcel Rousseau, François Dubé. Ce soir 20 h 30.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES, 320 est, Notre-Dame (879-1307) — "Parce que c'est la nuit..." spectacle conçu réalisé et joué par Chantal Beaupré, Markita Boies, Louise Laprade, Nicole Lecavalier, du 28 fév. au 29 mars. Tous les soirs 21 h 00 sauf dim. lun.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "Encore un peu" de Serge Mercier avec Janine Sutto, Gilles Pelletier, Gilles Garand. Mise en scène: Jean-Luc Bastien. Sam.: 20 h 30. lun. mer. jeu.: 14 h 00. Mar.: 19 h 30. Jusqu'au 26 fév.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — "Le jardin de la maison Blanche" de Jean Barbeau avec Sébastien Dhavernas, Johanne Fontaine, Nathalie Gascon, André Gosselin, Charles Vinson. Mise en scène: Pierre St-Amand. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lun. jusqu'au 15 mars.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine